TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9141

48 PAGES

JEUDI 6 JUIN 1974

Un avertissement de M. Wilson

Londres ne supportera pas « indéfiniment » le fardeau de la crise irlandaise

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 35 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une pierre blanche pour l'Europe

La réunion ministérielle qui s'est déroulée mardi à Luxembourg s'est achevée aussi bien qu'il était possible de l'espérer : pour la première fois depuis plusieurs semaines l'espoir de voir la Communauté échapper à la dislocation peut renaître.

La décision d'aménager dans un sens plus libéral les mesures de sauvegarde arrêtées il y a un mois par l'Italie pour faire face à son déficit extérieur écarte la crise ouverte qui menaçait la Communauté. En se soumettant de bonne grâce à l'effort que la Commission de Bruxelles lui demande d'accomplir au nom de l'intérêt commun, le gouvernement italien non seulement fait preuve de courage politique — il n'est pas facile, l'expérience le prouve, de modifier des mesures déjà prises — mais enlève tout prétexte aux autres Etats membres, confrontés à des difficultés économiques également préoccupantes, de prendre à leur tour des mesures protectionnistes. Les allégements consentis par Rome à son dispositif de sauvegarde, pour être limités — ils ne profiteront qu'aux produits agricoles, — n'en sont pas moins significatifs : la volonté de sauver l'Europe proclamée samedi par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, puis, en fait, par le ministre italien du Trésor, M. Colombo, paraît enfin présente et réelle.

Au moment où les gouvernements semblent prendre conscience des conséquences dramatiques que ne manquerait pas d'avoir sur les plans psychologique, politique et économique l'éclatement de la Communauté, il n'est pas indifférent, au moins pour l'avenir, que l'arrangement conclu avec l'Italie l'ait été grâce aux bons offices et à la persévérance de la Commission de Bruxelles, symbole de l'unité européenne.

Bien sûr, tout danger n'a pas disparu. Ainsi, la Communauté est condamnée pour longtemps encore à vivre sous le chantage au retrait de la Grande-Bretagne. Le débat que viennent d'avoir les ministres des affaires étrangères laisse, à cet égard, intactes l'ambiguïté et l'équivoque sur les intentions *réelles de Londres*. M. Callaghan affirme qu'il est disposé à collaborer sans restrictions aux travaux des Neuf, mais n'est-il pas évident que toute entreprise communautaire d'envergure restera sérieusement hypothéquée tant que M. Wilson et son gouvernement n'auront pas clairement indiqué s'ils sont pour l'Europe ou contre elle ?

Il reste qu'en regard de sa première offensive « brutale » — ce fut son mot — du 2 avril pour la « renégociation » son évolution est appréciable. Toute chance d'accord, d'arrangement, de conciliation avec le gouvernement travailliste aurait disparu si le secrétaire au Foreign Office avait récidivé.

Certes, il est manifeste que le gouvernement travailliste ne saisit pas encore bien ce qu'est ou devrait être l'esprit européen et qu'il fait, en toute candeur, abstraction dans ses calculs du jeu de la préférence communautaire, raison d'être de la construction européenne. Du moins, selon le mot d'un participant à la réunion de mardi, est-on sorti de l'« impasse idéologique ».

Dans un monde et un continent fortement secoués, les Anglais et leurs partenaires ont choisi de gagner du temps et d'éviter, au moins provisoirement, tout affrontement. Cette voie préconisée par la diplomatie allemande et appuyée par les autres Etats membres est celle de la sagesse.

La France a, elle aussi, manifesté sa bonne volonté en levant *au cours de la même réunion* son ultime objection, maintenue depuis de longs mois, aux propositions que doivent faire les neuf ministres au Parlement européen pour accroître ses pouvoirs budgétaires.

Bonne journée, en somme, pour l'Europe. Bien que la portée des décisions soit modeste, les jours fastes sont si rares aujourd'hui qu'il est juste de la marquer d'une petite pierre blanche.

(Lire nos informations page 2.)

APRÈS L'ACCORD SUR LE GOLAN

LA PROCHAINE VISITE DE M. NIXON et l'offre d'un prêt de 100 millions de dollars montrent le rapprochement syro-américain

Moscou manifeste sa mauvaise humeur

Les documents réglant les modalités pratiques du dégagement entre la Syrie et Israël ont été signés ce mercredi matin 5 juin au Palais des Nations à Genève par le général Herzl Shafir, au nom de la délégation israélienne, et le général Adnan Tayara, représentant la Syrie. Jeudi se fera l'échange des prisonniers valides et lundi 10 juin, la restitution des corps des soldats tués durant les hostilités. Les opérations de dégagement doivent être terminées le 26 juin prochain.

A Washington, où le programme officiel du voyage du président Nixon au Proche-Orient, qui comporte une visite de deux jours à Damas, a été rendu public, M. Henry Kissinger a annoncé mardi soir que les Etats-Unis étaient prêts à accorder une aide financière de 100 millions de dollars à la Syrie.

A Moscou, le rapprochement syro-américain provoque quelque irritation et les dirigeants font savoir par l'intermédiaire de la revue Mejdounarodnaya Jizn *que l'accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes ne leur donne pas entière satisfaction.*

Quelques heures après l'annonce de la décision de Damas de rétablir prochainement ses relations diplomatiques avec Washington (*le Monde* du 5 juin), M. Kissinger a déclaré que les Etats-Unis pourraient fournir une aide de 100 millions de dollars pour la reconstruction de la Syrie. Déposant devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants sur le programme d'aide économique et militaire pour l'année fiscale qui commence le 1er juillet, le secrétaire d'Etat a précisé qu'un fonds spécial de 100 millions de dollars, inscrit dans le projet de loi au chapitre du Proche-Orient, était en principe réservé à la reconstruction de Kuneitra, la capitale administrative du Golan, évacuée par les Israéliens.

Lorsque le projet de loi sur l'aide à l'étranger avait été présenté au Congrès par le président Nixon, le 24 avril dernier, il avait déjà été indiqué officieusement que ces 100 millions de dollars seraient attribués à la Syrie lorsque l'accord sur le dégagement des troupes dans le Golan serait réalisé. Le secrétaire d'Etat a toutefois affirmé devant la commission qu'il n'avait pris aucun engagement au cours des longues négociations qui ont abouti, la semaine dernière, à la séparation des troupes israéliennes et syriennes. M. Kissinger a mis en garde le Congrès contre tout amendement qui limiterait la portée du programme d'aide des Etats-Unis. Ce programme est indispensable, a-t-il souligné, *« pour inciter la Syrie et les autres pays arabes à poursuivre la recherche d'un règlement pacifique de leur conflit avec Israël »*. Il a rappelé à ce propos que ce programme prévoyait également 250 millions de dollars pour la reconstruction de l'Egypte, 207,5 millions de dollars pour l'aide économique et militaire à la Jordanie et 350 millions de dollars pour l'aide militaire à Israël.

D'autre part, mardi après-midi, la Maison Blanche a rendu public le programme officiel du voyage de M. Nixon au Proche-Orient. Le président, qui sera accompagné de Mme Nixon et de M. Henry Kissinger, quittera Washington lundi matin 10 juin pour Salzbourg, où il passera deux nuits avant d'entreprendre le plus long voyage qu'un président américain ait jamais fait au Proche-Orient. Il visitera l'Egypte les 12 et 13 juin, et se rendra ensuite en Arabie Saoudite les 14 et 15 juin, en Syrie les 15 et 16 juin, en Israël les 16 et 17 juin, et en Jordanie les 17 et 18 juin. Il rentrera directement de Jordanie aux Etats-Unis le 18 juin.

(Lire la suite page 5, 5e col.)

AU JOUR LE JOUR

LA DÉRIVE DES CONTINENTS

La plupart des géophysiciens admettent maintenant que les continents s'écartent les uns des autres en une sorte de dérive qui provoque entre eux des cassures et des chevauchements où naissent tremblements de terre, éruptions volcaniques et autres cataclysmes.

Il faudra que les économistes, les politologues et surtout les hommes d'Etat se mettent à la géophysique. Ce petit bout de continent qu'est l'Europe est menacé d'un éclatement infiniment plus grave et plus rapide que celui qui, au cours des millénaires, a creusé les fosses océaniques.

Si l'on n'arrête pas la dérive, craignons les fissures par lesquelles jaillirent jadis la lave noire du fascisme puis, plus tard, le feu dévorant de la violence et du désespoir.

ROBERT ESCARPIT.

L'Assemblée nationale se prononcera jeudi sur la déclaration de politique générale de M. Chirac

Le gouvernement décide de majorer les traitements des fonctionnaires

Avant que M. Jacques Chirac, premier ministre, ne se rende devant l'Assemblée nationale pour engager la responsabilité du gouvernement sur sa déclaration de politique générale, le conseil des ministres s'est réuni, ce mercredi 5 juin, à l'Elysée.

Le conseil a notamment décidé une majoration, à compter du 1er juin, du traitement des fonctionnaires. Les agents de l'Etat et des collectivités locales figurent en effet parmi les premières victimes de l'inflation, leurs salaires de base n'ayant progressé que de 4,25 % depuis le début de l'année, alors que, pour les seuls quatre premiers mois de l'année, dont l'indice est connu, les prix ont progressé de 5,90 %.

Les dirigeants des sept fédération qui avaient, la semaine dernière, dans une lettre au premier ministre, menacé de déclencher une grève à la mi-juin si rien n'était décidé en leur faveur, ont été tour à tour reçus mardi 4 juin à l'Hôtel Matignon. Le conseiller social de M. Jacques Chirac, M. Raymond Soubie, leur a déclaré d'une part que le gouvernement était décidé à relever immédiatement les traitements de la fonction publique, de manière à éponger le retard pris au cours de ces derniers mois. Bien qu'aucun chiffre n'ait été avancé, la majoration pourrait être de l'ordre de 3 %, voire un peu plus. D'autre part, le secrétaire d'Etat à la fonction publique, qui doit être désigné à la fin de la semaine, prendra rapidement contact avec les syndicats afin que des négociations s'engagent dans la deuxième quinzaine de juin sur l'ensemble des revendications en suspens.

(Lire la suite page 42, 6e col.)

L'amertume des gaullistes

Remettant à l'honneur une procédure que M. Pierre Messmer n'avait utilisée qu'une seule fois — le 10 avril 1973 après la constitution de son second gouvernement, — M. Jacques Chirac devait engager mercredi *après-midi la responsabilité du gouvernement* sur une déclaration de politique générale.

Au terme de l'exposé du premier ministre, divisé en trois chapitres (politique internationale et construction de l'Europe ; lutte contre l'inflation et redressement de la situation du commerce extérieur ; sécurité de l'emploi, égalité des chances et « qualité de la vie »), l'Assemblée nationale devait entendre les porte-parole des groupes, MM. Claude Labbé (U.D.R.), Jean-Pierre Cot (socialistes et radicaux de gauche), Roger Chinaud (républicains indépendants), Eugène Claudius-Petit (Union centriste), Roland Boudet (réformateur) et Georges Marchais (P.C.). Après la réponse du chef du gouvernement et les explications de vote, le scrutin devait intervenir jeudi en fin de journée.

Le groupe U.D.R., qui est le plus important, s'étant résigné à apporter son soutien « loyal », bien que « conditionnel », à M. Chirac, celui-ci n'avait rien à redouter de son premier contact avec l'Assemblée nationale.

L'amertume reste vive chez les gaullistes, comme en porte de nouveau témoignage un article de *la Nation* de mercredi, dans lequel M. Jacques de Montalais évoque avec une ironie assez grinçante le dessein qu'auraient les « giscardiens » de « casser l'U.D.R. ». Les centristes du C.D.P. se sont interdit toute manifestation de mauvaise humeur, mais éprouvent cependant quelque difficulté à « digérer » leur éviction du gouvernement. Les réformateurs, fort bien lotis en revanche, n'ont pas à se plaindre, mais on note que si M. Péronnet, secrétaire général du parti radical, accorde un « préjugé favorable », il s'empresse de préciser qu'il ne s'agit pas de sa part d'un « engagement définitif ».

Ces sentiments mêlés et incertains ne doivent pas compromettre le succès de M. Chirac, qui s'est donné un petit atout supplémentaire en décidant de ne nommer que samedi une bonne quinzaine de secrétaires d'Etat, et c'est un peu plus tard seulement, au moment où il faudra passer aux actes, que l'on pourra apprécier la solidité et l'étendue exacte de la « nouvelle majorité présidentielle élargie ».

Les occasions ne sauraient manquer au cours d'une session pendant laquelle devraient être honorés certains des engagements pris par le chef de l'Etat (abaissement de l'âge du droit de vote, aménagement de l'incompatibilité entre fonctions ministérielles et mandat parlementaire, présentation des candidatures à l'élection présidentielle) et remis sur le chantier plusieurs projets restés « en panne » dont les plus importants concernent la libéralisation de la législation sur l'avortement, la réforme de l'enseignement secondaire et l'institution d'une taxe locale d'urbanisation. — R. B.

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT DE NORMANDIE

La nuit la plus longue

Le 6 juin 1944 avant l'aube commençait l'opération Overlord. Les forces alliées parties de Grande-Bretagne prenaient pied sur la côte normande fortifiée et défendue par les troupes allemandes. Ce « jour le plus long », selon le titre du livre célèbre de Cornelius Ryan, avait été précédé d'une nuit de débats orageux entre le général de Gaulle et Winston Churchill à Londres.

Mme Andrée Pierre-Viénot, ancien ministre, veuve de l'ambassadeur du gouvernement provisoire français à Londres, nous en a communiqué le récit, jusqu'à présent inédit, dicté par son mari (voir page 13). *Quelles étaient les raisons de ce violent affrontement ?*

Par JEAN PLANCHAIS

« Venez maintenant, je vous prie, avec vos collègues, aussitôt que possible et dans le plus grand secret. Je vous donne personnellement l'assurance que c'est dans l'intérêt de la France. Je vous envoie mon propre York (quadrimoteur de transport), *ainsi qu'un autre York pour vous. »*

Tel est le message que le 2 juin 1944, Duff Cooper, récemment nommé à une ambassade difficile, remit à Alger, au général de Gaulle, président du Comité français de libération nationale (C.F.L.N.) qui, le 26 mai, s'était par ordonnance rebaptisé gouvernement provisoire de la République française. Winston Churchill avertissait ainsi le général de l'imminence du débarquement. Connaissant la susceptibilité de l'ancien chef de la France libre et sa crainte des pièges tendus par les « Anglo-Saxons », il invoquait « l'intérêt de la France ».

Les relations de Charles de Gaulle avec le premier ministre britannique avaient été une suite d'orages. *« Tout homme porte sa croix. Moi, j'en porte deux, la mienne et la croix de Lorraine »*, grognait Churchill. Mais il y avait aussi des éclaircies. Une vision de l'histoire commune au descendant de Marlborough et à l'ancien professeur à l'Ecole de guerre, l'estime entre deux duellistes intraitables les rapprochaient même aux pires moments.

Rien de tel avec Roosevelt. Ignorant des affaires européennes, prévenu par son entourage et, notamment, par l'amiral Leahy, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Vichy, le président considérait de Gaulle comme un militaire mégalomane et fascisant qui ne représentait en rien une France mieux incarnée à ses yeux par Philippe Pétain ou par Edouard Herriot. La façon dont de Gaulle avait éliminé le « poulain » de la Maison Blanche, le général Giraud, que sa candeur politique rendait plus malléable, avait porté à son comble l'irritation de Roosevelt. Churchill, lui, ne pouvait ignorer le poids des Etats-Unis dans la guerre même s'il *« se tenait entre les prétentions du président Roosevelt et les refus du général de Gaulle »*.

« A entendre M. Churchill, ajoute celui-ci dans ses *Mémoires de guerre, on devait se convaincre, si ce n'était déjà fait, que, pour le président des Etats-Unis et le premier ministre britannique, la France était un domaine où leurs choix devaient s'imposer et que leur grief principal à l'égard du général de Gaulle, c'est qu'il ne l'admettait pas. »*

(Lire la suite page 13, 3e col.)

ENTRETIEN AVEC...

Georges Balandier

Toute société procède d'une création continuelle et incertaine, non d'un ordre fixé une fois pour toutes

Ce qui donne à l'itinéraire scientifique de Georges Balandier une valeur exemplaire, c'est sa volonté de ne jamais dissocier l'anthropologie et la sociologie, les deux disciplines qu'il étudie et enseigne concurremment à Paris-Sorbonne et aux Hautes Etudes. D'« Afrique ambiguë », où il analysait avec beaucoup de sensibilité sa vocation, à des ouvrages plus récents comme « Anthropologie politique » et « Sens et Puissance », l'exploration des sociétés africaines l'a conduit à mieux comprendre, à partir de ce dépaysement, les fondements de notre propre société.

Son dernier livre, « Anthropo-logiques », qui paraît cette semaine, met en question, selon cette même démarche, notre « modernité », le sens de notre puissance. Il montre que l'époque présente, par ses transformations cumulées, devient le révélateur en profondeur de tout ordre social. C'est un jeu de miroirs où les données exotiques renvoient à nos propres données et qui tente de faire des sciences sociales le moyen de lecture de notre actualité.

Georges Balandier répond ici, sur son livre et sur ses recherches, aux questions de Roger-Pol Droit.

(*) PUF, 272 pages, 39 F.

● *Le sous-titre de votre dernier ouvrage est : « Une anthropologie de l'actuel ». L'image courante que l'on a de l'anthropologue est celle d'un homme qui étudie des sociétés dites traditionnelles, « hors du temps », bref inactuelles. Comment, d'abord, avez-vous été conduit à modifier cette image ?*

— C'est en 1946 que j'ai, pour la première fois, accédé à l'Afrique, et à ce qu'on appelle un « terrain ». C'était au Sénégal, et j'y arrivais avec bien des illusions que la réalité a très vite mises à mal. J'étais venu, comme les enseignements que j'avais reçus m'y invitaient, avec le sentiment que je devais trouver là une société où j'allais longuement travailler comme dans une sorte de musée qui me donnerait une image exacte de l'ordre primitif ou archaïque. Une réserve, si l'on veut, que l'histoire aurait tenue à l'abri de tous ses assauts.

(Propos recueillis par Roger-Pol DROIT.)

(Lire la suite page 29, 1re col.)

EUROPE

LES CONSEILS DES « NEUF » A LUXEMBOURG

Les restrictions italiennes : les concessions obtenues par la Commission écartent les risques d'une extension du protectionnisme

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture de la C.E.E., réunis mardi à Luxembourg, ont donné leur accord à un programme de démobilisation partielle des mesures de sauvegarde arrêtées il y a un mois par l'Italie. Cet arrangement, qui, provisoirement au moins, écarte le danger de réactions protectionnistes en chaîne et de guerre commerciale qui planait sur la Communauté depuis le début mai, est le fruit des négociations continues qui se sont déroulées de façon discrète depuis un mois entre la Commission et le gouvernement italien.

Le succès obtenu est à mettre au crédit tant de l'institution bruxelloise, qui est parvenue à convaincre ses interlocuteurs italiens, — alors que le conseil des ministres des 6 et 7 mai avait échoué (« le Monde » du 9 mai), — que du gouvernement de Rome lui-même, qui trouve le courage de modifier des mesures déjà prises pour les rendre plus supportables aux pays partenaires. M. Emilio Colombo, ministre italien du Trésor, qui est le principal architecte du programme italien de redressement économique, était présent mardi à Luxembourg, aux côtés de ses collègues des affaires étrangères et de l'agriculture, pour superviser l'opération.

Le point de départ de l'affaire est connu. Depuis le 7 mai, le gouvernement italien, qui doit faire face à un grave déficit de sa balance des paiements, impose à ses importateurs — ou aux exportateurs si ceux-ci acceptent de se substituer à leurs clients — de verser auprès de la Banque nationale un cautionnement égal à 50 % de la valeur des achats extérieurs. Cette contrainte s'applique aux produits industriels et à la grande majorité des produits agricoles, les céréales en étant toutefois exclues.

Très vite les partenaires de l'Italie — notamment la France et l'Allemagne — s'affirmèrent particulièrement gênés par l'application du cautionnement obligatoire aux échanges de viande bovine. Les 6 et 7 mai, lors d'une réunion spéciale des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture, les Italiens refusèrent de modifier leurs mesures. La Commission donna alors son autorisation au dispositif italien, pour le régulariser au regard de la règle communautaire ; mais, en même temps, elle indiqua clairement sa volonté de voir le système de cautionnement rapidement remplacé, au moins dans le secteur agricole, par des mesures moins restrictives. C'est cette intention qui est maintenant concrétisée.

Voici les termes de l'arrangement auquel on est parvenu :

● A compter du 10 juin, le cautionnement obligatoire ne sera plus appliqué aux jeunes bovins destinés à l'engraissement. Cette catégorie représente une fraction importante du total des exportations de bovins vivants et de viande de bœuf de la France vers l'Italie. Cet allégement immédiat du dispositif de protection italien devrait donc être accueilli favorablement par les organisations professionnelles françaises.

Dévaluation de la « lire verte »...

● A compter d'une date que la Commission garde la liberté de fixer, mais dont il est entendu qu'elle devrait être relativement rapprochée, la série de mesures suivantes entrera en vigueur :

1) *La « lire verte » sera dévaluée de 12,5 %.* — En d'autres termes, comme cela a déjà été fait dans le passé, les prix agricoles italiens seront relevés — en l'occurrence de 12,5 %, — pour tenir compte de la dépréciation de fait enregistrée par la lire sur le marché des changes.

2) *Ce relèvement devrait automatiquement entraîner* une diminution de 12,5 % des « *montants compensatoires* » appliqués par l'Italie et qui jouent en quelque sorte le rôle de subventions à l'importation, cela afin précisément d'annuler les effets de la dépréciation de la lire par rapport aux autres monnaies. Ces montants compensatoires étant actuellement de 15 %, ils devraient normalement se retrouver ramenés à 2,5 %.

... et suppression des montants compensatoires

En fait, on a même décidé d'aller un peu plus loin que l'effet produit automatiquement par la dévaluation de la « lire verte » et de supprimer complètement les montants compensatoires appliqués par l'Italie. Cette mesure devrait contribuer à légèrement freiner le courant d'importation des produits agricoles dans la péninsule.

Pour la bonne compréhension de la situation, notons qu'on ne touchera pas aux montants compensatoires appliqués, toujours pour annuler les effets des variations des changes sur le commerce agricole, par les pays ayant réévalué leur monnaie, notamment par l'Allemagne, et qui, dans le cas des échanges avec l'Italie, jouent comme des subventions consenties aux exportateurs allemands et bénéluxiens. Le gouvernement de Rome aurait souhaité que l'Allemagne diminue les montants compensatoires ainsi conservés — ce qui aurait donc allégé la pression des exportations allemandes sur le marché de la péninsule, — mais les Allemands s'y sont refusés.

3) *Le cautionnement obligatoire applicable aux bovins vivants,* autres que les jeunes animaux destinés à l'engraissement, et aux viandes de bœuf fraîches réfrigérées et congelées, sera ramené à 25 % de la valeur des importations. Le dispositif de protection pour ces produits « sensibles » sera donc ici allégé, mais pas supprimé.

4) *Le cautionnement obligatoire applicable aux autres produits agricoles* sera totalement supprimé. Les exportateurs français de produits laitiers, et notamment de fromages qui, eux aussi, supportaient avec de plus en plus de difficultés les coûts résultant du dispositif de sauvegarde italien se réjouiront de cette perspective.

Il est évidemment difficile d'apprécier avec exactitude quelle physionomie vont prendre les échanges agricoles avec l'Italie lorsque cet ensemble de mesures entrera en vigueur. Il est cependant certain que l'organisation des échanges, telle qu'elle a été conçue par la Commission et acceptée par Rome, sera sensiblement moins protectionniste et donc moins préjudiciable pour les pays partenaires que les mesures actuellement en vigueur.

« *Nous avons voulu trouver une formule qui ne compromette pas l'effort de redressement que l'Italie entreprend, mais qui atténue cependant les difficultés rencontrées par les autres pays partenaires* », nous a expliqué M. François-Xavier Ortoli, le président de la Commission, qui, avec MM. Lardinois, le commissaire responsable des affaires agricoles, et Haferkamp, le vice-président chargé des questions économiques et monétaires, a conduit les pourparlers avec Rome. « *L'arrangement trouvé,* a-t-il ajouté, *est équilibré.* »

L'accord conclu écarte pour l'instant la menace la plus immédiate de réactions protectionnistes en chaîne. C'est là un résultat appréciable, mais qui ne doit, bien sûr, pas dissimuler qu'on est encore loin d'une normalisation totale de la situation des échanges à l'intérieur de la C.E.E. Le cautionnement obligatoire continuera, en effet, à être intégralement appliqué par l'Italie à ses importations de produits industriels et, dans ce secteur, aucune perspective d'allégement du dispositif actuel n'apparaît, du moins tant que le programme de redressement économique engagé par Rome n'aura pas porté ses fruits.

Les demandes britanniques : Bruxelles va procéder à un «inventaire» sur les conséquences de l'élargissement de la Communauté économique européenne

Luxembourg (Communautés européennes). — Le débat des ministres des affaires étrangères sur la demande anglaise de renégociation du traité d'adhésion s'est achevé d'une manière ambiguë, dont il est déjà évident qu'elle prêtera sinon à controverse, du moins à des interprétations divergentes. La Commission européenne a été priée, « à la lumière du débat, de dresser un inventaire de la situation économique et financière de la Communauté depuis l'élargissement de la C.E.E. ».

M. James Callaghan s'est déclaré satisfait en constatant que la Communauté, confiant cette mission à la Commission, acceptait de mettre à l'étude le dossier anglais. M. Jean Sauvagnargues a, au contraire, mis l'accent sur le caractère restrictif et limité du mandat ainsi donné. M. Hans Dietrich Genscher, ministre allemand des affaires étrangères, qui préside le Conseil et qui a eu l'idée de demander cet inventaire, a pris acte, au nom du Conseil, que le gouvernement britannique ne réclamait pas la modification du traité d'adhésion et ne remettait pas en cause le système des « ressources propres », *autrement dit la réglementation financière de la Communauté. Les partenaires du Royaume-Uni ont tous souligné qu'il n'était guère envisageable que celle-ci soit modifiée.*

L'arrangement de procédure auquel on est parvenu permet d'alléger, au moins provisoirement, la tension que la demande anglaise faisait peser sur la Communauté. Cependant, sur le fond des choses, le Conseil de mardi n'a guère apporté d'éléments nouveaux, et le problème posé par le Royaume-Uni reste entier. Même si le ton employé par M. Callaghan a été sensiblement plus conciliant que le 2 avril, la Communauté demeure sous la menace d'un retrait de la Grande-Bretagne.

De notre correspondant

De fait, comme il a tenu lui-même à le souligner, la position exprimée, mardi 4 juin, par M. Callaghan, est fondamentalement très proche de celle développée, également à Luxembourg, il y a deux mois. Les apaisements donnés aux pays partenaires ne concernent que la forme — ce qui n'est pas négligeable — et la procédure. Londres est d'accord pour écarter l'idée d'une série de sessions ministérielles extraordinaires consacrées à la renégociation, acceptant que les problèmes touchant à l'agriculture, aux relations avec les pays en voie de développement, à la politique industrielle, à la politique régionale, etc., soient examinés au jour le jour, au fur et à mesure qu'ils se présentent, et ne réclamant une « *attention toute spéciale* », un traitement privilégié et prioritaire que pour les problèmes budgétaires.

Les Anglais, constatant qu'en 1980 leur contribution atteindra 24 % du budget commun, alors que leur part dans le produit intérieur brut de la C.E.E. se situera autour de 14 %, voudraient, d'une façon ou d'une autre, au nom de l'équité, payer moins et recevoir plus. Comment faire ? M. Callaghan, rassurant, souligne qu'il n'est pas nécessaire de toucher au régime des « *ressources propres* » — bâti non sans mal par la Communauté en 1970, — mais suggère au Conseil de créer une sorte de fonds d'égalisation des charges qui organiserait des transferts de crédits communautaires au profit des Etats membres dont le PIB serait inférieur à la moyenne communautaire.

Contradictions britanniques

De tels projets ont été fraîchement accueillis par les partenaires de M. Callaghan. Ils ont tous estimé qu'il n'était guère envisageable de remettre en cause les dispositions financières de la C.E.E., telles qu'elles sont décrites dans le règlement sur les ressources propres et dans le traité d'adhésion. Le faire, a observé en substance M. Sauvagnargues, reviendrait indirectement à porter atteinte à la libre circulation des marchandises et surtout à la préférence communautaire.

La contribution versée par les Etats membres à la caisse commune provient, en effet, pour une large part, des prélèvements et des droits de douane perçus sur les importations en provenance des pays tiers et ce système a, de la sorte, une « *valeur d'incitation capitale* » au développement du commerce intra-communautaire.

M. Sauvagnargues a décelé de sérieuses contradictions dans le discours de M. Callaghan. Comment peut-on tout à la fois assurer qu'on ne réclame pas une révision du système des ressources propres et demander des aménagements qui consisteraient à en transformer radicalement la nature ?

L'ensemble des partenaires du Royaume-Uni, répétons-le, montrèrent les plus vives réticences à l'égard des idées exprimées par M. Callaghan. Cela étant, comment sortir de l'impasse ? Comment faire, sans rien compromettre, ni par conséquent prendre d'engagement, pour faciliter quelque peu la tâche à M. Callaghan, pour éviter que la réunion ne se termine sur un constat d'échec et, au contraire, pour favoriser la détente ?

M. Genscher proposa alors au Conseil l'arrangement de procédure consistant à demander un « *inventaire* » à la Commission. Cet exercice d'analyse économique, précisa-t-il, ne devrait pas être accompagné de propositions ou de recommandations. Les ministres se rallièrent les uns après les autres à cette démarche de la présidence. M. Sauvagnargues, quant à lui, soucieux d'éviter toute attitude susceptible d'être interprétée comme une approbation même vague de la tentative anglaise, ne s'y rallia qu'après avoir clairement indiqué dans quel esprit et dans quelles limites il donnait son accord. Il confirma ainsi encore une fois, l'opposition formelle de la France à toute révision de la réglementation financière européenne.

Certes, le gouvernement anglais, constata le nouveau ministre français, affirme ne pas réclamer une telle révision, mais il convient alors que rien dans les faits ne vienne contredire cet apaisement donné aux autres Etats membres. Il est souhaitable « *que l'interprétation et l'application des traités soit faite dans l'esprit qui a présidé à leur négociation et à leur conclusion* ». Cela veut dire qu'il ne saurait être question de soumettre cette interprétation ou cette application à la prise en considération d'autres principes, quels qu'ils soient, qui ne résulteraient pas explicitement des textes eux-mêmes. (C'est là une allusion à la notion d'équité à laquelle M. Callaghan venait de faire, à plusieurs reprises, appel.)

M. François-Xavier Ortoli accepta le mandat qui lui était confié, malgré « ses incertitudes, ses ambiguïtés et ses limites ». Il reste à comprendre la signification de cet inventaire réclamé à la Commission. Selon la France, la tâche de l'institution bruxelloise est extrêmement limitée et ne peut concerner que le passé ; M. Sauvagnargues estime que le mandat tel qu'il a été rédigé n'autorise pas la Commission à se livrer à des analyses prospectives sur ce que sera, par exemple, la contribution nette du Royaume-Uni au cours des années à venir.

Certains autres Etats membres et, à coup sûr, le Royaume-Uni, donnent une interprétation légèrement plus souple de ce mandat, laissant entendre que c'est tout de même le dossier anglais et la situation économique de l'Angleterre dans la Communauté que la Commission est chargée d'étudier. La controverse sur la manière de comprendre le mandat ne manquera sûrement pas de resurgir au cours des mois à venir.

PHILIPPE LEMAITRE.

PARMI LES RÉACTIONS

LONDRES : le gouvernement a du mal à faire comprendre son argumentation à l'opinion

De notre correspondant

Londres. — Les milieux politiques londoniens partagent la « *relative satisfaction* » exprimée par le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, à l'issue de sa deuxième rencontre avec les ministres européens à Luxembourg. On estime généralement ici que le « *premier obstacle* » à la renégociation a été franchi avec succès puisque le conseil des ministres des Neuf accepte tout au moins d'étudier si le traité d'adhésion impose bien à la Grande-Bretagne un « *fardeau injuste* ».

Un peu de surprise s'exprime certes à Londres, où l'impression prévaut que le nouveau ministre français des affaires étrangères aurait — comme l'écrit le *Guardian* — adopté « *un ton remarquablement similaire à celui de son prédécesseur, M. Jobert* ». Encore pense-t-on que les objections formulées tout d'abord par M. Sauvagnargues manifestaient plutôt une position de principe que la décision concrète de rejeter une négociation avec la Grande-Bretagne. Au surplus, les commentateurs relèvent que le débat de Luxembourg n'aurait pas marqué l'apparition de l' « *axe Paris-Bonn* » que beaucoup redoutaient ici.

Sur un point l'accord est assez général : l'atmosphère des discussions avec les continentaux s'est beaucoup améliorée depuis la rencontre du 1er avril, lorsque M. Callaghan avait cru bon de mettre en pratique ce qu'il appelait lui-même une « *diplomatie brutale* ». La question est de savoir si le style nouveau et plus souple du secrétaire au Foreign Office modifie en quoi que ce soit la substance des revendications britanniques. A cet égard les avis continuent d'être partagés. On note certes qu'au cours des dernières semaines les thèses pro-européennes ont paru l'emporter au sein du cabinet, mais il ne semble pas que jusqu'à présent il faille prendre au sérieux les rumeurs laissant prévoir la démission éventuelle de certains ministres, systématiquement hostiles au Marché commun. M. Wilson continuera sans aucun doute de naviguer aussi habilement que possible pour prévenir une rupture au sein de son équipe.

L'embarras actuel du gouvernement travailliste trouve plutôt sa source dans l'argumentation même dont M. Callaghan vient de se servir à Luxembourg. Il est en tout cas difficile aux dirigeants du Labour d'expliquer à leurs concitoyens, comme le secrétaire au Foreign Office l'a fait devant ses collègues de la Communauté, que la croissance économique de la Grande-Bretagne continuera d'être à la traîne par rapport à celle de ses partenaires du continent, que dans les années à venir il faut s'attendre à une nouvelle dépréciation de la livre sterling et que même la mise en exploitation du pétrole de la mer du Nord n'empêchera pas le pays de devenir, à l'exception peut-être de l'Irlande, le plus pauvre de l'Europe.

De façon paradoxale ce sont, pour l'instant, les interlocuteurs de M. Callaghan qui mettent quelque peu en doute les très sombres pronostics des experts de Whitehall. — J. W.

SOULAGEMENT DANS LES MILIEUX PAYSANS

Grand soulagement dans les organisations paysannes. Toute la portée de ces mesures n'a pas encore été évaluée en raison de la mobilisation des états-majors agricoles pour l'élection du président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture. Toutefois, indique-t-on à la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), ces décisions sont « *opportunes et intéressantes* ».

Le meilleur accueil provient des milieux d'élevage — les plus touchés par le contingentement italien. On espère en effet à la Confédération nationale de l'élevage (C.N.E.) que les exportations, qui s'étaient maintenues depuis la décision de Rome, à 50 % de leur volume, reprendront au même rythme que durant le premier trimestre de l'année.

M. SAUVAGNARGUES IRA PROCHAINEMENT A LONDRES

M. J. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (qui doit participer le 10 juin, à Bonn, à la réunion des Neuf et le 18, à Ottawa, au Conseil atlantique), rendra visite, à Londres, à son collègue britannique M. Callaghan, à une date prochaine qui n'est pas encore fixée.

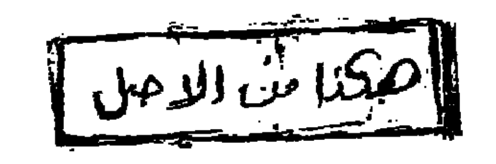
M. Callaghan devait venir à Paris en avril, mais sa visite avait été ajournée en raison de la mort de M. Pompidou. Comme M. Sauvagnargues est plus récemment entré en fonctions que M. Callaghan, c'est lui qui ira à Londres. Le nouveau ministre français visitera sans doute aussi les autres capitales de la Communauté. Avant d'aller à Bruxelles, mardi, il est passé, à titre privé, à Bonn, où il était ambassadeur jusqu'à la semaine dernière.

Accord sur l'accroissement des pouvoirs budgétaires du Parlement européen

Le gouvernement français a levé, au cours de la réunion des Neuf, mardi 4 juin, à Luxembourg, son objection aux propositions que doit faire le conseil des ministres de la Communauté pour l'accroissement des pouvoirs budgétaires du Parlement européen.

Le 1er janvier prochain, la Communauté sera entièrement financée par ses ressources propres. Il avait été convenu entre les Neuf que le Parlement européen verrait alors ses pouvoirs de contrôle budgétaire accrus. La France rejeta cependant les propositions préparées à cet effet par la Commission de Bruxelles.

En février dernier, les Allemands proposèrent un compromis, mais la France maintint son objection à l'une des dispositions envisagées : le pouvoir, pour le Parlement, de rejeter le budget communautaire en bloc. C'est d'ailleurs un pouvoir que le Parlement prétend déjà détenir d'après les textes en vigueur, mais que les ministres lui dénient. La France ayant levé mardi son objection, l'accord est intervenu au conseil des ministres. Il est vraisemblable cependant que les parlementaires jugeront ce « compromis allemand » insuffisant.





EUROPE

TOUT EN EXCLUANT UN RETRAIT MILITAIRE

M. Wilson confirme que Londres se refuse à supporter « indéfiniment » le fardeau de la crise irlandaise

Après la mort de Michael Gaughan — premier cas de grève de la faim menée jusqu'à son terme depuis 1920 (le Monde du 5 juin), — d'importantes mesures de sécurité sont prises dans tout le Royaume-Uni pour parer à d'éventuelles actions de représailles de l'IRA provisoire. C'est le cas notamment à Epsom, où se court le Derby ce mercredi 5 juin en présence de la plupart des membres de la famille royale.

Une « manifestation silencieuse » *a eu lieu dans le quartier catholique des Falls, à Belfast, à la mémoire de Gaughan. Il n'y a pas eu d'incidents. A la télévision britannique, M. David O'Connell, vice-président du Sinn Fein provisoire, branche politique de l'IRA, a déclaré :* « Tant que le gouvernement britannique n'annoncera pas le retrait de ses troupes d'Irlande du Nord, il n'y aura aucune cessation de notre campagne. » *M. O'Connell a précisé que l'IRA n'observe pas de trêve actuellement mais qu'elle est* « en position de défense » *et qu'elle durcira sa campagne quand elle le jugera bon.*

En République d'Irlande, un couple d'aristocrates anglais, le comte et la comtesse de Donoughmore, ont été enlevés par des inconnus dans la nuit de mardi à mercredi dans leur propriété de Clonimel, dans le comté de Tipperary. Le comte, qui est âgé de soixante-douze ans, est un ancien député conservateur aux Communes. Depuis 1964, il est grand maître de la Grande Loge maçonnique d'Irlande. Le couple a été entraîné par ses ravisseurs, trois ou quatre jeunes gens d'une vingtaine d'années armés de mitraillettes, dans une Ford bleue, qui a pris la direction de Dublin.

Aucune demande de rançon n'a été pour l'instant reçue par les autorités irlandaises, mais il pourrait s'agir d'un chantage politique lié au sort des sœurs Price, qui font la grève de la faim dans une prison près de Londres. En fin de matinée, mercredi, trois suspects étaient interrogés par la police irlandaise.

Enfin, devant les Communes, M. Wilson n'a pas hésité à brandir la menace d'un « abandon » de la souveraineté britannique sur l'Irlande du Nord, tout en assurant qu'il ne croyait nullement à une évolution de ce type.

De notre correspondant

Londres. — Les deux jours de débats consacrés à l'Ulster, à la Chambre des communes, ont pris fin sans faire apparaître à l'horizon une solution nouvelle du problème. En dépit de quelques nuances, MM. Wilson et Heath, ainsi d'ailleurs que le chef du parti libéral, M. Thorpe, ont maintenu que les troupes britanniques ne pourraient pas être retirées de l'Irlande du Nord sans provoquer un « holocauste », et que toute solution politique devrait continuer à être fondée sur le principe d'un pouvoir équitablement partagé entre protestants et catholiques.

Le premier ministre et le leader de l'opposition se sont trouvés d'accord également pour admettre qu'après le succès de la grève protestante à Belfast les accords de Sunningdale et la Constitution de l'Ulster devraient sans doute subir quelques « ajustements ». Pour sa part, M. Heath a même été un peu plus loin, en envisageant la possibilité de nouvelles élections pour l'Assemblée de Belfast avant le terme normal de 1978.

Le « nouveau nationalisme »

Si la politique bipartisane qui a été poursuivie jusqu'à présent est exposée ainsi à quelque tension, c'est à propos du *« nouveau nationalisme »* qui, selon les dirigeants travaillistes, se manifesterait en Ulster. De façon très claire, M. Wilson a indiqué une nouvelle fois que les citoyens de l'Ulster du Nord n'avaient pas le droit d'exiger que le Royaume-Uni assure *« indéfiniment »* leur sécurité et continue de leur *« donner de l'argent »*, alors que la violence et les luttes des factions compromettent sans cesse l'équilibre et l'avenir de la province.

Le premier ministre a précisé : *« Nous abandonnerons notre souveraineté sur l'Irlande du Nord si la solution politique qui doit remplacer le gouvernement provincial démissionnaire n'est pas acceptable pour l'ensemble de la population de l'Ulster. »*

Il a ajouté : *« Le seul espoir réside dans le partage des pouvoirs. La loi constitutionnelle sur l'Irlande du Nord demeure en vigueur. Aucune solution imposée de ce côté-ci de la mer d'Irlande ne peut apporter une réponse durable au problème. »*

Selon le premier ministre, il appartiendra donc aux élus de l'Ulster de décider comment le pouvoir peut être équitablement partagé dans la province, et si celle-ci doit bénéficier de la protection du Royaume-Uni et des *« avantages »* qui en découlent. M. Heath, lui, ne décèle pas de *« nouveau désir d'indépendance »* en Irlande du Nord, et ne croit pas du tout que le peuple de l'Ulster souhaite une rupture avec le reste du Royaume-Uni.

Toutes les éponges de l'océan...

Les polémiques entre conservateurs et travaillistes ont cependant porté *moins sur l'avenir que sur la façon* d'interpréter le passé récent de l'Ulster. Le premier ministre a, en tout cas, réaffirmé qu'il avait eu parfaitement raison de dire que les habitants de l'Ulster étaient des *« parasites »*. Cela lui a d'ailleurs fourni l'occasion de lancer une violente attaque contre le pasteur Ian Paisley, qui arbore depuis lors un morceau d'éponge à sa boutonnière (M. Wilson avait, en effet, employé le terme anglais de *« spongers »* en accusant les dirigeants de Belfast de vouloir *« éponger »* les ressources du Royaume-Uni). *« Toutes les éponges de l'océan,* s'est écrié M. Wilson, *ne suffiront pas à laver ce dont M. Paisley s'est rendu coupable durant ces dernières semaines. »*

Comme on pouvait s'y attendre, le leader *« loyaliste »* a répliqué un peu plus tard en des termes aussi vigoureux. *Selon lui, le peuple de* l'Irlande du Nord saurait très bien que M. Wilson entretient *« une haine innée »* à l'égard des protestants de l'Ulster...

La conclusion qui se dégage de ce débat c'est qu'il convient d'*« essayer une fois encore »* de mettre sur pied un gouvernement mixte en Irlande du Nord. La pression en faveur d'un désengagement est certes devenue un peu plus manifeste, et M. Wilson lui-même n'a pas craint d'évoquer une telle solution à long terme. Mais, pour l'instant, il semble bien que les dirigeants de Londres continuent de compter sur le retour à un *« bon sens »* dont les deux communautés de l'Ulster n'ont guère fait preuve jusqu'ici.

JEAN WETZ.

COMBIEN COUTE L'ULSTER A LA GRANDE-BRETAGNE ?

Selon le « Sunday Times », le maintien de l'Irlande du Nord dans le Royaume-Uni coûtera cette année près de 450 millions de livres au Trésor britannique : 350 millions représentant la différence, en 1973, entre les impôts et taxes diverses payés par les Irlandais du Nord et le montant des prestations sociales et médicales et des subventions à l'industrie et à l'agriculture, versées par Londres. L'inflation portera cette somme à 400 millions de livres en 1974, auxquels il faudra ajouter environ 50 millions de livres pour l'entretien des troupes.

Allemagne fédérale

L'OPPOSITION EXIGE UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'AFFAIRE GUILLAUME

Bonn (A.F.P.). — L'opposition chrétienne-démocrate (C.D.U.-C.S.U.) a décidé, le mardi 4 juin, à l'unanimité des membres de son groupe parlementaire, de demander la constitution d'une commission d'enquête parlementaire chargée de faire toute la lumière sur l'affaire Guillaume. M. Karl Carstens, chef du groupe C.D.U.-C.S.U. au Bundestag, a déclaré que les renseignements fournis à ce sujet par le gouvernement n'étaient « en aucun cas » satisfaisants. La commission, a-t-il indiqué, devra déterminer notamment à qui incombait la responsabilité d'avoir maintenu l'espion Guillaume à son poste de conseiller du chancelier Willy Brandt, alors qu'on avait déjà découvert ses activités.

D'autre part, M. Carstens a déclaré que l'opposition chrétienne-démocrate ne siégerait plus à la « commission parlementaire des hommes de confiance », qui a à connaître de l'activité des services de renseignements et de sécurité de la République fédérale, tant que M. Herbert Wehner, chef du groupe social-démocrate, en occuperait la présidence. La C.D.U. entend ainsi protester contre de récents propos de M. Wehner qui, il y a quelques jours, à Hanovre, avait accusé l'opposition d'utiliser l'affaire Guillaume pour perpétrer « un coup d'Etat à froid ».

Italie

L'enquête sur l'attentat de Brescia ferait apparaître des liens entre les « brigades rouges » et les groupes fascistes

De notre correspondant

Rome. — L'enquête sur l'activité des groupements fascistes en Italie se poursuit dans différentes directions. Il semble, notamment, qu'un lien pourrait exister entre les *« groupes d'action Mussolini »* (SAM) et les *« brigades rouges »*. Dans le camp de Rieti, au nord-est de Rome, où une patrouille de carabiniers s'était opposée le 30 mai à un groupe de néo-fascistes (*le Monde* du 31 mai), on a trouvé des documents selon lesquels les SAM envisageaient d'enlever quatre magistrats, dont le juge d'instruction de Milan. Celui-ci enquête précisément sur les « brigades rouges », et trois de ses collègues sont chargés des dossiers de groupes d'extrême droite. D'autre part, les terroristes auraient été partiellement équipés de matériel de guerre grâce à un *trafic d'armes en provenance* d'Espagne et qui utilisait des camions TIR plombés, exempts de visite à la frontière. Des complicités auraient été assurées pour éviter tout contrôle à l'arrivée. La rumeur court également que ces groupes d'extrême droite auraient été en liaison avec des organisations néo-nazies allemandes.

Pièce par pièce, les divers mouvements qui sont venus au jour au cours de ces dernières années semblent se rattacher à un dessein unique, et Carlo Fumagalli, chef des SAM en Lombardie, aujourd'hui sous les verrous, en aurait été l'un des principaux inspirateurs.

Un journaliste du *Corriere della Sera*, Giorgio Zicari, affirme depuis plusieurs jours que l'ensemble du complot était connu dans ses grandes lignes depuis la fin de l'été 1970 par certaines autorités italiennes. Notre confrère met en cause le S.I.D., service de contre-espionnage de l'armée, qui a toujours eu tendance à se comporter en Etat dans l'Etat. M. Zicari a écrit à plusieurs reprises qu'il avait les preuves de ce qu'il avançait et qu'il était prêt à les fournir à la magistrature. Il est difficile de croire que son assurance repose sur de simples hypothèses.

Découvrira-t-on un jour qu'il existe un lien entre les premiers attentats d'avril 1968 et les plus récents, entre le massacre de Milan de décembre 1969, la mort étrange de l'éditeur Feltrinelli, l'assassinat du commissaire Calabresi, certains enlèvements, l'activité attribuée aux « brigades rouges », les attentats dans les chemins de fer ? L'ensemble serait l'œuvre de groupes dont le seul dessein est de mener une lutte armée pour briser les structures de l'Etat en dehors de toute idéologie précise.

Des grèves dans les journaux et les transports

D'autre part, la presse italienne tout entière fait grève dans la journée de jeudi 6 juin, pour protester contre la concentration des titres et leur partage entre partis politiques. Vendredi matin, les transports s'arrêteront pendant quatre heures, tandis que la dernière conférence entre le gouvernement et les centrales syndicales sur les projets économiques et les investissements publics se tiendra à Rome, au palais Chigi. — J. N.

U.R.S.S.

La « Pravda » prend position en faveur d'une nouvelle conférence du mouvement communiste international

De notre correspondant

Moscou. — Dans un grand article consacré au cinquième anniversaire de la conférence mondiale des partis communistes, qui s'était tenue à Moscou en 1969, la *Pravda* du mercredi 5 juin prend clairement position en faveur de la convocation d'une nouvelle conférence internationale des partis « frères ». La formulation de l'article, cependant, reste quelque peu ambiguë puisque l'auteur (anonyme) parle de *« nouvelles mesures collectives importantes pour consolider encore plus le mouvement communiste sur le plan idéologique et politique et augmenter son rôle dans le monde contemporain »*.

Ces artifices de style — qui paraissent destinés à ménager de nombreux partis, hostiles à une nouvelle conférence mondiale, ainsi qu'à tenir compte d'un certain nombre de contre-propositions, notamment en faveur d'une conférence uniquement paneuropéenne — ne parviennent cependant pas à masquer le désir profond des dirigeants soviétiques de convoquer une nouvelle conférence mondiale.

L'article, en effet, est destiné à mettre en relief les changements intervenus dans la situation mondiale depuis 1969 et la nécessité de procéder à une nouvelle *« profonde analyse marxiste-léniniste »* de la situation aussi bien au sein des sociétés capitalistes que des sociétés des pays en voie de développement où, nous dit-on, sont intervenus des *« changements qualitatifs »*. Pour la *Pravda*, en effet, il existe aujourd'hui *« de nouvelles possibilités »*, mais celles-ci vont de pair avec *« de nouveaux problèmes »*. Les nouvelles possibilités découlent directement de la *« crise généralisée du capitalisme »* dont *« les ulcères et les tares »* s'enveniment à la suite notamment de la crise de l'énergie et de l'*« offensive pacifique »* lancée par l'Union soviétique et les autres pays socialistes. Les nouveaux problèmes, eux, sont une conséquence directe des succès remportés par les forces communistes et anti-impérialistes.

Parmi ces succès, la *Pravda* cite l'éloignement de la menace de guerre nucléaire *« grâce à l'important tournant qui a été pris dans les relations américano-soviétiques »*, la fin de la guerre au Vietnam, l'arrêt de la guerre au Proche-Orient *« où se créent des conditions pour un règlement politique »*, le renforcement des positions de la R.D.A. et de Cuba, les traités conclus par la République fédérale avec plusieurs pays socialistes, l'effondrement de l'empire portugais, le succès du référendum italien sur le divorce, et enfin l'élection présidentielle française *« au cours de laquelle la gauche a conquis presque la moitié des suffrages »*.

Quels sont ces nouveaux problèmes qu'il convient d'analyser en profondeur ? Tout d'abord, l'impact des forces « nostalgiques » de la guerre froide, qui veulent s'opposer à l'« irréversibilité » de la détente.

Les leçons du Chili

Ayant perdu du terrain, les forces les plus réactionnaires cherchent à se venger, ajoute la *Pravda*, qui cite à ce sujet les coups d'Etat du Chili, de Bolivie et d'Uruguay, l'augmentation de la répression en Grèce ainsi que l'apparition de *« symptômes fascistes et revanchards »* en Italie et en République fédérale. A propos du Chili, l'organe du comité central affirme notamment : *« Les leçons du Chili concernent directement les travailleurs de tous les pays capitalistes. Il est naturel que tous les partis frères tirent des conclusions précises de cette expérience. »*

Parmi les adversaires de la détente, la *Pravda* cite enfin les dirigeants de Pékin, *« dont les efforts concordent avec ceux des tenants de l'impérialisme »*.

Un peu plus loin, le journal écrit que depuis cinq ans *« de grands coups ont été portés au maoïsme, qui est devenu l'ennemi déclaré du mouvement communiste et du mouvement de libération nationale et qui s'oppose au relâchement de la tension, de concert avec les forces les plus réactionnaires »*.

Ce jugement définitif n'empêche pas la *Pravda* d'affirmer ensuite que, depuis 1969, *« l'éventail des questions sur lesquelles les partis frères ont des points de vue divergents, s'est sensiblement réduit »*. Il est peu probable cependant que cet argument suffise à emporter les réserves que nourrissent de nombreux partis communistes à l'égard d'une nouvelle conférence mondiale, qui serait surtout consacrée, selon eux, à la condamnation du système chinois. Ces partis (parmi lesquels on peut compter les partis roumain, espagnol, japonais, italien, coréen, nord-vietnamien) ont déjà clairement laissé entendre qu'ils ne participeraient pas à une conférence au cours de laquelle serait posé le problème chinois.

Parmi les partis communistes inconditionnellement favorables à la convocation d'une nouvelle conférence mondiale, on peut citer, outre le petit parti communiste danois et certains partis communistes latino-américains, les Allemands de l'Est, les Bulgares, les Polonais, les Tchèques, les Mongols, les Hongrois. Au cours d'une récente tournée dans plusieurs pays de l'Europe de l'Est, M. Gus Hall, le secrétaire général du P.C. américain dont l'alignement intégral sur Moscou est bien connu, a signé toute une série de communiqués communs réclamant la convocation d'une nouvelle conférence mondiale. Ce fut notamment le cas à l'issue de ses rencontres avec MM. Honecker et Gierek.

JACQUES AMALRIC.

Dans sa version originale

LE DEUXIÈME VOLUME DE « L'ARCHIPEL DU GOULAG » EST PUBLIÉE A PARIS

Le deuxième volume de « l'Archipel du Goulag », d'Alexandre Soljenitsyne, a été publié le mardi 4 juin, à Paris, dans la version originale russe aux éditions Y.M.C.A.-Press.

L'ouvrage, plus volumineux que le premier puisqu'il ne comporte pas moins de 657 pages, relate les événements du monde concentrationnaire soviétique entre 1918 et 1956.

Il comprend la troisième et la quatrième parties de l'ensemble du manuscrit de Soljenitsyne, composé de sept parties. La troisième partie est intitulée « Travaux de suppression des hommes », la quatrième porte le titre « l'Ame et les Barbelés ».

● *Le prix mondial Cino-Del-Duca*, d'un montant de 150 000 F, a été attribué au physicien soviétique André Sakharov. Le jury a voulu récompenser « un auteur dont l'œuvre constitue un message d'humanisme ».

Belgique

Echec des pourparlers sur l'élargissement du cabinet Tindemans

De notre correspondant

Bruxelles. — Le *« grand élargissement »* du gouvernement Tindemans n'aura pas lieu, et le premier ministre a dû renoncer, le mardi soir 4 juin, à faire entrer dans son équipe minoritaire des représentants des formations *« linguistiques »*, ce qui lui aurait permis de disposer de la majorité des deux tiers, nécessaire à l'aboutissement de ces projets de régionalisation.

Depuis la constitution de son gouvernement, le 25 avril 1974, M. Tindemans négociait avec le Rassemblement wallon, le Front des francophones bruxellois (F.D.F.) et la Volksunie, pour compléter sa coalition de sociaux-chrétiens et de libéraux. La décision des socialistes de ne pas participer au gouvernement le paralysait pratiquement, et, pendant les premières semaines, le premier ministre n'avait survécu que grâce à l'*« appui extérieur »* — abstentions ou votes favorables — des trois formations de *« contestation linguistique »* (44 sièges sur un total de 212 à la Chambre).

Les exigences du F.D.F.

Le vendredi 31 mai, les négociations pour l'élargissement du cabinet avaient pratiquement réussi, quand les participants s'étaient mis d'accord sur le statut de la capitale. Bruxelles devait être maintenue dans la limite de ses dix-neuf communes, les six communes dites *« à facilités »* (situées en territoire flamand, mais où les francophones peuvent s'adresser en français aux services administratifs), ne subissant *aucune modification*. Toutefois, les francophones de douze autres communes de la périphérie obtenaient un *« statut individuel »* et pouvaient, s'ils avaient vingt et un ans, s'inscrire dans l'agglomération bruxelloise. On leur accordait ainsi la possibilité d'avoir en quelque sorte un *« domicile fictif »*, ce qui leur donnait automatiquement licence d'accomplir les formalités administratives en français. Cette formule ingénieuse avait été proposée par le président du Rassemblement wallon, le professeur Périn, et par le président du parti social-chrétien francophone, M. Nothomb.

Mardi, à la reprise des négociations, le F.D.F. rejetait cette formule, estimant qu'elle impliquait la reconnaissance de la revendication flamande de *« droit du sol »*. Le F.D.F. demandait notamment la suppression de la limite à vingt et un ans du *« droit individuel »* pour les francophones de la périphérie, la création d'un *« corridor »* entre Bruxelles et la Wallonie, qui aurait pu passer à travers la forêt de Soignes jusqu'à Waterloo, situé sur le sol wallon. Ces exigences entraînèrent la radicalisation de la Volksunie et l'échec des négociations.

M. Tindemans va maintenant poursuivre ses pourparlers avec M. Périn, et le Rassemblement wallon pourrait seul participer au gouvernement, qui disposerait, grâce à cet apport (treize sièges à la Chambre) de la majorité simple. Le F.D.F., dans ce cas, prendrait peut-être ses distances à l'égard de son allié, le Rassemblement wallon. Les deux formations ont un président commun, M. Léon Defosset, député F.D.F. et bourgmestre d'Etterbeek, faubourg de la capitale.

PIERRE DE VOS.

AFRIQUE

LE PORTUGAL ET SES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Le général Spinola se rendra prochainement en Angola et au Mozambique

Le processus de décolonisation s'accélère au Portugal, où l'on a annoncé officiellement la prochaine visite du général Spinola en Angola et au Mozambique le mardi 4 juin. Le même jour, M. Mario Soares a précisé que les conversations qu'il doit avoir ce mercredi à Lusaka, avec les dirigeants du FRELIMO, se feront dans le cadre d'une mission exploratoire « en vue de futures négociations ».

A Lisbonne, le parti communiste portugais vient d'inviter le nouveau gouvernement à établir le plus rapidement possible des relations diplomatiques avec l'Union soviétique. Cette initiative du P.C. aurait reçu l'approbation de Moscou.

C'est M. Antonio Almeida Santos, ministre de la coordination interterritoriale qui a confirmé au cours d'une conférence de presse à Lisbonne les rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours au sujet du voyage du président de la République dans les deux principales provinces d'outre-mer. Cette initiative est généralement interprétée comme une tentative pour apaiser les inquiétudes des Européens résidant dans ces territoires.

Le ministre a indiqué d'autre part que, « *conformément aux vœux exprimés par les populations de l'Angola et du Mozambique* », le gouvernement avait décidé de renforcer les pouvoirs locaux et d'accentuer l'autonomie économique et financière des deux territoires. Il a ajouté que des gouverneurs généraux seraient nommés prochainement à Luanda et à Lourenço-Marques.

Avant son départ pour Lusaka, M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, a déclaré qu'il pensait que « *des négociations suivront dans un court délai* » ses premiers contacts personnels avec le FRELIMO. Le ministre a indiqué que des contacts indirects avaient déjà eu lieu grâce aux bons offices de M. Kenneth Kaunda, président de la République de Zambie, qui participera semble-t-il à la première rencontre entre M. Soares et les nationalistes.

Au Mozambique, les cheminots, qui s'étaient mis en grève la semaine dernière, paralysant ainsi le trafic entre Beira et Tete, ont repris le travail mardi. Peu après le rétablissement du trafic, un train a sauté sur une mine à environ 65 kilomètres de la frontière avec le Malawi. Il n'y a pas eu de victimes. Dans un communiqué publié mardi à Dar-Es-Salaam, le FRELIMO a annoncé la destruction de seize véhicules militaires et de dix-neuf ponts dans le nord du Mozambique, au cours des mois d'avril et mai.

Pour sa part, l'Organisation de l'unité africaine a demandé au Brésil, « *en tant qu'ami du Portugal* », de servir de médiateur auprès du Portugal pour permettre l'accession à l'indépendance du Mozambique et de l'Angola et la reconnaissance de la République de Guinée-Bissau.

Les différents mouvements nationalistes d'Angola tentent de « se placer » pour la négociation

De notre envoyé spécial

Luanda. — Les grandes manœuvres politiques, militaires et diplomatiques ont commencé en Angola, où le calme apparent des villes et de la brousse dissimule mal l'angoisse, la peur, l'espoir ou la haine des communautés européennes et africaines. Les mouvements de libération, Front de libération nationale de l'Angola (F.L.N.A.), Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.), Union pour l'indépendance totale (UNITA), s'observent. Leurs dirigeants, installés pour la plupart à Kinshasa, Brazzaville et Lusaka, cherchent naturellement à renforcer leurs positions dans la perspective de négociations parallèles ou simultanées avec les dirigeants portugais.

Une manœuvre se précise depuis la semaine dernière : elle tend à isoler M. Agosthino Neto, leader du M.P.L.A., qui jouit d'un grand prestige auprès de nombreux dirigeants africains. Cette manœuvre est naturellement appuyée par le président Mobutu — partisan du F.L.N.A. — qui vient de faire le siège des dirigeants de la Zambie et de la Tanzanie. Le président du Zaïre, qui doit faire face à de graves problèmes intérieurs (la rumeur d'un coup d'Etat à Kinshasa a circulé la semaine dernière à Lunanda) et qui semble particulièrement désireux de contrôler, dans la mesure du possible, le cours des choses en Angola, cherche à se placer dans ce secteur aujourd'hui explosif de l'Afrique centrale.

La radio de Kinshasa a annoncé, le lundi 3 juin, que des instructeurs chinois étaient arrivés au Zaïre pour entraîner les combattants du F.L.N.A. Cela n'empêche pas les dirigeants du Zaïre de maintenir des relations étroites avec les Etats-Unis : ils donnent l'hospitalité à cinq mille fonctionnaires, civils ou militaires, représentant le gouvernement de Washington à des titres divers. Les autorités civiles et militaires de Luanda, qui ont toujours observé avec la plus grande méfiance les activités du président du Zaïre, paraissent convaincues que ce dernier songe d'abord aux richesses pétrolières de l'enclave de Cabinda.

Dans les milieux bien informés de Luanda, on affirme que des accords discrets ont été conclus depuis de nombreuses années entre les responsables de la Gulf Oil Company, qui exploite les gisements *off shore* de Cabinda, les dirigeants du Zaïre et les leaders du GRAE (gouvernement révolutionnaire angolais en exil du F.N.L.A.), installé à Kinshasa. Naturellement, les porte-parole de la Gulf Oil ont toujours opposé des démentis à ces allégations.

Mais on note avec intérêt que le « *front sud* » de l'enclave de Cabinda, celui qui fait face à la frontière zaïroise, est remarquablement calme depuis de nombreuses années. C'est dans ce secteur que se trouvent pourtant des camps de guérilleros du F.L.N.A. de Roberto Holden. Récemment, des officiers commandant une garnison zaïroise ont rendu une visite de courtoisie au commandement militaire portugais de Cabinda. Les officiers portugais ayant assisté à cette étonnante entrevue parlent de « *sourires cachant mal les arrière-pensées* ».

C'est sur le « *front nord-est* » de l'enclave, très difficile à défendre militairement, que les hommes du M.P.L.A. ont lancé, à la fin de la semaine dernière, une opération qualifiée par l'état-major portugais de « *la plus violente de ces dernières années* ».

Le « *front nord-est* » est bordé par la frontière de la République populaire du Congo. Les guérilleros du M.P.L.A. ont attaqué récemment une caserne portugaise en utilisant des mortiers et des roquettes de 122. Le combat a duré plusieurs heures. Des installations militaires ont été détruites. Le haut commandement portugais admet quatre tués et plusieurs blessés, mais ces pertes ne sont pas encore officiellement comptabilisées. « *Il convient d'abord*, nous a dit le général Pinheiro, commandant en chef en Angola, *de prévenir les familles.* »

Contacts avec l'UNITA

D'autres incidents graves ont eu lieu, la semaine dernière et au début de celle-ci, dans le « triangle » des Dembos, près de Carmona, une zone d'insécurité traditionnelle, où les maquis du F.L.N.A. n'ont jamais été délogés par les forces portugaises. Un modeste foyer de guérilla du M.P.L.A. se maintient également dans ce secteur montagneux et boisé, à proximité des zones du F.L.N.A.

Pour la première fois, la garnison de la petite ville de Songo a été durement attaquée au mortier et au bazooka. Les pertes, là aussi, seraient sérieuses.

De leur côté, les hommes de l'UNITA ne sont pas inactifs. Ils se déplacent dans un vaste secteur situé entre les hauts plateaux du Centre et la frontière zambienne. Une embuscade particulièrement meurtrière, montée par les hommes de Jonas Savimbi, le leader de l'UNITA, a fait récemment dix morts, de l'aveu des autorités portugaises. Mais le bilan de cette embuscade, dont la presse n'a jamais fait état, est encore officieux. C'est pourtant avec l'UNITA que le haut commandement portugais cherche, aujourd'hui, à engager un contact. Un missionnaire catholique a été chargé par les militaires portugais de nouer un dialogue avec le leader de l'UNITA Jonas Savimbi, protestant, comme Roberto Holden, a fait des études de sciences économiques à Fribourg et à Lausanne. Les chefs militaires portugais en Angola parlent de sa personnalité et de son rôle actuel avec une « compréhension » qui n'est sans doute pas complètement désintéressée.

Les nouveaux dirigeants de Lisbonne ont déjà affirmé qu'ils engageraient des négociations avec les mouvements de libération « *présents sur le terrain* ». Or les hommes de l'UNITA se trouvent bien en Angola, ce qui n'est pas le cas, selon les autorités militaires de Luanda, de « *tous les autres groupes armés dépendant des mouvements de libération africains, dont les états-majors se trouvent à Kinshasa, Brazzaville et Lusaka* ».

Cette opération « de charme » des militaires portugais rejoint ou recoupe, semble-t-il, les manœuvres politico-diplomatiques tendant à restreindre le crédit du leader le plus connu à l'étranger du M.P.L.A., M. Agostinho Neto, dont les tendances socialistes et non racistes ne sont pas approuvées par tous les protagonistes de ce vaste jeu d'échecs africain. Les premiers contacts entre le missionnaire catholique et les leaders de l'UNITA n'auraient pas été très encourageants. Selon un porte-parole officiel de la ville de Luso, quartier général des forces portugaises du front est, M. Savimbi estimerait que « *les populations de l'Angola ne sont pas préparées à une indépendance immédiate* », et il mettrait en doute « *les bonnes intentions des nouveaux dirigeants de Lisbonne et des forces armées en Angola pour dégager une plate-forme de paix* ».

Cinq semaines après le changement de régime à Lisbonne, la situation en Angola est bien plus complexe, fluide et explosive qu'au Mozambique. Des facteurs d'espoir, faibles au Mozambique, existent sans doute en Angola, où le courant européen démocratique, favorable à une indépendance multiraciale, s'efforce de prendre de vitesse ceux qu'on appelle les « rhodésiens », hostiles aux efforts de décolonisation de Lisbonne.

A Luanda, un incident mineur peut déclencher à tout moment un affrontement meurtrier entre Africains et Européens. Les chauffeurs de taxis de la capitale, connus pour leur propension aux « ratonnades » et expéditions punitives dans les « mucéques » (les bidonvilles africains qui se forment au pied même des buildings de la ville moderne) ont été fermement priés par les autorités militaires « *de se tenir tranquilles* ». Les militaires ont également pris des dispositions pour que les manifestations de rues soient proscrites. Les deux manifestations du 26 mai, celle qui réunissait des Blancs et des Noirs favorables à l'indépendance, et celle des « petits Blancs », déconcertés par la situation nouvelle, ont failli dégénérer et tourner à l'émeute généralisée.

Le commandement militaire portugais, le seul qui compte puisque Luanda attend encore la nomination d'un nouveau gouverneur, entend bien garder le contrôle des événements. Presque tous les Européens sont armés. Des tracts de plus en plus nombreux circulent dans les bidonvilles, où les Africains attendent. Comme avant, Africains, Européens et métis se croisent, travaillent et s'interrogent. Mais quelque chose maintenant est changé dans les regards.

MARCEL NIEDERGANG.

Ouganda

LA COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES DÉNONCE LE RÉGIME DE « TERREUR »

(De notre correspondante.)

Genève. — La commission internationale de juristes, dont le siège est à Genève, a publié, le mardi 4 juin, un rapport sur les violations des droits de l'homme en Ouganda depuis que le général Idi Amin Dada y a pris le pouvoir en janvier 1971. Le rapport, qui se fonde sur un grand nombre de témoignages d'Africains, d'Asiatiques et d'Européens, souligne que le gouvernement ougandais n'a cessé de violer les droits fondamentaux de l'homme, abolissant par lois et décrets toutes les garanties constitutionnelles.

Aucune des libertés fondamentales (d'association, de réunion, d'expression, d'éducation) n'est tolérée. L'indépendance de la justice a été sapée par les attaques personnelles contre les magistrats et le meurtre du juge suprême Benedicto Kiwanuka, en septembre 1972. L'armée fait régner la terreur et exerce des pouvoirs quasi illimités, arrête, interne, torture et tue qui bon lui semble, sans être tenue de fournir des justifications.

L'expulsion des Asiatiques en 1972 a été fondée sur des concepts racistes, en violation de la charte des Nations unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le rapport de la commission internationale de juristes a été communiqué au secrétaire général des Nations unies, avec prière de le porter à la connaissance de la commission des droits de l'homme de l'ONU. — I. V.

● *Le général Amin* a chargé un juge de la Cour suprême d'enquêter sur les disparitions qui se sont produites ces derniers mois en Ouganda, indique un communiqué officiel, publié à Kampala le mardi 4 juin. Selon le chef de l'Etat ougandais, beaucoup de « disparus » vivent, en fait, à l'étranger. — *(Reuter.)*

Tchad

● M. ROBERT PUISSANT, chargé de mission au ministère des affaires étrangères, a quitté Paris pour le Tchad le mardi 4 juin afin d'y reprendre les négociations entre le gouvernement tchadien, les représentants de la France et de la R.F.A. et les rebelles toubous qui ont enlevé trois Européens (*le Monde* du 4 juin). Il ressort de nouvelles informations que, contrairement à ce que laissait entendre une déclaration de M. Tombalbaye reprise par une agence de presse, les rebelles n'ont pas formulé de revendications à propos du statut de la province de Bardaï.

PROCHE-ORIENT

Le rapprochement syro-américain

(Suite de la première page.)

En annonçant officiellement ce voyage, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que, depuis plusieurs mois, on assistait « *à un renforcement de la confiance mutuelle* » entre Washington et les capitales du Proche-Orient, et que le président Nixon entendait « *confirmer personnellement cette tendance* ». Ce voyage, a-t-il encore dit, « *permettra un échange de vues sur les moyens propres à assurer, dans les mois à venir, la poursuite la plus efficace des pas déjà accomplis vers une paix juste et stable, et contribuera à élargir les domaines de coopération entre les Etats-Unis et les pays du Proche-Orient* ».

A Damas, M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, s'était félicité du voyage de M. Nixon en Syrie, au cours d'une conférence de presse dans laquelle il avait annoncé la prochaine normalisation des relations de son pays avec Washington. Il avait affirmé que le président américain « *ne devait avoir aucune appréhension, aucun doute et aucune inquiétude à se rendre en Syrie, car le peuple syrien est hospitalier et respectueux de ses hôtes* ».

Le rapprochement qui s'esquisse entre Washington et Damas semble avoir provoqué une certaine irritation à Moscou. La revue *Mejdounarodnaya Jizn* (la Vie internationale) critique, ce mercredi, en termes à peine voilés, le récent accord israélo-syrien sur le dégagement, en remarquant qu'il ne facilite « *peut-être pas un règlement politique global dans la région* ». Le mensuel soviétique ajoute que « *plusieurs représentants de pays arabes sont même persuadés du contraire* » et déplore « *qu'il n'y ait aucune relation nette entre le dégagement des troupes et l'évacuation par les troupes israéliennes de tous les territoires occupés en 1967* ». La revue critique également ceux qui estiment que « *la conférence de Genève est tout juste bonne à entériner les accords qui ont été conclus en dehors d'elle* » et affirme que « *des mesures unilatérales ne sauraient réduire la tension au Proche-Orient* ».

Au cours de sa première visite après la guerre dans la zone du canal

Le président Sadate affirme que la population de Suez reviendra dans sa ville avant la fin de l'année

De notre envoyé spécial

Suez. — Le président Sadate, entouré de son état-major, fait une tournée de trois jours, du 4 au 7 juin, dans la zone du canal de Suez et au Sinaï. C'est la première fois depuis la guerre d'octobre 1973 que le Raïs se rend dans ces contrées qui, jusqu'à ces jours derniers, ne constituaient plus qu'un vaste camp militaire ponctué d'installations civiles détruites ou abandonnées. Ce n'est plus tout à fait le cas maintenant.

La signature de l'accord sur le dégagement au Golan a eu ici les effets d'une baguette magique. La reconstruction, dont on parlait depuis un semestre sans rien réaliser de concret sur le terrain, a brusquement commencé. A Suez, sur les bords de la petite baie qui sépare cette ville de Port-Tewfick, des centaines de manœuvres pourvus de couffins forment une noria humaine qui s'emploie à jeter dans la mer une partie des décombres des maisons bombardées. Des pelleteuses sont en action en divers points de la cité. Des villas neuves sortent de terre. Des commerçants réinstallent des échoppes de fortune dans les magasins saccagés. Des femmes, des enfants, sont revenus munis d'une autorisation de l'administration. Des drapeaux flottent, des milliers de portraits du Raïs ont été collés sur les murs troués par les balles. La même renaissance est visible à Ismaïlia et à Port-Saïd, où l'on répare les bâtiments publics, où les marchés aux fruits et aux légumes débordent de nouveau sur les trottoirs.

La visite présidentielle parvient même à redonner un air de fête à ces rues bordées d'immeubles éventrés ou bien ouverts aux quatre vents, à ces quartiers surmontés de minarets ou de clochers décapités. Rien qu'à Suez, plus de cinquante arcs de triomphe drapés de tentures multicolores ont été dressés en l'honneur du Raïs.

Arrivé le mardi 4 juin à Suez, le président Sadate s'est rendu sur la rive orientale, où il a visité une ancienne position israélienne. Puis il est revenu sur la rive occidentale pour assister, aux environs du kilomètre 101, où ont eu lieu les négociations égypto-israéliennes, à un grand défilé militaire. Dans une brève allocution, il a remercié les troupes et rappelé que « *la mission des forces armées n'est pas encore terminée ; elle ne prendra fin qu'après le départ du dernier soldat étranger de l'Egypte et après la restauration des droits légitimes du peuple palestinien* ». Prenant ensuite la parole dans un meeting populaire devant la ppoulation de Suez, M. Sadate a promis que tous les habitants de Suez retourneront dans leur ville à la fin de 1974.

Le président Sadate a l'intention de suivre personnellement au cours de l'été prochain le début de la reconstruction de la zone du canal. Le ministre de la planification, M. Ismaïl Sabri Abdallah, revoit ses programmes en fonction de la nouvelle situation, tandis que le ministre de l'habitat et de la reconstruction, M. Osman Ahmed Osman, qui est aussi l'entrepreneur de travaux publics le plus important du monde arabe, se fait fort de secouer le carcan bureaucratique des administrations cairotes pour ne pas perdre de temps. M. Osman voudrait que toute la région du canal, de Suez à Port-Saïd, soit transformée en une vaste zone franche où banques et entreprises étrangères pourraient s'installer sans subir aucune des contraintes de la loi égyptienne. Déjà, cependant, des investissements supérieurs à 1 milliard et demi de dollars s'annoncent du Japon, des Etats-Unis et surtout d'Iran, où M. Abdel Aziz Hegazi, premier vice-président du conseil, vient d'accomplir un long voyage officiel. Les Français s'intéresseraient notamment à la construction d'une usine de ciment à Suez et à celle de tunnels sous le canal.

Les stigmates de la guerre ne se sont pas pour autant effacés en quelques jours. Sur les deux rives de la voie d'eau internationale qu'Anglais, Américains et Egyptiens achèvent de déminer, des dizaines de milliers de soldats, parmi lesquels on reconnaît quelques unités marocaines ou algériennes, sont encore là. Entre Le Caire et le Sinaï les contrôles se succèdent toujours aux routes interdites, et un formidable dispositif militaire déployé à travers le désert indique que l'Egypte n'est pas démunie de moyens de défense, même s'il est vrai que Moscou n'a pas remplacé les Mig abattus en octobre dernier. Enfin, au loin dans le Sinaï, on sent comme une présence invisible mais attentive : l'armée israélienne veille au pied de la ligne des cols, dissimulée dans les brumes de chaleur.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Le général David Elazar*, ancien chef de l'état-major de l'armée israélienne, qui a démissionné de son poste il y a deux mois, a été nommé président-directeur général de la compagnie Zim, qui contrôle la plus grande partie de la flotte marchande israélienne.

PROCHE-ORIENT

TANDIS QUE LES MILITAIRES ISRAÉLIENS PRÉPARENT LEUR REPLI DE KUNEITRA

Les kibboutzim du plateau du Golan renforcent leur implantation

De notre envoyé spécial

Eïn Zivan. — *Sans notre présence ici, le Golan ne resterait pas à Israël et sans le Golan un danger mortel pèserait sur la Galilée et sur tout le nord du pays.*

— *Mais pourquoi vous appartiendrait-il à vous d'assumer une telle responsabilité ? C'est à l'armée qu'il revient d'assurer la sécurité du pays et vous n'êtes pas des militaires.* »

Oudi est l'un des fondateurs du kibboutz Eïn Zivan qui étend ses maisons roses au pied de l'une des trois collines qui bordent les ruines de Kuneitra. Notre question l'a fait sourire. C'est vrai qu'il n'est pas soldat, pas plus que ne le sont sa jeune femme Yaël et ses fils, Odaya, deux ans, et Elith, quinze jours. Oudi et Yaël sont nés dans un kibboutz fondé dans le centre du pays par des pionniers venus de Tunisie. Ils ont voulu revivre l'aventure des anciens et ont, à leur tour, créé un de ces « *points d'implantation* » qui ont toujours fourni le pointillé du tracé de la carte d'Israël.

Nous avons, bien entendu, évoqué l'argument classique : « *Vous vous installez sur le Golan pour protéger la Galilée, mais lorsque vous serez — vous l'êtes déjà. — bombardés par les Syriens, il faudra que l'armée fasse un nouveau bond en avant, entraînant la création de nouveaux kibboutzim qui vous protégeront. Ne craignez-vous pas que cela finisse par entraîner Israël trop loin ?* »

Oudi et ses compagnons ont entendu cette question des centaines de fois, posée par des journalistes venus des quatre coins du monde. La réponse est toute prête.

« *La défense des frontières du pays n'est réellement assurée que par la présence d'une population civile qui s'accroche à la terre. L'armée n'a que des camps qui peuvent être déplacés en une nuit, et les soldats ont leur foyer ailleurs. Eux et nous avons des missions complémentaires. Quant aux bonds successifs, nous ne les aurions pas faits, l'armée et nous-mêmes, si avant 1967 les Syriens n'avaient pas harcelé par leurs bombardements les kibboutzim de Galilée. D'ailleurs, il a suffi que les Syriens montrent des dispositions moins belliqueuses en signant avec nous des accords à Genève pour que non seulement nous leurs rendions la trentaine de kilomètres qui les tenaient loin de nous, mais aussi que nous leur permettions de revenir à Kuneitra, là, en face de notre kibboutz.* »

A Eïn Zivan, la vie se déroule à deux niveaux. En surface pour les adultes, qui sont des agriculteurs. Les enfants vivent à quelques mètres sous terre dans des bunkers aménagés en logements confortables et reliés par un téléphone intérieur aux appartements des parents. Entre deux bombardements, les enfants d'Eïn Zivan, qui sont tous en bas âge, retrouvent leurs jouets dans des baquets de sable, à proximité de la noire carapace de basalte des bunkers.

Les ruines de Kuneitra

Plus haut, vers l'Est, voici Meron Golan (« *les sommets du Golan* ») qui, lui, est un kibboutz plus ancien, plus vaste. Ses champs arrivent jusqu'aux premières ruines de Kuneitra. Une partie de ces champs devront être rendus à leurs propriétaires syriens lorsqu'ils reviendront sur les talons des troupes israéliennes. Vues de Meron Golan, la mission Kissinger et la conférence de Genève semblent concentrées sur n'importe quoi sauf sur l'avenir de ce plateau syrien sur lequel seize autres entreprises agricoles semblables, collectivistes ou coopératives, renforcent et élargissent leur implantation.

Ici comme à Elron, au pied de la troisième colline stratégique, on entend les mêmes propos qu'à Eïn Zivan.

« *Si nous reculons, les kibboutzim de Galilée seront de nouveau bombardés. Par notre présence ici, les gens « d'en bas » peuvent enfin respirer. Il ne faut pas que nous bougions.* »

Ces propos, qui ont l'ai d'une fanfaronnade, sont prononcés par une jeune fille fluette qui s'occupe du gazon et des jardins « publics » du kibboutz. Mireille Delamare (qui n'est pas juive) a quitté sa Normandie natale il y a trois ans pour venir prendre cette étrange « *relève* » sous les bombardements.

En face, à quinze minutes de voiture, il n'y a que des militaires israéliens qui préparent leur repli au milieu des ruines de Kuneitra. Ils s'apprêtent sans beaucoup de regrets à quitter cette vaste étendue de pans de murs qui fut une ville de plus de trente mille habitants. Il n'y a plus comme édifices « récupérables » que quelques mosquées et une imposante église grecque catholique. Pour le reste, c'est le spectacle classique des villes détruites par la guerre avec en moins les grands entonnoirs des bombes aériennes, car Kuneitra a été détruite au canon... et au bulldozer.

Mais par miracle, dans la partie nord de la ville, une petite ruelle a été conservée à peu près intacte, trois ou quatre maisonnettes qui abritent les dix seuls civils de Kuneitra. Parmi eux, une étonnante septuagénaire qui vit seule entre les poulets qu'elle élève et les roses qu'elle cultive. Mme Wadad Nassif a connu toutes les guerres du Golan, et n'y a perdu ni sa confiance dans l'homme ni sa foi dans un avenir de paix.

Mme Nassif était au cœur de la tourmente en 1967. Elle a vu fuir la population, puis arriver les Israéliens. En octobre 1973, « en plein ramadan », elle a vu entrer les Syriens et fuir les Israéliens, puis fuir les Syriens et revenir les Israéliens.

« *Tout ça est magnifique* », nous dit-elle dans un rire d'une étonnante fraîcheur.

Devant notre stupéfaction elle ajoute dans un français remarquable qu'elle émaille parfois d'expressions anglaises : « *Oui, monsieur, c'est magnifique parce que tout ça m'a permis de découvrir que les hommes sont foncièrement bons. Lorsque les soldats syriens nous ont trouvés ici, moi et mes voisins, ils ont tout fait pour nous rassurer, pour nous mettre à l'abri. Ils ont été extraordinaires. Puis, lorsque les Israéliens sont revenus, leur chef que j'appelle M. Grand Cœur, s'est aussitôt précipité chez nous pour savoir comment nous avions passé les journées que nous venions de vivre. Cette guerre ne m'a pas empêchée d'agrandir mon poulailler et j'aurai bientôt des fruits superbes. Quel banquet je pourrais offrir à M. Grand Cœur et aux officiers syriens si Dieu me prête vie...* »

ANDRÉ SCÉMAMA.

AU CAIRE

Le Conseil national palestinien demeure divisé au sujet de la participation à la conférence de Genève

Le Conseil national palestinien, réuni à huis clos depuis le 1er juin au siège de la Ligue arabe, n'a pas encore achevé ses débats à propos du rapport politique présenté par l'O.L.P.



(Dessin de CHENEZ.)

Deux tendances se sont manifestées, pour et contre la participation palestinienne à la conférence de Genève sur le Proche-Orient, sans toutefois qu'on puisse se prononcer sur celle qui l'emportera.

Cependant, on apprend à la Ligue arabe qu'une troisième tendance est apparue, mardi matin 4 juin. Elle propose la convocation du Conseil national palestinien en séance extraordinaire dans le cas où les Palestiniens seraient officiellement invités à participer à la conférence de Genève.

Une première indication sur l'orientation de la majorité actuelle au sein du C.N.P. a été fournie par l'admission dans le Conseil national des huit Palestiniens de Cisjordanie expulsés le 10 décembre dernier. Ces huit personnalités sont favorables à la participation à la conférence de Genève à condition que la résolution 242 soit amendée, et à l'instauration d'une « *autorité nationale indépendante et combattante* » sur les territoires palestiniens qui viendraient à être évacués par les Israéliens.

L'admission de ces huit personnalités a donné lieu à une très vive controverse, selon les informations recueillies à Beyrouth. Les partisans du « refus » se sont opposés à leur admission, soulignant notamment que des dizaines de personnes avaient été expulsées par les Israéliens et qu'il n'y avait pas de raison de choisir ces huit personnalités plutôt que d'autres. — (A.F.P.)

CORRESPONDANCE

L'affaire de Maalot

Nous avons reçu la lettre suivante de Me Felicia Langer, membre du barreau israélien :

De passage à Paris, j'ai lu dans votre journal (le Monde *daté du 28 mai) un communiqué de l'ambassade d'Israël qui affirme :* « ... Rami Livneh, condamné pour tentative de sabotage en Israël au service des Syriens. » *Je tiens à éclaircir les points suivants :*

1) Je suis l'avocate de Rami Livneh, que j'ai défendu lors de son procès devant le tribunal de Haïfa.

2) L'affirmation du communiqué de l'ambassade d'Israël concernant mon client est une pure calomnie.

3) Rami Livneh n'a pas été condamné, ni même accusé, pour un délit impliquant des relations quelconques avec les Syriens, ou une tentative de sabotage ou quelque chose se rapprochant même d'un acte de sabotage.

4) Bien plus, Rami Livneh n'a aucun rapport avec le soi-disant réseau d'espionnage qui a été jugé en même temps que lui devant le tribunal de Haïfa. Ce point n'a pas été contesté par l'accusation.

5) Rami Livneh a été jugé et condamné à dix ans de prison pour avoir eu des contacts, deux ans environ avant son arrestation, avec un agent étranger, un Palestinien, venu en Israël dans le cadre des visites d'été et supposé être membre d'El Fath : pour ne pas en avoir informé les autorités ; pour avoir été en possession d'un journal d'une organisation illégale.

6) Rami Livneh, lors de son procès, n'a pas reconnu les chefs d'accusation, et son appel devant la Cour suprême de Jérusalem sera entendu les 12 et 13 juin.

Je considère le communiqué de l'ambassade d'Israël comme diffamatoire envers mon client et de nature à lui porter préjudice, son affaire étant actuellement devant les tribunaux (sub judice).

Sous réserve de l'action judiciaire que je pourrais entreprendre, je vous prie instamment de publier cette mise au point dans les plus brefs délais.

AMÉRIQUES

Chili

LE GÉNÉRAL PINOCHET AU SECOURS DES CIVILS

Santiago (*Reuter*). — *Le général Pinochet, président de la junte, a rappelé, lundi 3 juin, aux fonctionnaires des ministères et établissements publics du pays qu'ils doivent traiter tous les Chiliens — qu'ils aient ou non des amis ou parents militaires —* « avec le même respect et la même diligence ». *En effet, il estime que les civils sont en passe de devenir des citoyens de seconde classe au Chili.*

Les chefs de départements ministériels et les responsables des administrations publiques ont reçu une circulaire leur ordonnant de s'assurer que leurs subordonnés cessent de demander aux civils auxquels ils ont affaire des recommandations d'un membre de l'armée.

Cette pratique « tend à créer l'idée qu'il existe deux classes de citoyens au Chili : les militaires, avec leurs amis et parents, et les civils sans relations dans l'armée, que les services officiels peuvent traiter à leur guise ».

LES DIRIGEANTS DU P.C.F. REÇOIVENT LA VEUVE DE SALVADOR ALLENDE

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et les membres du bureau politique de cette formation ont reçu mardi 4 juin, à déjeuner, Mme Hortensia de Allende, veuve du président chilien. M. Marchais a assuré Mme Hortensia de Allende « *de la ferme détermination des communistes de tout faire pour que la pression de l'opinion publique, en France et dans toute l'Europe, exige avec une force croissante la cessation au Chili de l'* « *état de guerre interne* », *la libération de tous les détenus politiques, la suppression des camps d'internement, l'abandon des procès en cours martiales, l'octroi de sauf-conduits à tous les dirigeants populaires qui ont trouvé asile dans les ambassades, le rétablissement des libertés civiques et syndicales* ».

« *Mme de Allende a chaleureusement remercié le parti communiste français de ses efforts constants pour soutenir la lutte du peuple chilien contre la junte fasciste* », précise le bureau politique du P.C.F.

Mexique

LE GOUVERNEMENT CÈDE AUX EXIGENCES DES RAVISSEURS DU SÉNATEUR FIGUEROA

Acapulco (A.P.). — Les autorités mexicaines ont cédé aux demandes des ravisseurs du sénateur Ruben Figueroa et de ses quatre compagnons, ont annoncé mardi 4 juin des représentants du gouvernement. Cependant, aucune nouvelle des ravisseurs n'a été reçue.

Le gouvernement a annoncé que, conformément aux exigences des ravisseurs, il a retiré la police et les troupes fédérales de quatre villes de l'Etat de Guerrero, sur la côte du Pacifique.

Cette demande était formulée dans une lettre écrite par Lucio Cabanas, chef de l'« armée des pauvres gens », groupe de guérilleros d'environ cinq cents combattants. La lettre avait été trouvée dimanche dans une poubelle d'Acapulco. Elle ne demandait pas de rançon mais menaçait d'exécuter le sénateur si les autorités ne faisaient pas droit à ses demandes.

M. Figueroa, son secrétaire, un professeur d'université et deux autres personnes avaient été enlevées le jeudi 30 mai.

Lundi, le ministre de l'intérieur, M. Mario Moya Palencia, a précisé que le sénateur Figueroa avait échangé plusieurs lettres avec Cabanas, puis avait décidé de rencontrer le guérillero. Il s'était donc rendu dans la montagne avec ses quatre compagnons pour cette entrevue.

La préparation de la conférence de Washington

400 MILLIONS D'HOMMES « SOUS-ALIMENTÉS »

Genève (U.P.I.). — Au moins quatre cents millions de personnes, soit environ le cinquième de la population du tiers-monde, souffrent de sous-alimentation, et ce chiffre serait doublé si l'on ne se contentait pas d'une définition restrictive de la sous-alimentation, a déclaré le secrétaire général de la conférence des Nations unies pour l'alimentation, M. Marei (Egypte), mardi 4 juin, à la réunion de la commission préparatoire.

L'unique solution durable, a dit M. Marei, est l'accroissement de la production vivrière et l'abaissement de la natalité dans les pays sous-développés.

Brésil

Les journaux ripostent par l'humour à une censure de plus en plus pesante

Rio-de-Janeiro. — Le 19 mai dernier, un petit événement s'est produit dans la presse brésilienne : après un an d'efforts souvent dispersés, rarement interrompus, le quotidien *O Estado de Sao Paulo* a achevé la publication des *Lusiades*, le grand poème épique de Luiz de Camoens. Cette publication s'était révélée originale à plus d'un titre : alors que le journal de Sao-Paulo offre tous les dimanches un supplément littéraire à ses lecteurs il avait préféré placer les strophes du barde portugais dans ses pages ordinaires, le plus souvent dans celles qui sont consacrées à la politique nationale : un jour, c'était un éditorial qui était remplacé inopinément par un long couplet sur les navigations aventureuses de Vasco de Gama. Un autre jour, c'était un article sur l'Eglise ou sur les Indiens qui s'ouvrait tout à coup, et seulement pour quelques vers, à la voix noble et frémissante de celui qui fut incontestablement le chantre le plus inspiré, au seizième siècle, de l'expansion portugaise.

Le numérotage des chants et des strophes permettait au lecteur de se retrouver dans ce feuilleton un peu décousu. Il en éprouvait néanmoins un sentiment de discontinuité et de malaise. Au début, certains habitués du quotidien, semble-t-il, ont cru que la rédaction se servait de Camoens pour remplir ses pages quand elle manquait de nouvelles. D'autres, d'esprit plus généreux, ont pensé que la direction avait voulu réhabiliter un grand classique, en le distillant à doses homéopathiques.

La rose et ses épines

Cette offensive poétique avait été précédée d'une initiative, remarquée, elle aussi, en faveur de l'horticulture. Le 11 mai 1973, en première page, entre deux nouvelles internationales, le journal avait publié sur quatre colonnes la photo d'une rose, avec un commentaire de lecteur : « *Cette rose est hermaphrodite*, écrivait celui-ci. *Elle possède des organes de reproduction masculins et féminins.* » La campagne en faveur des roses s'étant poursuivie pendant plusieurs numéros, des lectrices avaient manifesté leur enthousiasme. Il est probable que plus personne ne se trompe aujourd'hui sur la raison de ces encarts champêtres ou lyriques : chacun d'entre eux correspond à un passage ou à un article entier coupé par la censure. Avec ce qui a été interdit à la publication depuis un an, il y aurait matière à un ouvrage, au moins aussi volumineux que le chef-d'œuvre de Camoens.

La censure s'est d'abord installée sournoisement au Brésil, sous la forme de consignes transmises par la police aux directions des journaux, et empêchant d'aborder certains thèmes : la subversion, la répression, les revendications des travailleurs, les critiques formulées par l'Eglise. Depuis des années, le nom de Dom Helder Camara est pratiquement impubliable. Il faut toute l'autorité morale, tout le prestige d'un écrivain comme Alceu Amoroso Lima pour pouvoir commenter comme il l'a fait dans le *Jornal do Brasil* la signification du prix Nobel populaire de la paix décerné à l'archevêque de Recife.

De notre correspondant

En 1972, la zone des interdits s'est élargie : la succession du président Medici, les commentaires « *négatifs* » sur la politique économique, ont été proscrits. La plupart des journaux, dont la prospérité ou la simple survie dépendent souvent du bon vouloir des autorités, se sont pliés à la règle établie : ils appliquent les directives qui leur sont téléphonées tous les jours par un interlocuteur généralement anonyme. Rares ont été les réfractaires : seuls, à Sao-Paulo, *O Estado de Sao Paulo* et son frère de l'après-midi, *O Jornal da Tarde*, à Rio le quotidien *Tribuna da Imprensa*, et les hebdomadaires *Opiniao* et *O Pasquim* ont refusé de pratiquer l'autocensure. Aussi, au début de l'année dernière, étaient-ils soumis à ce qui fut appelé pudiquement une « *révision préalable* » impliquant la présence à demeure d'un « contrôleur ».

Une fois en si bon chemin, les censeurs ont été conduits, par la logique même du système, à être de plus en plus restrictifs : l'extinction des Indiens, les revendications à l'Université, la misère des enfants abandonnés, les conflits entre paysans dépossédés et grandes compagnies d'élevage, les protestations des intellectuels, les tortures et leur dénonciation, les manipulations de l'indice du coût de la vie, les crimes dans les prisons, les manifestes d'évêques, les défaillances de la justice, l'impunité de l'Escadron de la mort, les projets des exilés, les disparitions de prisonniers politiques, les massacres du Chili — autant de sujets qui ont dû disparaître peu à peu de l'actualité.

Au lieu de désespérer, les journaux visés ont réagi avec humour : aux épopées d'*O Estado de Sao-Paulo*, *O Jornal da Tarde*, plus populaire, a préféré les recettes de cuisine. De grands cadres noirs ont annoncé dans *Opiniao* les coupes... sombres qui avaient été pratiquées. En février dernier, l'hebdomadaire *Veja*, jusqu'alors épargné, devait accepter à son tour la présence d'un censeur dans ses locaux. L'ironie avait été l'arme principale de ce magazine comparable, par sa formule, à l'*Express*. Elle le resta : les passages coupés furent remplacés par diverses représentations du diable — *Méphistophélès à travers les âges et les religions* — avec des légendes demandant « *jusqu'à quand ce personnage allait se manifester* ».

Un répit sans lendemain

Après l'entrée en fonctions du général Geisel, Belzébuth disparut des pages de *Veja*, et les hardis navigateurs des *Lusiades* connurent même, pendant deux semaines, une relative accalmie. Mais, au début de mai, *Veja* s'enhardissait à publier un dessin de l'humoriste Millor Fernandez, qui était une claire dénonciation de la torture. La réaction, au ministère de l'armée, fut vive : il fallut toute la diplomatie du ministre de la justice pour éviter la plupart des sanctions imaginées par les militaires — mais la censure a été rétablie. Aussitôt après, *O Estado de Sao Paulo* était de nouveau victime d'une explosion poétique. A Camoens ont succédé des poètes brésiliens du dix-neuvième siècle, dont l'un, Fagundes Varela, est l'auteur d'un *Cantique du Calvaire* particulièrement mis en valeur ces jours derniers.

L'intention du gouvernement Geisel était de relâcher progressivement la censure de la presse, avec la perspective, plus ou moins proche, de la supprimer. Après un début d'exécution, il semble bien que ce projet ait été différé. Sur la possibilité d'arriver à une libéralisation dans ce domaine, les milieux de la presse sont divisés.

Certains disent : « *La décompression ne peut pas être graduelle. Ou bien ce gouvernement a l'autorité suffisante, et alors il retire les censeurs des journaux. Ou bien il ne l'a pas, et il est condamné, devant chaque difficulté qui surgit, comme dans le cas de* Veja, *à défaire ce qu'il a fait sous la pression de la* « *linha dura* » (ligne dure) *et même à revenir un peu plus en arrière.* »

D'autres affirment au contraire : « *Geisel a la force nécessaire : la preuve, c'est qu'il est arrivé au pouvoir. Mais il lui faut d'abord remettre de l'ordre dans la maison, renouveler les commandements militaires, contrôler les services d'information — ce qu'il est en train de faire. Les esprits ne sont pas préparés à des changements brusques. Il faut au moins un an à la nouvelle équipe avant d'entreprendre les transformations politiques indispensables. La libéralisation de la presse ne peut se faire que par étapes.* »

En tout cas, il est un point sur lequel tout le monde est d'accord : « *Du jour où la presse est libre, le système de répression se liquide lui-même. Les abus ne sont possibles que s'il est interdit d'en parler.* »

CHARLES VANHECKE.

États-Unis

L'affaire du Watergate

LES EXPERTS CONFIRMENT LE TRUQUAGE D'UNE BANDE MAGNÉTIQUE REMISE PAR M. NIXON

Washington (A.F.P.). — Le groupe des six experts chargés de l'examen technique de la bande magnétique de la Maison Blanche sur laquelle manque une portion de conversation de dix-huit minutes et demie, a conclu que le « blanc » avait été causé par « au moins cinq manœuvres » destinées à effacer l'enregistrement.

La conversation, enregistrée le 20 juin 1972, avait eu lieu entre le président Nixon et son chef de cabinet, M. Haldeman. Le contre-expert désigné par la Maison Blanche, M. Michael Hecker, de l'institut de recherches de l'université Stanford, s'est déclaré d'accord avec les conclusions de ses collègues sur tous les points, à l'exception du passage estimant « impossible qu'une machine défectueuse ait causé le blanc ».

Il a ajouté qu'il pensait personnellement que l'appareil utilisé par Rose Mary Woods, la secrétaire du président, avait eu une panne au moment où le blanc s'est produit.

Aussitôt après la publication du rapport, Me James Saint Clair, avocat de la Maison Blanche, a déclaré que le document des experts donnait l'impression — fausse selon lui — « que toutes les portions de la partie manquante avaient été effacées manuellement et délibérément ».

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS BLOQUE UN SUPPLÉMENT D'AIDE MILITAIRE A SAIGON

Washington (A.F.P.). — Par 354 voix contre 14, la Chambre des représentants a approuvé, le mardi 4 juin, un projet de loi de finances attribuant une somme supplémentaire de 769 millions de dollars au budget de la défense des Etats-Unis pour l'exercice se terminant le 30 juin, mais en interdisant le transfert de 266 millions de dollars à l'aide militaire au Vietnam.

Le secrétaire à la défense, M. James Schlesinger, avait demandé au Congrès d'accroître l'aide militaire au Vietnam — ce qui fut refusé par les deux Chambres — ou d'autoriser le transfert d'une somme de 266 millions provenant d'autres fonds. Le projet de loi tel qu'il a été adopté par la Chambre et envoyé devant le Sénat a interdit la clause du transfert.

Dans les fonds supplémentaires approuvés, une somme de 24,8 millions de dollars sera consacrée à la construction du nouveau sous-marin « Trident » équipé de fusées à long rayon d'action. La Chambre des représentants a également refusé d'allouer au Pentagone une somme de 29 millions de dollars destinée à agrandir et à moderniser la base installée sur l'atoll de Diego-Garcia, dans l'océan Indien.

Les parlementaires ont estimé qu'ils avaient besoin d'un délai supplémentaire pour apprécier la portée d'un tel projet, au moment où Américains et Soviétiques se livrent à une surenchère navale dans la région.

A travers le monde

Autriche

● LE CHANCELIER KREISKY dirigera cet automne une mission d'information de représentants de l'Internationale socialiste dans les pays du Maghreb. — (*Reuter*.)

États-Unis

● L'ETABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES entre les Etats-Unis et la République démocratique allemande n'est pas imminent, a déclaré le mardi 4 juin un porte-parole du département d'Etat. Il répondait aux récents propos de M. Honecker, premier secrétaire du P.C. est-allemand, estimant qu'il n'y avait aucune raison de retarder l'établissement de relations entre les deux pays. — (*A.F.P.*)

Éthiopie

● M GRANT WYATT, pilote de l'hélicoptère canadien, capturé le 27 mai dernier par un commando du Front de libération de l'Erythrée, a été libéré mardi 4 juin à Asmara. En mars dernier, un des hélicoptères de cette société, piloté par le propriétaire de l'entreprise, M. Don Wederort, vingt-sept ans, transportant quatre géologues américains engagés par la TENNECO, était tombé aux mains des rebelles du F.L.E. A la fin du mois de mai, M. Wyatt fut fait prisonnier à son tour alors qu'il se rendait en Erythrée en compagnie de deux guides locaux pour tenter d'obtenir la libération de M. Wederort et de ses passagers. — (*A.F.P.*)

Philippines

● UN MISSIONNAIRE PHILIPPIN, le Père José R. Nacu, s'est échappé d'une prison militaire et a demandé l'asile politique à l'ambassade de France, qui le lui aurait refusé, apprend-on mercredi 5 juin à Manille. Le missionnaire, membre de l'Association de la Salette, a envoyé une lettre aux agences de presse internationales de la capitale philippine. Il affirme être un prisonnier politique détenu depuis près d'un an et demi sans qu'on lui ait notifié de chef d'accusation. Il a également déclaré que son évasion constituait un « *défi* » au régime de la loi martiale. (*A.F.P.*)

Rhodésie

● UN AFRICAIN a été tué dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 juin par la police à Gwelo — à environ 200 kilomètres au sud-ouest de Salisbury — au cours d'une émeute dans un quartier noir. Des manifestants africains ont commencé à jeter des pierres dans les vitrines de magasins et la police est intervenue, tirant des coups de feu.

D'autre part, M. Allan Savory a démissionné mardi de la présidence du parti rhodésien, mouvement d'opposition. — (*A.F.P., Reuter.*)

ASIE

Cambodge

LA MORT VIOLENTE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Enseignants, lycéens et étudiants sont unis dans la lutte contre le régime issu du coup d'État de 1970

Les drapeaux sont en berne à Phnom-Penh et un deuil national de trois jours a été décrété à la suite de la mort, mardi 4 juin, du ministre de l'éducation, M. Keo Sangkim, et de M. Thach Chéa, son adjoint. Toutes les écoles sont fermées ; militaires et policiers quadrillent la capitale.

Les circontances exactes de la mort des deux responsables de l'enseignement ne sont pas connues. Ils étaient détenus en otages par les jeunes au lycée du 18-Mars, lorsque des coups de feu ont été tirés par des policiers investissant l'établissement. Le ministre et son adjoint ont été atteints par plusieurs balles, mais on aurait retrouvé sur le corps de M. Keo Sangkim la trace de trois coups de couteau. Selon le pouvoir, deux étudiants ont été tués, huit autres blessés et quarante-huit arrêtés. Des témoins disent que plus de cent jeunes ont été appréhendés. Le gouvernement rejette la responsabilité des événements sur « l'ennemi communiste ».

Mardi soir, l'agence Tass a relaté brièvement et sans commentaire le drame de Phnom-Penh. Chine nouvelle a, en revanche, très rapidement diffusé une dépêche saluant « l'héroïque résistance des étudiants de Phnom-Penh contre la répression violente de l'administration Lon Nol ».

Le sang qui a coulé mardi à Phnom-Penh prend valeur de symbole : il est significatif que le ministre de l'éducation nationale ait perdu la vie au cours d'une action décidée par cette même jeunesse qui, en mars 1970, était descendue dans la rue croyant que la nouvelle utilisation du mot « république » lui apporterait liberté et justice sociale. Mais le bouleversement politique eut pour premières conséquences l'entrée en guerre sur le sol khmer des Américains et des Sud-Vietnamiens, l'émergence du gouvernement royal révolutionnaire, le bouleversement de la société dans un sens qui, pour original qu'il soit, est profondément marqué par les luttes de libération au Vietnam et au Laos.

Il aura fallu deux ans seulement pour que la jeunesse étudiante « républicaine » marque ouvertement son mécontentement. Mars 1972 : M. Thach Chéa, lui aussi tué mardi, est alors ministre de l'éducation. Enseignants et jeunes commencent une longue grève. Le mouvement n'est pas exempt de confusion. Il s'est formé lorsque, en février, le général Sirik Matak a limogé M. Kéo An, doyen de la faculté de droit. Le général devient vite la cible des jeunes qui dénoncent sa corruption. En avril, lors de nouvelles manifestations que le retrait — provisoire — de Sirik Matak n'a pas fait cesser, la police tire : il y a des morts et des blessés. De grands cortèges se forment autour du monument de l'indépendance. Les banderoles dénoncent le « gouvernement assassin » et qualifient de « fascistes » le maréchal Lon Nol et M. Son Ngoc Thanh, un vieux politicien d'extrême droite. De nombreux bonzes participent à une grandiose veillée funéraire. En mai, les jeunes n'hésitent pas à écrire sur leurs banderoles : « Son Ngoc Thanh = Tojo = Hitler. »

En octobre 1972, les enseignants protestent contre la dégradation de la situation économique, qui les touche de près ; on voit des instituteurs compléter leurs revenus en se faisant cyclo-pousses, et des professeurs vendre les bijoux de leurs femmes ou faire le commerce des cours polycopiés. L'Association des membres du corps enseignant khmer (AMCEK) tend à se transformer en un syndicat regroupant tous les professeurs et instituteurs. Une nouvelle grève est déclenchée en novembre : le régime accorde des augmentations de salaires.

L'agitation reprend au début de 1973 : une fois encore, la crise sociale et économique en est la cause immédiate. L'assemblée générale des enseignants déclare dans une résolution : « *Nous refusons de participer à tout mouvement politique officiel, par exemple le mouvement de concorde nationale. (...) Les enseignants ne feront plus de sacrifices pour les traîtres et les personnages corrompus.* » Nouvelle grève à partir du 10 février. Nouvelles banderoles dans les écoles et les facultés : « *Le gouvernement Lon Nol est le gouvernement des capitalistes !* », « *Libéralisme économique=la mort !* » Le 6 mars, au nom de l'Association des étudiants de la République khmère (AEREK), Loch Soeun écrit : « *Depuis le coup d'Etat du 18 mars 1970, préparé et orchestré par les impérialistes américains, nous, les jeunes Cambodgiens, avons été maintenus dans un bourbier dictatorial et fascistes.* » Le ton est décidément nouveau. Les accords de Paris sur le Vietnam donnent lieu à des débats. Les étudiants déclarent « *lutter en faveur de la réconciliation des Khmers de toutes tendances en vue du rétablissement de la paix pour le peuple et la victoire finale sur les envahisseurs* ». Le dernier mot est à double sens, mais chacun a compris, à Phnom-Penh, qu'il concerne les Américains et leurs alliés saigonais. Et, en août, les jeunes de la faculté des lettres dénoncent l'enrôlement forcé.

Le régime de Phnom-Penh ne survit que grâce à l'énorme aide américaine, mais il ne marque aucun point sur le plan militaire et ne peut enrayer l'inflation. Il n'est dans ces conditions pas étonnant que l'agitation n'ait jamais cessé. La capitale est régulièrement « arrosée » de roquettes. Or, ce n'est pas contre ces attaques que les jeunes et les enseignants manifestent, mais contre le pouvoir républicain. Ils savent — ce n'est qu'un exemple — que neuf compagnies aériennes spécialisées dans le fret profitent pleinement de la rupture des voies de communication et de la guerre pour faire des bénéfices colossaux. Le gouvernement Long Boret a tenté, en vain, de désamorcer le mécontentement. Mais la crise rebondit en mai 1974 dans des conditions confuses, car les Américains opèrent en coulisse et on assiste à une certaine agitation de milieux d'extrême droite, peut-être liés à des membres de la « troisième force ». Il reste qu'enseignants, étudiants et lycéens travaillent ouvertement de concert.

Une lettre à la Croix-Rouge

Le 26 mai, les associations des enseignants, des étudiants et des élèves écrivent, dans une lettre à la Croix-Rouge de Genève : « *Depuis plusieurs semaines, les lycéens, professeurs et étudiants essaient de faire connaître leurs revendications aux autorités de la République pour protéger leur pouvoir d'achat sans cesse remis en cause par l'inflation galopante. Pour beaucoup d'entre eux, la vie devient de plus en plus pénible, car, sous-alimentés, il leur est chaque jour plus difficile d'enseigner et d'étudier. (...) Au lieu de résoudre ce problème purement alimentaire, le gouvernement répond par la force et, après avoir taxé nos dirigeants de « Vietcongs », il vient de les arrêter dans un grand déploiement de forces de police au « Lycée du 18 mars 1970 ». (...) Nous (...) lançons un pressant appel à M. le représentant de la Croix-Rouge à Phnom-Penh pour lui demander d'intervenir auprès des autorités khmères, afin de savoir quel sort a été réservé aux élèves, aux étudiants et enseignants arrêtés et d'obtenir qu'ils ne soient ni torturés ni « suicidés » comme d'autres lycéens l'ont été au début de 1974.* » Les enseignants écrivent de leur côté : « *Notre espoir de voir notre patrie changer en une nouvelle société fondée sur une véritable base démocratique et la justice sociale s'est éteint en un clin d'œil. (...) Un groupe d'individus monopolise tous les pouvoirs d'Etat. Il ne sèment que l'injustice sociale, le désordre, la corruption, l'absolutisme et le fascisme. (...) L'actuel gouvernement de M. Long Boret a rendu la situation encore pire qu'avant. Nous déclarons solennellement retirer notre confiance au gouvernement de M. Long Boret à partir de ce jour, le 17 mai 1974.* »

On connaît la suite : la libération de la plupart des jeunes arrêtés, les manifestations décidées afin d'exiger l'élargissement des personnes demeurant en prison et, finalement, mardi, la mort du ministre de l'éducation et de son adjoint. La ferveur républicaine de mars 1970 appartient décidément au passé. La nouvelle répression qui s'abat sur les enseignants et les jeunes ne peut que radicaliser un peu plus les mécontents. N'a-t-on pas vu d'ailleurs, au cours de ces quatre années de République, partir vers les maquis nombre d'étudiants et de professeurs qui, en 1970, vitupéraient Sihanouk et les Nord-Vietnamiens ? Impressionnés par l'influence grandissante du chef révolutionnaire Khieu Samphan, les représentants américains à Phnom-Penh seraient, depuis quelque temps, totalement désenchantés. Les événements de ces derniers jours ne peuvent guère les pousser à l'optimisme. Quant à Washington, décidera-t-il de cesser de soutenir un régime discrédité ?

JACQUES DECORNOY.

Chine

LE POSTE DE CHEF DE L'ARMÉE DE L'AIR EST A NOUVEAU POURVU

Pékin (*A.F.P.*). — Le poste de commandant de l'armée de l'air, resté vacant depuis la tentative de coup d'Etat de Lin Piao en 1971, est de nouveau pourvu. M. Ma Ning, un militaire de carrière, a été désigné sous ce titre dans une dépêche de Chine nouvelle consacrée à un banquet offert ces jours derniers à Pékin par le vice-ministre de la défense en l'honneur d'une délégation militaire roumaine.

Le dernier commandant de l'armée de l'air, M. Wu Mahsien, avait disparu de la scène politique à la fin de 1971 lors des événements consécutifs à la découverte du complot tramé par Lin Piao, et son sort demeure inconnu.

La carrière militaire et politique de M. Ma Ning est connue depuis 1949, année où il fut le délégué de la première armée à la première réunion de la conférence politique consultative du peuple chinois.

Nommé chef-adjoint du service d'organisation du département politique général de l'armée en 1956, il devint en 1967 l'un des responsables militaires de la ville de Changchun, capitale de la province du Kirin, dans le nord-est de la Chine.

Vietnam du Sud

LE CHEF DE LA MISSION DU G. R. P. A PARIS SALUE L'« AMÉLIORATION DES RELATIONS » DE SON GOUVERNEMENT AVEC LA FRANCE.

M. Pham Van Ba a tenu à Paris, mardi 4 juin, sa première conférence de presse en tant que chef de la mission permanente du G.R.P. sud-vietnamien en France. La mission a officiellement été ouverte le 22 mai. Il s'est agi, a dit M. Pham Van Ba, d'un « *premier pas vers l'amélioration des relations du G.R.P. avec la République française* », et il convient, selon l'ambassadeur, « *d'œuvrer pour une amélioration constante des relations d'amitié entre la France et le Vietnam sur la base de nos intérêts réciproques et des principes acquis à la conférence internationale sur le Vietnam en février 1973* ». A la question de savoir s'il rencontrera M. Sauvagnargues, M. Pham Van Ba a répondu : « *Il est normal que les missions représentant les pays étrangers aient des contacts avec les responsables des affaires étrangères. C'est pour cela que nous allons le faire.* » Il reste que la R.D.V. n'a toujours pas nommé un ambassadeur en France — cette question étant liée à l'état des relations entre Paris et le G.R.P.

M. Pham Van Ba a rappelé que son gouvernement a été mis sur pied il y a cinq ans, le 6 juin 1969 ; il a vivement attaqué la politique américaine en Indochine, réclamé le départ de toutes les forces américaines en Thaïlande et affirmé que la lutte des peuples de la péninsule « *finira par imposer à Saigon et aux Etats-Unis le respect et l'application sérieuse des accords de Paris* ».

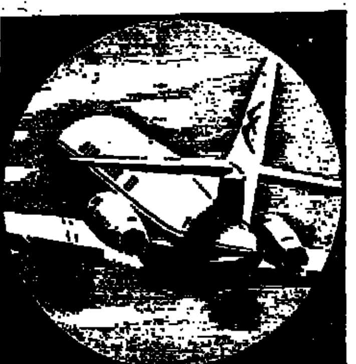
● A SAIGON, on indique que les forces de M. Thieu ont repris mardi la bourgade d'An-Dien, très proche de la petite ville de Ben-Cat, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale. An-Dien avait auparavant été attaquée par l'artillerie et l'aviation.

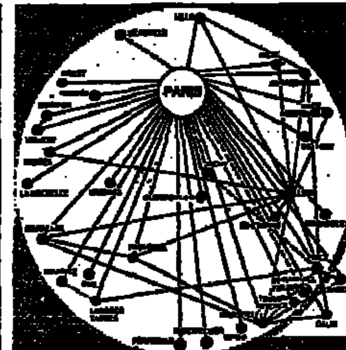
UN DOCUMENT SUR LES PRISONNIERS POLITIQUES

La communauté vietnamienne de Paris, animée par l'abbé Nguyen Dinh Thi, publie un gros ouvrage sur les prisonniers politiques au Vietnam du Sud, « *les véritables auteurs du livre* ». Neuf chapitres sur les camps de détention et les bagnes : les cages à tigres de Poulo-Condor, les « *délits* » motivant les arrestations, l'évolution de la population pénitentiaire depuis 1954, les divers centres d'internement et leurs effectifs, les tortures, les conditions de vie dans les prisons, les liquidations d'opposants, l'« urbanisation forcée », le refus de M. Thieu d'appliquer les accords de Paris. Cette impressionnante liste de faits, de documents, est suivie d'appendices qui sont des témoignages de détenus. Une chronologie et une bonne bibliographie complètent utilement l'ensemble. Le livre, est-il écrit en conclusion, cherche à faire connaître « *un système qui, aujourd'hui, gagne malheureusement du terrain et dont le Sud-Vietnam a été et demeure le banc d'essai. Même si l'on en parle moins. Ou plutôt, précisément, parce qu'on en parle moins* ».

Cette étude, qui repose, en grande partie sur des documents vietnamiens et américains, vient, une fois encore, montrer que le cancer concentrationnaire poursuit ses ravages. Les B-52 américains demeurent maintenant au sol. Est-ce une raison pour ne pas se faire l'écho des cris entendus dans les prisons d'un système qui a dû en grande partie sa survie aux ravages commis par les octoréacteurs ? « *Les Américains ont cessé de brutaliser cette terre du Vietnam. Mais, ici, ici dans cette prison sans lumière, rien n'a changé. C'est toujours l'ombre, c'est toujours la soif, les maladies, les moustiques, la terreur... C'est toujours l'Amérique* », écrit Tran Hue, écrivain, détenu à la prison de la province de Thua-Tien. — J. D.

★ *Saigon, un régime en question ; les prisonniers politiques.* Éditions Sudestasie, 17, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, 29 F.





Le présidentialisme parlementaire

Par JACQUES ROBERT (*)

EN science politique comme en droit, chaque terme a sa signification propre, précise, et les mots — comme les adjectifs — ne sont point interchangeables.

Tout *régime* constitutionnel est juridiquement et personnellement qualifié. On ne saurait dès lors, sans abus, caractériser les simples évolutions politiques par les régimes vers lesquels elles tendent...

Or, depuis longtemps déjà, on assiste en France à de regrettables confusions terminologiques. Elles n'ont fait que s'accentuer à partir de l'accession à l'*Elysée* du nouveau président de la République et de la formation de son premier gouvernement.

Un gouvernement « *présidentiel* », écrivent les uns ; le gouvernement *du* président, pensent d'autres ; un style « *consulaire* », osent certains ; tendance à *la* « *présidentialisation* » du régime, avancent les derniers...

Serions-nous donc entraînés, depuis quelques jours, vers un régime *présidentiel* ? Ou *retournés au Consulat* ? Ou sur la voie du présidentialisme classique ?

Aucune de ces qualifications ne peut être retenue. Nous venons simplement d'entrer dans un régime original et nouveau, encore mal défini : le « *présidentialisme parlementaire* ».

Présidentialisme parlementaire.. Comme l'on disait déjà « monarchie parlementaire »...

● Nous ne sommes à l'évidence point dans un *régime présidentiel*. Le président est, certes, élu au suffrage universel, mais le gouvernement reste responsable devant l'Assemblée, et le chef de l'Etat peut la dissoudre. Tant que la responsabilité ministérielle et le droit de dissolution existeront en France — et leur disparition n'est pas pour demain — on ne pourra pas parler de régime présidentiel.

● Nous ne sommes pas davantage revenus au temps du *triumvirat consulaire*. Même si l'allusion peut paraître plaisante, s'agissant de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et Michel Poniatowski.

Certes, l'exécutif consulaire, c'était en réalité, comme aujourd'hui, le premier consul. D'importantes attributions lui étaient réservées, et, pour les autres, il *décidait seul*, ses deux comparses *n'ayant* que voix consultative. Mais les consuls étaient tous *trois* nommés pour dix ans, et un « polycamérisme » parfaitement élaboré *rendait* illusoire tout contrôle de l'action gouvernementale par les Chambres.

En outre, si le suffrage universel était institué, les électeurs n'en désignaient pas pour autant les Assemblées politiques. Quant aux consultations directes du peuple, elles *n'étaient* en fait que des *plébiscites*.

Nous n'en sommes heureusement plus là.

● *Notre régime actuel n'est point* également un *présidentialisme* classique.

En théorie constitutionnelle, sont qualifiés de « *présidentialistes* » les régimes qui sont tout entiers centrés sur une personnalisation du pouvoir présidentiel d'autant plus accentuée qu'elle *repose* sur des *structures* sociales et économiques archaïques et sur l'appui des forces traditionnelles comme l'Eglise ou l'armée.

Certains de ces régimes peuvent, bien sûr, se rapprocher de la démocratie de type occidental : les élections y seront régulières, les libertés publiques respectées, les droits de l'opposition reconnus. Mais il s'agit le plus souvent de régimes autoritaires, derrière l'apparence de systèmes présidentiels.

Tel n'est point le cas de la France. La situation sociale et économique de notre pays, la maturité politique de son électorat, permettent que se déploie le jeu loyal de la démocratie, et le parlementarisme fait partie de notre plus lointaine tradition nationale.

Mais parce que la place faite depuis 1958 et surtout depuis 1962 au chef de l'Etat dans nos institutions est devenue considérable, parce que, aussi, le nouveau président de la République semble vouloir accélérer l'évolution vers le régime présidentiel (*transformation*, annoncée, du *Conseil constitutionnel* en *une* sorte de Cour suprême à l'américaine, *réduction* du mandat présidentiel, *création* d'une vice-présidence...), notre régime peut être aujourd'hui qualifié de « *présidentialisme parlementaire* ».

Deux éléments fondamentaux

On y trouve, en effet, réunis deux éléments foindamentaux :

— une nouvelle conception, « individualisée », de la présidence ;

— une vue rénovée de l'institution parlementaire.

Avec le général de Gaulle, puis avec Georges Pompidou, notre régime ressemblait fort — nous l'avons écrit ici même — à une « monarchie élective ».

Le président, élu du suffrage universel, avait, sous de Gaulle, la grandeur et la majesté d'un monarque. La solitude également. Sous Georges Pompidou, le détachement et la distance. Il inspirait, voire dictait, les décisions. Mais la bataille politique était menée par d'autres auxquels les coups étaient seuls réservés.

Avec M. Valéry Giscard d'Estaing, le président avance en première ligne.

Il *conduira* lui-même le changement ; il nomme son gouvernement ; il en explique personnellement la composition à la nation ; il fait lire au Parlement un message qui est davantage l'exposé d'un programme complet de gouvernement qu'une adresse protocolaire aux représentants du peuple. Une sorte de message sur l'état de la France...

C'est par lui que les Français doivent comprendre qu'ils sont effectivement gouvernés. Lui, la clé de voûte; le leader national. Lui, avec son tempérament et son style, fait de simplicité calculée et de dynamisme spontané.

A la « *monarchie* » succède le « vedettariat ». La vie politique est tout entière suspendue aux initiatives de l'élu. Rien de ce qui le concerne ne peut plus, dans l'avenir, laisser personne indifférent.

C'est une nouvelle approche du pouvoir. Plus conforme, sans doute, aux attentes d'une société industrielle, moderne, jeune et développée. C'est un nouveau « présidentialisme ». Entendu comme le gouvernement « personnel » et « individualisé » du président.

***

A cette identification *profonde* de l'homme à la fonction s'ajoute aujourd'hui — *la chose* est d'importance — une volonté évidente de « rénover » l'institution parlementaire, c'est-à-*dire la* représentation nationale.

Dans *son* entretien, au *cours de* la campagne électorale, avec *le Monde* (1), M. Valéry Giscard d'Estaing avait déjà trouvé absurde *et* tout à fait critiquable qu'il n'existât point de rapport possible de discussions entre, d'une part, ceux qui exercent le pouvoir *et*, d'autre part, l'opposition. Et il lui paraissait non seulement normal que, dans de grandes circonstances, le président ait un entretien avec un leader de l'opposition « pour discuter de ce qu'il a fait et de ce qu'il a dit », mais également qu'avant de prendre certaines décisions il sache « ce que les dirigeants de l'opposition ont à l'esprit ».

Il vient, comme *président*, par son message aux Chambres, de confirmer, dans leurs termes mêmes ces déclarations. En parlant, pour la première fois, d' « alternance ».

Ce n'est point seulement une évolution dans le style du régime. C'est une révolution véritable *dans* les mœurs de la Ve République. Un retour à une conception anglo-saxonne du pouvoir.

Verrons-nous bientôt, à l'occasion d'une cérémonie officielle à l'étranger, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand arriver côte à côte, comme le firent MM. Wilson et Heath à Notre-Dame, lors de la mort du président Pompidou ?

En tenant également à s'adresser aux parlementaires pour leur exposer les grandes lignes de ses initiatives prochaines, le chef de l'Etat a voulu montrer que le Parlement — dont il souhaite voir améliorer les possibilités de contrôle par un aménagement plus rationnel de la procédure des questions — devait être le premier, informé de l'action gouvernementale.

Enfin, le gouvernement, reprenant une tradition parlementaire quelque peu bousculée naguère, se présentera devant l'Assemblée nationale — peut-être même devant le Sénat — et, conformément à l'article 49 de la Constitution, engagera sa responsabilité sur son programme.

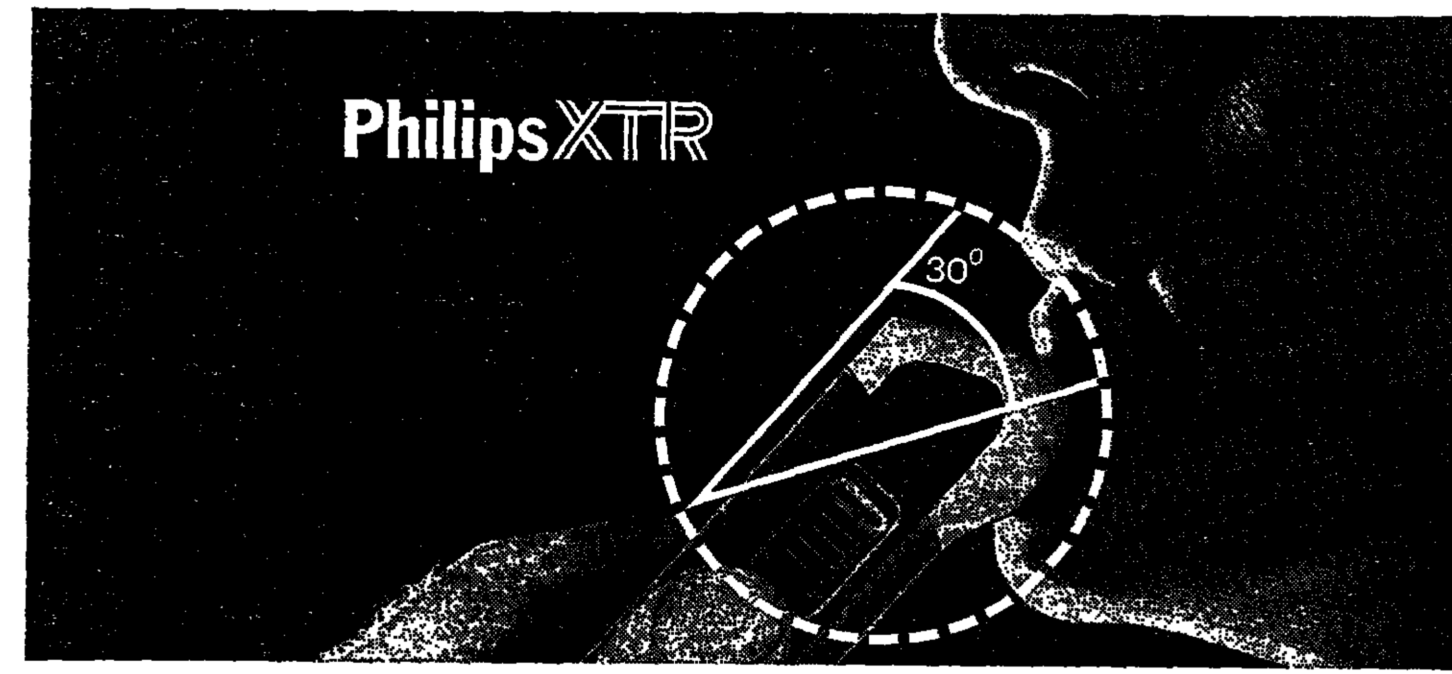
***

De nouveaux rapports avec l'opposition, un contact direct de la présidence avec les Chambres, un dialogue, constitutionnellement repris, entre le gouvernement et le Parlement : c'est la preuve évidente que le parlementarisme renaît. Mais sous l'impulsion volontaire, personnalisée, incontestée et efficiente de l'élu de tous les Français.

Tel est bien — dans ses deux composantes — ce « présidentialisme parlementaire » qui s'installe aujourd'hui sous nos yeux.

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris-II.

(1) « L'élection présidentielle de mai 1974 », « Dossiers et Documents » du *Monde*, mai 1974, p. 82.





صكرا من الاجل

JUSTICE OU

LE DROIT DE VOTE A DIX-HUIT ANS

JUSTICE OU CALCULS

M. Valéry Giscard d'Estaing a confirmé jeudi 30 mai, dans son message au Parlement, son intention de procéder à un « abaissement de l'âge du droit de vote » (le Monde *du 1er juin). Dans le même temps, les organisations de jeunesse des partis de gauche ont repris l'offensive sur ce terrain. C'est ainsi, notamment, que les Jeunes Socialistes ont édité une carte postale à envoyer au président de la République :* « Vote à dix-huit ans. Giscard baisse la barre ! »

L'inégalité civique est en effet pour la gauche l'une des composantes de l'inégalité sociale qu'elle a dénoncée pendant la campagne électorale. Mais le nouveau chef de l'Etat, qui veut être tout à la fois un président « jeune » et « le président de tous les Français », a préconisé avant son élection l'abaissement à dix-neuf ans de la majorité civique.

Dix-huit ou dix-neuf ans ? Le bon sens et la justice commandent que la première hypothèse soit retenue.

A dix-huit ans, un jeune homme et une jeune femme sont responsables pénalement de leurs crimes et délits. Ils ont la possibilité de faire leur service national ou de s'engager dans l'armée. Ils sont électeurs (dès seize ans) dans les élections professionnelles (comités d'entreprise, délégués du personnel). Ils peuvent se marier (dès quinze ans pour les femmes), avec, il est vrai, le consentement d'un de leurs parents au moins.

A vingt et un ans seulement, ils auront le droit de voter pour les élections politiques. Ils seront également, à cet âge, responsables civilement, ce qui veut dire qu'ils pourront aussi bien signer des contrats de location ou de vente qu'être tenus pour responsables devant les juridictions civiles. Indiquons tout de suite que cette limite absurde n'est pas respectée et qu'on ne demande pas à un jeune de dix-huit ou dix-neuf ans l'aval de ses parents quand il veut louer une chambre ou passer un contrat avec un employeur. C'est encore à vingt et un ans seulement qu'une jeune fille pourra, en principe, se passer de l'autorisation parentale pour pratiquer une contraception « médicale ».

Cette distinction arbitraire entre les deux âges de la majorité est devenue encore plus anachronique en raison de l'évolution de la jeunesse. D'une part, celle-ci est en avance sur les générations précédentes sur le plan biologique : la puberté vient deux ans plus tôt en moyenne. D'autre part, la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans et l'accroissement de la demande des familles pour l'enseignement post-obligatoire ont favorisé la maturité intellectuelle constatée par tous les éducateurs. Celle-ci est accentuée du fait de l'augmentation considérable des moyens d'information, parmi lesquels la télévision joue un rôle important mais pas exclusif.

N'a-t-on pas par ailleurs encouragé la responsabilité des jeunes, en accordant aux étudiants, par la « *participation* », une partie — même minime — du pouvoir dans les universités ? Ou en donnant aux jeunes travailleurs les mêmes droits que leurs aînés dans les entreprises ? Aussi ne comprend-on plus la hiérarchie qui est faite entre les diverses majorités. Les jeunes interrogés sur ce point, s'ils doutent souvent eux-mêmes de leur maturité politique (mais quelle est celle de nombreux adultes ?), mettent aussi en parallèle le « *droit d'apprendre à tuer* » (à l'armée) et le droit de voter... Ils s'étonnent d'autant plus que dans de nombreux pays aux régimes politiques très différents le droit de vote à dix-huit ans est acquis, parfois depuis de nombreuses années, notamment en Allemagne fédérale, au Brésil, aux Etats-Unis, au Mexique, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et dans la plupart des pays socialistes.

« L'histoire retiendra... »

De juillet 1968 à janvier 1973, sept propositions de loi tendant à abaisser la majorité civile et civique à dix-huit ans ont été déposées à l'Assemblée nationale, émanant de parlementaires de divers groupes : M. Robert-André Vivien (U.D.R.), Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier (P.C.), MM. André Rossi (P.D.M.), François Mitterrand (P.S.), Guy Ducoloné (P.C.), Alain Terrenoire (U.D.R.), Bernard Destremeau (R.I.). La commission des lois avait même adopté en novembre 1972 le rapport de M. Terrenoire sur l'abaissement de la majorité à dix-huit ans, mais le gouvernement avait fait escamoter la discussion.

Toutefois, M. Messmer ne pouvait indéfiniment ignorer le courant qui se manifestait jusque parmi les parlementaires de sa majorité. Aussi fit-il le 14 janvier 1973 à Caen, devant le congrès de l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.), une déclaration mémorable : « *L'histoire retiendra que c'est la Ve République qui aura donné le droit de vote aux jeunes. Dès le début de la législature prochaine, l'Assemblée nationale sera appelée à décider que désormais les Français et les Françaises auront le droit de voter à partir de dix-neuf ans.* » M. Messmer inventait un nouvel âge pour la majorité civique. Une seule raison était invoquée : cet âge correspondait au retour des jeunes du service national, accompli par beaucoup, depuis la réforme, entre dix-huit et dix-neuf ans. L'ancien premier ministre estimait en effet que pendant le service les jeunes gens étaient placés « *dans des conditions de vie qui ne sont pas propices à une information régulière sur la vie politique, notamment locale* ».

Ainsi M. Messmer, comme bien des Français, voyait-il dans le passage sous les drapeaux le rite initiatique qui introduit le jeune dans la vie sociale et en fait « un homme ». Cette conception primitive maintient en outre la supériorité guerrière du mâle comme facteur déterminant dans la responsabilité sociale. Qu'en pensent les jeunes femmes ? Au passage, M. Messmer indiquait que les soldats n'ont pas la possibilité d'être informés politiquement. Il convient de s'interroger sur cet aveu : est-il réellement impossible que les jeunes gens exercent pendant la durée de leur service national leur liberté de penser, de parler, de lire ?

Cette invention du droit de vote à dix-neuf ans ne peut être en fait interprétée que comme un « marchandage » inspiré par des préoccupations électorales de la part des hommes au pouvoir, qui craignent que les jeunes votent en majorité à gauche. Encore s'agissait-il de pure démagogie puisqu'à aucun moment, entre janvier 1973 et mars 1974, le gouvernement de M. Messmer ne donna suite à cette promesse.

La droite a-t-elle raison de s'inquiéter ?

Mais entre-temps, l'U.D.R. et les républicains indépendants s'étaient ralliés aux « dix-neuf ans », ces derniers contre l'avis des jeunes de leur parti, qui avaient lancé en 1972 une campagne en faveur de l'abaissement à dix-huit ans de la majorité électorale. Au mois de juin 1973, le gouvernement repoussait à l'automne la discussion sur ce sujet, alors que trois rapporteurs avaient été désignés à l'Assemblée nationale (MM. Ducoloné pour le P.C., Gerbet pour les R.I., Terrenoire pour l'U.D.R.). Au contraire, le Sénat, par 225 voix contre 49, votait le 21 juin l'abaissement à dix-huit ans de la majorité civile et civique. Mais, en raison de l'opposition du défunt président de la République, l'affaire s'enlisa. Les difficultés économiques ont ensuite relégué une nouvelle fois à l'arrière-plan cette réforme.

Quelle raison impérative a sans cesse fait reculer les hommes au pouvoir ? Sans aucun doute, la crainte que la gauche, en rapide remontée ces dernières années, ne trouve parmi les jeunes électeurs les suffrages qui lui manquent pour faire basculer la majorité. Mais l'élection présidentielle a été à cet égard significative. Certes, les jeunes de dix-huit à vingt et un ans — tous les sondages le confirment — voteraient plus à gauche que l'électorat actuel, pris dans sa totalité. Mais un peu plus seulement. Et il aurait fallu que plusieurs conditions fussent réunies pour que M. Mitterrand regagnât sur les jeunes les 420 000 voix qui lui ont fait défaut le 19 mai (342 000 en métropole) : que les jeunes votent à dix-huit ans et non dix-neuf ; qu'ils aillent aux urnes en aussi grand nombre que les adultes (12,5 % d'abstention), ce que toutes les enquêtes démentent ; qu'ils votent à 60 % en faveur du candidat de la gauche, ce que paraît être un pourcentage record, supérieur à celui des sondages, notamment celui de l'IFOP pour *la Vie catholique* (53 %). (*le Monde* du 21 mai).

On pourrait conclure : la droite n'a pas à s'inquiéter. Mais la question n'est pas là. Peut-on continuer à laisser en dehors de la vie politique des jeunes de dix-huit ans qui ont dans la vie tout court des responsabilités croissantes de plus en plus proches de celles de leurs aînés ? M. Giscard d'Estaing a là une bonne occasion de montrer qu'il est plus préoccupé — ainsi qu'il l'affirme — par la transformation sociale de la France que par le maintien au pouvoir des forces politiques qu'il représente, et qu'il entend y associer le plus grand nombre de Français.

YVES AGNÈS.

LE SÉNAT ET LE CONTROLE DES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

M. René Monory, sénateur de la Vienne (Union centriste), qui fut, l'été dernier, rapporteur de la commission de contrôle des écoutes téléphoniques que présidait M. Pierre Marcilhacy, sénateur (non inscrit), a déclaré au sujet de la récente décision du conseil des ministres :

« *Les décisions prises par M. Jacques Chirac, premier ministre, et M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, pour limiter les écoutes téléphoniques rencontreront un large assentiment : mes collègues et moi-même trouvons ainsi une justification à nos travaux et aux conclusions que nous avions élaborées. Si le gouvernement juge utile de déposer un projet de loi, ce qui semblerait logique, ce texte ne saurait être très différent de celui dont nous avons pris l'initiative à cette époque : notre assemblée serait sensible au fait que ce projet soit déposé en priorité sur son bureau.* »

[C'est le 8 novembre dernier, à l'unanimité des deux cent trente-six votants, que le Sénat avait décidé de publier le rapport, jusqu'alors tenu secret, de la commission de contrôle des écoutes téléphoniques. Ce rapport contenait plusieurs documents annexes et, notamment, une proposition de loi dont l'originalité consistait à organiser le contrôle des écoutes autorisées par une instance composée de trois magistrats du siège à la Cour de cassation.]

AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ÉLYSÉE

Sont nommés conseillers techniques au secrétariat général de la présidence de la République : MM. Pierre Richard, ingénieur des ponts et chaussées, et Gabriel Robin, conseiller des affaires étrangères, qui était chargé des questions diplomatiques à l'Elysée pendant les derniers mois du mandat de Georges Pompidou.

● *A l'occasion du premier anniversaire de la mort* d'André Blumel, Me Charles Lederman présidera vendredi 7 juin à 20 h. 30, à l'Hôtel Moderne, place de la République, à Paris, une soirée d'hommage à l'ancien président de l'Association France-U.R.S.S. et ancien directeur de cabinet et ami de Léon Blum. MM. Maurice Berlemont, président du groupe communiste au Conseil de Paris, et claude Willard, qui fut le collaborateur de Me André Blumel, prendront notamment la parole au cours de cette soirée.

Avant le conseil des ministres

Le gouvernement a débattu de l'« ensemble des réformes » à entreprendre

A l'exception de MM. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, et Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, retenus à Luxembourg, les membres du gouvernement ont été reçus à déjeuner mardi 4 juin, au palais de l'Elysée (*le Monde* du 5 juin). A l'issue de ce déjeuner « *tranquille* » — selon M. Chirac, — les ministres ont examiné, a précisé le premier ministre, « *un certain nombre de problèmes qui se posent au gouvernement et que celui-ci a bien l'intention de résoudre dans les meilleurs délais* ». M. Chirac a ajouté que la conversation avait porté sur les questions économiques et sociales et sur « *l'ensemble des réformes que le gouvernement entend mettre en œuvre dans les prochaines semaines et dans les prochains mois* ».

Deux thèmes ont été au centre de ces entretiens. Le premier est la déclaration de politique générale que M. Chirac doit prononcer devant l'Assemblée nationale et dont il a livré les grandes lignes aux membres du gouvernement avant sa mise au point définitive par le conseil des ministres ce mercredi matin.

Aucune divergence n'est apparue sur ce sujet, assurent les témoins, entre les participants : les ministres réformateurs ont cependant insisté sur la fixation d'un calendrier précis pour la mise en œuvre des mesures annoncées. Deuxième thème de discussion : les projets du ministre de l'économie et des finances, qui ont donné lieu à un premier échange de vues entre les membres du gouvernement.

La réorganisation de la gauche socialiste

LE CERES : réunir un congrès extraordinaire du P.S.

Le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES), qui se présente comme l'aile gauche du parti socialiste, souhaite qu' « *un congrès national extraordinaire suive rapidement la rencontre socialiste entre responsables du P.S., du P.S.U., des syndicats et des associations populaires, prévue à l'automne, afin de faciliter le rassemblement des socialistes dans la même organisation* ». Il ajoute : « *Le moment est venu de parachever l'unité et la rénovation de la gauche socialiste, entreprise en 1971 à Epinay (...), et de mettre fin à la division vieille de quinze ans. L'existence du P.S.U. a correspondu à une situation historique donnée et aujourd'hui dépassée. (...) La restructuration du mouvement socialiste doit se faire à l'intérieur d'une organisation unique* » et « *dans la foulée des élections présidentielles* ».

Le CERES affirme, par ailleurs, qu'il est nécessaire pour la gauche « *de mieux définir son projet de société* » en attendant « *la prochaine offensive qui la conduira à la victoire* ». Le mouvement organise, à ce propos, les 29 et 30 juin, à Paris, un colloque sur le thème « *Autogestion, programme commun, transition au socialisme : la réponse à la nouvelle crise du capitalisme* ».

L'ALLIANCE MARXISTE RÉVOLUTIONNAIRE : une logique implacable.

L'Alliance marxiste révolutionnaire (A.M.R.), qui a participé avec le P.S.U. à la fondation du CLAS (Comité de liaison pour l'autogestion socialiste), commente dans son hebdomadaire *l'Internationale* les perspectives de réorganisation de la gauche socialiste telles que les envisagent le P.S., le P.S.U. et la C.F.D.T. L'A.M.R. souligne :

« *La position prise par le P.S.U. de se rallier à Mitterrand, et, obligatoirement dans ce ralliement, à la stratégie de l'union de la gauche, avait une logique qui se révèle de plus en plus implacable pour son existence comme courant révolutionnaire.*

» *(...) Que Rocard ait choisi d'aller renforcer le « courant socialiste » majeur, il est difficile d'en douter. Comme il paraît difficile à la direction actuelle, dans laquelle Rocard a repris sa place sans que personne murmure, d'en arrêter la course.*

» *La résolution de la majorité de la direction politique nationale est significative de cette incapacité. Evitant de prendre une position claire et précise, elle capitule explicitement lorsque, en recherchant la formule qui lui permettrait de ne pas apparaître comme se fondant dans le parti socialiste, elle se délimite avant tout de « la lutte pour le socialisme autogestionnaire qui ne saurait se confondre avec la construction d'un parti d'avant-garde.* »

Les commentaires de la presse parisienne

LA NATION : que veulent les « giscardiens » ?

S'interrogeant longuement dans *la Nation* du 5 juin, sur le dessein que certains prêtent aux « giscardiens » de « casser l'U.D.R. », M. Jacques de Montalais écrit notamment :

« *S'agit-il, parce que le pouvoir use, de se démarquer de lui et de faire semblant de n'y avoir point participé ? Ce serait habile mais peu élégant. Et nul ne croit que M. Giscard d'Estaing soit un homme inélégant.*

» *S'agit-il de faire oublier que le gaullisme a sorti la France de l'ornière où elle s'enlisait et se perdait depuis dix ans, et qu'il en a fait un grand pays industriel désormais respecté dans le monde entier, pour ne retenir de ces quinze ans d'ascension continue que les ombres et les desseins non encore réalisés ? Ce serait un peu gros. Mais personne ne croit que M. Giscard d'Estaing soit un homme grossier.*

» *S'agit-il de faire oublier que la hausse des prix et l'inflation avaient commencé bien avant la crise de l'énergie et que l'ancien ministre des finances — à juste titre d'accord avec le président Pompidou pour éviter toute récession et tout chômage — n'en assurait pas moins tous les trois mois que cela n'allait pas continuer ? Ce serait de l'amnésie. Mais personne ne croit que M. Giscard d'Estaing manque de mémoire.*

» *S'agit-il de faire comprendre à divers amis devenus nécessaires à partir du 5 mai que l'on fut toujours désireux, en réalité, de conserver l'Algérie à la France et de ne point trop s'opposer aux Etats-Unis ? De faire croire que l'on considéra toujours d'un œil sceptique quelque véritable entente avec l'Union soviétique et la Chine ? De faire oublier que l'on reconnut publiquement naguère avoir appris au contact du général de Gaulle ce qu'est l'Etat et le sens de l'Etat ? Ce serait habile à l'égard de ces amis-là. Ce serait beaucoup moins respectable par rapport au général, à Georges Pompidou et par rapport à tous ceux avec lesquels on avait travaillé. Or personne ne croit que M. Giscard d'Estaing ne soit pas un homme respectable.*

» *S'agit-il de faire plaisir à MM. Abelin, Lecanuet, Servan-Schreiber, et de faire passer les gaullistes pour des nationalistes attardés parce qu'ils jugent indispensable l'indépendance nationale, c'est-à-dire la liberté de penser et d'agir d'un pays comme le nôtre, au moins dans toute la mesure du possible en ce monde de géants très nationalistes et d'entreprises très multinationales ? Ce serait un peu facile. Or tout le monde sait que M. Giscard d'Estaing préfère les jeux difficiles.*

» *S'agit-il de casser « méchamment », comme le candidat Giscard d'Estaing le disait du candidat Mitterrand, des hommes qui auraient simplement le tort de croire à une troisième voie entre le capitalisme et le communisme qu'ils nomment « participation » et « nouvelle société », parce que l'on n'eut pas soi-même ces idées-là ? Mais personne ne croira que M. Giscard d'Estaing, ni même M. Poniatowski, soient des hommes méchants. Alors ?*

» *... Nous ne voulons pas du tout croire que M. Poniatowski veuille casser l'U.D.R. Nous croyons qu'il veut servir la France et les Français avec les gaullistes, comme les gaullistes auront servi la France et les Français depuis 1958 avec et parfois malgré M. Giscard d'Estaing.* »

L'HUMANITE : la continuité.

« *Ce qui paraît clair, c'est que M. Giscard d'Estaing, après une première phase au cours de laquelle il a mis en place son dispositif gouvernemental, va être amené à passer aux actes. Et qu'il se trouve confronté à une double nécessité : prendre des mesures économiques qui risquent d'être nécessairement, les choses étant ce qu'elles sont, impopulaires, et concéder parallèlement un certain nombre de mesures sociales dans l'espoir que ceci fera passer cela.*

» *... Même s'il n'est pas encore connu dans les détails, le plan gouvernemental, nous explique-t-on, prévoit notamment une « décélération de la consommation intérieure », une réduction des importations, une stimulation des exportations et un alourdissement de la pression fiscale.*

» *Autrement dit, en guise de joyeux avènement, au début d'un règne qui devait nous apporter le changement, M. Giscard d'Estaing reprend les vieilles formules et les vieilles recettes mille fois proposées : les Français vivent au-dessus de leurs moyens, ils doivent apprendre la vertu du sacrifice.*

» *Nous sommes décidément dans la continuité.* »

(RENE ANDRIEU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : quel premier ministre ?

« *Puisque l'essentiel est déjà dit sur le fond, c'est donc davantage à la forme de la déclaration du premier ministre qu'on s'attachera. C'est-à-dire au ton, au degré de personnalité du texte, à toutes ces nuances qui marquent la distance qu'on prend vis-à-vis de ce que l'on dit ou l'autorité avec laquelle on le dit. En un mot, on attend de cette intervention qu'elle nous révèle quel premier ministre sera Jacques Chirac, ou en tout cas qu'elle nous apporte quelques débuts d'enseignement là-dessus. Cette question est essentielle en effet, puisqu'elle intéresse la conception que se fait M. Giscard d'Estaing de son rôle. Sa relation avec le premier ministre confirmera ou non l'intention qu'on lui prête de faire évoluer le régime dans un sens plus présidentiel. A cet égard, un signe a déjà été donné : puisqu'on a mâché le travail qu'on demande aujourd'hui à M. Chirac d'exécuter, c'est qu'on est peu disposé à lui laisser la bride sur le cou.* »

(PHILIPPE TESSON.)

L'AURORE : la fiction de la dyarchie.

« *Giscard d'Estaing a rassemblé une incontestable majorité présidentielle.*

Jacques Chirac, jusqu'à présent, n'a guère eu qu'à suivre. D'autant plus aisément qu'on ne lui demandait que de suivre.

Il lui faudra quand même, aujourd'hui et demain, convaincre, lui, sur un autre plan. Puisque l'on va continuer à vivre en la fiction d'une dyarchie.

» *Ne dramatisons pas, gardons-nous, comme toujours, de dramatiser.*

» *Mais, enfin, cette irruption d'hommes nouveaux dans la Ve République ne soulève pas partout, dans l'ancien gaullisme, l'enthousiasme.*

» *D'aucuns même, disposés à faire confiance à Giscard, subsidiairement à Chirac, infléchiraient évidemment leurs votes dans l'éventualité d'élections législatives. Comme s'il était plus important d'élire un député qu'un président de la République. Etonnons-nous, après cela, que de tous côtés des mouvements se dessinent pour oser dire : le suffrage universel pour le chef de l'Etat a été une erreur, aurez-vous le courage de l'avouer ?*

» *La bataille que va livrer Jacques Chirac aujourd'hui et demain devant l'Assemblée sera, cette fois, la sienne.*

» *Il la gagnera, parbleu ! selon toutes les prévisions.*

» *Mais le jour où il la perdra — vote de censure ou autre anicroche — on trouvera qu'après tout, dans les interprétations constitutionnelles de ce temps, le premier ministre est fait pour cela, pour perdre, pour perdre un jour, le jour qu'il faut.* »

(ANDRE GUERIN.)

COMBAT : débrider les abcès.

« *L'épreuve française est difficile : il faudra opérer progressivement, sans jamais oublier la fragilité grandissante des économies vouées à l'expansion. Le gouvernement ne doit pas méconnaître non plus cette majorité si pesante dans le dépit et cette opposition si lourde d'espoirs. Bref, tant de fois ajournée, c'est l'épreuve de vérité. Chirac et Giscard vont débrider des abcès que l'équipe précédente n'avait pas pu (ou voulu) isoler. Tous deux y exerçaient, diront-ils, seulement des responsabilités. Ils ont aujourd'hui le pouvoir. Un cadeau empoisonné quand on recueille son propre héritage.* »

LE FIGARO : les gaullistes observateurs.

« *Aujourd'hui, l'U.D.R., qui n'a plus la majorité à elle seule, est encore le groupe le plus important du Palais-Bourbon. En mai, la vague, en se retirant, n'a pas dégarni les travées du Palais-Bourbon ; ce qui risquerait de se produire si l'on votait dans trois semaines, ou dans trois mois. Le flux après le reflux ? Ce n'est certes pas assuré. Mais, aujourd'hui, la prudence conseille aux gaullistes la patience. Discrètement représentés au gouvernement, ils sont désormais en position d'observateurs, ce qui peut, dans l'avenir, les conduire à être des censeurs, si l'on touche aux grandes options du gaullisme.* »

(PIERRE PELISSIER.)

● *Les décrets d'application.* — En réponse à M. Joseph Planeix, député socialiste du Puy-de-Dôme, qui l'interrogeait sur le nombre des textes réglementaires restant à paraître pour l'application des lois votées depuis le 1er juillet 1968, le premier ministre indique notamment dans le *Journal officiel* du 31 mai : « *Au cours de la quatrième législature, le gouvernement a publié 668 décrets sur les 875 prévus par le législateur. Depuis le début de la cinquième législature 164 décrets ont été publiés. Pour la seule loi d'orientation du commerce et de l'artisanat du 27 décembre 1973, 10 des 13 décrets d'application prévus ont déjà été publiés quatre mois après sa promulgation, traduisant bien l'effort du gouvernement en ce domaine.* »

● *M. Jacques Foccart,* qui vient de quitter les fonctions de secrétaire général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches, n'est pas diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 1er juin 1974).

LA FÉDÉRATION ANARCHISTE VEUT MENER DES ACTIONS « ANTI-AUTORITAIRES »

La Fédération anarchiste a tenu du 31 mai au 3 juin son vingt-neuvième congrès en présence de plus de cent cinquante délégués. Des représentants de mouvements anarchistes italiens, espagnols, belges, néerlandais, danois et allemands ont assisté aux travaux. La Fédération anarchiste a réaffirmé son opposition à toute société fondée sur l'autorité, qu'elle soit marxiste ou non. Elle a souhaité que se réalise enfin une entente internationale des mouvements anarchistes. Dans cette optique, elle compte organiser prochainement une fédération anarchiste européenne, première étape du regroupement envisagé.

Au cours des travaux, les délégués de la Fédération se sont notamment penchés sur les thèmes écologiques en estimant que ces questions sont étroitement liées aux problèmes sociaux. Les congressistes entendent d'ailleurs passer de l'« *écologie politique* » qui se développe actuellement (par exemple à travers la candidature de M. Dumont à l'élection présidentielle) à une « *écologie libertaire* ».

Parmi les autres thèmes abordés, on retrouve des préoccupations plus traditionnelles du mouvement anarchiste comme l'antimilitarisme. En outre, le congrès a réaffirmé son hostilité à l'Eglise considérée comme rétrograde et hostile à tout progrès, en dépit de changements formels. La Fédération anarchiste justifie notamment cette position en soulignant que la hiérarchie catholique s'est prononcée contre le divorce, la libération sexuelle et la contraception.

La résolution finale du congrès indique que la Fédération anarchiste se « *propose d'impulser au travers des prochaines luttes sociales ses conceptions autogestionnaires et fédéralistes à partir de la grève gestionnaire expropriatrice et entend développer les grands thèmes de lutte suivants : liberté de la femme, antimilitarisme, anticléricalisme, pédagogie libertaire, problèmes d'urbanisme, écologie libertaire, problèmes démographiques* ». Elle oriente ses « *grands axes d'action anti-autoritaire sur la lutte contre les institutions militaires et répressives (de la prison à l'asile psychiatrique) et contre la montée internationale du fascisme* ».

★ Fédération anarchiste, 3, rue Ternaux, 75011 Paris.

ÉDUCATION

UN MINISTRE « TECHNICIEN »

Expert ou exécutant ?

Quatre ministres « techniciens » au gouvernement : la signification politique de cette décision est évidente. *« Votre poids politique est trop grand pour le gouvernement que nous voulons former »*, aurait-on dit en guise de consolation à M. Fontanet et aux quelques autres « grands » ministres évincés... Ainsi, le régime évolue-t-il vers une conception de plus en plus *présidentielle* : les « techniciens » seront peu portés — au début, du moins — à prendre la parole en conseil des ministres sur des sujets qui ne sont pas strictement de leur compétence.

Mais était-ce une bonne idée de prendre un technicien pour l'éducation (même si celle-ci n'est plus « nationale ») ? Si cette pratique a été utilisée, aux débuts de la Vᵉ République, dans certains secteurs (affaires étrangères, finances, armées...), pour l'éducation le seul précédent, dans un passé récent, est celui de M. Lucien Paye, lui aussi ancien recteur (de Dakar), qui fut ministre de février 1961 à avril 1962. Encore, ce dernier avait-il eu, dans sa carrière, des fonctions administratives dépassant le domaine propre de l'éducation (il avait, par exemple, été directeur général des affaires politiques et de la fonction publique, en Algérie, en 1956-1957). Avec M. René Haby, c'est sans doute la première fois qu'un simple « pédagogue » est mis à la tête du ministère.

Cette décision a plusieurs avantages. Tout d'abord, elle permet de gagner un temps précieux. Un homme *politique*, quelles que soient ses capacités d'adaptation et d'assimilation, a besoin de plusieurs mois pour se mettre au courant des affaires extrêmement complexes de cette administration. Remplacer M. Fontanet par un autre « politique », c'était se résigner à une longue période d'inaction, à un moment où des réformes urgentes s'imposent. C'était plonger dans un nouveau découragement tous ceux qui attendent des décisions de leur ministre. *« Si c'est Mitterrand qui passe, évidemment, tout sera changé. Mais, si c'est Giscard d'Estaing, autant garder Fontanet. Lui, au moins, est au courant... »*, nous disait, juste avant les élections, un universitaire fort actif dans la recherche pédagogique. Les inconvénients du changement auront été ainsi limités au minimum.

Autre avantage, d'ordre psychologique : beaucoup d'enseignants qui avaient pris l'habitude de pester contre l'« incompréhension » de leurs ministres à leur égard auront maintenant le sentiment d'être gouvernés par un « collègue ». Certaines préventions à l'égard de l'administration pourraient ainsi être aplanies.

Cette considération a aussi une portée politique. Les ministres qui se sont succédé depuis dix ans Rue de Grenelle — mis à part peut-être M. Edgar Faure — avaient tendance à s'isoler de plus en plus dans une vision bureaucratique des choses. Assistés — ou prisonniers — de cabinets prenant de plus en plus d'importance, et de hauts fonctionnaires choisis selon un profil de plus en plus technocratique, ils étaient trop coupés de la réalité pour « sentir » vraiment les préoccupations et les réactions de leurs administrés. Bien des difficultés et des malentendus sont nés de là.

Mais ces avantages ont aussi leur revers. Passons sur la déception qu'ont pu éprouver certains à voir que le ministère de l'éducation ne paraissait plus digne d'avoir à sa tête un politique de première grandeur. Le fait qu'on ait appelé un recteur — qui, en plus, ne sort pas du milieu universitaire... — a pu indisposer certains membres de l'enseignement supérieur. Ceux-là ne verront sûrement pas d'un mauvais œil les universités prendre leur indépendance au sein d'un secrétariat d'État « autonome »...

S'affranchir du sérail

Plus difficile sera, pour le nouveau ministre, de s'affranchir des liens qu'une carrière entière au sein du sérail n'a pu manquer de tisser. Connivences d'écoles ou de promotions. Réseaux de services rendus. Mais aussi traces d'inimitiés tenaces que les responsabilités passées et les épisodes d'une carrière particulièrement rapide et brillante ont nécessairement laissées — même s'agissant d'un homme d'un tempérament fort pacifique. Les risques de « copinage » ou de règlements de comptes ne sont pas négligeables. L'ancien recteur, soudain promu, aura la tâche délicate de devoir assurer au plus vite son autorité sur ses anciens collègues, mais avec suffisamment de doigté pour ne pas être accusé de vider de vieilles querelles ou de profiter précipitamment de son pouvoir tout neuf. Sans non plus vouloir, au nom de son expérience, se substituer à ses collaborateurs et leur imposer à toute force ses propres idées.

Mais l'autorité ne sera pas à prendre seulement dans la maison. Il s'agira aussi — tâche plus rude encore — de l'exercer auprès du gouvernement. La négociation avec le ministre des finances n'est pas — chacun le sait — un simple jeu de salon. L'entregent et l'expérience politiques de chaque partenaire sont des atouts considérables. Sur ce point, il est vrai, l'ex-recteur René Haby ne sera pas trop désavantagé, puisqu'il se retrouvera en présence d'un autre « technicien » : l'ex-directeur des prix, M. Jean-Pierre Fourcade.

Des choix de société

Il reste les grandes décisions politiques que sont les réformes de l'enseignement. Celles-ci, en dernière analyse, ne sont jamais de simples mesures techniques, mais bien des choix engageant l'avenir d'une société. Déjà on entend dire, de-ci de-là, que si un « technicien » a été mis Rue de Grenelle, c'est que la politique en ce domaine sera, plus encore qu'auparavant, définie à l'Élysée. Un Christian Fouchet, un Edgar Faure, un Olivier Guichard, un Joseph Fontanet, avaient une surface politique qui leur donnait, à l'égard des plus hautes instances de l'État une indépendance relative que n'a pas, *a priori*, un simple recteur, lequel ne doit son pouvoir qu'à l'homme qui l'a sorti de l'ombre et peut l'y renvoyer à tout moment.

Un premier indice de cette prise en main des affaires par l'Élysée est apparu avec la création du secrétariat d'État autonome pour les universités, qui a pris de court le nouveau ministre, et qui peut être beaucoup plus qu'une simple mesure « organisationnelle », en préfigurant une politique nouvelle de l'enseignement supérieur.

M. René Haby aura donc fort à faire pour administrer la preuve que c'est toujours Rue de Grenelle que s'élabore la politique de l'éducation. Dans cette situation, le mieux est sans doute pour lui de profiter de l'avantage stratégique que lui donne sa connaissance des affaires pour prendre au plus vite, à l'intérieur de la maison et vis-à-vis du gouvernement, les initiatives montrant qu'il n'est pas là seulement pour faire de la gestion en attendant les instructions. L'occasion lui en sera fournie par le conseil des ministres du 19 juin, le président de la République ayant demandé que soient présentés, à cette date, les projets pouvant « transformer la société française ». Rue de Grenelle, la parenthèse électorale est bien fermée...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Conseiller de l'éducation permanente

M. BERTRAND SCHWARTZ QUITTE LE MINISTÈRE

M. Bertrand Schwartz a décidé, en accord avec le nouveau ministre, M. René Haby, de quitter le ministère de l'éducation. Appelé dans cette maison le 10 août 1968 par M. Edgar Faure, M. Schwartz avait d'abord joué le rôle de conseiller pédagogique des directeurs, avant d'être nommé en avril 1970 conseiller de l'éducation permanente. En réalité son champ d'activité était nettement plus large : il était chargé de réfléchir à l'évolution du système éducatif et de suivre les innovations en cours en France et à l'étranger. Son rôle était constamment de « piloter » les opérations nouvelles, d'informer le ministre de leur déroulement et d'aplanir les difficultés administratives.

M. Bertrand Schwartz fut l'un des principaux artisans du projet initial de réforme du secondaire proposé par M. Joseph Fontanet. Il était en particulier un fervent partisan de la suppression des filières dans le premier cycle et de la mise en place des groupes de niveaux. Par la suite toutefois il exprima son désaccord avec le projet final. D'autre part, tout en étant convaincu de la volonté de M. Fontanet de mener une politique d'innovation, il était de plus en plus inquiet des résistances que celle-ci rencontrait sur le plan administratif et politique, jusqu'au sein même du cabinet. C'est pourquoi, quelques jours avant le décès de Georges Pompidou, il avait fait part à M. Fontanet de son désir de quitter le ministère. Le ministre lui avait demandé de rester jusqu'au vote de la loi au Parlement.

● *Le quatrième congrès national des jeunes de l'Office central de coopération à l'école (O.C.C.E.)*, qui s'est réuni du 1ᵉʳ au 3 juin à Saint-Junien (Haute-Vienne) sur le thème *« l'école est ouverte »*, s'est terminé par l'adoption d'une motion de synthèse constatant qu'il existe *« une carence dans la qualité de l'enseignement qui se traduit par un manque de contact entre les élèves, les professeurs et l'administration, par une mauvaise orientation imputée au défaut d'information des professeurs, des élèves, des parents, ainsi qu'au manque de formation des professeurs »*. Le congrès a réuni environ quatre cent cinquante élèves du primaire et du secondaire.

Dans l'enseignement secondaire

GRÈVE DE PROFESSEURS DANS LA RÉGION PARISIENNE LE 7 JUIN

Les sections de la région parisienne des syndicats des enseignants de second degré (SNES) et des professeurs d'éducation physique (SNEP) affiliés à la Fédération de l'éducation nationale ont lancé un mot d'ordre de grève pour le vendredi 7 juin. Les deux syndicats réclament l'abandon des suppressions de postes ou de sections de classes prévues pour la rentrée 1974, le « déblocage » des deux mille trois cents postes d'enseignants tenus en réserve par le ministère, la création de postes supplémentaires et un plan de titularisation des maîtres auxiliaires.

En ce qui concerne la région parisienne, les syndicats ont notamment indiqué au cours d'une conférence de presse que l'on attend douze mille élèves de plus dans le second degré et le technique (onze mille cinq cents dans l'académie de Versailles, deux mille six cents dans celle de Créteil, l'effectif diminuant de deux mille cinq cents à Paris), mais le ministère ne veut pas accroître le nombre d'enseignants, estimant la région déjà « favorisée ». Les syndicats soulignent, au contraire, que les effectifs moyens par classe dans le second cycle « long » sont plus élevés que la moyenne nationale. La politique du ministère va entraîner, estiment-ils, un accroissement des effectifs de nombreuses classes, une aggravation des conditions de travail des maîtres et la mise en chômage de plusieurs centaines d'auxiliaires.

Des grèves avaient déjà eu lieu pour les mêmes raisons en mars dernier.

En province

Les sections du Cantal du Syndicat national des instituteurs et du SNES ont également lancé un mot d'ordre de grève pour le jeudi 6 juin. Elles protestent, nous indique notre correspondant, contre la suppression de postes d'enseignants et de surveillants, qui va entraîner la disparition de certaines options. Les syndicats estiment que l'on ne peut appliquer dans ces départements ruraux des « normes » d'effectifs prévues pour des régions urbaines.

Enfin, à Nantes, trois cents enseignants environ ont bloqué, mardi 4 juin, les issues du rectorat, pour « soutenir » une délégation intersyndicale venue exposer ses inquiétudes à propos du réemploi, à la rentrée, des maîtres auxiliaires en fonction. Le recteur a indiqué que l'administration s'efforcerait de les reprendre tous ; un groupe de travail mixte a été formé. Les manifestants ont « retenu » ensuite plusieurs syndicalistes membres de la délégation qui refusaient de rendre compte de leur entrevue. La réunion intersyndicale qui devait avoir lieu au siège local de la Fédération de l'éducation nationale a été annulée, les syndicats refusant d'élargir leur réunion aux manifestants.

RELIGION

AU CONGRÈS DE L'UNION DES ATHÉES

Les croyants seraient-ils des malades mentaux ?

De notre envoyé spécial

Lausanne. — Il y a athée et athée. Les plus nombreux sont sans doute ceux qui le sont devenus par indifférence et qui ont chassé Dieu de leur univers : ce sont les athées par prétérition. D'autres, plus ou moins agnostiques, sont presque certains que Dieu n'existe pas. Mais ils se refusent par honnêteté à faire profession d'incroyance. D'autres, enfin, sont résolument athées par conviction philosophique ; leur matérialisme est une certitude, pourtant ils ne cherchent pas à le communiquer aux autres.

C'est à une quatrième catégorie qu'appartiennent les adhérents de l'Union des athées, qui a réuni, le 2 juin à Lausanne, son troisième congrès, sous la présidence de son fondateur, M. Albert Beaughon. Il s'agit ici d'athées militants persuadés de la nocivité des religions et qui s'efforcent de débarrasser l'humanité du « fléau » dont elle souffre.

Les partisans de cet athéisme pur et dur ne sont pas légion. Peut-être cinq mille en France, estime M. Beaughon. L'Union des athées compte pour sa part quelque quatre cents adhérents (dont quelques étrangers) et se flatte d'avoir comme président d'honneur M. Francis Perrin, membre de l'Institut. A Lausanne, son congrès rassemblait trente-quatre personnes, dont M. Auguste Lecœur, ancien secrétaire à l'organisation du parti communiste et qui anime actuellement un bulletin anticommuniste, *la Nation socialiste*. L'exposé public qui a eu lieu dans l'après-midi avait attiré des auditeurs libres prévenus par la presse locale.

« Nous n'ignorons pas les moyens d'information, mais ce sont eux qui nous ignorent », devait dire M. Beaughon, qui déplore une sorte de conspiration du silence. Une pétition a été envoyée en juin dernier à la télévision pour essayer d'obtenir un temps d'antenne. Il a été répondu que le problème serait étudié.

« Nous ne devons compter, a précisé, d'autre part, le président de l'assemblée, *ni sur l'appui des partis de gauche ni sur celui des partis de droite. Nous sommes sans illusion à cet égard. »* L'Union des athées entretient de bonnes relations avec la Libre pensée et avec l'Union rationaliste. Plusieurs de ses membres appartiennent à la fois à deux ou trois de ces groupements. Mais la position de l'Union des athées se veut originale. A la Libre pensée, il y aurait, dit-on, plus d'agnostiques que d'athées proprement dits et ses adhérents se situeraient pratiquement tous à gauche, alors que l'Union des athées, rigoureusement apolitique, comprend des personnes de toutes opinions politiques. M. Beaughon tient également à prendre ses distances à l'égard de ce qu'il appelle « l'idéalisme scientifique » de l'Union rationaliste.

Désintoxication

L'Union des athées ne se présente pas comme un mouvement intellectuel. La position de Freud, par exemple, pour lequel, on le sait, la religion est une *« névrose obsessionnelle de l'humanité »*, ne semble pas retenir son attention. Alors qu'elle pourrait peut-être apporter de l'eau à son moulin. Quant à Karl Marx, M. Beaughon lui reproche non seulement d'avoir mélangé athéisme et politique, mais encore d'avoir dit que la religion était l'*« opium du peuple »*. Ce n'est pas assez dire, *« la religion est un opium pour tout le monde, quelle que soit sa classe sociale, y compris pour Paul VI »*.

Avant d'adhérer à l'Union des athées, il importe d'être d'accord avec une sorte de charte constitutive, où il est affirmé, entre autres : *« Dieu est un mythe au même titre que les fantômes ou les fées ; il n'existe pas d'esprit sans matière vivante organisée ; les spéculations sur la « vie résurrectionnelle » relèvent de la plus haute fantaisie. Les personnes religieuses sont victimes d'un « trouble psychique caractérisé » ; au déisme absurde on ne doit pas opposer une science qui expliquerait tout. L'ambiguïté du mot science peut cautionner l'irrationnel (par exemple, les sciences occultes). »*

L'Union des athées met sur le même pied le Dieu des chrétiens et les dieux de la mythologie grecque ou latine. Mais, surtout, il lui paraît évident que les mystiques sont des êtres non adultes et des malades mentaux. Le groupement se définit comme une association hygiéniste (analogue à ce que pourrait être une ligue antialcoolique) voulant délivrer les croyants de leur aliénation. A cet égard, l'Union des athées se sent chargée d'une mission philanthropique. *« Celui qui ne s'intéresse pas à notre entreprise de désintoxication psychique n'a rien à faire parmi nous. Quant aux agnostiques, ils sont aussi dangereux que les croyants. »*

Tel ou tel membre du congrès a regretté le caractère négatif de l'athéisme ainsi proposé qui est de ce fait assez peu mobilisateur. Les méthodes d'action suggérées aux adhérents ne paraissent pas extrêmement précises malgré l'existence d'une feuille trimestrielle ronéotypée : *la Tribune des athées* (Albert Beaughon 03 330 Bellenaves). Dans un souci de propagande, un congressiste est allé jusqu'à suggérer d'apposer un macaron sur l'arrière des automobiles des membres de l'association.

L'Union des athées se plaint de ne pouvoir dialoguer avec les croyants et de ne pas avoir des contacts plus suivis avec ceux qui dans l'Église catholique sont chargés de nouer des liens avec les incroyants. Mais à l'heure où le dogmatisme chrétien est en recul il faut bien reconnaître que l'agressivité plus ou moins involontaire de certains membres de l'Union et le caractère péremptoire de la charte évoquée ci-dessus ne facilitent guère les choses.

HENRI FESQUET.

A L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

L'Église doit être « un lieu d'évolution d'écoute et d'accueil »

L'assemblée plénière extraordinaire de l'épiscopat français, réunie à Paris depuis le 4 juin, a une conscience aiguë de ses limites. Dans son allocution d'ouverture le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a fait assaut de modestie. *« Il ne s'agit pas*, a-t-il dit notamment, *d'étudier des rapports, de faire des propositions et de décider une orientation pastorale immédiate. Nous ne participerons pas au synode romain de septembre* [sur l'« évangélisation du monde contemporain »] *avec une volonté sectaire de faire prévaloir nos idées et nos options. Nous n'avons pas l'intention de faire un colloque ni d'organiser un forum sur la jeunesse. »*

Puis le président de la conférence épiscopale a essayé de répondre à l'objection qui lui a été faite : pourquoi les jeunes sont-ils absents de cette assemblée, puisque c'est d'eux qu'il s'agit ? *« Nous ne sommes ni des médecins, ni des sociologues, ni des psychologues. Nous ne sommes pas d'abord des hommes de gouvernement pastoral qui auraient à décider à la place et sans les jeunes de ce que ceux-ci doivent faire. Nous avons à discerner l'appel de ce monde qui vient et à nous poser des questions sur l'Église, sur son projet... »*

Après avoir noté le regret exprimé par certains qu'aucun carrefour de l'assemblée ne traite *ex professo* ni de la vie scolaire et universitaire, ni des petites communautés, ni du monde du travail, ni des mouvements charismatiques, etc., le cardinal a affirmé qu'une des tâches de l'épiscopat français était de réveiller chez les fidèles l'« instinct » missionnaire et le sens de l'universel.

Un « coup de fouet »

Dans une note préparatoire au synode, l'épiscopat français souhaite que celui-ci aide à une meilleure intelligence de la [illegible] qu'elle fasse apparaître l'Église comme *« un lieu d'évolution, d'ouverture et d'accueil »*. Il y est reconnu, d'autre part, que les exigences des jeunes donnent un *« coup de fouet »* à l'Église et que *« la libération humaine est le commencement temporel du salut en Jésus-Christ »* sans toutefois constituer *« un préalable à l'évangélisation »*. Le document romain préparatoire au synode, qui a d'ailleurs été abandonné à cause de ses lacunes, est critiqué en ces termes : *« Il donne l'impression d'une Église qui possède l'Évangile, cherchant la simple modification des structures et la mise en œuvre de méthodes efficaces. »*

Autour de Mgr Jean Streiff, évêque de Nevers et président de la commission Enfance-Jeunesse, un certain nombre d'évêques spécialistes du monde ouvrier, du monde rural, des milieux indépendants, etc., ont fait un diagnostic de la jeunesse actuelle et de ses difficultés en ce qui concerne la foi.

Enfin, et c'est là une des originalités de l'assemblée, les évêques ont assisté à un montage audio-visuel sur la manière dont les magazines, la photographie, les chansons et la musique présentent l'amour aux jeunes.

H. F.

● *Le Dr Ellison, évêque anglican de Londres*, chargé de tous les fidèles de la communion anglicane habitant dans le nord et le centre de l'Europe, s'est rendu en France pendant le week-end de la Pentecôte pour sa première visite officielle sur le continent. Reçu à l'archevêché de Paris le 1ᵉʳ juin par Mgr Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, le Dr Ellison a affirmé sa volonté de développer les liens entre les diocèses de Londres et de Paris qui avaient déjà été établis par son prédécesseur, le Dr Stopford, en assistant à l'installation du cardinal Marty à Notre-Dame de Paris en 1968.

● *Une Française*, sœur Lucienne Roge, a été élue supérieure générale des Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, au cours de l'assemblée générale de l'ordre, qui réunit à Rome, depuis le 23 mai, cent soixante-sept religieuses venues du monde entier. Sœur Lucienne Roge était jusqu'à présent conseillère générale de sa compagnie. Âgée de cinquante-cinq ans, elle s'est consacrée particulièrement à l'assistance hospitalière.

L'ordre, fondé à Paris en 1633, comprend 41 812 membres répartis dans les cinq continents dans 73 « provinces » et 3 776 maisons.

DÉFENSE

Dans la Manche

Exercice commun de la marine nationale et d'une force de l'OTAN

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Seule escadre multinationale opérant en permanence pour le compte des pays membres de l'OTAN, la force navale de l'Atlantique (Stavnavforlant) a fait escale, du vendredi 31 mai au lundi 3 juin à Cherbourg. Sept frégates ou escorteurs composent cette force dont c'est la première visite dans un port de guerre français. Placée sous commandement canadien depuis l'escorteur de 3 000 tonnes *Annapolis*, la Stavnavforlant comprend six autres navires qui lui sont affectés par leurs pays respectifs pour une durée de six mois à un an : l'escorteur ouest-allemand *Augsburg* (2 100 tonnes), la frégate anglaise *Sirius* (2 800 tonnes), le destroyer néerlandais *Rotterdam* (3 100 tonnes), l'escorteur américain *Julius-A.-Furer* (3 400 tonnes), et les escorteurs type américain de 1 900 tonnes *Narvik* et *Almirante-Pereira-da-Silva*, qui battent pavillon norvégien et pavillon portugais.

Cette escadre multinationale a terminé ses dernières manœuvres à l'entrée de la Manche par un exercice avec le concours de deux bâtiments de la Marine nationale — l'escorteur rapide *Le Lorrain* et le remorqueur *L'Eléphant* — et des escadrilles d'assaut de l'aéronavale — les *Etendard* basés à Lann-Bihoué, près de Lorient.

La Stavnavforlant doit parparcourir cette année environ 50 000 milles nautiques (environ deux fois le tour de la Terre) en Atlantique Nord et dans les atterrages de l'Europe de l'Ouest. Elle a été constituée, pour la première fois, en 1968, après trois expériences d'exercices interalliés de longue durée baptisés *Match Maker*.

Ceux-ci avaient été mis sur pied par l'OTAN à partir de 1965 dans le but de *« montrer le pavillon »* de l'Alliance sur un théâtre d'opérations de plus en plus fréquenté par la marine soviétique qui, depuis bientôt une decennie, fait régulièrement une grande manœuvre océanique annuelle. Les bâtiments de l'escadre multinationale opèrent en commun selon une même procédure établie par l'OTAN et pratiquent des échanges d'équipages destinés à fournir au commandement naval l'élément de base autour duquel pourrait se constituer, en temps de crise, une force plus souple et plus puissante. — R. M.

● *A l'appel des objecteurs de conscience du Finistère*, quelque trois mille jeunes gens se sont rassemblés, le lundi 3 juin à Morlaix, sur le thème *« On fait la fête à l'ennemi intérieur »*. Ils étaient venus de tous les départements bretons et même d'ailleurs, pour critiquer joyeusement en chansons les militaires. Pendant quarante-huit heures, l'armée, qu'elle soit française ou étrangère, a été contestée : l'armée *« dévoreuse du Larzac »* ou l'armée *« légaliste »* du Chili. Des orateurs dénoncèrent *« les visées expansionnistes ou répressive »* de *expansionnistes ou répressives »* de l'armée en général. — *Corresp.)*

M. GISCARD D'ESTAING RÉAFFIRME LA FIDÉLITÉ DE LA FRANCE A L'ALLIANCE ATLANTIQUE

« Je tiens à vous dire combien j'ai été sensible aux termes élevés par lesquels vous exprimez votre appréciation du rôle propre de la France dans l'Alliance atlantique » déclare M. Giscard d'Estaing dans sa réponse au message de félicitations de M. Luns, secrétaire général de l'OTAN. *« Comme vous le savez, mon pays a toujours manifesté sa fidélité aux engagements qu'il a pris en tant que signataire du traité de Washington et, sous ma direction, la France conservera scrupuleusement cette orientation. »*

[En 1966, la France s'est seulement retirée de l'intégration militaire alliée, mais non de l'organisation atlantique elle-même (OTAN), créée par le pacte atlantique signé à Washington en 1949.]

POUR DES ESSAIS DE MISSILES A TÊTE MULTIPLE

Les armées devront étendre le champ de tir des Landes

La France devra étendre son champ de tir du centre d'essais des Landes pour expérimenter des missiles de portée accrue. Elle devra développer ses moyens scientifiques de multitrajectographie pour la mise au point de missiles à têtes multiples et du missile air-air d'interception super 530 de la société Matra. C'est ce qu'a notamment déclaré, mardi 4 juin, à Toulon, le général de brigade aérienne Uhrig, directeur adjoint de la Direction des recherches et des moyens d'essai (D.R.M.E.) de la délégation ministérielle pour l'armement. C'est aussi la première fois depuis l'élection présidentielle qu'un responsable des recherches militaires, en France, fait publiquement état de l'intention du ministère de la défense de préparer l'étude des missiles stratégiques à plusieurs charges nucléaires.

A l'heure actuelle, les missiles stratégiques sol-sol ou mer-sol expérimentés depuis le centre d'essais des Landes sont tirés en direction des Açores. Des carrés de 18 kilomètres de côté environ sont interdits à toute navigation étrangère. L'extension envisagée pourrait concerner à la fois la distance du champ de tir en mer — c'est-à-dire le point d'impact prévu des missiles expérimentés — pour des engins à plus longue portée et le nombre de ces carrés interdits à la navigation en cas de tir d'un même missile disposant de plusieurs têtes.

Les moyens de mesure dont dispose le centre d'essai des Landes pour suivre en temps réel et différé les trajectoires des missiles sont répartis sur la côte aquitaine et l'île de Florès, aux Açores, à bord d'un bâtiment spécialisé, *Henri-Poincaré*, et à bord d'un quadrimoteur DC-7 d'observation. Le général Uhrig a indiqué qu'à côté des stations d'observation de Biscarosse et Hourtin (Gironde), la délégation ministérielle pour l'armement envisage d'installer une autre station de réception de télémesures sur le polygone de tir de Gavres (Morbihan).

Depuis qu'il a été déclaré opérationnel en 1965, le centre d'essais des Landes a permis notamment de mettre au point les missiles sol-sol et mer-sol de la force nucléaire de dissuasion.

Ces missiles ont pour l'instant une portée de 2 500 à 3 000 kilomètres, mais des améliorations de leur rayon d'action et de leur charge nucléaire sont en cours ou à l'étude.



LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

La plus longue nuit

(Suite de la première page.)

Lorsque le général reçoit l'invitation de Churchill, l'atmosphère est plus tendue que jamais. D'une part, depuis le 21 avril, les autorités alliées avaient « *pour protéger le secret du débarquement* » interdit tout échange de télégrammes chiffrés entre les services français d'Alger et ceux de Londres. De Gaulle n'avait pas admis cette atteinte à la souveraineté française et il avait fermé depuis lors sa porte, sauf à l'entrouvrir le 2 juin, à M. Duff Cooper. Mais le débat était plus large et plus fondamental.

Un maire américain pour Cherbourg

Roosevelt, que Churchill suivait tant bien que mal, estimait que puisqu'on ignorait — du moins l'estimait-il — quel régime les Français préféreraient se donner, une fois libérés, le mieux était de les faire administrer par les alliés jusqu'à ce qu'ils aient la liberté d'en décider. Ainsi avait-on fait dans le sud de l'Italie, avec l'AMGOT (Allied Military Government of Occupied Territories), un gouvernement militaire allié des territoires occupés.

A Port-Benning (Virginie) on avait donc lancé des cours accélérés d'administrateurs militaires américains pour la France. On y avait intégré notamment des Français émigrés aux Etats-Unis, certains depuis fort longtemps. La machine était si bien lancée que le maire américain de Cherbourg était déjà désigné. Quant à la monnaie, elle était déjà imprimée. Elle ressemblait bien entendu au dollar.

De Gaulle ne pouvait évidemment admettre l'AMGOT. « *Nous sommes l'administration française* », écrivait-il le 25 mai à Pierre Viénot, son ambassadeur à Londres... « *Il y a nous ou bien le chaos.* » Et pas de mission militaire de liaison administrative française auprès des alliés. Aux « Anglo-Saxons » de se débrouiller.

La France combattante avait en effet elle aussi formé, pour les premiers contacts avec la population sur la ligne de combat et la remise en marche de l'administration, une mission militaire de liaison administrative (M.M.L.A.). Cent soixante officiers et cinquante volontaires féminines avaient subi un stage à cet effet à Wimbledon, sous la direction de M. Pierre Laroque, alors maître des requêtes au Conseil d'Etat et futur « père » de la Sécurité sociale.

Le colonel Hettier de Boislambert, actuel grand chancelier de l'ordre de la Libération, était à la tête de la M.M.L.A., qui entretenait les meilleurs rapports avec l'équivalent britannique (beaucoup plus discret) de l'AMGOT, les Civil Affairs.

Le 2 juin 1944, Roosevelt fait savoir à de Gaulle, cependant, qu'il souhaite le rencontrer. Le général fait répondre qu'il accepterait volontiers : après le débarquement. Rien donc n'est réglé. Pour le bien marquer, le président du gouvernement provisoire — qui n'était pas reconnu à ce titre par Londres ni par Washington — indique qu'il ira à Londres pour assister au débarquement, non pour négocier. Aussi, ne prend-il avec lui aucun ministre, mais seulement MM. Palewski, de Courcel, et le capitaine Teyssot, aide de camp ; les généraux Béthouart et Billotte.

Conversation dans un train

Le 4 juin au matin, les York dans lesquels ils ont pris place atterrissent à Londres. Un mot de Churchill est là : « *Mon cher de Gaulle, bienvenue sur ces rivages !* ». C'est une invitation à lui rendre visite dans le train qu'il s'est fait aménager, à déjeuner avec lui et à rendre visite au Q.G. d'Eisenhower, près de Portsmouth. Le général se fait accompagner de Pierre Viénot. Churchill a auprès de lui M. Anthony Eden, ministre des affaires étrangères, Ernest Bevin, ministre (travailliste) du travail, le maréchal Smuts, premier ministre d'Afrique du Sud (« *Il est vieux, très vieux* », chuchote Churchill à de Gaulle qui déteste Smuts, violemment antifrançais.)

Tout commence cordialement, bien que de Gaulle ait, d'entrée de jeu, réclamé à nouveau — et en vain — le droit de communiquer avec Alger. Churchill brosse un tableau des immenses opérations qui se préparent. De Gaulle admire et le dit. Tout se gâte lorsque le premier ministre remet sur le tapis la coopération en France et suggère de proposer un arrangement à Roosevelt.

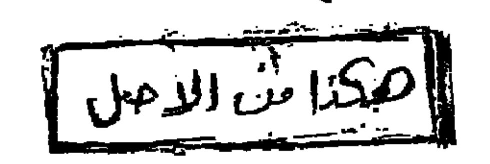
« *Le général était hérissé* » constate Churchill, qui l'était aussi, et lui parla, dit-il « *brutalement* ». « *Que de Gaulle allât ou non à Washington, c'était son affaire, mais si une rupture survenait entre le Comité de libération nationale et les Etats-Unis, nous serions à peu près certainement du côté de ces derniers (...). De Gaulle répliqua qu'il comprenait parfaitement que la Grande-Bretagne prît le parti des Etats-Unis en cas de désaccord entre ceux-ci et la France. Sur cette remarque peu aimable, l'entretien prit fin.* » A choisir entre l'Europe et le « grand large », la Grande-Bretagne, selon la formule célèbre, choisissait le « grand large ». De Gaulle ne rentrera pas le soir dans le train de Churchill...

En attendant, il l'accompagne à l'état-major d'Eisenhower. Ils s'entendent bien. « *You are a man* », a-t-il même dit solennellement, le 30 juin 1943, à Alger, au commandant suprême, qui venait s'excuser de sa « brusquerie ». La brusquerie, cette fois, change de camp. « Ike », sur des charbons ardents, car la météorologie ne lui laisse plus d'espoir pour débarquer le 5 juin, expose ses plans. Après quoi, il présente le texte du discours qu'il prononcera à la radio à l'intention des peuples d'Europe et, en particulier, des Français, discours soigneusement préparé à Washington. Pour de Gaulle, c'était une « *proclamation inacceptable* ». « *Eisenhower invite la nation française à « exécuter ses » ordres ». Il décide que « dans » l'administration tout le » monde continuera d'exercer » ses fonctions, à moins d'ins» tructions contraires », qu'une fois la France libérée « les Fran» çais choisiront eux-mêmes leurs » représentants et leur gouverne» ment ». Bref, il se donne l'apparence de prendre en charge notre pays pour lequel il n'est, cependant, qu'un général allié habilité à commander des troupes...* ». Eisenhower propose de changer le texte. Sans conviction : il est trop tard. De Gaulle est invité à lancer un message radiodiffusé après celui d'Eisenhower. Il refuse : pas question de se soumettre à Roosevelt et à son AMGOT. Il sait qu'il a la sympathie d'une partie de la presse anglaise, celle des ministres travaillistes Bevin et Attlee, la compréhension d'Anthony Eden..., et l'appui de la Résistance française. Si de Gaulle doit parler, il le fera à une autre heure que les souverains et premiers ministres européens réfugiés à Londres, et que le général Eisenhower.

Le 5 juin est une de ces journées où le temps est suspendu. Le débarquement a été remis au lendemain à l'aube. En mer, des troupes auxquelles on n'a pu faire faire demi-tour essuient les vagues et le mal de mer d'une interminable bourrasque. Autour de Churchill comme autour d'Eisenhower, les quelques dizaines d'hommes qui « savent » sont tendus à l'extrême. De Gaulle est descendu, comme avant son départ pour Alger, à l'hôtel Connaught. Apparemment impavide, il attend l'effet de son refus.

Pour lui, comme pour Pierre Viénot, commence, avant le jour le plus long, la plus longue nuit.

JEAN PLANCHAIS.



...SAIRE DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE

UN DOCUMENT INÉDIT

Devant l'ambassadeur de de Gaulle
Churchill lance contre le général le plus violent des réquisitoires

Durant la nuit du 5 au 6 juin, Churchill et de Gaulle ne se rencontrèrent pas personnellement. Tout devait se passer par l'intermédiaire de l'ambassadeur à Londres du gouvernement provisoire, Pierre Viénot.

Dès le 6 juin au petit matin, Pierre Viénot dictait à Jacques Kayser, son collaborateur et ami, le récit des événements de la nuit.

Il y ajoutait, en manuscrit, des réflexions sur le caractère des deux grands hommes qui venaient de se heurter si violemment par son truchement.

Ce récit et ces commentaires, j'ai longtemps hésité à les laisser publier, par une interprétation sans doute trop étroite du « devoir de réserve ».

Mais, maintenant, trente ans ont passé, et les principaux acteurs de ce drame ont disparu, à l'exception de lord Avon, qui était alors Anthony Eden.

Ce qui était actualité brûlante est depuis longtemps devenu histoire.

Plusieurs mémorialistes (je pense en particulier à Emmanuel d'Astier et à André Gillois) ont donné avec exactitude la substance de la controverse franco-britannique dans la nuit du 5 au 6 juin 1944.

Peut-être n'est-il pas trop tard pour en publier un récit détaillé écrit sous le coup des événements, et qui en conserve toute la charge passionnelle.

ANDRÉE PIERRE-VIÉNOT.

Note dictée par Pierre Vienot, ambassadeur de la France libre à Londres, à Jacques Kayser, dans la journée du 6 juin 1944.

Vers 9 h. p.m. (1), téléphone du secrétaire d'Eden me demandant de passer voir Eden à 10 h. 30 au Foreign Office.

J'arrive au F.O. à 10 h. 30.

Eden, très préoccupé, me dit qu'on est en présence d'une crise extrêmement grave qui peut conduire à une rupture complète entre le gouvernement britannique et de Gaulle. Cette crise est provoquée par les deux faits suivants :

1) En fin d'après-midi, pendant le conseil des ministres britanniques, on a communiqué que le général de Gaulle refusait de parler à la radio.

2) Par la même communication, on a ajouté que de Gaulle retirait aux Alliés le concours de la Mission de liaison (2).

Eden m'annonce que le débarquement a lieu cette nuit et que, dans ces circonstances, cette double attitude est incompréhensible : le gouvernement britannique demande des explications.

Eden ajoute que Churchill avait indiqué qu'il voulait immédiatement tirer des conséquences de cette situation.

Eden a demandé que, personnellement, vis-à-vis de moi, il puisse avant tout me mettre au courant et voir avec moi ce qu'on peut faire. Churchill et le cabinet ont accepté.

Je marque ma stupéfaction en ce qui concerne le premier point. A ma connaissance, en effet, de Gaulle a commencé à rédiger son appel. Je savais qu'on en avait longuement parlé dans l'après-midi et que, devant le refus d'Eisenhower de modifier son appel, de Gaulle serait amené à employer des formules différentes de celles qu'il voulait employer.

Mais il n'a jamais refusé de s'adresser aux Français ; il l'aurait fait aussi bien d'Alger que de Londres.

En ce qui concerne le second point, je défends la position prise par de Gaulle.

Je quitte Eden à 11 h. 15. Je vais au Connaught et vois de Gaulle.

J'expose la situation à de Gaulle, qui est stupéfait, car il n'a jamais pensé à refuser de parler aux Français. Il m'indique les restrictions qu'il avait été amené à faire. De toute évidence, il y a un malentendu.

Pour la Mission de liaison (M.M.L.A.), sur laquelle Eden avait le plus insisté, car il estime la position prise comme moralement la plus inadmissible, il maintient son point de vue.

Pendant plus d'une heure, nous parlons des relations franco-britanniques. De Gaulle se monte progressivement, devient violent. Il ne voit qu'un piège dans l'invitation qui lui a été faite. On a voulu en faire un prisonnier de l'Angleterre, un instrument de la politique anglo-américaine, de Churchill. Il ne croit qu'à moitié à la bonne foi d'Eden ; il voit dans Churchill un gangster dont il retrouve cette fois encore toutes les méthodes : « *On a voulu m'avoir : on ne m'aura pas. Je leur dénie le droit de savoir si je parle à la France. Cela me regarde seul.* »

Il me fait un grand exposé sur le piège dans lequel il est tombé, les procédés de la politique anglaise.

Je suis amené constamment à redresser ces jugements, à émettre des protestations. A certains moments la discussion est extrêmement vive. Me parlant des réponses que je porte de sa part à Eden, de Gaulle semble douter que je me fasse un interprète exact de ses pensées. Je lui réponds : « *Je n'admets pas que vous me parliez ainsi. Je sais ce que sont les choses de l'Etat, la discipline. Vous n'avez qu'à me relever de mon poste.* »

De Gaulle, alors, bat en retraite.

Sur la question de la M.M.L.A., je lui rappelle ma position fondamentale, prise depuis le premier jour ; c'est celle qu'il prend depuis quarante-huit heures. Le premier, j'ai dit que s'il devait y avoir Amgot, ce devait être sans nous

Cependant, l'effet politique produit en cette nuit exceptionnelle par des décisions auxquelles on est arrivé tardivement sera extrêmement grave. Je le prie d'y réfléchir.

Est-il possible d'atténuer, au moins dans la forme, la décision prise ? La discussion se poursuit, vive. Je lui déclare : « *J'ai demandé à plusieurs reprises au C.F.L.N.* (3) *qu'on prévienne les alliés à l'avance. Je l'ai dit il y a deux mois. Le C.F.L.N. ne m'a pas suivi. Cette erreur est cause de la situation actuelle.* »

De Gaulle répond : « *Le C.F.L.N. n'existe pas ; ce sont des gens sans consistance.* »

Je réponds : « *Si le C.F.L.N. n'est pas responsable de l'erreur, c'est donc vous, général de Gaulle, qui l'êtes. Vous avez eu tort et moi raison. Depuis six mois, ce fut le cas. Vous vous êtes trompé, pas moi. Cela me donne le droit de vous parler.* »

En définitive, je lui résume ce que je dirai à Eden : « *De Gaulle parlera librement à la radio, sans contrôle. Il y a eu un malentendu. Pour la M.M.L.A. il y a eu une décision du C.F.L.N., il impossible de la modifier.* »

Au moment de le quitter, de Gaulle recommence ses critiques brutales contre la politique britannique et les pleurnicheries d'Eden. Je lui réplique : « *Ces critiques sont au-dessous de votre niveau. Je comprends que vous les fassiez si vous voulez me faire la leçon. Vous vous trompez ; je suis moi-même à votre niveau.* »

De Gaulle me regarda avec stupéfaction. Il me dit : « *Rentrez ; nous pouvons causer.* » Je me rassieds. Il est plus calme, s'excuse, me marque de l'estime. Je le quitte vers 0 h. 45.

J'arrive au F.O. avec Paris (4). Je dis qu'Eden m'attend à n'importe quelle heure (il m'avait dit : « *Si je peux arranger avec vous les affaires françaises, il n'est pas question de me coucher.* ») On téléphone. On me dit qu'il est à l'habitation de nuit de Churchill et qu'il m'y attend. Je m'y rends. Au lieu d'Eden, je trouve Churchill accompagné d'Eden. Paris me quitte. L'entretien va durer une heure.

Une explosion

J'expose le malentendu qui s'est produit au sujet du talk à la radio. Eden est visiblement soulagé. Churchill éclate en imprécations. Il n'est plus sensible à aucun fait. C'est une explosion de tempérament ; je vais la subir, souvent même sans qu'il me soit possible d'y répondre.

C'est une explosion de haine contre de Gaulle, accusé de « trahison en pleine bataille ». Il me répète dix fois que c'est une monstrueuse incompréhension du sacrifice des jeunes Anglais et Américains qui vont mourir pour la France. « *C'est du sang qui n'a pas de valeur pour vous.* ». Il accuse de Gaulle de n'avoir toujours été que l'élément de discorde entre les trois démocraties, que dévoré d'ambition personnelle, qu'une ballerine sur scène de théâtre ne pensant qu'à son avenir politique.

A plusieurs reprises, je me lève et lui dis : « *Je ne peux entendre parler de la sorte.* » A un moment, il dit qu'après avoir connu de Gaulle les malheurs subis par la France lui paraissent compréhensibles et mérités. Je réplique : « *Je vous interdis de parler de la sorte.* » Il se livre alors à une mimique extraordinaire. Il est suffoqué et ne répond pas.

Nous avons, grâce à Eden, la possibilité de parler raisonnablement quelques instants. Pour le discours, il ne veut pas laisser, une fois de plus, de Gaulle faire sa réclame personnelle et il entend exercer son contrôle. Je refuse.

Il peut penser ce qu'il veut de de Gaulle ; il n'a pas le droit de douter de son patriotisme. « *Quand de Gaulle parlera aux Français, il n'aura pas un mot qui ne les encourage à la bataille.* »

Nous passons à la M.M.L.A., question qui le frappe le plus. Je m'étonne qu'il découvre cette question pour la première fois, de même que l'existence de la mission et son utilité. Il prétend nous rendre responsables, par cette absence de collaboration, d'une partie du sang qui va couler.

Je fais valoir que nos forces s'engageront à 100 % alors que la M.M.L.A. n'est qu'administrative. « *Or*, ajoutai-je, *vous m'avez dit il y a six semaines qu'il n'y aurait rien à administrer La M M L A ne sera appelée à fonctionner que lorsqu'un accord sera intervenu* » « *C'est un chantage* », me dit Churchill. « *Je vais rompre l'entretien*, répliquai-je. *Je n'admets pas ce que vous venez de dire* »

Eden intervient. J'explique à Eden — qui traduit avec des commentaires lénifiants — que de Gaulle a le sentiment d'avoir été entouré de pièges pour lui faire avaliser l'Amgot. En aucun cas il n'acceptera.

Je développe ce point de vue. Ce n'est pas notre fait, si la situation est telle qu'elle se présente. Nous avons demandé un accord. J'en ai parlé directement à Churchill. Il découvre le sérieux de la question trop tard.

Eden, qui connaît la question, est gêné. « *La question peut être réglée rapidement*, dis-je, *en concluant un accord. Il suffit que vous le voulez, ainsi que les Américains.* » Churchill me dit que c'est l'orgueil de de Gaulle qui exige que Roosevelt se mette à genoux pour lui apporter, suppliant, un accord à signer.

La conversation n'est détendue que lorsque je me verse un verre de whisky et lui en propose un. Il a alors un bon sourire et me dit : « Take a drink. »

Souvent la conversation passe du français à l'anglais. Parfois quand il est trop véhément, je ne le comprends pas. Je dis alors à Eden : « *Je crois qu'il vaut mieux que je ne vous demande pas de traduire.* » Eden, comme moi, laisse passer l'orage.

Churchill menace de dénoncer de Gaulle et la France à la face du monde en séance du Parlement britannique et de faire, au besoin en séance secrète, le procès des tendances dictatoriales de de Gaulle.

Il dit que je ne sais rien des souffrances de mon pays : c'est Eden qui répond qu'il n'a pas le droit de parler de la sorte.

C'est la fin. Pas d'aboutissement. Il a été visiblement gêné par mes arguments sur le manque d'intérêt qu'il a porté à toutes ces questions au sujet desquelles j'avais si souvent attiré l'attention de son gouvernement et même la sienne propre.

La France vous remercie...

A la fin de l'entretien, où j'ai eu peine souvent à me dominer et à cacher mon émotion, tandis que je me promenais de long en large, Churchill ne se lève pas, ne me tend pas la main. Eden est passé dans la pièce voisine. Je dois prendre congé. Je lui dis : « *Vous avez été injuste ; vous m'avez dit des choses fausses, violentes, que vous regretterez. Moi, dans cette nuit historique, ce que je veux vous dire, c'est que, malgré tout, la France vous remercie.* »

Churchill me regarde avec des yeux stupéfaits, émus. Il s'agite. Je sors.

Dans la pièce voisine, je retrouve Eden, Branden Bracken (5), Paris et Peake (6). Paris me rapporte ce mot d'Eden à Peake : « *Cela a été horrible.* »

Nous discutons, sur le plan technique, la manière de réaliser l'émission de de Gaulle.

Je reste visiblement nerveux. Branden Bracken me dit de ne pas prendre les choses au tragique. Eden se montre gentil : c'est, dit-il, un métier dur que d'être diplomate. Je réponds : « *C'est chose extraordinaire : que je sois avec de Gaulle ou avec Churchill, tout paraît impossible dans les relations franco-britanniques. Quand je me trouve avec vous, tout paraît simple. On discute en amis, du même côté de la barricade, pas en adversaires.* »

Je pars de chez le premier ministre vers 3 heures, accompagné de Peake et de Paris. Je fais réveiller le général. Paris et Peake m'attendent dans le couloir. Le général est calme, détendu, serein. Il écoute avec satisfaction mon compte rendu ; il parle avec plus d'indulgence, faisant remarquer que tout tourne en violence quand on veut parler à Churchill

Je fais remarquer à de Gaulle que cette nuit est pour Churchill la plus grande de son existence, qu'il a le droit de se montrer nerveux, qu'il n'y a pas seulement dans son attitude la déception d'avoir vu de Gaulle refuser « de se laisser avoir », mais aussi un amour incompréhensif pour la France d'un homme de soixante-dix ans qui ne réalise pas la situation.

De Gaulle approuve sans discussion ce jugement.

Peake est appelé au téléphone de chez Churchill. Il s'agit de la mise au point technique de l'émission. De Gaulle reçoit Peake avec courtoisie, gentillesse. Peake se montre touché et sort.

Nous reprenons la conversation. La détente vient de toute évidence de la résistance qu'il a opposée à Churchill par mon intermédiaire et de la netteté avec laquelle j'ai accompli ma mission. Il a humilié l'adversaire. Il peut pardonner. Il me dit : « *Je vais vous donner le fond de ma pensée. Il faut causer, organiser un dîner avec Eden, Duff Cooper et vous Nous irons au fond des questions. Il y a une solidarité franco-britannique à créer. La formule de 1940 n'est plus possible, mais il faut trouver quelque chose de plus permanent qu'une alliance sur une base économique et sur une base de sécurité.* »

En fait, de Gaulle me présente sous une forme organisée l'ensemble de mes arguments. Je suis assez stupéfait. Je le lui marque : pourquoi n'avoir pas dit cela plus tôt. Il a une conscience juste et nuancée du lien qui attache la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, alors qu'avant il ne parlait que de vassalité, d'esclavage. Il accepte mes idées touchant la tentative faite par la Grande-Bretagne pour se décrocher des Etats-Unis à propos de la France et en raison de l'intérêt particulier que présentent pour elle les affaires françaises.

Je reviens à son idée de conversation avec Eden, tout en lui faisant remarquer qu'elle est plus difficile aujourd'hui qu'hier, quand il la refusait avec mépris. Je lui rapporte le mot d'Eden : « *De Gaulle a l'air de considérer que la Grande-Bretagne n'existe plus.* » De Gaulle me répond : « *Il se trompe tout de même un peu.* » Je suis frappé du propos. Il y a à la fois une nuance de regret d'avoir été trop loin et la satisfaction orgueilleuse.

La conversation pourrait se prolonger. Je l'interromps, demandant la permission d'aller dormir.

« *Vous l'avez bien mérité, Monsieur l'ambassadeur. Je vous remercie.* »

Nous nous quittons avec grand style, un style marqué.

(Les intertitres sont de la rédaction du Monde.)

(1) 9 heures du soir.
(2) Mission militaire de liaison administrative.
(3) Comité français de libération nationale.
(4) Jacques-Camille Paris, futur secrétaire général du conseil de l'Europe.
(5) Ministre britannique de l'information.
(6) Charles Peake, chargé des liaisons entre Churchill et le général de Gaulle.

PIERRE VIÉNOT

Né le 4 août 1897 à Clermont (Oise). Engagé volontaire en 1915, à l'âge de dix-sept ans, décoré de la Légion d'honneur à titre militaire, Pierre Viénot, après ses études de droit, fut attaché au cabinet civil de Lyautey à Rabat. De 1927 à 1930, il dirige à Berlin le comité d'information franco-allemand. En 1932 il est élu député républicain socialiste de Rocroi. Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement de Front populaire en 1936, chargé des affaires musulmanes, il négocie le traité franco-syrien. Il entre au parti socialiste après la chute de Léon Blum. En 1939, dégagé d'obligations militaires, il contracte à nouveau un engagement. Au printemps de 1940, il dirige les émissions de la radiodiffusion nationale à destination des pays ennemis. Après la débâcle, il s'embarque sur le Massilia, *dans l'espoir d'aider à maintenir l'Afrique du Nord dans la guerre. Il est mis en résidence surveillée à Rabat, puis ramené en France, où, le 6 décembre 1940, le tribunal militaire de Clermont-Ferrand, sur les ordres de Vichy, le condamne à huit ans de prison avec sursis pour « désertion ». Aussitôt libéré, il entre dans la Résistance. Arrêté de nouveau en août 1942, il s'évade pour rejoindre Londres en avril 1943. Nommé, malgré sa très mauvaise santé, ambassadeur du gouvernement provisoire auprès du gouvernement britannique, il mène toutes les négociations franco-britanniques au moment du débarquement, afin d'assurer dès l'abord au gouvernement provisoire les fonctions gouvernementales en France. Il revoit la France à Bayeux le 14 juin 1944, avec de Gaulle, et meurt le 20 juillet 1944 d'une crise cardiaque due au surmenage. Il a été fait compagnon de la Libération.*

MÉDECINE

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION D'ACCUEIL AUX MÉDECINS ET PERSONNELS DE SANTÉ RÉFUGIÉS EN FRANCE.

Une association d'accueil aux médecins et personnels de santé réfugiés en France vient d'être créée à Paris (1). L'association souligne que les médecins ou autres membres des personnels de santé réfugiés en France *« se trouvent devant de très graves difficultés lorsqu'il s'agit pour eux de trouver un travail temporaire ou définitif. Cela est lié, en particulier, à la réglementation stricte, et même restrictive, de l'exercice des professions médicales et paramédicales. Des mesures d'assouplissement ou de dérogation sont prévues, mais leur application n'est pas immédiate, et l'urgence de certaines situations demande une action rapide. Cela est apparu récemment à l'occasion de l'arrivée des réfugiés du Chili »*.

L'association se propose d'abord de résoudre des problèmes de logement et de travail, mais elle s'attachera aussi à promouvoir une évolution de la législation et de la réglementation des professions de santé.

(1) 123, boulevard de Port-Royal, 75674 Paris, Cedex 14, tél. 326-14-97. L'association est présidée par le professeur R. Merle d'Aubigné. Les professeurs P. Milliez et A. Minkowski sont vice-présidents. Le docteur C. Dreyfus-Brisac est secrétaire général.

AÉRONAUTIQUE

En raison de ses difficultés financières

LOCKHEED DEVRA CÉDER 45 % DE SON CAPITAL AU GROUPE TEXTRON

New-York *(A.F.P.)*. — Le groupe Textron — dont les activités s'étendent de la fabrication des fermetures-éclair à celle des hélicoptères — prendra une participation de 45 % dans la société aéronautique Lockheed, au terme d'un projet de réorganisation financière de cette dernière que viennent d'approuver, séparément, les conseils d'administration des deux sociétés. Ce plan prévoit notamment l'achat par Textron de 85 millions de dollars (environ 410 millions de francs) de nouvelles actions Lockheed.

Le projet de « *sauvetage financier* » du premier fournisseur du ministère américain de la défense ne pourra être définitivement accepté que si les banques créditrices de Lockheed acceptent de transformer en actions préférentielles un crédit de 275 millions de dollars (environ 1 350 millions de francs) déjà accordé à la société, sur une dette totale de 620 millions (de l'ordre de 3 milliards de francs).

Ce plan, qui redonnerait à Lockheed une nouvelle liberté d'action grâce à un apport de fonds nouveaux, permettrait également d'alléger le poids de ses dettes en réduisant le montant des intérêts qu'elle doit payer à ses débiteurs. Il vise également à donner un nouveau départ à la mise au point et à la construction des avions commerciaux Tristar qui sont, en partie, à l'origine des déboires financiers de la société.

Le plan de réorganisation financière de Lockheed ne sera applicable que si le nombre de commandes fermes du long-courrier Tristar atteint 180. Il n'est à présent que de 135, auxquelles s'ajoutent 67 options, mais les deux compagnies n'ont pas précisé comment elles entendaient faire accélérer les commandes.

Le président de Textron, M. William Miller, remplacera M. Daniel Haugton à la tête du conseil d'administration de Lockheed, ce dernier prenant la place de vice-président.

JUSTICE

L'AFFAIRE DE BRUAY-EN-ARTOIS

Me Pierre Leroy et son épouse souhaitent obtenir rapidement un non-lieu

Les défenseurs de Me Pierre Leroy, le notaire de Bruay-en-Artois, et de son épouse, née Monique Mayeur, le bâtonnier Gayot, du barreau de Béthune, Me Paul Lombard, du barreau de Marseille, et Me Jean-Luc Chartier, du barreau de Paris, sont allés trouver M. Guy Chavanon, procureur général près la cour d'appel de Paris, mardi 4 juin, pour lui faire part du désir de leurs clients d'obtenir un non-lieu aussi rapidement que possible à propos du meurtre de Brigitte Dewèvre, commis le 5 avril 1972. Ceux-ci soutiennent en effet que, depuis la reconstitution du crime réalisée en avril dernier en compagnie du jeune Jean-Pierre, aucune charge ne pèse plus sur eux.

Le magistrat aurait donné l'assurance aux avocats que la procédure serait accélérée au maximum. La chambre d'accusation ne pourrait cependant se prononcer avant le mois de septembre. Elle n'a pas encore reçu le procès-verbal de la reconstitution de M. Rémy, président de la chambre d'accusation de Douai.

Quand les avocats des parties — défenseurs du notaire et de sa femme, défenseurs de Jean-Pierre (Mes Pollak et Pinet), conseil des parents de la victime, partie civile (Me Thierry Lévy) — auront pris connaissance de ce document, ils pourront formuler leurs observations et demander, le cas échéant, de nouvelles mesures d'instruction.

UN MÉDECIN DE DAX EST CONDAMNÉ POUR FRAUDE FISCALE

Un médecin de Dax qui était accusé d'une dissimulation d'honoraires de 1 123 000 francs, répartis sur trois ans a été condamné par le tribunal de cette ville à une amende pénale de 20 000 francs, à laquelle viendra s'ajouter une amende fiscale dont le montant n'est pas connu, mais qui pourrait être égale à la fraude constatée.

Ce médecin a, de plus, été condamné à la publication du jugement dans le *Journal officiel* et dans l'édition landaise du quotidien régional *Sud-Ouest*, ainsi qu'à l'affichage pendant trois mois dudit jugement sur les panneaux réservés à cet effet et sur l'immeuble où il exerce sa profession. Toutes ces publications seront à ses frais.

● *L'agitation dans les prisons italiennes.* — Des incidents ont éclaté dans la nuit du 4 au 5 juin à la prison de Brescia, où des détenus ont dressé des barricades devant leurs cellules. On ignore encore si cette agitation est en rapport avec l'attentat commis dans le centre de la ville la semaine dernière et qui a fait sept morts. Des mouvements de protestation se sont multipliés ces jours derniers dans plusieurs prisons italiennes, notamment à Rome, Gênes et Milan, peut-être dans le cadre d'un plan général de mutineries baptisé « Orange mécanique ». — *(A.F.P.)*

LES C.D.R. ET L'ORDRE MORAL *(suite)*

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Vasseuil, vient de rendre son jugement dans l'affaire qui opposait M. Yves Lancien, secrétaire général du comité national des C.D.R. (Comités pour la défense de la République), à la C.F.D.T. et au syndicat interprofessionnel de l'O.R.T.F.

M. Lancien leur reprochait de l'avoir caricaturé, dans le cadre d'une exposition organisée à la Maison de la radio par la commission « femmes » C.F.D.T. - O.R.T.F., et surtout de lui avoir fait dire que les C.D.R. avaient « décidé de réactualiser les mots d'ordre de Vichy : Travail, Famille, Patrie ». Il réclamait 50 000 francs de dommages et intérêts (« le Monde » du 26 avril).

Le tribunal a débouté M. Yves Lancien. Il a en effet estimé que la demande du secrétaire général des C.D.R. était, en raison de la prescription, irrecevable. Me Georges Pinet, avocat de la défense, avait, lors du procès, soulevé ce point. Mais il avait surtout insisté sur les thèmes développés par l'affiche incriminée.

Il avait assuré que la vocation des C.D.R. était bien de « rétablir un ordre moral de fâcheuse mémoire, notamment en préconisant un type de famille autoritaire et hiérarchisée pour « mater » les jeunes dans un esprit de crainte et d'obéissance, un type de famille où la femme n'aurait qu'un rôle subalterne ». Me Cougnot, avocat de M. Lancien, avait au contraire affirmé que les C.D.R. avaient toujours « lutté pour une société plus juste et plus humaine ».

Pour entente illicite

NEUF INDUSTRIELS SONT CONDAMNÉS

Pour des faits d'entente illicite sur les prix des sables, graviers et agrégats, commis de 1962 à 1963 (« le Monde » du 17 mai), la douzième chambre correctionnelle de Paris a condamné ce mardi 4 juin neuf industriels de la région parisienne, MM. Louis Piketty et Jean Goossens, à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et 200 000 F d'amende, André Leroy à 14 mois avec sursis et 200 000 F, Michel Drieux et Roger Schneider à 13 mois avec sursis et 100 000 F, Maurice Haudnecœur à un an et un jour avec sursis et 80 000 F, Pierre Hatif à un an et un jour avec sursis et 50 000 F, Julien Durant à un an avec sursis et 10 000 F, Roger Boissy à dix mois avec sursis et 5 000 F.

De plus, le tribunal a ordonné l'affichage de ces condamnations au siège des sociétés, pendant une durée d'un mois, ainsi que la publication d'extraits du jugement dans les journaux « les Echos », « le Nouveau Journal », « le Figaro » et « le Monde ».

● *Pour diffamation* envers M. Bernard Yvanne, maire communiste de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne), M. Charles Desanges, directeur de la publication du journal *la Nation*, a été condamné, mardi 4 juin, à 2 000 F d'amende et 1 F de dommages et intérêts par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

FAITS DIVERS

En Grande-Bretagne

UNE ENQUÊTE OFFICIELLE VA ÊTRE OUVERTE APRÈS LA CATASTROPHE DE FLIXBOROUGH

Londres *(A.F.P.)*. — Le ministre britannique de l'emploi, M. Michael Foot, a annoncé le lundi 3 juin à la Chambre des communes qu'une enquête publique allait être ouverte sur les causes de la catastrophe de Flixborough, dans le Lincolnshire, où une usine de produits chimiques de la Société Nypro a été dévastée samedi par une terrible explosion. Le bilan de la catastrophe se chiffre maintenant à vingt-huit morts et disparus et une douzaine de blessés toujours hospitalisés. Les dégâts seraient de l'ordre de 700 millions de francs.

Selon certaines informations, l'industrie textile britannique pourrait être handicapée pendant quelque temps par la catastrophe de Flixborough. L'usine sinistrée était en effet la seule source en Grande-Bretagne de Caprolactam, qui sert à la production d'un type de nylon connu sous le nom de Nylon 6.

● *L'incendie du cinéma Olympic est d'origine criminelle.* — Selon les enquêteurs, ce sont des cambrioleurs qui, après avoir dérobé environ 20 000 F dans le coffre-fort, ont mis le feu au cinéma Olympic, rue Boyer-Barret à Paris (14e), dans la nuit du 3 au 4 juin. Le sinistre a totalement détruit l'une des deux salles de spectacle et le toit de la seconde s'est effondré. Mais celle-ci, selon le directeur du cinéma, M. Frédéric Mitterrand, neveu du premier secrétaire du parti socialiste, pourrait être prochainement remise en état.

● *Deux personnes ont été tuées* et une autre blessée lundi 3 juin, vers 19 heures, dans une maison de cure à Beaujeu (Haute-Saône), près de Vesoul.

Un pensionnaire, M. Mohamed Kahcir, cinquante-deux ans, d'origine algérienne, pris d'une crise subite de démence a soudain sorti un couteau de poche et, avant que quiconque ait pu intervenir, s'est rué sur trois autres malades, les frappant sauvagement.

M. Kahcir a été appréhendé peu après par les gendarmes.

● *Un mort et un blessé grave après l'explosion d'un camion-citerne.* — Une explosion qui s'est produite mardi 4 juin à Chambéry (Savoie), alors qu'on procédait au remplissage d'un camion-citerne d'air liquide, a causé la mort de M. Paul Padey, âgé de trente-sept ans, qui était chargé de cette opération. Un ouvrier, qui était à proximité, M. Pierre Betrame, âgé de quarante-quatre ans, a été grièvement blessé.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

LES DÉSERTEURS ET LEUR FAMILLE

Si tous les parents d'insoumis se réunissaient

Déjà condamné par défaut en 1971 à trois ans d'emprisonnement pour désertion, M. Alain Veniat, vingt-huit ans, doit comparaître le 7 juin devant le tribunal permanent des forces armées à Paris. Arrêté le 14 mai dernier et incarcéré à la maison d'arrêt de Fresnes, M. Alain Veniat a refusé la nourriture et les vêtements de la prison. Il a également refusé tous les soins médicaux après avoir été puni de quinze jours de « mitard ». Très affaibli, il a été transporté, le 1er juin, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. « Sa révolte est totale, déclare aujourd'hui sa mère. Mais je l'admire et le soutiens. Je sais qu'il ira jusqu'au bout de son insoumission à l'armée et à la prison. J'ai du mal à partager ses idées. Mais, moi aussi, je commence à comprendre ce qu'est l'armée et la prison. »

Lors d'une réunion organisée après la libération de M. Bruno Hérail, qui avait été condamné à neuf mois d'emprisonnement pour insoumission (*le Monde* du 1er juin), Mme Veniat et son mari ont retrouvé d'autres insoumis et leurs parents. « *Pour la première fois, je participais à une réunion de caractère politique*, raconte M. Pierre Veniat, soixante-quatre ans, président-directeur général de sociétés. *Il y a quelques années, j'aurais cru n'avoir rien de commun avec les jeunes antimilitaristes qui étaient autour de moi. Mais j'ai découvert qu'ils pensaient comme mon fils. Cela m'a réconforté. Les insoumis sont aujourd'hui de plus en plus nombreux en France, on en condamne tous les mois à de longues peines. Pourtant, on continue de faire silence sur leur cas.* »

M. Veniat affirme qu'il ne « *partage* » pas les idées de son fils et qu'il n'a pas à le faire. « *Les positions prises par Alain lui sont personnelles, mais je les respecte. Cependant, ma femme et moi avons découvert comment pouvait s'exprimer une répression aveugle contre un refus passif. Les idées d'Alain sont radicales, mais celles des gens à qui il s'oppose le sont tout autant. J'ai appris ce qu'était le « mitard » et le régime pénitentiaire. Je ne puis dire que je suis révolté. Non, à soixante-cinq ans, je suis seulement indigné, écœuré, de voir comment l'on punit un garçon qui exprime un idéal.* »

Alain Veniat, selon ses parents, est tombé comme beaucoup d'autres jeunes gens dans un engrenage absurde. Ils sont aujourd'hui condamnés parce qu'ils ont refusé cette absurdité. Alain Veniat est parti en 1969 pour le Zaïre. Coopérant militaire, il était directeur du Centre culturel français à Kinshasa. Puis, quelques mois plus tard, il est remplacé et obligé de revenir à Paris, où le secrétariat d'État à la coopération compte lui donner une nouvelle affectation. Mais, subitement, il est convoqué pour être incorporé dans un régiment à Rueil-Malmaison afin d'y accomplir le reste de son service national. Alain Veniat ne répondra pas à cette convocation. « *Après plusieurs démarches*, déclare son père, *nous nous sommes aperçus que personne n'était en mesure de nous fournir les motifs de cette décision incompréhensible. Alain, passionné de théâtre, peu « politisé », n'avait rien d'un déserteur. Il a été ainsi condamné à la clandestinité.*

» *Des parents qui ont passé toute leur vie à obéir, qui n'avaient jamais rien remis en cause, découvrent à présent cet engrenage absurde fabriqué par une société intolérante qui ne veut pas changer.* »

Un autre moyen

Mme Deschamps, dont le fils, Etienne, âgé de vingt et un ans, est incarcéré à la prison de Gradignan (Gironde) pour insoumission, s'étonne encore de pouvoir aujourd'hui prendre un tel ton. Elle vient de faire la connaissance des parents d'Alain Veniat et trouve un certain réconfort dans cette rencontre. « *Moi non plus, je n'avais jamais milité pour quoi que ce soit. J'aurais souhaité que mon fils trouve un autre moyen de ne pas aller à l'armée, qu'il se fasse réformer, qu'il choisisse la coopération ou demande le statut d'objecteur de conscience. J'avais peur de son choix. Mais je l'ai défendu et le défendrai jusqu'au bout, car il ne lui donne pas vraiment les moyens de se défendre lui-même. Au début, je ne comprenais pas sa position. Maintenant, je la comprends sans forcément l'approuver. Mon devoir était de me mettre à sa place.* »

Au sens propre du terme. Le 4 juin 1973, Mme Deschamps s'est substituée à son fils, qui était convoqué au centre de sélection de Vincennes pour les « trois jours ». Vêtue d'un pantalon et d'un blouson, ses cheveux dissimulés sous un bonnet, Mme Deschamps, à quarante-six ans, s'est mêlée aux jeunes appelés. Les militaires ne se sont aperçus de la supercherie qu'au bout de deux heures, alors qu'elle avait déjà rempli plusieurs formulaires et subi certains tests d'aptitude. « *Mon geste était dérisoire, mais je me suis aperçue finalement qu'il ne l'était pas, tant le désarroi de ces militaires était grand. Mon cas n'était pas prévu au règlement.* »

Les gangsters avertissent la famille...

Lorsque son fils a été arrêté, en mars dernier, Mme Deschamps n'a pas été prévenue. Elle remarque en souriant : « *Comment peut-on encore prétendre défendre la famille? Des gangsters qui enlèvent quelqu'un avertissent au moins la famille pour demander une rançon. Depuis un an, j'ai connu les camps, les tribunaux militaires, la prison, j'ai découvert comment l'on cherche à briser, à étouffer une jeunesse. Et souffrir à cet âge, c'est insupportable, car je ne vois pas vraiment la raison de cette répression. Est-elle justifiée par la nécessité absolue du service militaire? Qui peut encore le prétendre?* » Et Mme Deschamps conclut : « *J'aurai au moins appris une chose, c'est que les militaires sont « désarmés » lorsqu'ils sont en face d'une mère, d'une petite femme douce comme moi. Si tous les parents d'insoumis se réunissaient, je suis certaine que l'attitude de l'armée changerait.* »

Mme Veniat ajoute alors : « *Me trouver dans une file d'attente devant une prison avec des familles de détenus de droit commun, cela m'a coûté. Mais si un jour cela doit se reproduire, je n'éprouverai plus aucune gêne. Voilà à quelle prise de conscience l'on nous pousse...* »

FRANCIS CORNU.

SPORTS

FOOTBALL

PARIS-SAINT-GERMAIN EN PREMIÈRE DIVISION

La meilleure équipe a gagné mais elle doit sa promotion à un but de « contrebande »

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas l'arbitre « galopant », M. Wurtz, qui a couru le plus vite le 4 juin au Parc des Princes de Paris pour le match d'accession à la première division, qui opposait Paris-Saint-Germain à Valenciennes. La médaille du sprint est revenue à l'un des juges de touche, qui a dû fuir à toutes jambes la colère des Valenciennois, condamnés à rester en deuxième division pour un but qui demeurera controversé. La charge des joueurs contre le juge est survenue à la fin de la rencontre, remportée par les Parisiens par 4 buts à 2.

Battus par un but d'écart (2 à 1) en match aller des barrages, il leur fallait, pour gagner leur place en première division, vaincre Valenciennes par deux buts d'écart en match « retour ». Or quinze minutes avant la fin du temps réglementaire, alors que le score était de 3 buts à 2 — et que les prolongations pouvaient être envisagées, — Dogliani, en position de hors jeu, s'en alla marquer le but décisif, sans que le juge de touche, pourtant bien placé, ou l'arbitre, M. Wurtz, ne sanctionne la faute du joueur parisien.

L'« oubli » était d'autant plus regrettable que quelques sceptiques avaient, avant la rencontre, émis l'hypothèse que beaucoup de monde — trop de leur avis — avait intérêt à ce que Paris-Saint-Germain participe, la prochaine saison, au championnat de France de première division. On devine pourquoi. Un grand stade sans emploi, des recettes menacées, Paris-Football-Club en deuxième division... De là à accepter l'idée qu'un douzième homme, voire un treizième, ait pu apporter son concours à l'équipe parisienne, il y a naturellement un pas que nul ne semble pouvoir franchir. Mais quel dommage que Paris soit redevable de sa promotion en première division à une panne providentielle de sifflet. Le doute est la pire des choses en sport, et même si l'honnêteté de l'arbitrage ne peut être suspectée, beaucoup ont quitté le Parc des Princes avec l'impression ou la certitude inverse.

Que de péripéties !

Cette réserve émise, il ne fait aucun doute que Paris-Saint-Germain a mérité son succès. C'est bien la meilleure et la plus dynamique équipe sur le terrain, le 4 juin, qui a obtenu gain de cause. Mais quel match et que de péripéties ! Tour à tour, les deux équipes ont bien paru pouvoir l'emporter et, par là même, gagner leur place parmi l'élite des clubs français.

C'est, tout d'abord, M'Pelé qui ouvre la marque pour Paris au terme d'une action collective. Les Parisiens ont le cœur au ventre, le vent en poupe. Ils semblent bien avoir pris leur avenir à bras-le-corps. Les voilà à égalité de buts marqués avec Valenciennes, eu égard au score du match aller (2 à 2). Valenciennes, quatre minutes plus tard, casse cet élan et reprend l'avantage (1 à 1, mais 3 à 2 sur l'ensemble des deux matches). Le ton baisse. Ce n'est pas que Paris n'y croit plus, c'est plutôt la pause. Après la mi-temps, deuxième but de Valenciennes. Cette fois (2 à 1, mais 4 à 2 sur les deux matches) tout semble joué et pendant cinq bonnes minutes les footballeurs nordistes pourront imaginer être en première division.

Douce illusion, la déception n'en sera que plus grande. Coup sur coup, Dogliani et Marella font basculer l'espoir : 3 à 2 pour Paris, les deux équipes, encore une fois, sont revenues à égalité (4 à 4). Et c'est le but de « contrebande » qui abat définitivement Valenciennes. Point final. Paris est en première division.

Il reste désormais aux dirigeants de Paris-Saint-Germain à recruter les éléments qui permettront à leur équipe de tenir son rang en première division et surtout de s'y maintenir. L'exemple — l'échec — de Paris-Football-Club est un précédent qui appelle la réflexion. Ces dirigeants manifestent les meilleures intentions et, apparemment, ont les moyens financiers qui correspondent à leurs ambitions. La quête des joueurs a déjà commencé. Il n'est que de savoir si le choix sera judicieux.

FRANÇOIS JANIN.

— **M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, assistera à la finale de la Coupe de France, qui opposera Saint-Etienne à Monaco, le 9 juin, au Parc des Princes.**

D'UNE TUTELLE A L'AUTRE

Depuis un demi-siècle, le sport est passé successivement sous la responsabilité du ministre de la guerre, du ministre de la santé publique, du ministre de l'instruction publique. Après la libération, et conformément à l'ordonnance du 28 août 1945, le sport est rattaché au ministère de l'éducation nationale avant de relever, en 1966, d'un ministère à part entière. En juillet 1968, il n'y a plus de ministre, mais un secrétaire d'Etat rattaché au premier ministre. Enfin, en 1974, à la faveur du dernier remaniement gouvernemental, le secrétariat d'Etat retournait sous la tutelle du ministre de l'éducation nationale.

Cette dernière solution respectait une certaine logique dans la mesure où l'éducation physique représente, au moins sur le plan budgétaire, la part la plus importante des activités du secrétariat d'Etat. Confier les sports et la jeunesse aux bons soins du ministre de la qualité de la vie est une chose, séparer une nouvelle fois les professeurs d'éducation physique du ministère de l'éducation nationale en est une autre. Œuvrant dans les lycées et les collèges, voire dans les universités, formés, en principe, dans des U.E.R., les enseignants en éducation physique souffrent de cette dichotomie qui les fait travailler pour un employeur qui n'est pas le leur. N'est-ce pas tout le sport français qui pâtirait de cette anomalie ?

F. S.

CARNET

Naissances

— Vincent et Marie-Françoise Bourgerie, née Pagniez, ont la joie d'annoncer la naissance de
Gaëlle,
le 17 mai 1974.
49, rue de Châtenay, Esterel 5, 92 160 Antony.

— François a la joie d'annoncer la naissance de son frère
Bertrand.
Le 24 mai 1974.
De la part de M. et Mme Yves Gallet-Luce.
44, rue de Turenne, 59 000 Lille.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Blandine Duboin,
fille de M. François Duboin et de Mme, née Agnès Chupin,
avec M. Jacques Vignon,
fils de M. Pierre Vignon et de Mme, née Elisabeth Davillier.
12, rue des Croissants, 92 380 Garches.
2, avenue Raymond-Poincaré, 75 116 Paris.

Nécrologie

— M. J.-C. Bonnaud,
Mme F. Bonnaud,
Mme A. Rouge et sa famille,
font part du décès de
Mme G. BONNAUD.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 29 mai 1974.

— M. Gaston Lehmann et sa famille à Buenos-Aires, son beau-frère,
M. et Mme Raymond Huppert,
M. et Mme Roland Meyer,
M. et Mme Georges Fribourg,
M. et Mme Roger Dufour,
Et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude CHEREAU,
artiste peintre,
membre
de l'Association des vieilles tiges,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
survenu le lundi 3 juin, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 6 juin, à 11 h. 30, au cimetière de Gentilly (rue Sainte-Hélène à Paris-13e, près de la Poterne des Peupliers), où l'on se réunira.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
25, avenue d'Eylau, Paris-16e.

— On nous prie d'annoncer le retour à la paix du Seigneur de
Henri DREUX,
ingénieur civil des mines,
survenu le 2 juin, dimanche de Pentecôte, à l'âge de vingt-six ans.
De la part de :
Mme Henri Dreux, née Nathalie Payet-Godel,
M. et Mme Raymond Dreux,
M. et Mme Jean-Paul Payet-Godel,
Mme André Pasquet et M. Albert Godel, ses grands-parents,
Le lieutenant-colonel et Mme François Dreux,
Le docteur et Mme Guido Nabuloni,
Mme Rosine Dreux,
Mlle Béatrice Payet-Godel,
M. Jean-Baptiste Payet-Godel,
Ses frères et sœurs,
De sa famille et de ses amis.
Une messe d'action de grâces sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, place Victor-Hugo, Paris-16e, le vendredi 7 juin, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu à Jouy-en-Josas.

— M. et Mme Etienne Lanson,
M. et Mme Régis Hémery,
M. Olivier Lanson,
Mlle Antoinette Lanson,
ont la douleur faire part du décès de leur père et grand-père
M. Emile DUC,
survenu le 26 mai, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.
Le service religieux a été célébré dans l'intimité en l'église de Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

— Mme Robert Elbel,
M. Claude Elbel,
M. Michel Elbel,
M. et Mme Hubert Bastide et leur fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert ELBEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
médaille de la Résistance,
survenu à Nancy, le 3 juin, dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le 6 juin, à 15 h. 15, en l'église Saint-Pierre, à Nancy.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
17, place des Vosges, 54 000 Nancy.
17 bis, rue Pomereu, 75 116 Paris.
Chemin de Sainte-Anne, 06 130 Grasse.

[Né en 1902, industriel à Nancy, M. Robert Elbel était président de la société Presse de l'Est depuis 1958, secrétaire général de l'Action républicaine lorraine et président de la chambre syndicale nationale des conserveurs de fruits.]

— Mme Louis Harmand,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis HARMAND,
professeur d'histoire ancienne à l'université de Rouen,
doyen de la faculté des lettres (1969-1973),
survenu le 2 juin dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 6 juin, à 11 heures, en l'église d'Onville (54 890).
10, avenue Alphonse-Cherrier, 92 330 Sceaux.

[Né à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 13 octobre 1906, M. Louis Harmand était agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études. De 1932 à 1945, il fut professeur de lycée en province et à Paris. Il fut professeur d'histoire et de l'Antiquité à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand (1945-1959), puis à celles de Caen (1959-1965) et de Rouen. Il fut élu doyen de cette dernière faculté en 1969. Il était membre de l'Association des études grecques et latines et de la Société des écrivains.]

— Le président et le conseil de l'université de Rouen,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Louis HARMAND,
survenu le 1er juin 1974.
M. Louis Harmand, officier des Palmes académiques, ancien doyen de l'U.E.R. des lettres et sciences humaines de l'université de Rouen, était professeur d'histoire ancienne.
Ses obsèques auront lieu le 6 juin 1974, à 11 heures, à Onville (Meurthe-et-Moselle).

— Le docteur et Mme C. Kohler,
M. et Mme D. Kohler et leurs enfants,
M. R. Kohler,
Mlle C. Kohler,
Les familles Jacquot et Michaut, vous font part du décès de
Mme Daniel KOHLER,
née Jeanne Jacquot,
survenu à l'hôpital Sainte-Eugénie à Saint-Genis-Laval, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 30 mai 1974.
Les obsèques ont eu lieu à Nice le samedi 1er juin, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. André Malabard, son fils, ses enfants et petits-enfants,
Mme Suzanne Pinet, sa nièce, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Robert Pradier, son neveu, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel MALABARD,
née Jeanne Wautot,
survenu à Paris, le 30 mai 1974, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, munie des sacrements de l'Eglise.
Priez pour elle.
La cérémonie religieuse en la chapelle des Sœurs Augustines et l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu dans l'intimité familiale.
91, quai d'Orsay, 75 007 Paris.

— La direction générale du Crédit lyonnais
a le regret de faire part du décès de
M. François de MONTALIVET,
directeur honoraire
à la direction des engagements du Crédit lyonnais,
survenu le 3 juin à l'âge de soixante-cinq ans.
L'inhumation aura lieu le jeudi 6 juin, à 15 heures, à Villedieu-sur-Indre.
Un service sera célébré à Paris le lundi 10 juin, à 18 h. 30, en la chapelle des Orphelins d'Auteuil, rue La Fontaine.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu du
Révérend Père Jean RIBAILLIER,
prêtre de l'Oratoire,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
décédé accidentellement le dimanche 2 juin.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 7 juin, à 14 heures précises, en l'église Saint-Eustache, rue du Jour, Paris-1er.
L'inhumation aura lieu dans la sépulture de la communauté au cimetière de Montsoult (95).
De la part :
Du Très Révérend Père Clavel, supérieur général de l'Oratoire,
De M. et Mme Maurice Ribaillier,
De leurs enfants et petits-enfants ainsi que des familles apparentées,
De la communauté de Saint-Eustache,
De ses confrères et de ses amis.
Un car sera à la disposition des personnes qui désirent se rendre au cimetière.
75, rue de Vaugirard, 75 006 Paris.
1, rue Paul-Leplat, 78 260 Marly-le-Roi.
2, impasse Saint-Eustache, 75 001 Paris.

— M. et Mme Francis Schlecht, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Schlecht, leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Paul-Marie Gaudemet et leurs enfants,
Mlle Claude Schlecht,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis SCHLECHT,
née Marguerite Marty,
survenu à Paris-5e, 3, place du Panthéon, munie des sacrements de l'Eglise, le 1er juin 1974, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Etienne-du-Mont, le jeudi 6 juin, à 14 heures.

— Mme Jean Stambler,
M. et Mme Bernard Chausson et leur fille,
M. et Mme Pierre Marconnet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean STAMBLER,
leur époux, père et grand-père,
survenu le 30 mai 1974 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Le docteur Mieczyslaw Tursz,
Le docteur et Mme Thomas Tursz et David,
M. et Mme Maurice Rabinowicz et leurs fils,
Le docteur Victor Toursch,
Mme Bronia Rabinowicz et sa fille,
M. et Mme Jean Thevenot et leur fille,
Les docteurs Irène et Félix Kanabus,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme Génia Maria TURSZ,
survenu le samedi 1er juin à l'âge de cinquante-huit ans.
L'inhumation aura lieu le jeudi 6 juin, à 16 h. 30, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu du
docteur Jean-Henry CHEYNEL,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, en union avec les messes qui seront dites cette semaine.

Bienfaisance

— Les Petits Frères des pauvres veulent offrir aux vieillards les plus démunis des vacances où ils leurs tiendront compagnie. Une journée vaut 35 francs, une semaine 225 F, un mois 900 francs. Dons : Petits Frères des pauvres, 9, rue Léchevin, 75 011 Paris. C.C.P. 2463-98 Paris.

Visites et conférences

JEUDI 6 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., Nogent-sur-Marne, 45 *bis*, avenue de la Belle-Gabrielle, Mme Bachelier : « L'Asie du Sud-Est au Jardin tropical ». — 15 h. 1 bis, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux : « Mme de Sévigné au Marais ». — 15 h., musée du Petit Palais, Mme Chapuis : « Trésors de la collection Tuck » (porcelaines et tapisseries du dix-huitième siècle). — 15 h., entrée place du Trocadéro, Mme Zujovic : « La Renaissance au Musée des monuments français ».

14 h. 20, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins et les trois ateliers au travail » (Mme Barbier). — 14 h. 30, avenue Winston-Churchill : « Découverte de l'art thrace » (Petit Palais). — 15 h., Louvre, porte La Tremoille : « Sculptures françaises du onzième au quinzième siècle » (Histoire et Archéologie). — 15 h., entrée exposition, Petit Palais : « L'art thrace » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Sully-Morland : « Les rénovations du Marais, hôtels de Sens et d'Aumont » (A travers Paris). — 15 h. 30, 11, rue de Birague : « La place des Vosges » (M. de La Roche). — 21 h. 30, 123, boulevard de Port-Royal : « Nuits de juin à Port-Royal » (Mlle Hager).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, *rue* Bergère, Marie-Madeleine Davy : « La voie et les voies : la transfiguration » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 30, salle du Musée de l'homme, palais de Chaillot, M. Pierre Becquelin : « L'art maya du Mexique » (La Société des américanistes et la Société des Amis du Musée de l'homme). — 20 h. 45, 83, avenue Henri-Martin, M. Livraga : « Un retour au Moyen Age en plein vingtième siècle », entrée libre (Nouvelle Acropole).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS

S. 1 - Tableaux mod. porcelaine, faïences, bronzes, meubles d'époque et de style, tapis d'Orient. Mes Audap, Godeau, Solanet.
S. 4 - Tabl., bijoux. Me Pescheteau.
S. 6 - Tableaux et dessins modernes. Tableaux anc. Extr.-Orient. Argenterie, bijoux, meubles anc. et style, tapisseries, tapis. MM. de Knyff, Marumo, Portier, Canet. Me Lemée.
S. 7 - Art de Chine et d'Orient. MM. Beurdeley, Soustiel. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 8 - Bijoux, argenterie ancienne. MM. Pommervault, Monnaie. Mes Couturier, Nicolay.
S. 10 - Tableaux anciens. Meubles XVIIIe. Me Renaud.
S. 11 - Livres, timbres. Me le Blanc.
S. 14 - Ameublem. Mes Boisgirard.

EXPOSITION LE 6 JUIN

PALAIS GALLIERA : 11-18 h., 21-23 h.
TABLEAUX ANCIENS
OBJETS D'ART
ET DE BEL AMEUBLEMENT
PRINCIPALEMENT DU XVIIIe siècle
PORCELAINES ANCIENNES
IMPORTANTES SCULPTURES
TAPIS - TAPISSERIES.
MM. P. Antonini, B. et J.-P. Dillée.
Mes ADER, PICARD, TAJAN.

Hôtel George-V : 14-18 h. - 21-23 h.
BIBLIOTHEQUE
D'UN AMATEUR
M. Claude Guérin
Mes ADER, PICARD, TAJAN.

VENTE PROCHAINE

PARIS - HOTEL DROUOT - S. 10
LUNDI 17, MARDI 18 JUIN à 14 h.
RARES MONNAIES
Grecques, Romaines, Gauloises, Françaises et étrangères
IMPORT. MEDAILLES EN OR
Exp. : M. E. BOURGEY - 770-88-67
Expo : 7, rue Drouot, 5 au 14 juin
Hôtel Drouot, 15 juin de 11 à 18 h.
Mes ADER, PICARD, TAJAN, C.-P.
12, rue Favart - 742-68-23.

VENTE A VERSAILLES

ÉCHECS

A NICE

Soixante-dix-neuf pays participent aux 21e jeux olympiques

De notre correspondant

Nice. — Les premières parties comptant pour les vingt et unièmes jeux olympiques d'échecs devaient s'engager jeudi 6 juin au palais des expositions à Nice. Les « olympiades » auxquelles participent soixante-dix-neuf nations se poursuivront jusqu'au 30 juin : c'est-à-dire que quelque trois mille sept cents parties vont être jouées à la cadence olympique de quarante coups pour 2 h. 30... Elles pourront du reste être suivies par les quelque cinquante mille visiteurs attendus grâce à un circuit de télévision intérieur, et elles seront commentées par des grands maîtres. Boris Spassky sera là, mais les organisateurs ignorent encore si Bobby Fisher, qui n'a pas donné suite aux propositions qui lui avaient été faites, à défaut de participer au tournoi, assistera à ces jeux.

Alexandre Kotov, arbitre principal des vingt et unièmes jeux olympiques d'échecs a déclaré qu'il regrettait la décision du champion du monde américain : « *C'est dommage qu'il ne puisse pas venir. Je connais bien Bobby, c'est un garçon honnête et sincère et je pense qu'il faut être indulgent à l'égard de ses caprices dont il souffre lui-même. Le drame de Fisher est qu'il n'arrive pas à trouver dans son entourage des gens capables de le comprendre et de l'aider.* »

Il aurait été intéressant pourtant d'assister à une partie entre le champion du monde et le jeune Anatoly Karpov, qui disputera en septembre prochain la finale du tournoi des prétendants contre Victor Kortchnoi. L'Union soviétique présente la plus forte équipe : Anatoly Karpov, Victor Kortchnoi, Boris Spassky (ex-champion du monde), Tigran Petrossian, Mikhail Tahl (ex-champion du monde), etc.

Quant à la France, son équipe est composée de jeunes : Jacques Macles (Paris), Jean-Luc Seret (Rouen), Puhm (Aix-en-Provence), Pierre Bessenay (Lyon).

O.R.T.F.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS EN GRÈVE

La grève à l'O.R.T.F., de durée non déterminée, déclenchée le 30 mai par la Fédération syndicale unifiée (autonome), continue d'entraîner des perturbations dans les programmes de télévision et de radiodiffusion.

Les personnels en grève se réunissent ce mercredi en assemblée générale pour décider de la suite à donner à leur mouvement.

Le syndicat C.F.D.T. de l'O.R.T.F. a, pour sa part, déposé un préavis de grève de durée indéterminée pour ce 5 juin. Ce préavis concerne les mêmes personnels et porte sur les mêmes revendications (essentiellement des problèmes de reclassement dans la grille hiérarchique).

De leur côté, les personnels non statutaires de l'O.R.T.F. envisagent de se mettre en grève à partir du 11 juin si des négociations ne sont pas ouvertes par la direction générale sur les problèmes de rémunération et de garantie de l'emploi.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., F.O., C.G.C. et autonomes des personnels non statutaires (réalisateurs de télévision, producteurs de télévision, artistes, interprètes, auteurs, compositeurs et musiciens) tiendront une conférence de presse le jeudi 6 juin.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Interclima 1974

CHAUFFAGE ET ÉCONOMIE

INTERCLIMA 74, quatrième Salon international du chauffage et de la climatisation, se tiendra du 6 au 12 juin (excepté le dimanche 9 juin) au parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris.

Ce Salon international occupera une superficie de 55 000 mètres carrés et réunira cinq cent cinquante exposants de dix-sept nations. La participation étrangère, représentant 30 %, confirme l'intérêt que portent à cette manifestation les constructeurs de matériels de chauffage et de climatisation.

Ce sera le premier Salon qui tentera d'apporter des solution techniques aux problèmes actuels d'économie d'énergie. Outre des nouveautés, les exposants présenteront des matériels entrant dans les douze grands thèmes définis par les organisateurs d'Interclima. A l'entrée du Salon, un bureau d'information indiquera aux visiteurs quels sont les fabricants en mesure de répondre à toutes les questions concernant ces thèmes d'économie. Parmi ceux-ci, nous relevons : l'isolation thermique des bâtiments, la récupération de la chaleur, la régulation, la ventilation contrôlée, l'entretien des appareils.

Par ailleurs, une section spéciale de l'exposition, uniquement thématique, sera consacrée aux perspectives d'avenir de l'énergie sous toutes ses formes : des ressources géothermiques et solaires à la production nucléaire.

Le marché du chauffage central connait, en France, une expansion liée d'une part au développement de la construction neuve et d'autre part à la rénovation de l'habitat ancien. En 1973, plus de sept cent mille logements ont été ainsi équipés d'une installation de chauffage central fonctionnant au mazout ou au gaz. Les principales productions, françaises et étrangères, qui seront présentées à Interclima auront comme point commun une automatisation de plus en plus poussée ; des appareils de régulation compléteront ces matériels primaires de chauffage. Les constructeurs de matériels aérauliques et frigorifiques s'intégreront également au thème général de l'économie d'énergie en présentant des systèmes de climatisation utilisant la récupération de chaleur.

Interclima est un Salon créé à l'usage des professionnels. Il est cependant ouvert au public qui peut venir s'y renseigner sur les différentes techniques et possibilités d'installation de tous les modes de chauffage, ainsi que sur l'isolation de la maison et sa climatisation. — J. A.

Vers un meilleur confort thermique

AVOIR, chez soi, une température minimale ne suffit plus au confort actuellement souhaité. Un système de chauffage correct doit, aujourd'hui, faire plus que procurer une source de chaleur ; il faut que la température obtenue soit homogène dans tout le volume de la pièce. Le chauffage doit également pouvoir se mettre en route et s'arrêter facilement, cette souplesse d'utilisation allant de pair avec une régulation automatique de la température dans toute la maison. Dans cette recherche d'un meilleur confort thermique, l'économie est l'une des préoccupations dominantes. En attendant que l'énergie naturelle (géothermique ou solaire) soit exploitable, les sources traditionnelles de chauffage restent soumises aux fluctuations de la hausse des prix. Quelle que soit l'évolution des coûts des combustibles, les investissements en matière d'isolation et de régulation se révèlent rentables dans un bilan de chauffage.

– Les constructeurs ont mis au point de nouveaux appareils destinés au chauffage des locaux d'habitation et utilisant les diverses énergies actuellement à notre disposition.

Le mazout

Les poêles à mazout, qui doivent être raccordés à un conduit de cheminée pour l'évacuation des gaz de combustion, sont dotés d'un réservoir assurant une autonomie de marche d'environ dix heures à pleine allure. Leur puissance s'échelonne entre 2 500 et 20 000 millithermies par heure. L'estampille « NF-mazout », délivrée par l'AFNOR, garantit, outre la sécurité d'emploi, un rendement de l'appareil supérieur à 70 % de sa puissance. Parmi les nouveautés, signalons un convecteur à large hublot, de 8 000 ou 10 000 millithermies/heure, dont l'allumage s'opère par un starter automatique (Deville).

Les constructeurs de chaudières destinées au chauffage individuel se préoccupent d'améliorations techniques mais aussi esthétiques. Ce sont ces critères qui ont été appliqués par l'association Formes utiles pour sa sélection annuelle au dernier Salon des arts ménagers. Parmi les appareils retenus, dans le domaine du mazout, on peut citer une chaudière de cuisine de 15 000 kilocalories/heure, dont la carrosserie blanche de 40 centimètres seulement de large permet une intégration facile au milieu des autres appareils ménagers (Deville). Une chaudière en acier, dans une gamme de puissances allant de 20 000 à 40 000 kilocalories/heure, assure le chauffage et la production d'eau chaude (« IS 401 C », Idéal-Standard).

Plusieurs modèles de chaudières sont conçus pour être équipés indifféremment d'un brûleur à gaz ou à mazout. C'est le cas de deux séries de chaudières en acier, avec production d'eau chaude sanitaire (Deville, De Dietrich « Soler ») Une nouvelle chaudière en fonte, assurant également ce double service, a des puissances allant de 22 000 à 98 000 kilocalories/heure (« IS 17 bitherm », Idéal-Standard).

Une chaudière est équipée de deux chambres de combustion séparées : l'une, cylindrique, pour le mazout, et l'autre pour des combustibles solides (charbon ou bois) Cette dualité permet un fonctionnement permanent quelles que soient les difficultés d'approvisionnement Ces chaudières sont dotées d'un chauffe-eau en acier galvanisé ou inoxydable : une variante d'équipement permet, avec une régulation automatique, le chauffage de l'eau d'une piscine (« TKU polycombustibles », Francia-Hoval).

Le gaz

C'est la souplesse d'utilisation qui caractérise le chauffage au gaz, que celui-ci soit manufacturé, naturel ou liquéfié (propane).

Pour un petit appartement ou un logement inoccupé dans la journée, les radiateurs à gaz indépendants sont pratiques. L'évacuation des gaz brûlés se fait, normalement, par raccordement à un conduit de fumée qu'il faut faire ramoner au moins une fois par an. Depuis quelques années, l'usage des radiateurs à ventouse se généralise en France. Ce type de radiateur n'exige pas de raccordement à un conduit : la ventouse à circuit étanche, installée dans l'épaisseur d'un mur extérieur, permet à l'air frais d'entrer dans la chambre de combustion et aux gaz brûlés d'être évacués. Ces radiateurs à ventouse conviennent aux appartements modernes dépourvus de conduits de fumée ainsi qu'aux résidences secondaires où la cheminée peut être réservée au feu de bois. Parmi les modèles récents, il faut signaler des radiateurs à corps de chauffe en fonte, à allumage piézo-électrique, qui existent soit avec évacuation par cheminée soit à ventouse (séries S et V, Auer). D'autres radiateurs à gaz, à corps de chauffe en acier, peuvent indifféremment évacuer les gaz brûlés par une cheminée ou par une ventouse. Cette ambivalence permet d'utiliser l'appareil même en cas de changement de résidence (série R, Anémostat).

Les chaudières à gaz actuelles, murales ou posées au sol, ont des formes compactes Elles alimentent en eau chaude des radiateurs installés dans les diverses pièces. La plupart des constructeurs proposent des chaudières assurant le double service du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Une nouvelle chaudière en fonte, dans une gamme de puissances allant de 20 à 34 thermies/heure, est jumelée à un ballon d'accumulation d'eau chaude de 76 litres (« Isel », Idéal-Standard) Une chaudière murale mixte est raccordée à un ballon d'accumulation de 150 litres (« Bil 20 R », Elm-Leblanc). Un groupe thermique, à deux corps de chauffe juxtaposés, a une puissance de chauffage à modulation électronique allant de 20 à 40 thermies/heure : l'eau chaude sanitaire a un débit de 6 à 30 litres par minute, avec une puissance variant de 10 à 40 thermies/heure (« G.T.M. 440 », Saunier-Duval).

Un générateur à gaz, pour chauffage central à air chaud pulsé, a été conçu en liaison avec les services techniques du Gaz de France pour remplacer un générateur à charbon ou à mazout. Ses dimensions réduites (118 × 47,4 × 51,2 centimètres) permettent de l'installer dans la plupart des niches existantes Cet appareil, d'une puissance de 12 thermies/heure, a son fonctionnement entièrement automatisé Il est doté d'un commutateur pour assurer la ventilation seule en été (Anémostat).

L'électricité

Les constructeurs d'appareils de chauffage individuel semblent avoir misé en masse sur l'avenir de l'électricité. Cette énergie peut être utilisée soit pour le chauffage de base ou d'appoint d'un logement ancien, soit pour un chauffage électrique intégré à une construction neuve. Dans ce dernier cas, trois éléments sont mis en œuvre conjointement : appareils de chauffage, isolation thermique totale et ventilation contrôlée Du choix de ces trois composants et de leur mise en œuvre, dépendent le confort et la consommation d'électricité.

● *Les convecteurs* assurent un chauffage direct avec une mise en température instantanée. Ils sont munis d'un thermostat pour un réglage par pièce de la température Ils peuvent constituer l'apport calorifique d'un chauffage « tout électrique » ou le complément d'un autre mode de chauffage Les convecteurs sont de faible épaisseur et généralement fixés au mur Parmi les fabrications récentes, nous avons remarqué une série de convecteurs de moins de 9 centimètres d'épaisseur, dont les puissances vont de 500 à 2 500 watts (Astoria), et une gamme de cinq appareils dont l'un, étanche, est destiné au chauffage d'une salle de bains (De Dietrich). Un convecteur de 2 000 watts est doté d'un commutateur antigel réglé à + 5° C (Bauknecht) Ce dispositif — pratique pour une résidence de campagne ou de montagne — se retrouve sur une série de radiateurs allant de 750 à 2 300 watts : le boîtier des boutons de commande est encastré dans la façade du convecteur et fermé par un volet, ce qui le met hors de portée des enfants (Calor).

Certains constructeurs ont habillé leurs modèles d'une façade colorée, tel ce convecteur mural revêtu d'une plaque de verre trempé, émaillé de teinte gris anthracite (Camargue, Ero). Un convecteur, monté sur pieds ou sur roulettes, est en tôle émaillée dans divers coloris ou en acier inoxydable (Termélec).

Un radiateur, conçu pour le chauffage électrique intégré, allie convection et rayonnement de la chaleur, ses résistances étant placées dans un mastic solide (Isowell). Un convecteur, à installer lors de la construction de la maison, s'encastre dans le sol. L'ensemble chauffant, d'une puissance de 1 000 watts, se recouvre d'une grille d'aluminium anodisé et convient au chauffage devant une baie vitrée ou une porte-fenêtre (Applimo).

● *Les convecteurs à basse température* offrent une bonne sécurité d'emploi, la surface de la grille de convection ne dépassant pas 90 °C. Ces radiateurs, d'une technicité très élaborée, diffusent un air chaud réglé par des thermostats précis. Ils sont surtout utilisés dans les installations de chauffage intégré à la construction Ces convecteurs muraux sont de diverses marques, parmi lesquelles : Philips, Airélec, Calder, Applimo

● *Le chauffage par rayonnement* utilise également le principe d'une basse température d'émission. Un panneau radiant, importé de Suède, comporte un corps de chauffe de faible épaisseur et une cassette de régulation amovible (Elektro-standard, Technitherm).

JANY AUJAME.

(*Lire la suite page 19.*)

Un climatiseur, pour quoi faire ?

LA climatisation est le corollaire, relativement méconnu en France, du chauffage des locaux. Elle a pour but de modifier les conditions de l'air ambiant pour les amener à des valeurs considérées comme confortables.

Bien que la notion de confort soit essentiellement subjective, techniciens et scientifiques n'ont pas hésité à la mettre en équation. Température de l'air, température de radiation, vitesse de l'air, humidité relative, habillement et niveau d'activités sont les composants d'un « climat » qu'il s'agit de rendre le plus confortable possible. On y parviendra en agissant essentiellement sur la température et l'hygrométrie de l'air du local. Pour une climatisation normale des locaux (bureaux individuels, chambres d'hôtels, habitations), un abaissement de 5 à 7 °C par rapport à la température extérieure est un écart considéré comme normal et suffisant.

Si les constructeurs mettent sur le marché des appareils techniquement au point, leur installation et leur réglage sont des éléments importants pour obtenir une climatisation réussie.

Fraîcheur et silence

Les climatiseurs fonctionnent selon le principe du circuit frigorifique à compression, utilisé pour les réfrigérateurs domestiques On y retrouve les quatre éléments de base de la production du froid : évaporateur, compresseur, condenseur et organe de détente

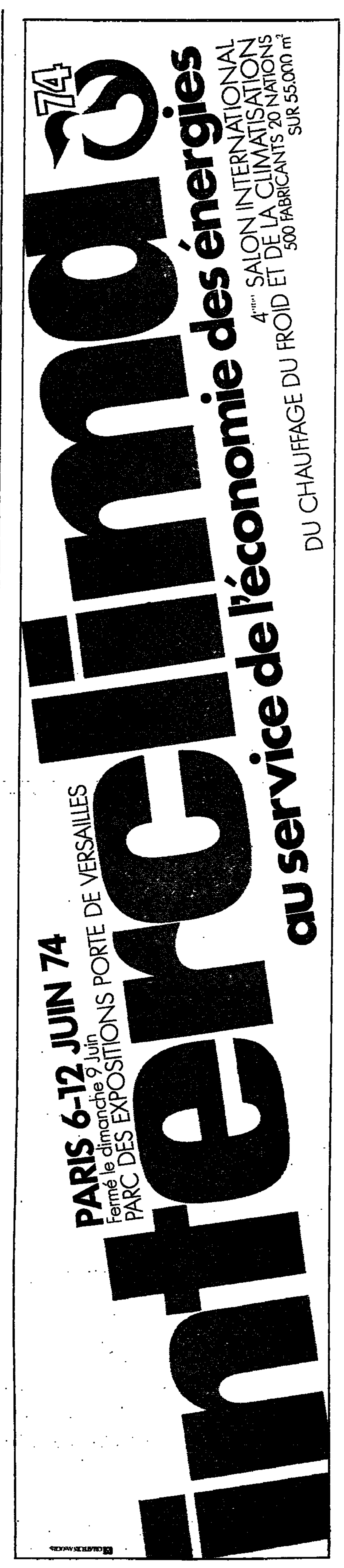
Les climatiseurs individuels peuvent être de deux sortes : monoblocs ou à éléments dissociés Dans le premier cas, ils se présentent sous la forme d'un caisson à encastrer dans l'épaisseur d'un mur ou sur une fenêtre Plus nouveau, un climatiseur monobloc s'installe sur un chariot-console et se place devant une fenêtre, collé à la vitre ; la communication avec l'extérieur se fait par un orifice, facilement rebouchable en dehors de la saison d'utilisation.

Autre technique : les appareils dissociés ou « split system » Connue depuis deux ans environ, son intérêt réside dans l'indépendance du caisson extérieur (contenant le condenseur et le compresseur) et du caisson intérieur de traitement de l'air Les deux éléments sont reliés par une tuyauterie souple et un câble électrique. A la souplesse d'installation de ce « split system » s'ajoute l'avantage d'un fonctionnement assez silencieux.

Une nouvelle génération de climatiseurs est apparue récemment sur le marché : le ventilo-convecteur à tiroir froid. Conçu pour le conditionnement de l'air d'immeubles de bureaux, ce type d'appareil est à mi-chemin entre le terminal d'une installation centralisée et le climatiseur individuel. Sur le ventilo-convecteur, généralement raccordé à une installation de chauffage, vient s'incorporer le « tiroir froid », qui est un groupe autonome de production de froid. Un fonctionnement silencieux et une autonomie de réglage sont les principaux atouts de cette nouvelle forme de climatisation Parmi les principaux constructeurs de ce genre de matériels, citons : Airwell, De Dietrich, Ozoclima, Technibel, Wesper.

★ Salon ouvert du 6 au 12 juin (fermé le dimanche 9 juin), de 9 h. 30 à 18 h. 30, Parc des expositions, porte de Versailles Entrée : 10 F

A la suite d'Interclima, le deuxième symposium sur « l'informatique appliquée au génie climatique » se tiendra à Paris, du 13 au 15 juin, à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques.



Pour économiser l'énergie

ISOLATION ET RÉGULATION

DIMINUER la consommation d'énergie pour se chauffer, telle est la préoccupation actuelle. Qu'il s'agisse du chauffage individuel ou du chauffage collectif, le gaspillage des calories n'est plus tolérable en raison de la hausse des prix. Pour réaliser d'impératives économies, une réglementation a été définie par le décret et l'arrêté du 10 avril 1974. Elle impose le renforcement de l'isolation thermique et du réglage automatique des installations de chauffage pour les constructions à venir. Le premier palier d'application concerne les demandes de permis de construire déposées entre le 1er mai 1974 et le 30 juin 1975.

L'ISOLATION

Les faces, interne et externe, d'un mur sont généralement soumises à des températures différentes : en hiver, il fait plus froid dehors et en été c'est l'inverse. Pour atteindre le confort, dans une pièce, il ne suffit pas de chauffer l'air ambiant. S'il fait — 5° C à l'extérieur et qu'un thermomètre, placé au milieu de la pièce, indique + 20° C, la face interne des murs n'aura que + 14° C et celle des vitrages descendra à + 4° C. Ce phénomène dit des « parois froides » provoque une sensation d'inconfort et incite l'usager à forcer le chauffage. Avec une isolation thermique bien conçue, les parois internes des murs sont à une température proche de celle de l'air ambiant, d'où une consommation limitée de calories.

Cette notion d'économie de chauffage, liée à l'isolation du local, a été mise en vedette lors de la promotion du chauffage « tout électrique », entreprise en 1970. Mais depuis plus de vingt ans, les techniques de l'isolation n'ont cessé de progresser.

Il convient de rappeler que, dans les calculs d'isolation, le coefficient K représente la qualité thermique d'une paroi (K = la quantité de chaleur traversant une paroi, par mètre carré, pour 1° C de différence de température de la part et d'autre de la paroi), alors que le coefficient G définit la quantité de chaleur perdue dans un local, par heure et par degré centigrade.

L'obligation d'une isolation thermique poussée entraîne une légère plus-value du coût de la construction. Mais ces frais supplémentaires pourront être amortis d'autant plus vite que le prix des calories sera élevé.

Les matériaux isolants

La structure interne des matériaux isolants est faite d'une multitude de cavités minisculles, emprisonnant l'air immobilisé. Cette barrière s'oppose au passage du froid comme de la chaleur.

Parmi les matériaux isolants d'origine minérale se trouvent les fibres de roche ou de verre (« Isover » Saint-Gobain ; Roclaine) et des lamelles de mica ayant subi un traitement chimique (Vermiculite). Ces produits sont incombustibles.

Dans les produits de synthèse, le polystyrène expansé moulé est utilisé surtout en plaques rigides (Fibralith : Polyplac ; Sipra). Ces matériaux doivent être ignifugés : ils sont parfois associés à du plâtre, celui-ci étant utilisé comme parement. Les mousses rigides de polyuréthane ou de chlorure de polyvinyle sont employées en panneaux muraux (Sipra ; Saint-Gobain ; SIS). Alliées à de la fibre de bois, elles forment des panneaux composites (Leroy ; Isorel).

Eriter toute fuite

Seule est efficace une isolation thermique conçue avant la construction et mise en œuvre par un personnel qualifié. L'isolation doit s'appliquer aux murs, planchers, à la toiture, et même aux cloisons intérieures si l'une des faces de celles-ci se trouve dans un local non chauffé (un cellier ou un garage dans une maison individuelle). Les « ponts thermiques » constituent une rupture de continuité de l'isolation due aux bords de dalles de planchers, poteaux d'ossature, coffres de volets roulants, ils seront réduits au minimum. C'est également pour réduire les déperditions — et assurer cette continuité indispensable à une bonne isolation — que les fenêtres seront dotées de vitrages isolants. Les déperditions calorifiques au travers d'un vitrage ordinaire sont de l'ordre de 30 %. Outre les vitrages isolants homogènes il est possible de doubler le vitrage d'une fenêtre ancienne (« Isolfor » G. Wattelez ; Boussois).

LA REGULATION

La régulation automatique de la température, dans l'habitation, est le complément logique de l'isolation. Elle est réalisée à l'aide de dispositifs permettant de régler automatiquement la chaleur en fonction de la température extérieure ou de celle requise à l'intérieur des pièces ou en combinant ces diverses données. Dans un logement bien isolé thermiquement, où les déperditions de calories sont restreintes, il est indispensable d'avoir une régulation très soignée de l'émission de chaleur : l'ensoleillement, le nombre de personnes se trouvant dans la pièce et leur activité risqueraient de provoquer une hausse excessive de la température.

Température à la carte

A la notion d'économie d'énergie (réalisée grâce au couple « isolation et régulasation ») s'ajoute celle du confort de l'individu dans son logement.

Pour un chauffage « tout électrique », les convecteurs installés dans chaque pièce sont dotés de thermostats individuels. Dans ce domaine, l'électronique a permis d'accéder à une régulation très précise. Pour le chauffage central individuel, une régulation d'ambiance agit sur la température de l'eau de la chaudière ; les radiateurs situés dans les pièces où une surchauffe est possible (orientation, nombre d'occupants), seront munis de robinets thermostatiques assurant une régulation individuelle.

En ce qui concerne le chauffage individuel, la nouvelle réglementation du 10 avril prévoit, dans une première phase, un dispositif par logement ou par pièce pour régler l'émission de chaleur en fonction soit de la température extérieure, soit de la température souhaitée à l'intérieur.

Une ventilation contrôlée

L'INTRODUCTION d'un air frais, dans la maison, est indispensable à l'hygiène. Le Centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.) a établi que le volume d'air d'un logement doit être renouvelé une fois par heure pour que l'habitation soit considérée comme confortable. La respiration des occupants, la fumée du tabac, la cuisson des aliments, le lavage du linge, provoquent un appauvrissement en oxygène, des condensations et des odeurs. Il est essentiel d'évacuer l'air vicié et de le remplacer par de l'air frais extérieur.

Le renouvellement de l'air peut se faire par l'ouverture des fenêtres ou par le tirage naturel de cheminées ou de conduits de fumée. Mais cette aération « sauvage » se révèle tantôt excessive tantôt insuffisante : elle est trop dépendante des écarts de température, de la vitesse et de l'orientation du vent. Avec l'aération contrôlée, que les techniciens appellent « ventilation mécanique contrôlée » (ou V.M.C.), l'atmosphère de la maison est constamment renouvelée.

L'air frais arrive dans les pièces principales, circule dans la maison puis se dirige vers les pièces de service (cuisine, salle d'eau, W.-C.) d'où il est évacué mécaniquement.

Economie d'énergie

Dans la recherche actuelle d'une économie de chauffage, la ventilation contrôlée est le complément de l'isolation thermique de la maison. Moins de déperditions de chaleur par les parois et un débit d'air frais maîtrisé aboutissent à un confort plus poussé, avec une consommation limitée d'énergie.

Dès l'avènement du chauffage « tout électrique », les techniques de l'isolation et de la ventilation mécanique contrôlée ont été associées. Le but recherché est de réduire la quantité de chaleur à fournir, étant donné le prix de la calorie-électricité. La raréfaction et l'augmentation des prix des produits pétroliers (et leurs incidences sur l'ensemble des énergies) vont inciter à étendre à tous les modes de chauffage cette nouvelle conception globale du confort.

Depuis quelques années, les installations de chauffage au gaz peuvent être complétées par une ventilation mécanique contrôlée, les appareils à gaz — chaudière et chauffe-eau — étant raccordés sur les conduits d'extraction de l'air vicié.

Le contrôle de l'aération

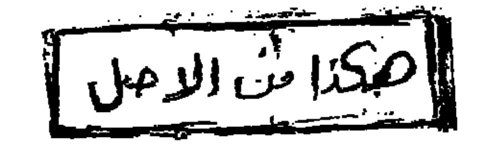
Deux méthodes principales sont utilisées pour obtenir une circulation rationnelle de l'air et son renouvellement constant.

L'extraction mécanique et l'introduction naturelle de l'air, dans un logement, constituent la technique la plus couramment employée en France. L'air usé est aspiré, dans les pièces de service, par un ventilateur situé au sommet d'un conduit d'évacuation. Cette extraction mécanique provoque une dépression dans le logement, obligeant l'air circulant dans les pièces principales à s'acheminer vers les pièces de service. L'air évacué est remplacé par de l'air frais venant de l'extérieur par des bouches installées dans les murs. Ces prises d'air sont munies d'un système autorégulateur afin de fournir un débit sensiblement constant. Elles sont placées soit à la partie supérieure des murs des pièces principales, soit derrière les radiateurs ou même à l'intérieur des convecteurs électriques, qui réchauffent ainsi l'air avant son entrée dans la pièce.

L'insufflation d'air frais sous pression, dans chacune des pièces d'habitation, est une technique encore peu utilisée en France. La surpression ainsi créée dans le local refoule l'air usé vers les pièces de service. Cette insufflation mécanique, associée à l'extraction mécanique, est la solution la plus élaborée qui soit puisqu'elle permet d'effectuer un traitement complet de l'air. Celui-ci, filtré et réchauffé avant de circuler dans l'habitation, peut éventuellement être refroidi par une installation de production de froid en été.

Quel que soit le procédé adopté, une installation de ventilation mécanique doit être étudiée minutieusement pour obtenir des débits d'air constants, avec un fonctionnement silencieux. Ce niveau sonore est le point le plus délicat dans le choix d'un matériel et sa mise en œuvre.





A la campagne

CHAUFFAGE AU BUTANE OU PROPANE

Le butane et le propane sont des gaz de pétrole liquéfiés. Comme tous les produits pétroliers, ils ont subi les aléas de la conjoncture mondiale, mais ils demeurent, à la campagne, une source d'énergie dont la souplesse d'utilisation est appréciable.

Le pouvoir calorifique du butane et du propane est identique : 12 000 millithermies au kilo. Ils diffèrent cependant par leurs caractéristiques physiques :

— Le butane se vaporise à partir de 0 °C, il faut le stocker à l'intérieur de l'habitation.

— Le propane se vaporise jusqu'à — 40 °C ; la réglementation française impose de le stocker à l'extérieur.

N'ayant pas la même densité, la pression d'utilisation de ces gaz est différente. Le « détendeur-déclencheur de sécurité », posé avant l'appareil de chauffage, n'est pas le même selon qu'on utilise le butane ou le propane. Il est inutile de modifier l'appareil de chauffage lorsqu'on remplace le butane par le propane ou vice versa ; c'est le détendeur qui doit être changé.

Stockée sous forme liquide, cette énergie se transforme en gaz au fur et à mesure des besoins. Le butane est vendu en bouteilles de 13 kilos, équivalant à 15,73 m3 de gaz naturel ou à 185 kilowatts. Le propane est vendu en bouteilles de 13 ou de 35 kilos ou livré en vrac, par camion-citerne, dans un réservoir de capacité variable.

Les bouteilles de propane se fixent à l'extérieur, leurs organes de commande étant mis à l'abri d'un auvent. Un poste de stockage est généralement composé de deux bouteilles (ou deux batteries de deux bouteilles) branchées sur un inverseur : le passage de la bouteille en service, devenue vide, à celle qui est en réserve se fait automatiquement.

Pour une consommation supérieure à deux tonnes par an, la livraison en vrac, dans une citerne, est plus économique. Le propane est alors utilisé pour tous les besoins : chauffage, production d'eau chaude et cuisine. La citerne de stockage, installée à une distance réglementée de l'habitation et de la voirie, peut être dissimulée à la vue par une haie d'arbustes, un muret ou même une fausse tonnelle garnie de plantes grimpantes.

Des radiateurs indépendants

Pour le chauffage d'une résidence secondaire, des radiateurs indépendants, dans chaque pièce, apportent un confort parfois plus souple qu'une installation de chauffage central. A moins de laisser fonctionner le chauffage en permanence, les problèmes de vidange ou d'antigel sont ainsi résolus.

Dans une maison occupée seulement les fins de semaine, le chauffage peut être prévu par des radiateurs fixes, alimentés au propane. Ce mode de chauffage convient également aux vastes maisons dont une partie des chambres ne sont occupées que par intermittence. Dans ces pièces peuvent être installés des radiateurs indépendants, alors qu'un chauffage central fonctionnera dans la partie constamment habitée. Par contre, dans une petite maison, deux ou trois radiateurs indépendants sont suffisants pour assurer tout le chauffage.

Ces radiateurs sont les mêmes que ceux fonctionnant au gaz de ville ou naturel ; seuls les injecteurs diffèrent. Comme eux, ils doivent être raccordés soit à un conduit de cheminée, soit être équipés d'une ventouse, à installer dans un mur extérieur, pour l'évacuation des gaz brûlés.

Un radiateur d'une puissance de 4 000 millithermies/heure — convenant au chauffage d'une pièce dont le volume corrigé est de 100 m3 — consomme en huit heures environ 2,6 kilos de butane ou de propane.

Pour un chauffage intermittent saisonnier, un radiateur mobile peut être une solution pour chauffer une pièce, sans avoir à allumer le chauffage central. Ces radiateurs mobiles ont une bouteille de gaz butane incorporée à leur carrosserie ; ils sont équipés soit d'un brûleur à flamme, soit d'un panneau catalytique. Ils ne doivent fonctionner que pendant un temps limité, dans une pièce suffisamment aérée. Un contrôleur d'atmosphère, placé obligatoirement sur l'appareil, interrompt le chauffage quand la teneur en oxygène diminue dans le local.

VERS UN MEILLEUR CONFORT THERMIQUE

(Suite de la page 17.)

Un panneau mural, rayonnant à basse température, est constitué d'un cadre porteur, en aggloméré de bois, et d'un bac en aluminium sur lequel sont tendues des cordes chauffantes (Infra-watt, Gama). Des résistances électriques, montées sous vide dans un tube de pyrex, sont recouvertes d'un carter en tôle d'acier. Ces panneaux sont utilisés au mur (Jacray's). Des résistances sous gaine blindée sont prises en sandwich entre un panneau isolant et une façade recouverte de Glasal : ces panneaux se posent verticalement sur la surface du mur (Deleage). Des profilés d'alliage d'aluminium anodisé naturel ou teinté renferment des résistances blindées, protégées par un thermostat. Ces éléments chauffants, dont la longueur varie entre 0,70 mètre et 6 mètres, ont de multiples possibilités d'assemblage tant en plan qu'en volume. Le « stabile termique » ainsi créé devient un élément de décor de la pièce (Acova).

Le chauffage rayonnant peut aussi s'installer au plafond. Un tissu chauffant, d'une puissance de 200 watts au mètre carré, s'agrafe sur les solives et se recouvre d'un contreplafond destiné à recevoir un habillage décoratif (« Flexel », Unico). Autre tissu chauffant, mais prévu pour le sol, avec une thibaude faite d'un feutre avec filaments électriques incorporés. Placée sous une moquette ou sous une grande carpette, cette thibaude se branche sur une simple prise de courant (Tapis et moquettes de France).

Pour un habitat ancien

Si le chauffage par convection ou par rayonnement est principalement installé dans des logements neufs, l'électricité peut moderniser le chauffage d'un habitat ancien. C'est le cas, en particulier, des chaudières électriques. Ces appareils de forte puissance peuvent remplacer une chaudière de chauffage central pour alimenter en eau chaude des radiateurs classiques.

Une gamme de sept chaudières, dont les puissances s'échelonnent entre 6 à 18 kilowatts, sont habillées d'une carrosserie laquée blanche : leur encombrement réduit (82 cm de haut, 50 cm de profondeur et 22 cm de large) permet une installation facile dans la cuisine. La régulation du chauffage se fait automatiquement ou par commutateur manuel (« Mégalectric », Mégatherm). Une série de cinq chaudières — de 8 à 24 kilowatts de puissance — existent en deux versions, soit sous carrosserie laquée blanche pour la cuisine, soit sous jaquette cylindrique orange pour chauferie (EKW, Ero). Une chaudière à semi-accumulation possède une cuve calorifugée pour stocker une réserve d'eau chauffée la nuit, au tarif économique. Cette chaudière, qui existe dans une gamme étendue de puissances (de 6 à 36 kilowatts) est commandée par un clavier à trois allures de marche (« Standard-cumul », Radiélec).

● *Les radiateurs à accumulation* demeurent une solution pratique pour équiper en chauffage électrique un logement ancien. Ces appareils sont constitués par des blocs de matériau réfractaire, portés à haute température par des éléments chauffants. Ceux-ci fonctionnent pendant la tarification « heures creuses », entre 22 h et 6 h du matin. La chaleur emmagasinée est diffusée dans la pièce pendant la journée suivante. La donnée à prendre en considération, au moment de l'achat, est la capacité d'accumulation du radiateur. Les éléments chauffants doivent être assez puissants pour produire, en huit heures, la chaleur nécessaire au chauffage d'une journée, compte tenu de celle dissipée pendant la nuit dans le local.

● *Pour un chauffage d'appoint*, quelle que soit la nature du chauffage de base, des radiateurs électriques à circulation d'huile sont mobiles, montés sur roulettes. Une huile spéciale est chauffée par des résistances électriques et circule dans les ailettes de l'appareil qui ressemble à un radiateur de chauffage central. L'appareil dégage une chaleur douce et se règle par un thermostat incorporé. Les puissances vont de 1 500 à 3 000 watts environ. Parmi les constructeurs présentant ce type de radiateurs, on peut citer : Applimo ; Arthur-Martin, Bauknecht, Calor ; Deville ; Ero.

Circulation d'huile également mais pour un radiateur de conception esthétique différente : un panneau de très faible épaisseur — 5 centimètres seulement — est monté sur pieds fixes (Ira-Subeam). Ces radiateurs légers et transportables existent en trois puissances : 750, 1 500 et 2 000 watts.

JANY AUJAME

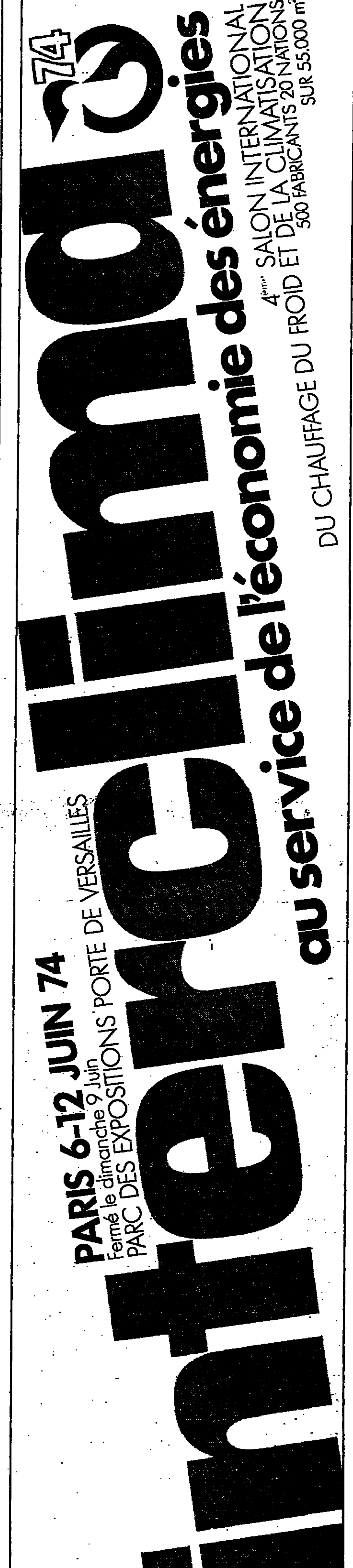
CHALEUR ET DÉCOR

La plupart des nouveaux radiateurs de chauffage central sont des convecteurs. Alimentés par la circulation d'eau chaude produite par une chaudière, ces radiateurs associent le rayonnement de la chaleur à une convection d'air chaud dans la pièce. Depuis quelques années, les constructeurs de convecteurs de chauffage central ont pris la peine d'allier la technique à une esthétique qui permet d'intégrer les radiateurs au décor. On ne cherche plus à les dissimuler (ce qui réduisait leur rendement calorifique) et ils deviennent, au besoin, un élément de l'architecture intérieure.

Les convecteurs muraux se fixent sur une paroi, dégageant ainsi le sol. L'eau chaude circule dans une batterie à ailettes située au point inférieur du radiateur ; celle-ci est recouverte d'un habillage en métal à surface plane. L'air froid, plus dense, est aspiré au niveau du sol puis réchauffé sur les ailettes du corps de chauffe. L'air chaud s'échappe par le sommet du radiateur, bénéficiant de l'effet de cheminée produit par la hauteur du carter du radiateur.

Parmi les productions récentes, nous avons remarqué un convecteur existant dans une gamme étendue de longueurs, de 0,20 m à 1,50 m : il est doté d'un système de réglage incorporé à la carrosserie, éliminant les robinets extérieurs (Deville). Un convecteur en acier, d'une hauteur de 31 cm, d'une épaisseur de 13,5 cm et d'une longueur allant jusqu'à 1,50 m, peut se monter verticalement ou horizontalement (« Covalla », Finimétal). Une autre série de convecteurs très plats existe dans une gamme de trente-quatre longueurs, de 0,20 m à 2,50 m ; leur carrosserie en tôle d'acier est normalement revêtue d'une peinture couleur sable et peut, à la demande, être livrée dans divers coloris mis au point par « Harmonie » : bleu, brun ou orangé (Chappée).

D'autres convecteurs sont conçus pour être installés en plinthe ou en allège sous une large baie. Leurs hauteurs restreintes vont de 6 à 28 cm environ, formant ainsi une frise qui s'intègre facilement au décor. L'un de ces convecteurs présente un profil à ailettes, la convection se faisant au sommet de celles-ci (Runtal-Acova). Une autre série de convecteurs bas ont leur façade faite d'un bandeau lisse (Zehnder). L'ensemble de ces convecteurs existent dans des longueurs allant jusqu'à 6 mètres.



INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 5 JUIN

A la suite des préavis de grève déposés par les syndicats F.S.U. et C.F.D.T., les programmes ci-dessous sont indiqués sous réserves.

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Télé-film : « les Derniers Jours de John Dillinger », réal. : D. Wolper.
Une production de la télévision américaine. Reconstitution de la vie du gangster Dillinger, dans les lieux réels qu'il a traversés.
22 h. Variétés : A bout portant.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Aujourd'hui, Madame. Il y a trente ans, le 6 juin 1944.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.
20 h. 35 Western : « La Charge de la 8e brigade », de R. Walsh (1964), avec T. Donahue, S. Pleshette.
Un jeune officier sorti de West-Point est envoyé, en 1862, dans un fort de l'Arizona. Il y découvre la réalité de la guerre indienne.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
19 h. 40 Série : Cannon. « Le magicien ».
20 h. 40 Histoire de l'art : Les métamorphoses du regard. Réal. Cl. Prévost. « Les dieux de la nuit et du soleil ».
Avec André Malraux et André Parrot, de l'Institut, ancien directeur du musée du Louvre
21 h. 30 Reportage : Nos ancêtres d'Ethiopie, de J.-L. Demigneux. Prod. du bureau de l'O.R.T.F. de Nairobi.
Une nouvelle campagne de fouilles dans la vallée de l'Omo, un fleuve du sud-ouest de l'Ethiopie.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Perspectives du vingtième siècle ». Concert du Centre culturel d'Yerres, avec le concours de M. Joste piano, D. Erlih et F. Gevre violons, Ch. Larde flûte, G. Deplus clarinette : « Suite en trio, d'après l'Histoire du soldat » (Stravinski) ; Sonate pour violon seul » (Komives) ; « Eleven echoes of autum, première audition » (Crumb) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « L'art de jouer Mozart au piano », par P. et E. Badura-Skoda ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Et puis voici des livres ; 23 h. 15, Nouvelle musique, chorales nouvelles.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct, P. Mule : « Droit ningholm's musique » (Roman) ; « Symphonie n° 96, le Miracle » (Haydn) ; « Troisième symphonie pour cordes » (J. Rivier) ; 21 h. 30 (S.), Eglise Saint-Eustache de Paris : Chorale de Saint-Joseph de Medina de Dakar ; 23 h (S.), Groupes de recherches musicales de l'O.R.T.F. ; 24 h., Musique et poésie : Les psaumes du pèlerin de Toukârâm ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (chaîne 2) : 16 h., Retransmission du débat à l'Assemblée nationale.

JEUDI 6 JUIN

● CHAINE I

12 h. 20 Il y a trente ans aujourd'hui : le débarquement.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Au cinéma ce soir, d'A. Panigel. Actualités de 1949. Interviews de Jacques Sigurd, Yves Allégret, Simone Signoret, Bernard Blier, F. Villard.
Film : « Manèges », de Y. Allégret (1949). Avec S. Signoret, B. Blier, J. Marken.
Le mari d'une jeune femme grièvement blessée dans un accident d'automobile évoque, à son chevet, leur vie conjugale puis apprend de sa belle-mère une autre vérité.
Etude de mœurs d'une extrême noirceur construite sur deux versions subjectives et successives de la même histoire. Armand Panigel a reconstitué la bande originale du film dont les producteurs avaient fait enlever une séquence finale, un troisième « point de vue ».

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.
20 h. 35 Variétés : Domino, de G. Lux.
Coup de chapeau à Gérard Lenorman.
21 h. 35 Série : Les dossiers secrets des trésors, de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud. Réal. J.-J. Sirkis. « L'or en exil ». Avec R. Jourdan, J. Gallang, R. Lombard, Y. Elliot.
De 1939 à 1941, 75 tonnes d'or polonais, 200 tonnes d'or belge et 2 750 tonnes d'or français ont fait l'objet d'une bataille secrète

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazine : Vivre à loisir, de Cl. Dupont. « L'étrange collection de M. Hamon ».
20 h. 40 Magazine 52, de J.-F. Chauvel, S. Walsh, E. Mannoni.
Un sommet pour un million : l'alpinisme. Le cessez-le-feu au Proche-Orient.
21 h. 30 Le cabaret de l'absurde.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Deux cents minutes : Trentième anniversaire du débarquement des forces alliées en Normandie, par J. de Beer et F. Crémieux ;

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « Tous ensemble », de M.-P. Newman, adapt. P. Roudy, avec M. Mériko, C. de Pasquier, S. Delve, A.-M. Duverney, P. Bertin, J. Desor (réal. O. d'Horrer) ; 21 h. 20, Biologie et médecine : Les anticoagulants ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 30, Carnet de route d'un musicien ; 23 h., Les livres et la philosophie ; 23 h. 15, Disques rares (Bedrich, Wagner, Dvorak).

● FRANCE-MUSIQUE

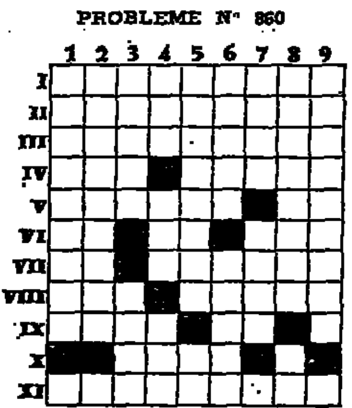
20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Palestrina » (H. Pfitzner), actes II et III, avec K. Ridderbusch, B. Weikl, H. Steinbach, D. Fischer-Dieskau, H. Prey, F. Lenz. Orchestre et chœurs de la radio bavaroise, direct. R. Kubelik, et « Septième symphonie en ut majeur, opus 105 » (Sibelius) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Jazz vivant : Le Quartette de Millord Graves ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Bizet, Brahms, Debussy, J. Ibert, Stravinski ; 1 h. 30, Pop music.

● FRANCE-INTER

13 h. à 20 h., La première journée de la libération.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 860



HORIZONTALEMENT

I. Suppose l'abaissement de ceux qui cherchent à s'élever. — II. Après cela, on manque du superflu. — III. On peut compter avec lui. — IV. Eclatait quand on la soulevait ; Fait signe de monter. — V. Coule en Suisse et en Italie ; Abréviation. — VI. Désinence verbale ; Doté d'une certaine forme (épelé) ; Sa demeure était très secondaire. — VII. Marque d'entêtement juvénile ; Sort souvent de la bouche des enfants (bien avant la vérité !). — VIII. Elément d'une frange ; Laisse passer bien des choses. — IX. Avec lui, on a toujours tort ; Conjonction. — X. Prisons de petites dimensions. — XI. Dans leur métier, on est souvent appelé à prendre de la bouteille.

VERTICALEMENT

1. Se fait religieusement. — 2. Ferait place nette. — 3. Canard d'origine anglaise ; Naît dans les Andes ou au Tibet. — 4. Un point dans l'eau ; Indigent à l'extrême ; N'ont donc pas circulé. — 5. Se développent donc lentement ; D'un auxiliaire. — 6. Elément de certaines feuilles ; Mourut sans raison apparente. — 7. De quoi transporter des touristes ; Peintre connu. — 8. Favorable à Clovis ; Connaît des hauts et des bas. — 9. Bénéficient donc du gîte et du couvert pour un certain temps.

Solution du problème n° 859

HORIZONTALEMENT

I. Lecture. — II. Esaü ; Erre. — III. Epieu. — IV. Pitance. — V. Etapes. — VI. Sagesse. — VII. Onc ; Erne. — VIII. Né à ; Unis. — IX. Os ; Orées. — X. Tessère. — XI. Faust ; As.

VERTICALEMENT

1. Lèvres ; Ouf ! — 2. Es ; Taons. — 3. Campagne ; Tu. — 4. Tu ; Ipéca ; Es. — 5. Etés ; Ost. — 6. Repasseurs. — 7. Erin ; Ernée. — 8. Reçu ; Niera. — 9. Feue ; Fesses (cf « assiette »).

GUY BROUTY.

Concours

● *Deux concours publics* sont ouverts pour l'admission aux fonctions de professeur contractuel d'histoire de l'art, des civilisations et évolution du cadre de vie et aux fonctions de professeur contractuel de graphisme à l'école régionale des beaux-arts de Nantes. Renseignements à Nantes, 5, rue Fénelon ; tél. 73-22-68.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

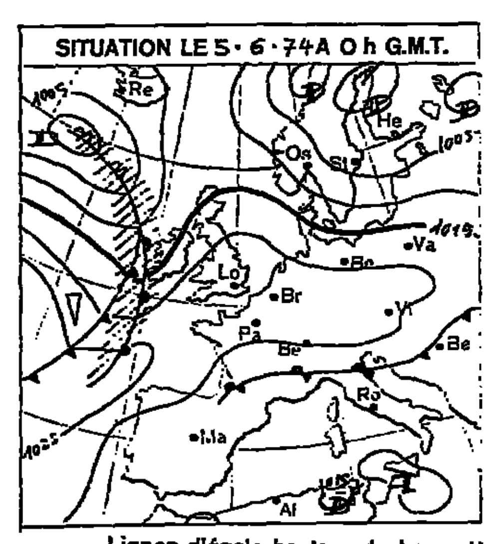
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

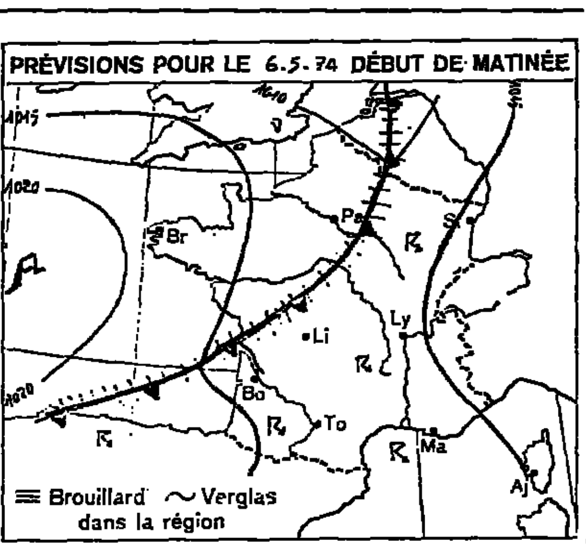
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 juin à 0 heure et le jeudi 6 juin à 24 heures :

Dirigé par la dépression située au sud de l'Islande, un flux océanique s'établira sur l'Europe occidentale. Un front froid traversera la plus grande partie de la France, où il sera précédé d'un renforcement de l'activité orageuse.

Jeudi 6 juin, l'air océanique plus frais recouvrira dès le matin les régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, puis il gagnera, au cours de la journée, la moitié nord-ouest de notre pays en donnant un temps variable souvent nuageux avec quelques averses. Des pluies ou des orages précéderont et accompagneront le passage du front froid. Ces précipitations tendront à se localiser le soir des Pyrénées aux Alpes et au Midi méditerranéen, mais les orages seront localement violents l'après-midi sur le Massif Central, la Bourgogne et l'Alsace.

Les vents s'orienteront progressivement au secteur nord-ouest ; ils seront généralement faibles ou modérés, mais de violentes rafales accompagneront parfois les orages.

Les températures subiront une baisse sensible.

Mercredi 5 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juin ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Biarritz, 24 et 16 degrés ; Bordeaux, 28 et 15 ; Brest, 18 et 8 ; Caen, 20 et 8 ; Cherbourg, 19 et 9 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 26 et 15 ; Grenoble, 27 et 14 ; Lille, 26 et 7 ; Lyon, 27 et 17 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 22 et 8 ; Nantes, 25 et 13 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 9 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 23 et 9 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 23 et 11 ; Toulouse, 29 et 15 ; Ajaccio, 24 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 37 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 2 degrés ; Athènes, 24 et 18 ; Bonn, 19 et 6 ; Bruxelles, 20 et 7 ; Le Caire, 23 et 32 ; Iles Canaries, 27 et 18 ; Copenhague, 16 et 10 ; Genève, 27 et 12 ; Lisbonne, 31 et 16 ; Londres, 22 et 9 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 19 et 6 ; New-York, 22 et 14 ;

Enseignement

● *La Fédération nationale des associations de parents d'élèves déficients visuels*, 28, place Saint-Georges, 75442 PARIS CEDEX 09, organise un colloque national sur la situation des mal-voyants (amblyopes), les 21 et 22 juin 1974, à Paris, 7, rue Saint-Charles (15e).

Journal officiel

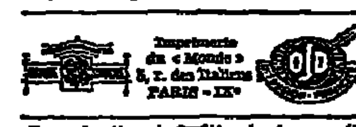
Sont publiés au *Journal officiel* des 3, 4 et 5 juin 1974 :

DES ARRETES

● Relatifs au certificat d'études spéciales de gynécologie médicale et au certificat d'études spéciales d'obstétrique et gynécologie médicales ;

● Fixant le nombre maximum de places mises en compétition en 1974 au concours spécial ouvrant accès aux grandes écoles d'ingénieurs.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS - IXe

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Un siècle après au Grand Palais

LE LUXEMBOURG, PARADIS DES PEINTRES DE 1874

POURQUOI Elstir peint-il une botte d'asperges ? Que signifie ce choix ? Manet, il est vrai, dont Elstir retient quelque chose, a peint deux tableaux d'asperges, et justement pour Charles Ephrussi, modèle intermittent de Swann. Mais pourquoi Proust met-il en avant ce modeste tableau d'un légume ? A toutes les raisons subconscientes que la critique aime accumuler, on peut, sans crainte d'erreur, ajouter le désir du romancier de décrire un peintre « indépendant », c'est-à-dire un peintre que les grandes compositions élaborées selon les procédures d'école n'intéressent pas, un peintre qui n'a rien à voir avec ceux que, dans la jeunesse de Marcel et à l'âge supposé d'Elstir, on voyait à l'Orangerie du Luxembourg.

Nous croyons savoir aujourd'hui ce qu'a été la lutte d'émancipation des « indépendants » à partir du Salon des refusés de 1863 et celle du groupe dit des impressionnistes qui exposa dans les salons de Nadar au printemps de 1874, voici cent ans tout juste. En fait, il s'agit, dans les deux cas, de rassemblements plutôt hétéroclites, d'artistes liés seulement par des exclusions plus ou moins accidentelles des salons officiels.

La commémoration de cette montée des talents de 1874 devrait permettre de mieux l'examiner. Mais ce que nous avons généralement oublié, c'est qu'il y avait alors un Musée d'art moderne, consacré aux artistes vivants, et qu'à la fin de 1874, précisément, après divers remaniements sous la direction de Philippe de Chennevières, il établissait son nouveau catalogue de deux cent quarante numéros. C'est cette institution, d'un incontestable intérêt historique et d'une portée, finalement, assez générale, que restitue et documente l'exposition ouverte, en son honneur, au Grand Palais.

On ne peut pas reprocher à la société bourgeoise du siècle dernier d'avoir négligé les arts. Elle ne veilla que trop sur eux : elle a fait tout ce qu'il fallait pour les maintenir à un niveau élevé, et s'il y a un échec ici, c'est celui du protectionnisme, qui maintient la peinture dans une condition artificielle, comme si elle pouvait surmonter et, par ses fictions, compenser les développements de la civilisation industrielle. Mme Geneviève Lacambre rapporte avec clarté le processus : en 1818, au moment où le grand Louvre de la Révolution et de l'Empire a été redistribué aux Etats autrefois rançonnés, un musée permanent est fondé au Luxembourg pour accueillir les ouvrages des artistes vivants, la suite des Rubens qui faisait l'attraction du palais étant reportée au Louvre.

Un système cohérent

Ainsi s'organise un circuit : le Salon, où l'on se révèle ; le Luxembourg, où l'on est accroché vivant ; le Louvre, où l'on entre une fois mort. Parallèlement, il y a l'Ecole des beaux-arts, le prix de Rome et l'Institut, qui constituent un *cursus* complet et un cycle sans cesse refermé sur lui-même, puisque les anciens de l'Ecole, devenus membres de l'Institut, viennent y enseigner. Système cohérent et puissant, que, soit dit sans rire, l'Europe et l'Amérique nous enviaient. Cette organisation s'est imposée à trois générations du dernier siècle : ce n'est pas de gaieté de cœur que les « indépendants » restaient en dehors de ce système : la poussée des exclus amena, en 1884, avec le Salon qui prit ce nom, une sorte d'institutionnalisation de l'initiative de 1863.

Le Luxembourg représentait le moment où l'artiste est reconnu. Les divers régimes l'accrurent régulièrement, en attendant que, pour des raisons de commodité, le Sénat souhaitant tout son espace, le transfert à l'Orangerie s'effectuât en 1886, l'Orangerie où, comme le jeune Proust, tout le monde a pu voir la « peinture moderne » consacrée... jusqu'en 1937. Toute la question était d'y entrer. En principe, on choisissait, parmi les achats de l'Etat au Salon ou ailleurs, les chefs-d'œuvre destinés à figurer dans cet empyrée. Bien entendu, comme à toutes les époques — et surtout au vingtième siècle — les rivalités entre administrations : création artistique et conservation, aboutissaient à une certaine confusion.

Que trouve-t-on en 1874 ? Compte tenu d'intrusions dues à l'intrigue, le fait marquant est sans doute l'absence totale, ou presque, de la nature morte et du portrait dans ce choix (seule exception : la grande effigie de *Fourrier* sur une roche ocre, par Gigoux (1836, entrée en 1872). Ce ne sont pas là en effet des genres nobles, soustraits à la contingence. En revanche, il y aura de nombreux paysages, traités avec ampleur, comme *les Semailles d'automne* (1873), d'Emile Michel, dont les sillons noirs répondent à la glèbe brune du fameux *Labourage nivernais*, de Rosa Bonheur (1849), ou encore *l'Espace*, de Chintreuil (1869), un des rares tableaux clairs de l'exposition.

Une peinture-imagerie

Ce qui est recherché, on s'en doute, c'est l'ouvrage médité et fini. La discussion sur le *fini*, auquel les novateurs opposent « l'unité de l'effet », est au cœur de tous les débats artistiques. « Les ébauches de Corot valent mieux que les miniatures si finies de M. Gérôme », écrivait Thoré. Ce choix en entraînait ou en supposait un autre : les responsables du Luxembourg ne plaçaient haut que le paysage auquel s'associe une grande pensée : *le Rappel des glaneuses* (1853) de Jules Breton, où tout flotte dans le gris du soir, avec son ambition d'atteindre à l'élégie lamartinienne, en est un exemple touchant ; ce qui amène à observer l'absence de Millet (mais Chennevières se préoccupait en 1875, année où meurt l'artiste, de combler cette lacune) et de Courbet (pour les raisons extra-artistiques que l'on devine, mais en 1879 *le Ruisseau couvert* entrera au musée) et la présence d'un modeste Corot. Le *Soir* (1866) mélancolique de Harpignies, le *Printemps* de Daubigny (1857) pourraient inviter à penser qu'à travers le paysage solide et sourdement bâti du milieu du siècle un pont est trouvé entre le monde des élus et celui des « indépendants ». C'est en partie exact : le développement obstiné du paysage classique composé, dont un exemple typique est le coin de *Fontainebleau* (1846) de l'obscur Lapito, ne suffit plus.

Les critères du Luxembourg sont donc ceux de l'étude et du fini : croquis et esquisses ne sont pas admis. Ce qui règne dans cet empyrée, c'est la composition historique et allégorique. Parmi les œuvres lourdes de pensée où culmine une des inspirations maîtresses du siècle, il faut saluer dans la rotonde, non loin de la laborieuse *Sainte Cécile* (1854) de Bouguereau, l'énorme et turgescente *Divine Tragédie* (1869) du Lyonnais Chenavard : ce champion de l'« art philosophique » à l'allemande fascinait Baudelaire « comme signe monstrueux du temps ». Mais l'idéologie est rarement aussi explicite, et l'on se heurte le plus souvent à une peinture-imagerie dont l'anecdotisme et la sentimentalité sont pour nous devenus irrémédiables.

Attention pourtant à ne pas la confondre avec la vulgarité de la peinture boulevardière, qui n'a jamais eu accès ici. La facture, la qualité picturale, sont rarement nulles au Luxembourg, et on y trouve les formes les plus élaborées de ce qu'on croyait être la vraie peinture. Voilà donc les étonnantes cartes postales hors de prix de Meissonnier ; les scènes pathétiques de Hébert : *la Malaria* (1851), ou d'Elie Delaunay : *Peste à Rome* (1869), où il ne manque pas une fibule, pas un lacet de cuir, pas une mimique douloureuse ; les audacieuses mises en page de Regnault, où Focillon a eu raison de dénoncer le clinquant qui compromet un vrai talent... ; les grandes nudités écroulées de Riesener : *Bacchante* (1855), ou de Gigoux : *Cléopâtre* (1850..., et, naturellement, ici tout à fait à sa place, l'*Orphée*, corps trop lisse sur un fond coruscant et brûlant..., de Gustave Moreau (1865).

Les œuvres d'Ingres et de Delacroix étaient au Louvre — palier suprême — depuis longtemps. On les sent encore présents chez ceux qui leur survivent, et la tradition d'école s'ajoute de temps en temps une nouvelle justification qui l'éclaire. A condition toutefois d'oublier les propos et éloges extravagants qui ont accompagné les tableaux historiques et illustratifs de Joseph Nicolas et de Tony Robert-Fleury, par exemple. Nous avons intérêt à reconnaître le vice de cette peinture d'histoire arrivée à la production de vignettes minutieuses. La (1855), ou de Gigoux : *Cléopâtre* (1850), et, James Tissot, semble une parodie, une maquette de théâtre, une annonce de ce qu'il y a eu de plus factice au cinéma. La peinture est au service d'une fiction qui n'est rien, un effort de l'imagination qui n'emporte nulle part. Les *Pèlerins de La Mecque* (1861), de L. Belly, avec son ondulation de chameaux et de têtes, semble un passage d'un film muet. De cette application insensée au détail, Malraux a tout dit en écrivant : *« Cette peinture née des photos mourra du cinéma. »*

Le musée du dix-neuvième siècle

En fait, ces peintres avaient pris trop de garanties. L'éclectisme de l'Académie demandait un gage classique à chaque pas. Ribot reprend les noirs épais de Ribera, Legros découpe sa scène bizarre de pardon sur le modèle de Zurbaran, Baudry transpose Titien, *« et ce n'est pas un mal »*, dit T. Gautier. On peut retrouver les patronages culturels de chacun. Jusque sous les silhouettes, les visages, de Tissot, de Henner ou de Humbert, on discerne les copies d'après les maîtres du Quattrocento. Degas avait fait les mêmes expériences ; devant les œuvres habiles mais inertes de ses contemporains admis au Luxembourg, on songe au dépassement qu'il a su réaliser et, d'un seul coup, on se rappelle que l'application n'est pas tout et que le talent peut tuer le génie. Si l'on veut entendre quelque chose à l'art des « indépendants », Manet, Degas en tête, la confrontation avec le Luxembourg est nécessaire. Le musée du Dix-neuvième Siècle, qu'on nous promet à l'ancienne gare d'Orsay, devra la réaliser. Le rassemblement accompli cette année est donc un exercice préliminaire. On peut s'étonner de la dispersion des œuvres dans des musées ou souvent des hôtels de ville de province, d'où les organisateurs de l'exposition ont souvent eu l'impression de les extraire *in extremis* et de les sauver du dépérissement qui a atteint beaucoup plus d'œuvres de l'âge bourgeois qu'on ne le croit. Le principe avait été longtemps d'envoyer avec ces ouvrages des modèles sérieux dans tous le pays, comme le veut en tout temps l'action culturelle. Ce n'est pas dans cet esprit qu'ils ont été regroupés. Reste à savoir ce qu'on veut en faire.

ANDRÉ CHASTEL.



William Bouguereau : « Philomèle et Procné »

★ *Le Musée du Luxembourg en 1874*, catalogue de deux cent quarante numéros reproduisant celui de 1875. Introduction par Mme G. Lacambre. Galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 18 novembre.

LE PREMIER FILM DE LILIANE DREYFUS

Femmes entre elles, le temps d'une journée

FEMMES AU SOLEIL, c'est un titre un peu romanesque, un peu bergmanien. C'est le titre d'un premier film de femme, du premier film de Liliane Dreyfus. Un film sur les femmes, certaines femmes, des bourgeoises parisiennes en vacances dans une villa de Provence. Le 15 août d'un bel été. Il y a Emma (trente-cinq ans), son mari et leurs enfants, Agnès (trente ans), son mari et leurs enfants, et Perla (vingt ans) avec son ami du moment. Bains de soleil et repas champêtre, au bord de la piscine. Les hommes jouent aux cartes et discutent entre eux. Emma rêve. Elle attend un événement qui va, peut-être, changer sa vie...

Il y a quinze ans, Liliane Dreyfus s'appelait Liliane David. Elle fréquentait les gens des *Cahiers du cinéma*, elle écrivait des scénarios et voulait être comédienne. Truffaut lui disait : *« Tu as l'air d'une star, tu ne pourras jamais jouer une vendeuse de Prisunic. »* Elle a tenu de petits rôles dans les premiers films de Godard et de Chabrol. Et puis, elle s'est mise à travailler dans la mode, elle a épousé un commerçant, Michel Dreyfus, elle a eu trois enfants. Elle dirige un magasin du côté de la Madeleine, elle vit dans un bel appartement, rue La Boétie, un rez-de-chaussée ouvrant sur un jardin. Le monde de *Femmes au soleil*, c'est le sien.

« Par simple honnêteté, dit-elle, je n'allais pas faire un film sur des façons de vivre que je ne connais pas. Mais ce n'est pas une étude sociale, c'est une étude de sentiments, de caractères féminins. J'ai toujours été fascinée par ce qui se passe dans la tête des femmes. J'ai eu l'idée du personnage d'Emma lorsque ma mère est morte. Ma mère, que j'aimais beaucoup, était une femme insatisfaite, qui rejetait sur les autres ses frustrations. Moi, depuis ma jeunesse, je n'avais jamais cessé de penser au cinéma. Quand ma mère est morte, je me suis dit : « J'ai dépassé la trentaine, il faut que j'arrive à réaliser ce que je veux, après ce sera trop tard. » C'est pour cela que j'ai écrit le scénario de Femmes au soleil*. Alors, j'ai loué une maison dans le Midi, et j'ai été obligée de faire le film. Trouver un financement n'a pas été facile, mais j'y suis arrivée. Il me fallait, pour la règle, un conseiller technique. J'ai demandé à Eric Rohmer. Il m'a dit oui, tout de suite, par amitié. Il n'avait jamais fait cela pour personne. Il ne m'a pas supervisée. J'ai engagé le directeur de la photographie Nestor Almendros, avant d'avoir les interprètes. Il avait travaillé avec Rohmer, il avait la sensibilité qu'il fallait. Il sentait l'importance de la lumière sur les corps, les changements d'éclairage selon les heures. C'est un film qui se passe en une journée d'été, et on devait sentir cette journée s'écouler. »*

Le monde d'Emma est beau, ordonné, avec une apparence de luxe. Mais c'est un peu comme dans *l'Attente des femmes* de Bergman : le milieu bourgeois n'est qu'un support de la psychologie féminine. Emma (Juliette Mayniel) rêve sa vie. Elle a, comme on dit, tout pour être heureuse. Pourtant, elle attend un homme, parti de Paris à moto le matin. C'est le frère de Perla. Va-t-elle tout quitter pour le suivre ? Son amie Agnès (Geneviève Fontanel) s'est résignée à l'ordre et au bonheur bourgeois. Perla, la jeune fille un peu snob, se croit libérée. Mais, tout au long de cette journée, où il ne se passe rien que l'attente — secrète — d'Emma, les insatisfactions, les désirs et les regrets enfouis se dessinent, se développent, à côté des hommes qui ne semblent pas concernés.

Ces femmes, ces bourgeoises, ne sont pas futiles. Privilégiées d'une société, sans doute, elles ne s'en trouvent pas moins affrontées, à travers leurs préoccupations affectives, à la condition féminine d'aujourd'hui. Et c'est cela que Liliane Dreyfus a pris le risque de raconter, sans se soucier des modes ni des « messages ». C'est par cela qu'elle s'affirme comme une nouvelle cinéaste. Lorsque le soir tombe, lorsque, sous la charmille du jardin, Emma, Agnès et Perla, réunies, quittent leurs attitudes pour se parler à cœur ouvert, il y a longtemps qu'on ne pense plus à Bergman.

Un film, une aventure. Celle-ci fut difficile : *« J'ai réalisé exactement le film que je voulais. Après, on m'a donné des conseils pour le rendre « plus commercial » ou « plus social ». J'étais très vulnérable, mais je ne voulais pas me renier. C'est Rohmer qui m'a permis de ne pas me renier. Après avoir vu le film, il m'a dit : « Je suis fier d'être votre conseiller technique. Ne touchez à rien. C'est très bien. »*

JACQUES SICLIER.

★ *Femmes au soleil*. Sortie prévue le 12 juin à Paris.

AU GRÉ DES VENTES

Ces « choses » qui vous tombent du ciel

OH ! ce n'est pas dans un palais à pompes, Galliera, George-V ou des congrès à Versailles que l'on peut s'attendre à voir pointer sur votre nez l'objet inattendu dont la qualité se double ou plus du plaisir secret de l'avoir découvert ! Là-bas, tristement, c'est du tout cuit, tout verni, tout bichonné, sorti de l'institut de beauté.

Non, le palais de la Découverte, c'est encore, jusqu'à démolition, l'hôtel Drouot vieux de plus d'un siècle. Là, caché à l'affût derrière le taillis d'une salle, vous avez chance de lever le lièvre égaré. Seulement les chasseurs, les chineurs, *les passionnés*, les mordus, sont nombreux à flairer le gibier raréfié. Aussi leurs enchères, comme autant de cartouches, font monter le prix de ce qui n'a pas été perçu par un connaisseur unique. Alors, de la découverte ! Mais de celles qu'on paie ! De sorte que parmi ces météorites nés de mille hasards, il en est de toutes espèces. Un tableau de chasse des six mois défunts permet d'en juger.

Pan ! pan ! Coups de carabine à répétition avec 66 000 F de plombs sur un couple d'oiseaux au plumage ravissant de fraîcheur sans que leur queue ait pris même la peine de poser une signature. Mais les Nemrods ne s'y trompent pas : deux gouaches dont *le faire* ne peut être que de Louis Moreau, *le Moulin*, et *Maison au bord de l'eau* (25 × 31), vendues par Mᵉ Maringe, M. Touzet expert (23 nov. 1973), où les petites figures allumées d'un gilet rouge se dandinent en allumettes dans une lumière qui prélude à l'impressionnisme. Et le négoce parisien d'enfourner le doublé dans son carnier.

Parmi les bons fusils épiant ce qui peut échapper aux autres, il y a les musées, discrets depuis leur gîte d'observation, qui tirent bas mais juste en faisant sauter le cul blanc : chez Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan, M. Antonini expert (30 jan.), un dessin (plume et lavis 29 × 39) est présenté comme « école de David ». Bien sûr, si l'écriture n'évoque pas celle du maître, le sujet, *le Serment des Horaces*, fait tiquer, au moins du côté des nombreux suiveurs. Précisément il en est qui, pour se faire une digne réputation d'émule et avoir l'audace de répéter un chef-d'œuvre du maître, surent offrir leurs services à l'étranger. Armand-Charles Caraffe (1762-1822) fut de ceux qui s'exilèrent durant une décennie à Saint-Pétersbourg, où le prince Youssoupov lui passa commande d'un *Serment des Horaces* se trouvant encore aujourd'hui au château d'Arkanjelskeio, à 20 kilomètres de Moscou. A l'occasion de la future exposition automnale qui glorifiera le néo-classicisme, et deux siècles après l'avènement de Louis XVI, le tableau précité viendra rendre visite à son illustre modèle et retrouvera ainsi l'étude préalable acquise par le musée de Rennes au prix modique de 1 000 F.

Même vente, les représentants de nos musées de province font encore mouche : présenté par l'expert sous la vague dénomination fourre-tout « école française XVIIIᵉ », un tableau par Jean-Baptiste Corneille (XVIIᵉ quand même !) se révèle : *Jupiter chassant le crime* (45 × 31,5), s'il nous montre dans les nuées l'assemblée des dieux, nous fait aussi découvrir dans le bas de la toile le joli morceau de paysage terrestre finement exécuté en noir et blanc ; à 5 500 F, le musée de Brest tire encore une salve d'honneur.

Il serait mal venu de parler de découverte lorsqu'une société d'investissement paie 350 000 F une *Nature morte* sur panneau attribuée à Jan Soreau (49 × 65), présentée le 13 mars par Mᵉ Jozon, M. Touzet expert, où les fruits rivalisent décorativement avec les fleurs — goût facile, donc suspect, — mais, même vacation, traitée en aquarelle gouachée (29,6×52,6), s'offre une vue panoramique de la place de la Concorde, alors qu'elle n'était encore que place Louis-XV, sans le pont qui la reliera au Palais-Bourbon. Sous un grand ciel, les bâtiments de Gabriel se détachent, et les pavillons faisant cercle autour de la statue du roi sont en place. Document majeur de l'histoire de Paris par un peintre-architecte, Pérignon le Vieux, dont maints itinéraires sont retracés par des œuvres d'expression variée : *la Concorde* se dispute jusqu'à 46 000 F.

Plus on se hâte dans le cours du dix-neuvième et du vingtième siècle, plus les chances de la « trouvaille » s'amenuisent. Le temps, qui jette un linceul de brume sur toute chose, est le grand complice des rôdeurs assoiffés d' « inventions ». Mais on voit cependant passer dans le ciel parisien des météorites isolées dignes d'être repérées. Voici donc — et pourquoi et comment ? — dans une avalanche d'encadrés incolores (22 mars), Mᵉ Sournais, qui tend sans expert, aux avides, une petite peinture par Paul Guigou, *Paysage* (14,5×25,8), appartenant, semblait-il, au temps d'un séjour parisien (daté 1863 ?). La fraîcheur recueillie sur quelques centimètres de toile d'un village niché dans la verdure estivale est livrée timidement à 5 000 F. Mais les enchères du commerce embusqué derrière les fourrés du « m'as-tu-vu » et du magasin cache-cache montent sur les échasses de 38 000 F.

Qu'est-ce à dire ? Le prix est en deçà de 9 000 F (47 000 F) de celui obtenu à Galliera la veille (Mᵉ Ader, M. Pacitti, expert, 21 mars) par le *Paysage du Cress*, un peu plus grand de dimensions il est vrai (20×42,5), et par ailleurs il est au-delà de 8 000 F (30 000 F) du prix obtenu par le *Paysage de Milly-la-Forêt*, également un peu plus grand (28,5×40,5), vendu sous le marteau de Mᵉ Laurin, M. Dubourg expert (Galliera 4 avril). L'absurde de la trop fameuse « cote » est établi.

Avec les années en fuite, les œuvres qui demeurent et contredisent le goutte-à-goutte de la clepsydre finissent par prendre leur place : bien personnalisé, l'œuvre de Marcoussis se tient fermement aux côtés de celui de Juan Gris. Si une trompeuse « cote » tendait à rapprocher le premier du second, cela ne serait que le reflet externe de positions esthétiques dont la justification historique survient tôt ou tard. Il est de fait que la *Nature morte au guéridon* de 1930 par Marcoussis (55×46) assure quelque pérennité à une œuvre où le sensible, le construit et un grain d'étrange (la porte ouverte) se côtoient. Mᵉ Libert, M. Schoelle expert, en obtient (5 avril) 56 000 F, ce qui, de l'extérieur, cale un peu mieux Marcoussis au rang qu'il mérite.

Dernière étoile filante aperçue dans le ciel Drouot au cours de six mois d'indigence : le 13 mai, Mᵉ Daussy présente sans expert (elle n'en avait cure !) et sans catalogue une aquarelle sur traits de crayon par Jongkind (24 × 35,6). Ce *Paysage de Hollande*, dont le grand ciel bleu animé de nuages déverse sa lumière sur un canal parcouru de bateaux à voiles et sur les ailes d'un moulin où la paix silencieuse, le travail du vent et du meunier s'étreignent. Liberté et allégresse du pinceau, peu soucieux d'être dépendant d'inutiles détails. Les ailes tournent, le pinceau mouille, les enchères montent tout doux jusqu'à 15 000 F. Une aubaine (relative) que cette semi-découverte dont un marchand de l'art profite, tandis que d'autres Nemrod s'endorment dans la crainte, qui sait, de se tromper.

CHANTELOU.

★ Par suite d'erreur de transmission, il fallait lire dans notre chronique du 23 mai, les prix de 115 000 et 118 000 F pour les tableaux d'atelier de Brueghel de Velours. Il manquait un zéro.

MIRO CHEZ MIRO

Par JACQUES MICHEL

MIRO va chez Miro. Il fait le tour du Grand Palais, atteint la rotonde de la porte Clemenceau, lève les yeux. Il veut voir l' « affiche » qu'il a peinte spécialement pour cette rétrospective, à laquelle il se préparait depuis longtemps.

« *Je m'y suis entièrement consacré pendant dix-huit mois. Je voulais peindre pour elle des œuvres nouvelles qui me montrent tel que je suis aujourd'hui.* » L'affiche elle-même, Miro l'a peinte sur place au Grand Palais. « *On m'avait étalé par terre une grande toile... Et j'ai attaqué...* » Miro peint sans préparation. L'œuvre doit venir d'elle-même. Mais parfois, il la rate.

« *J'ai raté le premier essai. On a retourné la toile. La deuxième tentative était la bonne. C'est elle qui est accrochée là-haut...* » Il la regarde. Miro paraît déçu : elle lui semble presque petite. « *Pourtant, par terre, ça faisait énorme !* » Et voilà qu'au sommet de la rotonde, entre les sculptures de pierre, elle semble un peu perdue, avec son secret caché à l'envers, la première tentative manquée.

Mais Miro est content. Cinquante-cinq années après avoir abordé pour la première fois les rives de la Seine, il se trouve là, au rendez-vous de quelque trois cent cinquante œuvres, certaines toutes fraîches — ou toutes chaudes, — à peine sorties de son atelier, d'autres, plus nombreuses, prêtées par des musées et des collectionneurs du monde entier. Le Grand Palais est désert. Miro y rôde parmi ses fantômes, sortis de lui au fil du temps. « *C'est la première fois que je vois l'exposition dans son entier, tranquillement. Le jour de l'inauguration, je voyais les gens à qui il fallait parler et sourire... Je ne voyais pas les œuvres...* »

Pilar, sa femme, est là également. Elle aussi voulait la voir, cette exposition. Elle se promène un catalogue à la main et prend même des notes. Miro dit : « *Je suis content parce que, une fois peint, un tableau ne m'intéresse plus. Je l'oublie. C'est celui que je suis en train de faire qui excite mon appétit, comme des gâteaux qui sortent du four, tout chauds. Une fois refroidis, c'est fini... Je regarde devant...* » Mais après vingt ans, après cinquante ans, lui les aborde d'un « *œil neuf, vierge...* ». Il les découvre.

Voici donc Miro qui redécouvre son œuvre. C'est un homme qui aime l'ouvrage « bien faite ». Il commence par le petit côté. Il se demande si tout a été bien conservé, si cette peinture fluide a traversé le temps en gardant toute sa fraîcheur, comme si le dernier coup de pinceau venait de lui être donné. Ça n'est qu'un masque, un détour pour ne pas l'aborder de front et dire d'emblée ce qu'il ressent et qu'il lancera tout à l'heure : « *C'est honnête. C'est bien fait et ça tient...* »

Mais les hasards — ou la stratégie de l'accrochage des œuvres — l'amènent dès ses premiers pas devant cette tapisserie monumentale qu'il faut d'abord évoquer par des chiffres : 15 mètres de longueur, 4 de hauteur, 5 tonnes de laine et de structures métalliques pour faire tenir contre le mur un « oiseau-personnage » bariolé de rouge et de vert, grouillant de « matière » imprévue comme s'il s'agissait d'une céramique. « *Elle a été tissée à Tarragone*, dit Miro. *Je ne la voyais qu'étendue par terre et à l'envers. Le carton était une toute petite chose. Il a été photographié et agrandi au format pour le tisser à l'identique. Mais je devais être là pour la modifier chaque fois qu'il fallait adapter l'idée à la forme. Ce n'est jamais une copie mais un vrai travail d'équipe.* »

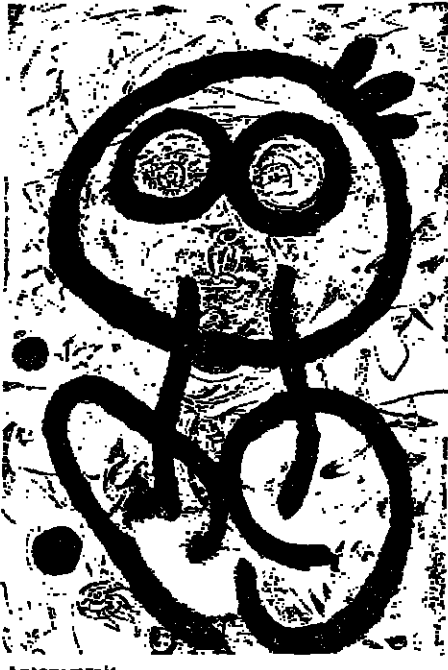
***

Comment, d'ailleurs, « copier » le langage subversif d'une telle tempête de laine ? Comme cette sculpture en bronze qui est là, à quelques mètres : « *Le modèle est accroché à cette autre tapisserie. C'est une boule de corde qui sert de butoir aux bateaux de pêche. Je l'ai trouvée à Tarragone. Nous l'avons agrandie et coulée en bronze. Mais je l'ai travaillée pour en faire un personnage.* » Le « travail » consiste à avoir rajouté une paire de cornes et creusé un trou en son flanc. Miro fait de ses œuvres les conservatrices d'objets artisanaux, dignes de passer au Musée des arts et traditions populaires. Ici des cordages, là des parapluies bleus de bergers des Pyrénées catalanes, ailleurs une fourche en bois ou encore un brûleur de cuisinière antique.

Il se regarde et reconnaît qu'il est en train de changer. Intérieurement. Car, au-dehors, il a toujours cette allure rangée de notable de province et aujourd'hui il est tiré à quatre épingles dans son costume prince-de-Galles. A quatre-vingt un ans, le peintre qui est en lui connaît toujours des crises du changement. « *Je deviens plus brutal, sauvage. Un tableau est un cri.* »

Miro n'a pas toujours peint en feu d'artifice, à ses débuts surtout. C'était un autre homme : « *Chacune de ces toiles me rappelle un événement de ma vie qui m'a changé.* » Miro impressionniste a existé, en 1914, avec la première toile montrée comme une relique des temps anciens. Il l'explique par une insuffisance : « *Je n'avais pas encore le sens de la forme.* »

Avant d'être poète, Miro était plus simplement peintre, peintre de Barcelone qui suivait à travers les reproductions des revues le raz de marée d'une révolution picturale nommée cubisme agitant le monde de l'autre côté des Pyrénées. « *En 1918, je faisais du cubisme sans jamais être venu à Paris.* » Miro cherche et ne tarde pas à être pris d'un « accès de sincérité ».



Autoportrait

Il veut peindre, « naturel » son paysage quotidien à Montroig, le Montrouge catalan. « *Je plantais mon chevalet devant la maison campagnarde de mes parents, comme Cézanne...* »

Et là, à Montroig, pays d'argile rouge, nul ne pouvait imaginer que soudain Miro allait devenir Miro. Il en rit d'ailleurs. Il commence sans le savoir un chef-d'œuvre qui allait rester momentanément inachevé : *la Ferme*. « *Je n'étais pas satisfait à l'époque. Aujourd'hui, je trouve que c'est tout de même honnête.* » Son *Autoportrait* est de la même veine, l'*Autoportrait* prêté par le Louvre. Un des Miro de Picasso. « *C'est mon marchand, Pierre Loeb, qui le lui avait offert, parce qu'il semblait lui plaire...* » Mais à sa prochaine visite, Picasso dit : « *Je prends un second Miro* », et cette fois, il le paie. C'est le second Miro du Louvre, *la Gitane* aux traits anguleux. C'est à Paris que Miro va achever sa *Nature morte au lapin* (nᵒ 13-1920), mais elle va changer de nature. Commencée comme une œuvre réaliste, elle amorce un petit délire descriptif et glisse sur le versant surréaliste. « *J'attachais les pattes du lapin pour l'empêcher de bouger. Le poisson, lui, était empaillé. J'étais tranquille...* » La cruche non plus ne lui causait pas de soucis, ni le poivron, ni la feuille de vigne, l'oignon, la pomme et la tomate rouge... « *Il me fallait des choses très réelles pour peindre. Des « modèles » qui aient un sens pour moi. C'est pourquoi j'avais rapporté d'Espagne un épi de blé dans une enveloppe pour le peindre.* »

Miro dit qu'il aurait bien voulu montrer *la Ferme* mais il n'a pas pu l'emprunter. « *Elle appartient à la veuve d'Hemingway, qui refuse de s'en séparer. Je lui ai rendu visite. Rien à faire. Elle la garde avec des verrous et des sonnettes d'alarme partout. Elle veut en faire don au Metropolitan museum de New-York en mémoire de son mari.* »

Le grand changement pour Miro a été sa rencontre avec les poètes qui devenaient ses amis : Eluard, Breton, Aragon, Soupault, Tzara, Artaud.

Ce sont les poètes qui ont aidé Miro à labourer des nouvelles terres de la peinture où grouillent des « *dialogues d'insectes* » et des « *carnavals d'arlequins* » (nᵒ 21, 1924-1925). Ce sont les premiers Miro typiques, écrits avec sa sténographie onirique peuplée d'escargots et d'étoiles, de chiens, de lièvres et de personnages en forme de pied qui foulent légèrement le sol, la tête dans les nuages. On parle d'une peinture d'enfant touché par la grâce.

« *A l'époque, je croyais bien que ce n'était pas normal... Je voulais dépasser la peinture qui montre un monde inerte comme dans une photographie... En peignant une feuille qui s'envole et un personnage qui lance une pierre à un oiseau, je raconte toujours une histoire poétique...* » Mais, mis à part André Breton et les surréalistes, ses frères qui l'encourageaient, Miro inventait son nouveau monde dans l'indifférence. « La Ferme, *achetée 5 000 francs par Hemingway, nul n'en voulait, ni marchands ni amateurs, sauf ce boxeur professionnel, écrivain à ses heures...* » Miro en garde le souvenir : « *Je ne mangeais pas tous les jours. J'avais parfois des hallucinations. Les choses tournaient dans ma tête et dansaient la tête en bas...* »

Comme dans ses nouveaux tableaux. C'est à ces moments fiévreux que Miro s'était mis à peindre comme Miro, un monde qui s'envole. S'il avait été bien nourri à ses débuts, Miro aurait-il pu mal tourner ? « *C'est possible.* » La peinture de Miro avec son message révolutionnaire n'est pas si naïve ni si enfantine qu'on le pense : « *On le dit souvent, c'est naturellement faux...* »

***

Sujet brûlant, Miro s'esquive. Il va saluer cette *Danseuse espagnole* qui fait le mur de l'autre côté de la salle avec sa plume et son épingle à chapeau (nᵒ 36, 1928). « *Elle a appartenu à Breton. Et cette petite toile minutieuse est à J.-J. Sweeney, cet « Objet poétique »* (chapeau melon et perroquet), *à Pierre Matisse, qui en a fait don au Museum of Modern Art de New-York.* » Miro traverse les salles d'un pas léger et localise au passage les « *ruptures* » qui ont articulé son œuvre. Autant de « révolutions » qui nous montrent le monde autrement que les gens bien intentionnés veulent nous le montrer. Après sa peinture « civilisée » post-cubiste, son explosion enfantine et sa phase méticuleuse d'enlumineur qui s'applique à peindre des images subversives du monde, le voici qui aborde une nouvelle brèche profonde.

C'est un autre Miro qui violente ses toiles comme s'il criait de rage contre un monde avec lequel il ne vit pas en paix. Comment expliquer autrement ses dernières toiles, lacérées, brûlées, trouées, qui pendouillent au milieu de la dernière salle comme des souvenirs de quelque événement tragique ? « *C'est pour bien montrer que les tableaux, je n'y attache aucune importance. Si ça disparaît, tant pis... Ce sont des anti-tableaux. Je les ai brûlés à l'essence après les avoir peints, mais en contrôlant la course du feu avec un balai mouillé. Au fond, ça me donne une belle matière brûlée, inattendue comme dans une céramique.* »

Ces tableaux rageurs c'est le paroxysme de la période « sauvage » que Miro traverse en ce moment. « *C'est un geste d'humeur. Après, je ferai autre chose, le contraire peut-être. Peindre plus méticuleusement, par exemple. J'agis toujours ainsi, par réactions contraires. Le feu un jour, la tendresse et le respect un autre.* (Il rit.) *Mais je dois reconnaître qu'aujourd'hui je peins comme une brute. J'attaque la toile et je l'abats... Avec une brosse, parfois un balai, des seaux de couleurs.* » Une énergie qui cherche à exploser le porte à agir avec violence.

« *Il m'arrive souvent d'être réveillé très tôt, vers 4 heures du matin. Que faire lorsqu'on ne dort pas ? J'ai pris l'habitude de réfléchir à ce que je vais peindre dans la journée. En fait, je me rendors vers 7 heures et, pendant ce temps-là, les idées doivent faire leur chemin dans mon esprit. Car, lorsque je me réveille à nouveau, une heure plus tard, ma tête est pleine d'idées toutes neuves que j'apporte à l'atelier. Je me sens en pleine forme, très lucide. J'attaque les toiles qui m'attendent, retournées contre le mur. Et, en général, il s'en trouve toujours une qui m'attire irrésistiblement pour la conclure, parce que je « sais » ce qui lui manque.* »

Chez Miro, le goût de peindre grandit avec l'âge. A quatre-vingts ans passés, d'autres travaillent moins ; lui « *plus que jamais* ». Il éclate de rire : « *J'ai un appétit d'ogre.* »

★ *Miro* au Grand Palais, peintures, sculptures, céramiques, tapisseries et objets.

★ *L'œuvre graphique* de Miro au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 631 numéros.

Le jeune théâtre italien

« IMAGES-ET-SONS »... et kitsch désabusé

COMME toutes les villes italiennes, Salerne, cent cinquante mille habitants en bord de mer, possède un grand théâtre avec des fauteuils rouges et des loges redorées à neuf. C'est là qu'a lieu le Festival « Nouvelles Tendances ». Pendant une semaine, les troupes se succèdent : une par soir.

Elles viennent de Rome : Giuseppe Bartolucci, l'organisateur, travaille au Teatro Stabile de la capitale, où, cette année, petites salles, caves, hangars aménagés se sont ouverts en quantité. A Salerne, en revanche, c'est le vide intégral. Donc, tout est à faire, ce qui est un avantage.

L'inconvénient est que le Festival a deux ans, et qu'il est fragile comme un jeune arbre. Il faut l'entourer de soins. Bartolucci s'y emploie. Il s'est acquis la municipalité et l'université — université importante, où professe le philosophe Eduardo Sanguinetti. Les étudiants remplissent les salles et suivent assidûment toutes les manifestations extra-théâtrales, les films, les exposés. Pour susciter une activité qui se prolongerait pendant l'année, Bartolucci inaugure une deuxième semaine, consacrée aux enfants, dans les quartiers. Car le Festival reste élitaire, puisqu'il est composé *uniquement de troupes marginales appartenant à une même* tendance, que Bartolucci a baptisée « Ecole de Rome » ou « Théâtre-Image ».

On pourrait dire « Images et sons ». C'est un théâtre où le texte n'est pas narratif. Il est un élément autonome utilisé en contrepoint ou en ponctuation de tableaux extrêmement élaborés. Et la lumière fait tout : elle crée les volumes du noir, isole les gros plans, fragmente l'espace, les objets, les personnages en une incessante métamorphose. Ses mouvements dessinent des géographies irréelles, jouent avec des bruitages amplifiés, déformés, avec des musiques *saturées*.

A la suite de leur aîné Mario Ricci, un certain nombre de jeunes metteurs en scène ont acquis une belle maîtrise technique. De la bougie au néon, aucune source de lumière ne leur est inconnue. Plus encore que les effets du cinéma, ils reproduisent la fantasmagorie des lanternes magiques.

Ainsi opère Meme Perlini dans un spectacle appelé, sans raison apparente, *Tarzan*, à moins qu'il ne s'agisse du rêve fiévreux d'un enfant, après une longue et frénétique journée passée à jouer à Tarzan dans les rues encombrées de la ville. Son sommeil en fait renaître les bruits, qui se confondent avec ceux d'une jungle imaginaire. Les voitures, les maisons, les gens tournoient dans sa mémoire, éveillent d'autres souvenirs, d'autres images : un eunuque chauve et nu s'affuble d'une tête léonine et devient fontaine d'où jaillit un filet d'eau. La terreur et la joie s'unissent dans un sentiment d'humour émerveillé.

Avec *Sud*, Leone de Bernardini crée une atmosphère hystérique, engrillonnée, celle du sud de l'Italie, qui pourrait être celle du Sud de Faulkner. Mais si les images imposent une grande force, elles ne se prolongent pas. C'est la limite de ce théâtre — qui rappelle, en moins schizophrénique, en moins cérébral, celui de Richard Foreman. Il apparaît davantage comme un moyen d'expression que comme une expression en soi.

Le Théâtre-Image, d'ailleurs, ne *représente* pas « les » nouvelles tendances italiennes, mais une tendance (peut-être la plus achevée) parmi d'autres dont la plus répandue, aujourd'hui, est certainement le « revival » du grand mélo épique. On exhume D'Annunzio, et même Edmond Rostand, la *Salomé* d'Oscar Wilde est montée par quatre troupes. On enveloppe les cadavres d'une somptuosité kitsch ; on les autopsie pour dégager les mécanismes de l'illusion mystifiante.

Néron est-il mort ?, le spectacle d'Aldo Trionfo, avec le Teatro Stabile de Turin, relève de cette tendance. Il s'agit d'une suite de fables radiophoniques d'un auteur hongrois, Miklos Hubay, où Néron est vu comme une star sans talent, mais qu'importe le talent pourvu qu'on ait le pouvoir. Un pouvoir absolu, le droit de vie et de mort et, comme on ne peut pas donner la vie, on donne la mort, on tue quotidiennement, sans drame et sans grandeur.

Ce Néron capricieux et farceur (admirablement interprété par Franco Branciaroli), Trionfo l'a placé dans les plumes et les strass d'un music-hall à la Busby Berkeley, dans le faste frelaté des films « péplum ». Il a composé une revue à grand spectacle, raffinée, somptueuse, avec une ironie qui vient des clins d'œil, mais surtout de l'extrême raffinement, de l'extrême somptuosité. Et le coup de génie est l'intervention d'une sorte de Mistinguett italienne, Wanda Osiris, une gloire nationale sans âge, qui descend l'escalier, soutenue par deux boys au regard vide, à la moue bardotienne. On pense à ce vieux film de Fellini *les Feux du music-hall*, où une vedette empanachée, le dentier étincelant sous les projecteurs, se faisait acclamer dans des tournées minables. Et le plus curieux, c'est que Wanda Osiris se fait acclamer dans les plus grands théâtres et par tout le monde.

Le symbole d'une illusion

Dès qu'elle apparaît, sans moquerie, jeunes et vieux trépignent, applaudissent, appellent, implorent. Les yeux écarquillés, les tempes tirées sous des turbans scintillants, ondulant sous les manteaux emperlés qui la cachent, elle chante. Enfin, elle remue vaguement les lèvres sur un play-back, comme dans un film mal doublé. Pourtant, le public râle de plaisir, car, paraît-il, ce n'est pas l'âge qui a diminué son talent. Elle est le symbole d'une illusion absurde et, dans le spectacle, elle symbolise l'aspect cabotin dérisoire et tout-puissant de Néron. Trionfo la montre avec une tendresse plus destructrice que le sarcasme, avec la tendresse désabusée d'un homme de cinquante ans qui ne peut plus et ne veut pas succomber à cette illusion, qui en montre les aberrations et les séductions.

La production courante du cinéma, avec son folklore graveleux, héroïque ou sentimental à la manière des romans-photos, justifie cette dénonciation par l'élégance. Trionfo *est le modèle d'un style aristocratique qui trouve dans la* décadence la source de son inspiration et de sa tristesse.

COLETTE GODARD.

Les Grands Ballets canadiens présentent « TOMMY »

LE PÉCHÉ DE LA DANSE

IL y a quinze ans, au Québec, un danseur ne valait guère mieux aux yeux de la société établie qu'un comédien il y a trois siècles en France. L'Eglise en avait décidé ainsi. Offrir son corps en spectacle relevait de la faute sinon mortelle, du moins suffisamment grave pour que les fidèles la redoutent. Et certains évêques avaient même banni *l'exercice de la danse de leur* diocèse.

La troupe des Grands Ballets canadiens, qui vient en tournée à Paris du 10 au 30 juin, est née il y a quinze ans dans ce Québec austère. Sa carrière retrace aussi l'histoire de l'émancipation d'un peuple.

En 1951, une danseuse soviétique, Ludmilla Chiriaeff, s'installe à Montréal. Elle ouvre une école de danse et fonde une petite compagnie. La télévision, en quête de nouveautés, lui offre des émissions. Elle danse, elle explique, mêlant l'art et la pédagogie. Pour subvenir à ses besoins, la troupe organise des quêtes dans les rues. La générosité publique permet de monter un spectacle, *Noces*, qui remporte un énorme succès.

***

Les salles sont pourtant difficiles, houleuses. Des spectateurs viennent avec leurs transistors sous le bras pour suivre en même temps que la représentation les reportages de hockey. Les vieux ne désarment pas de leurs préjugés. C'est encore le temps où les danseuses, dans les vestiaires, se changent pudiquement dans des sacs.

Mais la télévision aidant, les Québécois découvrent l'art chorégraphique, surtout les jeunes.

Ludmilla Chiriaeff, en 1958, décide d'agrandir sa compagnie. Elle crée les Grands Ballets canadiens. Les diverses instances gouvernementales la soutiennent, des festivals étrangers l'invitent, elle participe à l'Exposition de Montréal en 1967, puis vient à Paris et remporte le premier prix de l'Université de la danse avec une chorégaphie de John Butler.

A Pâques, il y a quatre ans, les Grands Ballets canadiens dansent *la Symphonie des psaumes*, à l'oratoire Saint-Joseph de Montréal. L'église est comble. C'est la plus belle messe qui ait jamais *été célébrée : les paroissiens le* disent, les journalistes l'écrivent.

Dix ans plus tôt, le directeur de la compagnie, Uriel G. Luft, avait été chassé d'un presbytère.

En quinze ans, la compagnie canadienne a accompli un travail qui tient autant de l'art que de l'éducation et de l'apostolat. Elle a essaimé des écoles dans une vingtaine de villes et accueille plus de trois mille élèves. A la demande du ministère des affaires culturelles du Québec, elle a fondé une Ecole supérieure de la danse. Ses activités chorégraphiques témoignent des mêmes préoccupations. La troupe principale — quarante danseurs — présente des spectacles dans les grands théâtres, tandis qu'une petite troupe de quatorze danseurs va *dans les écoles, dans les universi*tés, dans les centres socio-culturels, sur les places publiques, montrer comme les compagnons d'autrefois les mérites de son art.

***

Les Grands Ballets ne sont pas très fortunés : les gouvernements, la fédération, la province, les municipalités, leur donnent 800 000 *dollars de subventions (4 millions* de francs), qui couvrent à peine la moitié de leurs dépenses. Des dons privés et les recettes bouclent le budget. Comme il faut être économe, l'administration de la troupe est réduite au minimum. Le directeur, Uriel G. Luft, exerce une dizaine de fonctions en même temps ; il n'y a pas de distribution de billets gratuits, pas de cérémonials prestigieux. On danse, au prix le plus bas possible, entre 3 et 6 dollars la place.

Les programmes répondent exactement au double besoin de faire des recettes et de l'action culturelle. Il semble qu'au Canada cela soit possible. Avec *Tommy*, un ballet-rock sur l'opéra composé par les Who, la troupe a fait le tour de toutes les provinces, de *Montréal à Vancouver ; à chaque* représentation les théâtres sont combles et la moyenne d'âge du public ne doit guère dépasser vingt ou vingt-cinq ans. Et dans le sillage du rock suivent d'autres ballets. La petite troupe de danseurs vient avec ses programmes d'initiation... La danse est un moyen d'action culturelle. En France on ne semble pas encore *y avoir songé*.

LOUIS DANDREL.

LA « COUNTRY MUSIC »

PARCE qu'elle est le reflet d'une certaine Amérique qui n'est pas sortie du mythe, développé à la fin du siècle dernier, et propagé au cinéma par le western, la « country-music » qui est aussi une industrie florissante présente un intérêt autre que folklorique.

Et puis cette musique, qui s'est implantee essentiellement chez les Blancs du Sud, est finalement l'une des sources de la musique pop par le biais notamment de Hank Williams, d'Elvis Presley et Jerry Lee Lewis. On notera aussi que tout comme le « folk-song », la « country-music » est souvent une « road-music », une musique de route. Enfin, on remarquera chez Johnny Cash, par exemple, des sujets d'inspiration (les prisons, les trains, les rivières, l'Ouest) que n'aurait pas reniés Woody Guthrie.

Une saga nostalgique des « old timers » du Sud

COMPOSITEUR et chanteur, Jimmy Driftwood est aussi un fermier de Montain-View, une région montagneuse de l'Arkansas où les routes goudronnées ne sont apparues qu'en 1950 et où les touristes, qui préfèrent la plaine, sont encore rares. Ici, la religion baptiste interdit de boire du vin en public — ce qui n'exclut pas l'existence de distillateurs clandestins, — et les gens (des fermiers et des cow-boys), timides, sauvages, à la morale très stricte, sont à la fois renfermés en eux-mêmes et ouverts, généreux. Fiers aussi d'un héritage : une musique qui n'a pas changé, ne se modifie pas, qui est hors du temps, mais qui, à l'occasion, rappelle ses origines irlandaises.

Jimmy Driftwood connaît lui-même plus de mille vieilles chansons, la plupart apprises avec ses grands-parents dans la ferme familiale, et il a écrit plusieurs centaines d'autres chansons évoquant l'Arkansas, le Tennessee, l'époque des pionniers, la bataille de la Nouvelle-Orléans remportée en 1815 par Andrew Jackson, ou demandant « *quelle est la couleur de l'âme chez l'homme* ». Driftwood joue sans médiator sur une guitare fabriquée par son père, il y a cent ans. « *A cette époque,* dit-il, *les gens accordaient leur guitare suivant leur « feeling », non suivant une norme standard.* » Il utilise aussi l'arc comme un véritable instrument, à la façon pratiquée autrefois par les Indiens de Californie avec la bouche et le doigt.

Jimmy Driftwood est ce que l'on appelle un « *old timer* », un homme de soixante-sept ans qui a vécu en partie dans un monde qui n'avait pas changé depuis deux cents ans. Découvert par Alan Lomax, en 1957, Driftwood a enregistré depuis de nombreux disques (*la Bataille de la Nouvelle-Orléans* s'est vendu à un million d'exemplaires) et a donné des concerts aux Etats-Unis et à l'étranger. A Montain-View, quand il ne s'occupe pas de son bétail, il se mêle à la communauté qui, chaque vendredi et samedi soir, se réunit pour regarder un spectacle informel fait par ses propres membres et pour danser la « gigue » et le « square dance » au son du violon, du banjo, de la guitare et du dulcimer. Les musiciens ont parfois quatre-vingts ans et ont une manière étrange de jouer (ainsi l'homme qui joue du violon et sa femme qui bat en rythme les cordes du même instrument avec deux fines baguettes), mais la musique reste toujours claire et nette comme il se doit dans la « country-music », et plus particulièrement dans ce style que les gens de la montagne ont su garder, malgré la concurrence d'une autre « country-music » provenant des mass media et fabriquée à Nashville, la capitale du Tennessee.

La « voix du monde blanc »

Car la « country-music » est la musique du Sud, des Blancs du Sud, la musique d'une région qui reste attachée aux valeurs et aux coutumes traditionnelles, qui croit à la famille, à la religion, à la patrie, et qui les célèbre constamment à travers des chansons.

Le « Fiddlin' Bob Haines and his Four Aces », qui avait pour habitude de suivre les vaudevilles et d'animer les bals, est l'un des premiers groupes à enregistrer, autour de 1900, sur des cylindres Edison écoutés le samedi soir au magasin de la ville par des gens venus parfois d'assez loin. Mais ce n'est qu'à partir des années 20 que la « country-music — la « hillbilly music », comme on l'appelait alors, — qui a quitté les montagnes et les collines avec des artistes itinérants interprétant des chansons entendues d'abord chez leurs parents ou leurs voisins, prend un nouvel essor grâce au disque et à la radio. Vernon Dalhart est le premier chanteur populaire de « country-music » : en 1924, il enregistre une chanson sur les prisons qui se vendra en vingt ans à plus de 25 millions d'exemplaires. D'autres chanteurs comme Jimmie Rodgers vont connaître aussi une célébrité d'autant plus considérable que la radio se développe et fait entendre toute la journée la « voix du monde blanc ». Aujourd'hui encore la radio est le grand support de la « country-music ». La station W.S.M., qui appartient à National Life and Accident Insurance Company, produit à Nashville depuis 1927 le grand Ole Opry, une émission qui a « inventé » des centaines de vedettes et qui est enregistrée en public les trois derniers jours de la semaine, dans un nouvel auditorium de 4 500 places ayant coûté *15 millions de dollars.*

Le terme « country music » englobe aujourd'hui différents styles : la « country-music » de la campagne et des montagnes ; le « country and western », que l'on trouve plus à l'Ouest, au Texas (*avec notamment* Merle Haggard), le « bluegrass », originaire du Kentucky où l'on disait que l'herbe était bleue (avec *Bill* Monroe, Lester Flatt et Earl Scruggs), le « modern country » illustré par le légendaire Hank Williams, mort à vingt-neuf ans en 1953. Mais si les frontières entre les divers genres ne sont pas toujours précises, le contenu reste le même et Nashville demeure, sauf pour le « country-western », l'unité de lieu.

Nashville, cité de la musique

Nashville est une cité de six cent mille habitants qui a prospere avec, comme seule industrie, la musique. Il y a à Nashville cinquante-sept grands studios d'enregistrement d'une grande perfection technique, avec des musiciens solidement expérimentés travaillant à plein temps, et d'innombrables autres studios dont certains reçoivent la visite de quelques-uns des seize mille jeunes chanteurs et musiciens venus du Texas, de Virginie ou du Kentucky pour tenter leur chance et qui végètent misérablement quelques mois ou quelques années avant de reprendre le chemin du pays natal ou de finir dans une sorte de clochardisation.

L'énorme production de disques fabriqués dans les studios de Nashville est, bien entendu, achetée par une clientèle blanche tandis que les dizaines de stations de radio installées dans la ville diffusent dans tout le Sud des Etats-Unis, avec le nasillement propre aux chanteurs de « country-music », une apologie permanente des valeurs conservatrices américaines et, ce qui reste encore le mythe préféré de la « majorité silencieuse », le mythe de l'Ouest. Rien d'étonnant donc qu'au Vietnam du Sud, pendant le conflit, les programmes des stations de radio américaines destinés à distraire les troupes n'aient contenu pratiquement que de la « country-music ».

CLAUDE FLÉOUTER.

Chez les « héros de l'Ouest »

AVEC son air de gros ours descendu des montagnes et sa voix de stentor, avec ses chansons évoquant les trains, les rivieres, les Indiens et les prisons, avec sa manière d'être comme l'homme commun de la rue et de croire en soi, avec son humour pragmatique, Johnny Cash incarne très bien les valeurs traditionnelles de la « country-music » et tient lieu de héros de l'Ouest.

La place spéciale qu'occupe Johnny Cash dans l'esprit du public, au point d'en faire une institution, s'explique sans doute par des concessions aux variétés, par son show télévisé et ses concerts enregistrés dans les prisons. Mais aussi par le fait qu'en épousant June Carter il est devenu en quelque sorte le prolongement d'une tradition qui avait trouvé sa légende avec la famille Carter, un groupe constitué d'Alvin Pleasant Carter, de sa femme et de Maybelle Carter, puis, plus tard, de June Carter et qui, dans les annees 30, a fortement imprimé sa marque sur la « country-music » en jouant dans un style très personnel une authentique musique provenant des Appalaches.

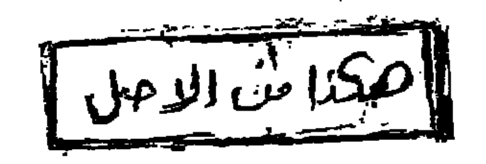
La derniere chanson de Johnny Cash, comme celle du Texan Merle Haggard, fait appel au patriotisme américain à l'heure du Watergate, mais sans prendre position pour le président Nixon. Roy Acuff, violoniste, chanteur et joueur de yo-yo sur scène (c'est lui qui apprenait le yo-yo au président Nixon en mars dernier sur la scène du Grand Ole Opry), qui s'est baptisé un jour le « *roi de la country-music* », et qui l'est devenu réellement aujourd'hui par sa popularité et les multiples intérêts qu'il a notamment dans le show-business de Nahsville, garde, lui, malgré tout, son entière confiance au président.

Comme Tex Ritter, ancienne vedette de westerns dans les années 30 et chanteur de « country-music » qui avait « couru » pour le ticket républicain aux élections sénatoriales de 1970, Roy Acuff s'etait autrefois porté candidat républicain au poste de gouverneur du Texas avant de faire activement campagne pour M. Goldwater et le président Nixon.

Mais bien qu'il soit le descendant de James Monroe, le cinquième président des Etats-Unis, Bill Monroe, créateur du style Bluegrass reconnaissable par une virtuosité et une vélocité mises au service d'une musique de danse et auteur du premier succès d'Elvis Presley (*Blue moon of Kentucky*), ne s'est pas, lui, engagé dans les voies de la politique. Bill Monroe, qui est le type même du « gentleman-farmer » du Sud, se contente de jouer, de s'occuper de sa propre maison de disques et d'entretenir sa ferme. Un jour, la brasserie Falstaff lui a offert 50 000 dollars pour mettre sa mandoline dans un musée. Monroe a refusé. « *C'est mon instrument* », a-t-il répondu. — C. F.

PETITE DISCOGRAPHIE

- JOHNNY CASH : « The Johnny Cash show » (33 t., C.B.S., S.64.089) ; « Une chose appelée amour » (33 t., C.B.S., S.64.898) ; « Man in black » (33 t., C.B.S., S.64.331) ; « le Monde de Johnny Cash » (double-album, C.B.S., 66.237).
- HANK WILLIAMS : « la Légende » (double album, M.G.M., 2.S.E.S.4.865).
- JIMMY DRIFTWOOD : « The Best » (33 t., Monument, S.L.P., 18.043).
- BOBBY BARE : « Lullabys, Legends and Lies » (33 t., R.C.A., C.P.L. 2-0290).
- CHARLIE RICH : « Behind closed doors » (33 t., C.B.S., E.P.C., 65.716) ; « Fully realized » (33 t., Mercury, S.R.M., 27.505).
- « Country and Western », avec notamment Tom T. Hall, Lester Flatt et Pearl Scruggs, Jerry Lee Lewis (double album, Mercury, 66.190.10).
- LA FAMILLE CARTER : les chansons enregistrées par le groupe sont aujourd'hui rééditées par C.B.S. et par Decca.



L'ACTUALITÉ DU DISQUE

L'intégrale Schumann, de Reine Gianoli

PORTRAIT DANS UN MIROIR

EN écoutant l'intégrale des œuvres pour piano de Schumann que vient d'achever Reine Gianoli (et que poursuivent Karl Engel, Peter Frankl, André Krust et Dominique Merlet), on a le sentiment de retrouver un musicien disparu. Depuis plus d'un siècle, ses œuvres, sélectionnées par les concerts selon une hiérarchie discutable et en partie fortuite, ont été tellement jouées qu'elles ont réduit leur auteur à une image si polie qu'elle en est usée, dont le mystère semble s'être évanoui. Presque des « en-soi » qu'on n'entend plus guère qu'en référence à d'autres interprétations. Fantômes désincarnés...

Ici, tout Schumann revit, et d'abord celui auquel le piano, pendant dix ans, de sa dix-neuvième à sa vingt-neuvième année (1829-1839), permit de transposer *ses rêves, ses pensées, ses fantasmes* (sa « Phantasie »), lui qui disait : « *Mes sentiments sont trop profonds pour être exprimés par des paroles* ». Avec les *œuvres négligées de cette époque*, souvent admirables (tels les *Etudes d'après Paganini*, les *Intermezzi*, les *Impromptus*, le *Blumenstück*, l'*Humoresque*), on reconstitue le tissu vital de Schumann, on ressaisit dans toute sa richesse ce monde intérieur plein de mouvements, de sauts, de rythmes plus parlants que des mots, débordant de chant, d'expression, d'amour, et les œuvres trop jouées reprennent toute leur densité initiale près de la source bouillonnante.

Car Reine Gianoli, relisant Schumann après lui avoir consacré une partie de sa vie, s'est placée vraiment au foyer de cette musique, la retrouve dans son premier élan : effusion poétique gorgée d'émotion, monde sans cesse instable, de l'énervement qui devient jubilation, de la passion tendue vers un but inaccessible, du désespoir roulant dans les abîmes, et ces images de l'univers que Schumann embrasse d' « un désir immense ».

Elle ne disparaît pas pour autant derrière cette musique, qui exige l'adhésion d'une subjectivité frémissante. A travers ces dix-huit disques, qui retracent en majeure partie le roman ascendant d'un amour, c'est également le roman d'une interprète qui transparaît. Toutes les œuvres ne la saisissent pas au *même* stade de maturité ; il en est qui portent encore l'empreinte du temps passé, d'une époque juvénile où le plaisir des doigts, *l'ombre des maîtres, donnaient à ses* interprétations un caractère un peu raide et inachevé, ou inutilement compliqué. La plupart se sont épanouies, soulevées par *une technique entièrement renouvelée*, où le piano atteint à une souveraineté dont certains peut-être ne la savaient pas capable.

A travers ces deux années d'enregistrement aussi, bien des événements ont dû se passer, et l'on devine dans la disparité des œuvres (et aussi dans les prises de son assez inégales) le mémorial d'une longue durée : le doute et le découragement parfois, mais surtout l'envahissement *progressif de la joie, l'ivresse de la* conquête, le bonheur du piano, l'enthousiasme de la musique engrangée, et une


Robert et Clara Schumann

transparence toujours plus parfaite au génie de Schumann, « *à ces ondes psychiques* que nul musicien n'avait captées avant lui », selon l'expression de Louis Aguettant.

La transparence, c'est, je crois, le dernier mot de cette somme. Transparence de Reine Gianoli à Schumann, transparence de Schumann à lui-même qui culmine dans les plus grandes pages : la *Fantaisie*, les *Etudes symphoniques*, les *Scènes d'enfants*, la *Deuxième sonate*. Transparence qui prend une signification bouleversante dans les dernières œuvres, presque inconnues (par-delà les « feuillets d'album », épars au milieu des lieder, de la musique de chambre et des symphonies, entre 1840 et 1852, où le lyrisme s'affadit, se caricature parfois lui-même, les *Scènes de la forêt* et les *Phantasiestücke op. 111 exceptés*).

En 1853, Schumann revient au piano. Les *Chants de l'aube* op. 133, les *Fuguettes* op. 126, c'est le dépouillement absolu, *l'être dans sa nudité métaphysique, qui* a tout perdu de lui-même, qui devine une autre lumière. Dans les *Variations* inachevées sur le thème « dicté par les Esprits », le miroir ne révèle plus rien du visage qui s'y reflète, parce qu'il n'y a plus de visage. Le 27 février 1854, Schumann passe à travers le miroir : il se jette dans le Rhin : c'est l'époque du carnaval, de ces masques innocents dont il avait jadis habillé mille pensées exquises ou vertigineuses, et qu'il vient d'arracher.

Reine Gianoli joue ces pages avec une liberté, une sonorité, une tendresse divines : ses dieux se rejoignent : Schumann à demi-inconscient est mis sous la protection de Bach.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Trois coffrets de six disques Adès 7051, 7057 et 7063, avec une excellente plaquette rédigée par Marcel Beaufils. Chaque coffret, prix spécial : 170 F.

Des circuits parallèles

Comme à l'époque des « hot fans »

A l'écart du marché courant — ne *disons pas commun — se déve*loppe actuellement en Europe un système de publication et de distribution des disques de jazz, système modeste mais qui buissonne et qui se ramifie. *Birth, E.C.M., Enja, Kalig-Verlag* (en Allemagne), *Incus, Neon* (en Grande-Bretagne), *I.C.P.* (en Hollande), *Spectator* (au Danemark) : de petites firmes sont nées. Beaucoup d'entre elles vivotent, quelques-unes existent bel et bien, dans la difficulté, mais non sans succès, sans espoir.

Deviendront-elles, en cas de réussite continuée, des territoires annexés dès que fertilisés ? Des espaces rentrés, après l'égarement initial, dans le giron de la grande industrie ? Des centaines de micro-marques américaines ont connu ce sort. Tout dépend, pour chacune de ces entreprises, du but avéré, et non avoué. Ou bien le dessein le *plus banal subsiste chez elles de créer* un courant parallèle capable de rejoindre un jour le courant majeur et de se fondre en lui : en ce sens la marginalité n'est qu'*une ruse de la* raison commerciale. Ou bien une autre intention surgit avec le refus de traiter comme identiques l'objet *valable* et l'objet *vendable* : en telle sorte que toute défaite qui ne vire pas en déroute peut prendre un aspect de victoire.

La marche s'accomplit sur le fil du rasoir et sous une double menace : soit de perdre sa liberté et sa pensée si tout va trop bien, soit, si tout va trop mal, de mourir de misère. En France, plusieurs éditeurs ont choisi d'avancer, en funambules, entre ces deux gouffres béants : Gérard Conte *(Pragmaphone)*, Michel Deveau *(Promophone)*, Jean-Marie Monestier *(Black and Blue)*, Sébastien Bernard *(Sun Records)*, Pierre Barouh *(Saravah)*, Chantal Darcy *(Shandar)*, Michel Paginas *(Eller)*, Gérard Terronèse *(Futura)*, Jef Gilson *(Palm)*. Les trois premiers cités se sont voués au jazz traditionnel, les six autres ne cachent pas leur affection pour une musique plus aventurée.

« Nous nous regroupons pour être plus efficaces, dit Jef Gilson. *L'Association des producteurs indépendants s'est donné le sigle « API ». La petite pomme. Paris face à New-York ? Pourquoi pas ? Nous aident actuellement vingt magasins de province et dix de Paris, dont ceux de la FNAC, les seuls de cette dimension qui fassent — est-ce un paradoxe — montre de leur intérêt. Nous épaulent aussi les groupes de « jazz action » (en premier lieu celui d'Annecy). Nous apporte enfin son concours le « Réseau Zéro », qui se préoccupe maintenant de l'organisation de tournées de jazz, de folk et de pop. »*

Le danger n'est pas mince. Gilson le sait. Si cet appareil fonctionne au mieux, le « big business » reviendra en force. S'il fonctionne au plus mal, tout le monde foutra le camp. Cahin-caha, clopin-clopant, voilà, jusqu'à des jours meilleurs, la véritable manière de vivre.

LUCIEN MALSON.

Classiques

● BERNSTEIN-DIGEST

— Du plus hollywoodien des chefs d'orchestre — Léonard Bernstein — on garde généralement l'image un peu fade d'un quinquagénaire aux tempes argentées. Ou celle d'un athlète aux poings brandis, à la poitrine offerte, bondissant au pupitre comme un tennisman au filet. Mais, à l'enregistrement, c'est l'habileté, le « chic », qui l'emporte. On sent le meneur, adulé par ses troupes. Nul ne sait comme lui enflammer un orchestre dans ses moindres fibres ni porter dans Mahler un tutti à son zénith. Volontiers paradoxal, il se montre lyrique dans Haydn, et distingué dans Tchaïkovski.

★ Haydn : Messe « In tempore belli », C.B.S. 76 147
★ Tchaikovsky : *Première Symphonie*, C.B.S. 75 949.

★ Mahler : *Neuvième Symphonie* ; Wagner : *Wesendonk-Lieder*, C.B.S. 77 243.

★ Stravinsky : *le Sacre du printemps*, C.B.S. 76 104.

● FAURE NOCTURNE

— *Le recueil des treize* Nocturnes *de Fauré retrace l'évolution complète de leur auteur, de 1880 à 1921, des candeurs du post-romantisme aux sévérités de l'après-guerre. Jean-Philippe Collard passe brillamment cette épreuve de style. Il conserve de bout en bout une indolence heureuse, que semble lui transmettre le parfum entêtant d'incessantes modulations. La sonorité reste fluide et la rythmique souple dans les derniers* opus, *seule preuve d'une véritable domination intellectuelle et technique.*

★ Gabriel Fauré : *Treize Nocturnes* et *Thème et Variations*, E.M.I. C 069 - 12575/6.

● ENCORE BRENDEL

— Brendel, dans Schubert, n'a plus à faire ses preuves : le pianiste autrichien poursuit donc à une cadence accélérée une exploration qui tourne à l'appropriation.

★ Schubert : *Sonates en sol majeur D 894 et en ut majeur D 840*, Philips 6500 416 ; *Sonate en ut mineur D 958, quatre Impromptus D 899*, Philips 6500 415 ; *Sonate en la majeur D 959, Danses allemandes D 790*, Philips 6580 284.

● LE BACH DE VIDAL

— Organiste dissident, titulaire à Strasbourg, et auteur d'une étude non conformiste sur Bach, Pierre Vidal fait une apparition tardive au catalogue discographique. La mode actuelle vise à éclaircir au plus haut point la polyphonie, à stabiliser les tempos, à dégager au maximum de l'ornementation la charpente harmonique. Vidal prend systématiquement ces conventions à contre-pied. Il le fait bien, et par conviction.

★ Bach : *Fantaisie en sol majeur, toccata dorienne, fantaisie et fugue en sol mineur, préludes et fugues en ré majeur et en ut mineur, chorals*, par Pierre Vidal aux orgues des Blancs-Manteaux. STIL : 0509 873 0809 873.

Jazz

● DUKE ELLINGTON : « *SOIXANTE-QUINZIEME* ANNIVERSAIRE. » (Album double, C.B.S. 88 054.)

— *Le florilège des années 30* (East St-Louis, Black and Tan, The Mooche, Rockin'in rhythm...) *et des années 40* (Take the A train, C Jam blues, Perdido, Satin Doll...).

● DUKE ELLINGTON : « THE COMPLETE DUKE. » VOLUME 2. (C.B.S. 68 275.)

— *Les plages gravées pour la Columbia (et pour les marques absorbées par elle : Cameo, Okeh, Perfect, Banner) et classées par ordre chronologique, avec une claire et courageuse indication des solistes* (Hottentot, Misty Morning, Saratoga..., Saturday Night, Jungle Jamboree, Doin' the woom woom...), *1928-1930.*

● DUKE ELLINGTON : « THE WORKS. » INTEGRALE, VOLUME 8. (R.C.A. 741 114.)

— *Alexandre Rado, qui poursuit son travail de bénédictin, a rassemblé ici quatorze pièces enregistrées à New-York et Chicago, dans les studios de Victor, au moment où Roosevelt prend le pouvoir et lance le New Deal* (Maori — *à l'époque rejeté.* — Stompy Jones, Solitude, Blue feeling...), *1932-1934.*

● BILLY CORBHAM : « CROSSWINDS. » (Atlantic 50 037, distribution WEA.)

— *Du rhythm and blues de grand cru, avec le trombone jazzique de Garnett Brown, la guitare poppisante de John Abercrombie et la batterie de Cobham, faiseuse de cyclones, et qui submerge tout* (Storm, Pleasant Pheasant).

● LES TURNER : « THE GOSPEL ACCORDING TO IKE AND TINA. » (United Artists UAS 29 625.)

— *Le ressourcement de la musique des Turner qui avaient laïcisé le spiritual et qui (avec* Amazing Grace, Glory, Precious Lord) *retournent sans fard à l'Eglise baptiste.*

● SMOKEY ROBINSON : « PURE SMOKEY. » (Tamla 331 51, distribution Pathé-Marconi.)

— *Un des artistes les plus sophistiqués de l'équipe Motown, mais très capable de mettre le feu aux poudres* (I am, I am, I am...).

● RUFUS THOMAS : « CROWN PRINCE OF DANCE. » (Stax 2369 030, distribution Polydor.)

— *On retrouve la famille Thomas et l'inévitable guitariste Cornell Dupree, et l'on se souvient, en écoutant* Git it on up and do it, *du* Sex Machine, *de James Brown et Bobby Byrd.*

● LEON THOMAS : « SOULFUL TRUTH. » (Flyin'Dutchman FD 10 155, distribution Phonogram.)

— *Ce n'est pas le même Thomas, mais c'est encore le même Dupree, avec Pretty Purdie cette fois. A l'heure de la « soft soul », de l'âme molle et violoneuse, un disque qui restitue à la communauté afro-américaine la vérité de la vie.*

Une sélection

cinéma

LA CONVERSATION
Palme d'or à Cannes

Toutes les qualités du meilleur cinéma américain : Francis Ford Coppola (le Parrain) raconte l'histoire d'Harry Caul, spécialiste de l'audio-visuel et de la surveillance clandestine, en mélangeant Kafka et Orwell, à l'heure du Watergate. Intelligence du sujet, virtuosité de la mise en scène, vigueur de l'interprétation, un film d'une extraordinaire densité. Gene Hackman (l'Epouvantail) est prodigieux dans ce rôle de mouchard de l'underground technologique.

1789 en film

Des bateleurs jouent le spectacle de la Révolution, l'explosion de la joie, le détournement des espoirs. Le cinéma montre le théâtre et comment il vient de derrière les rideaux pour entraîner le public dans son irrésistible mouvement. 1789, le plus grand succès du Théâtre du Soleil. Une grande fête théâtrale devenue un grand film.

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES

Tel Dracula ou Frankenstein, Phibes, le monstre idéaliste qui frappait Londres des sept plaies d'Egypte, revient flanqué de son assistante Vulvana. Cette fois-ci, il part en quête du bonheur et de la vie éternelle, dans le cœur des Pyramides.

— LA VIREE SUPERBE : *De jeunes prolétaires d'Argenteuil et leurs aventures minables, une veille de 14 juillet à Paris. Gérard Vergez a découvert le « cinéma direct » et réalisé, sans misérabilisme ni romantisme, un film chaleureux sur le vrai « mal de la jeunesse ».*

— LA DERNIERE CORVEE : *Picaresque, vivant, divertissant, joué à la perfection par Jack Nicholson, prix d'interprétation à Cannes,* la Dernière corvée, *d'Al Hashby (le réalisateur d'*Harold et Maude*), décrit les derniers instants de liberté — bouffe, vadrouille, saoulerie, bordel — d'un jeune marin condamné pour vol, pris en nourrice par les deux sous-officiers de l'U.S. Navy chargés de le ramener en prison.*

— NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS : *La rigueur et l'humour de Robert Altman, son sens poétique, son goût pour les personnages perdus et déphasés, pour les épopées dérisoires. Moins réussi que le* Privé, Nous sommes tous des voleurs *joue ironiquement du décor et du fond sonore des années 30 pour raconter l'équipée de trois gangsters minables.*

— AMARCORD : *Le premier spectacle et véritable événement du Festival de Cannes. Les saisons d'un bourg de Romagne pendant le fascisme. Chronique sentimentale, satire, guignolade, collection de fantasmes, album de réminiscences inventées. Le cinéma de Fellini tient de l'alchimie d'un poète.*

— OUT-1 SPECTRE : *Trop vite retiré de l'affiche, le film-puzzle où Jacques Rivette marie Balzac et Lewis Carroll, dans un théâtre d'ombres dont Michel Lonsdale, Juliet Berto, Bulle Ogier, Bernadette Lafont, Jean-Pierre Léaud et cinquante autres tirent les ficelles, est tous les soirs, 20 h, au Seine.*

théâtre

LE TARTUFFE
de Planchon

Dans un palais en réfection, plein de gravats et de peintures religieuses couverts de bâches, la famille d'Orgon campe comme elle peut, faisant front aux manigances de T a r t u f f e, qui ne se doute pas que les Renseignements généraux de Louis XIV vont l'arrêter tout à l'heure. Vie quotidienne, climat politique, interférences religieuses, sont restituées par Planchon.

PAR-DESSUS BORD, à l'Odéon

Une entreprise familiale au bord de la faillite est reprise par une société multinationale. Les coulisses des trusts et de la publicité, et un mariage à l'américaine, rêvés par Michel Vinaver et mis en scène en comédie (américaine) par Roger Planchon. Quatrième spectacle du T.N.P. Villeurbanne à Paris cette saison.

VARIETES

— LES FRERES JACQUES, à la Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : *Résistant aux fluctuations de la mode et des saisons, les Frères Jacques ont miraculeusement conservé leur originalité première.*

DANSE

— RUDOLF NOUREEV AU PALAIS DES SPORTS. (A partir du 11) : *Il n'y aura pas de* « Lac des Cygnes » *ni de* « Gisèle ». *Noureev interprète avec sa partenaire au Royal Ballet, Merle Park, et les étoiles de l'Opéra de Paris* « Apollon Musagète », *de Balanchine,* « la Pavane du Maure », *de José Limon et* « Auréole » *de Paul Taylor. Un grand danseur classique tenté par la danse moderne.*

FOLKLORE

— UNA RAMOS (Kena) et ses musiciens, au Théâtre 347, à 21 h. : *Venues d'Argentine, des sonorités d'un autre monde.*

musique

UNE BASILIQUE SONORE

L'ouverture, le 6 juin, du Festival de Saint-Denis sera marquée par la venue des chœurs et de l'orchestre de Trèves. Dans la basilique illuminée, sous les voûtes immenses, à côté des tombeaux des rois de France, chaque concert est un véritable spectacle. Le premier concert comprendra la Neuvième symphonie *de Beethoven et le* Te Deum *de Bruckner. Il préludera à l'exécution du* Roi David *d'Honegger (le 8), et à la création, par l'Orchestre Paul Kuentz, du* Concerto pour orgue *de François Sérette (le 13).*

MUSIQUE ET DANSE DE L'INDE

Désireuse de mobiliser un public de non-spécialistes, l'association Raga, créée cette année par Jean-Claude Eloy, prend des risques. Elle organise sept manifestations successives au Théâtre Récamier, avec Amjad Ali Khan (Sarode, les 6 et 11), les danses et les musiciens de Birendra Shankar (les 7 et 8), Imrat Khan (sitar, les 8 et 12) et Munir Khan (sarangui, le 10). On peut s'abonner à la Maison de l'Inde, 400, rue Saint-Honoré. Tél. : 260-36-13.

STRASBOURG EN AUTRICHE

Le plus vieux Festival de France a choisi « Vienne et sa musique » comme thème de sa trente-sixième édition. Il débutera, le 7, par l'exécution de la seconde symphonie de Mahler, Résurrection *(avec l'orchestre symphonique de Strasbourg sous la direction d'Alain Lombard). La capitale alsacienne fera également appel aux musiciens de son conservatoire pour une conférence (le 12) et un concert (le 13) autour du* Pierrot lunaire *de Schoenberg. Colette Herzog offrira (le 11) un panorama du lied viennois et Rudolf Serkin jouera (le 10) du Mozart, du Schubert et du Beethoven. Séance de cabaret, le 8.*

arts

RÊVES COUSUS ET DECOUSUS
de Dorothea Tanning

Femme, Américaine et surréaliste, Dorothea Tanning veut apparaître seule dans cette rétrospective du CNAC. Elle désire qu'on oublie cette fois son mari célèbre : Max E r n s t, en compagnie duquel elle s'était réfugiée, dans les années 40, dans une maison isolée de l'Arizona. Que faire pour meubler le vide d'un désert rouge ? Dorothea Tanning y a peint le meilleur de son œuvre, chargée d'un climat magique à travers une facture réaliste. Aujourd'hui, sa peinture est de plus en plus évanescente, ressemble à un nuage où toutes les mauvaises rencontres sont possibles, pour peu qu'on se laisse aller. Elle peint — ou dépeint — de plus en plus librement ses rêves et construit ses sculptures qui sont ses fantômes familiers.

— MIRO au Grand Palais et au Musée d'art moderne de la Ville : *lire notre article page 22.*

— LE MUSEE DU LUXEMBOURG au Grand Palais : *lire notre article page 21.*

— LE NORD DU XVII° SIECLE : *Dessins flamands et hollandais du XVII° siècle transitent à l'Institut néerlandais de Paris, en attendant d'aller à Moscou.*

BYZANCE à Venise

Le palais des Doges à l'heure de la civilisation byzantine. Exposition d'œuvres et de chefs-d'œuvre antiques qui ont présidé à la naissance d'une nouvelle peinture en Occident (à partir du 8 juin au palais des Doges).

Expositions

LE MUSEE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi, 4 F (gratuite le 30 septembre). Jusqu'au 18 novembre.

JOAN MIRO, Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée 8 F, le samedi, 5 F (gratuite le 23 septembre). Jusqu'au 13 octobre. Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 septembre. (1925-1960), Galerie Melki, 55, rue de Seine (633-12-70). Jusqu'au 9 juillet.

DECOUVERTE DE L'ART THRACE. Trésors des musées de Bulgarie. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée, 5 F ; le samedi, 3 F. Jusqu'au 26 août.

JUAN GRIS. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; le mercredi, jusqu'à 23 h. Entrée, 8 F ; le samedi, 5 F. Jusqu'au 1er juillet.

POTS DE PHARMACIE, des origines au dix-neuvième siècle. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée, 3 F ; le dimanche, 1,50 F (gratuite le 25 septembre). Jusqu'au 2 décembre.

TABLEAUX DE FRAGONARD et MEUBLES DE CRESSENT. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée, 3 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 30 septembre.

WALTER UHL, peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 50. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 juillet.

GUALTIERO BUSATO, BRONZES. — Parvis du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

NICOLAS SCHOFFER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin et Galerie Denise-René rive gauche, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 8 juin.

DOROTHEA TANNING, rétrospective. — C.N.A.C., 11, rue Berryer (267-46-81). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 8 juillet.

REALITES NOUVELLES. Parc floral de Paris, avenue de la Pyramide (633-34-14). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 5 F (entrée du parc : 3 F). Jusqu'au 24 juin.

SALON DE MAI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 16, quai de New-York. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 27 juin.

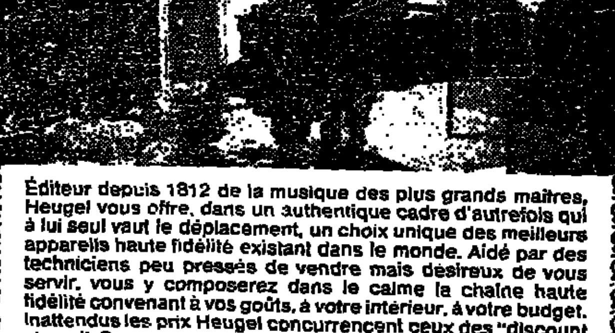
SALON COMPARAISONS. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (359-54-08). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 16 juin.

SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. — Grand Palais (voir ci-dessus).

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours de 11 h à 19 h.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er octobre.

MARCEL BREUER, rétrospective. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 9 septembre.



Théâtres

Les salles subventionnées

COMEDIE-FRANÇAISE, place du Théâtre-Français, 1er (742-27-31), les 5 et 10 à 20 h. 30, le 16 à 14 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme ; les 6, 9 et 12 à 20 h. 30 : Dom Juan ; les 7, 8, 11, 13 et 15 à 20 h. 30 : Ondine ; les 9 et 12 (abonn. série rouge), à 14 h. 30, les 14 et 16 à 20 h. 30 : les Marrons du feu, le Légataire universel.

THEATRE NATIONAL DE L'ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), à 20 h. (D.), mat. sam. à 14 h. 30 : Par-dessus bord.

PETIT-ODEON (rel. D., L.), à 18 h. 30 : Grécité (jusqu'au 8 juin) : à 21 h. 30 : Deux clowns, Pierre Byland et Philippe Gaulier (jusqu'au 15 juin).

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-59-39), le 5 à 19 h. 30 : Soir de fête, Quatre tempéraments, Symphonie concertante (ballets) ; les 6 (abonn. J), 11 et 13 à 19 h. 30 : Don Quichotte ; les 7 (abonn. V.) et 12 à 20 h. : Elektra ; les 8 et 14 à 19 h. 30 : Cosi fan tutte ; le 15 à 19 h. 30 : Un jour ou deux (ballet).

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT, place du Trocadéro, 16e (727-81-15), Grand foyer : 20 h. 30 (D.) : Troïlus et Cressida ; salle Gémier, 20 h. 30 (D.) : Phèdre ; à la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 (J. et D. soir), mat. sam. et dim. à 16 h. : marionnettes du Bunraku.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), 20 h. 30 (D.) : Cinéma (jusqu'au 7 juin : Semaine de la critique ; du 8 au 20 juin : Quinzaine des réalisateurs).

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 1er (887-35-39), du 5 au 8 à 18 h. 30 : Gold et Fizdale, duo de pianos ; du 11 au 15 à 18 h. 30 : Elisabeth Schwarzkopf, cantatrice ; les 5, 6 et 8 à 20 h. 30 : London contemporary Dance Theatre ; le 7 à 20 h. 30 : Orchestre de Paris ; le 14 à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg.

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Mari, la Femme et la Mort.

ATHÉNÉE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (D. soir, Me.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Sexe faible.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : Spectacle Bradbury : le Piéton, la Savane ; 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivière...

CAPUCINES, 39, bd des Capucines, 9e (073-17-37), grande salle (D. soir, Mar.), 20 h. 45, mat dim. 16 h. : Seul le poisson rouge est au courant ; petite salle (Mar.), 18 h. 30 : Autopsie d'un dur ; (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. 16 h. 15 : Madame le sociétaire.

CARRÉ TORIGNY, 8, rue de Torigny, 3e (277-36-39) (D., L.), 20 h., mat. samedi 14 h. 30 : Mon œil (spectacle de mimes).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-96-36) (D., L.), 20 h. 45 : Locos.

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : la Traversée du vingtième siècle en chantant.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, rue Payenne, 3e (277-77-30) (L.), 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes.

CYRANO, 76, rue de la Roquette, 11e (700-91-89) (Mer.), 19 h. 30 : Jean-Paul Farré avec un accent aigu.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. 30 : la Bid.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (325-41-71), les 6, 7, 10, 11 à 21 h. : le Théâtre du monde.

EUROPEEN, 5, rue Biot, 17e (387-85-14) (D.), 21 h. : le Grand Guignol revient...

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Charlie et Bobby.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Loretta Strong de et avec Copi.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23), jeu., ven., sam., lun. à 21 h. : Candida ; mar. à 21 h. : Portrait de Péguy.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D.), 20 h. 30 : Cet animal étrange.

LA COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays (à partir du 10).

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prison Corps.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Arnacœur.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D.), 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 22 h. : Coucou, c'est encore moi, de et avec Luis Rego.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Pauvre France.

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D.), 19 h. 30 : Concert avec le groupe Arcana ; 20 h. 30 : Vincent et l'Amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D., L.), 20 h. 15 : En attendant Godot.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE SAINT-MARTIN, 16, bd St-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. : le Tartuffe.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81), les 6, 7, 8, 10, 11 et 12, à 20 h. 30, le 8 à 14 h. 30 : Musique et danse de l'Inde.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), mat. dim. à 15 h. : l'Arc de Triomphe.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-88) (L.), 20 h. 45 : Délirante Sarah.

THEATRE CENSIER, 14, rue Censier, 5e (336-14-19), à 20 h. 30 et 22 h. : Si on causait.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57), la Galerie (D., L.), 21 h. : le Nuage amoureux ; Grand Théâtre, les mardi, merc., jeudi et vend. à 21 h. : Antigone ; le Jardin, le 8 à 21 h. : Atelier d'expression corporelle ; la Resserre (D.) 21 h. : Cycle Samuel Beckett : la Dernière Bande ; Souffle.

THEATRE DES DEUX-PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (357-49-92) (D. soir, L., M.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Revizor.

THEATRE MECANIQUE, 35, avenue Rapp, 7e (555-67-63) (D.), 20 h. 30 : le Jour de la dominante.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-63-81) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 17 h. 30 : le Grand Magique Circus : « De Moïse à Mao ».

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D.) 20 h. 30 : Dreyfus (à partir du 6 juin).

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-57-57). Jusqu'au 9, à 21 h. : Semaine audio-visuelle.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Do you speak martien ? Les j., v., s. à 22 h. 30 : la Voix TP 74.

THEATRE ST-ANDRE-DES-ARTS, 9, place Saint-Michel, 6e (033-16-58). Jusqu'au 8 : Semaine du clown. (Les 5, 6, 7 : théâtre à 21 h. ; le 5 : matinée enfants à 15 h. ; le 6 : séance ouverte à 15 h.).

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) (D., L.), 20 h. 30 : Xabat ; 22 h. 30 : Un jardin sur la Lune.

Les théâtres de banlieue

BEZONS, salle Paul-Eluard, le 11 à 21 h. : la Savetière prodigieuse, de Garcia Lorca.

IVRY, Théâtre des Quartiers d'Ivry (672-37-43), le 8 à 21 h., cour intérieure du foyer Croizat, rue J.-M. Paulmarc : la Jalousie du Barbouillé ; le 8 à 21 h., studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin : le Souffle au clown.

MONTREUIL, Théâtre-Ecole de Montreuil, salle Maurice-Berthelot, rue Maurice-Berthelot (858-65-33). Festival la vie meilleure : les 6 et 11, à 20 h. 30 : Histoires de bonnes femmes ; le 7, à 20 h. 30 : le Bureau ; le 8, à 20 h. 30, le 9, à 16 h. : Pour un délit mineur ; le 9, à 19 h. et 21 h. : Poésie, chansons, folk-song.

SAINT-DENIS, Festival, le 6 à la basilique : concert ; le 8 au Théâtre Gérard-Philipe : le roi David.

SUCY-EN-BRIE, Centre culturel, parc Montaleau (902-25-12) : le 11 à 21 h. : Ballet national du Sénégal.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, rue Charles-Pathé (808-73-74), le 5 à 21 h. : la Jalousie du Barbouillé ; les 6, 7 et 8 à 21 h. : la Fleur et les Godasses.

YERRES, Centre éducatif et culturel (925-38-91), le 8 à 21 h. : Jean-Michel Caradec et Maxime Le Forestier.

Les cafés-théâtres

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-74) (D.) 20 h. 30 : grand Combat ; 22 h. : le 5, Ikuo et Fujio, les 6 et 10 : Alberto ; le 8 : les Frersmull et Cie ; le 11 : Philippe Pouchain.

CAFE D'EDGAR, 58, boulevard Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (D. L.) 20 h. 30 : festival de mime ; le 5 : Ishimaru ; le 6 : P. Pouchain ; le 8 : les Noctambules ; le 11 : P. Bizot ; 22 h. : les Petites Filles modules.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51), 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 5, rue Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) (D. L.) 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Hamlet 74. (D.) 23 h. 45 : Quand j'serai g r a n d e, je s'rai paranoïaque (le lundi à 21 h. 30).

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83). (Mercr., J., V. et S. à 22 h. : Paradivalle.

PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D., L.), 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : les Enfants terribles (V. et S.), 24 h. : En ce temps les gens mouraient.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (D.), première salle : 20 h. 45 : la Folle ; 22 h. : Frigo en chaleur ; deuxième salle : 21 h. : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle ; 24 h. : Charlotte story.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L. Ma.) 22 h. 30 : Qu'avons-nous fait de Jack Harrisson. Sam à 18 h. : F. Trusques (Jazz).

La danse

(Voir Théâtre de la Ville.)

HENRI VARNA - MOGADOR, 25 rue de Mogador, 9e (285-28-80) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Danses nationales d'Espagne.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), à partir du 10, les 10 et 11 à 20 h. 30 : « Tommy et cérémony », par les grands ballets canadiens.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (532-41-29), tous les soirs à 21 h., mat. les 15 et 16 à 15 h., relâche le 17 : les ballets de l'Opéra Rudolf Noureev, Merle Park.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Concerts

MERCREDI 5 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-72-42), 20 h. 30 : Sir Georg Solti dirige Claudio Arrau et l'Orchestre de Paris (Beethoven, Berlioz).

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 21 h. : Programme Haydn, avec l'orchestre de chambre francophone.

SALLE MARTIN LUTHER KING, 28, rue Olivier-Noyer, 14e (Loc. : 548-04-64) ; 21 h. : Récital Suryanarayan (musique de l'Inde).

JEUDI 6 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Même programme que le 5.

SALLE MARTIN LUTHER KING, 18 h. 30 et 21 h. : Même programme que le 5.

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 6e (633-67-46) 21 h. : Récital du duo piano-violon Ashkenazy-Perlman (Beethoven, Franck).

MAISON DE L'O.R.T.F., 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-22-61) auditorium, 20 h. 30 : L'orchestre lyrique et les chœurs de l'O.R.T.F. (dir. Carlo Felice Cillario) : la Somnambula de Bellini.

VENDREDI 7 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Récital du pianiste Alexis Weissenberg (Haydn, Schumann, Ravel, Stravinsky).

MAISON DE L'O.R.T.F., 20 h. 30 : Orchestre de chambre de l'O.R.T.F. (dir. Ed Cosma), (Purcell, Mozart, Daniel-Lesur, Britten).

DIMANCHE 9 JUIN

SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h 45 : Récital d'orgue par Fred Gramann (Buxtehude, J.-S. Bach, Marchand).

NOTRE-DAME DE PARIS (033-22-88), 17 h. 45 : Audition d'orgue de Pierre Cochereau (J.-S. Bach, Léonce de Saint-Martin).

MARDI 11 JUIN

MAISON DE L'O.R.T.F., 20 h. 30 : L'orchestre philh. de l'O.R.T.F., dir. David Zinman (Mozart, Stravinsky, Tchaïkovsky).

Variétés

Le music-hall

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 4e (277-36-39) (D., L.), 21 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 : Jho Archer.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat dim. à 17 h. : les Frères Jacques.

ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd Rochechouart, 9e (606-38-79), 21 h., mat. sam. 17 h. : Oh, Calcutta !

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49), 21 h. 30 : Chili au cœur, avec les Quilapayun (le 8 à 21 h. 30 : Gala « chanson pour chanson », relâche du 7 au 12).

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Festival Una Ramos (musique des Andes).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57), grand théâtre, le 8 à 21 h. : Leny Escudero.

THEATRE DES VARIETES, les 6, 7, 8 et 9 à 21 h., mat. le 9 à 15 h. : Coucou maman.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (633-64-94) (D.), 23 h. : Revue.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-69-69), 22 h. et 0 h. 30 : Super beautés.

LIDO, 78, avenue des Champs-Elysées, 8e (359-11-61), 22 h 45 et 1 h. : Revue grand jeu.

MOULIN-ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : Revue « Festivals ».

LA TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Patachou.

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 9e (278-44-45), 21 h. : Sept ans pis... ou sept ans mieux ?

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : la Belle Equipe.

Le cirque

CARRE THORIGNY, dans la cour de l'Hôtel Salé, 5, rue Thorigny (277-36-39) (D. soir), 20 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Cirque Gruss.

Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 5 JUIN. — 15 h., *Cromwell*, de K. Hughes ; 18 h. 30, *la Captive aux yeux clairs*, de H. Hawks ; 20 h. 30, *Au cœur de la nuit*, d'A. Cavalcanti ; 22 h. 30, *Quatre de l'espionnage*, d'A. Hitchcock.

JEUDI 6 JUIN. — 15 h., *Faust*, de F.W. Murnau ; 18 h. 30, *Ma sœur est du tonnerre*, de R. Quine ; 20 h. 30, *Blanche*, de W. Borowczyk ; 22 h. 30, *Chut, chut, chère Charlotte*, de R. Aldrich ; 0 h. 30, *Not of this Earth*, de R. Corman.

VENDREDI 7 JUIN. — 15 h., *la Mère*, de V. Poudovkine ; *la Terre*, d'A. Dovjenko ; 18 h. 30, *l'Homme qui en savait trop*, d'A. Hitchcock ; 20 h. 30, *Lilith*, de R. Rossen ; 22 h. 30, *Don Giovanni*, de C. Bene ; 0 h. 30, *Le tueur porte un masque*, de J. Brahm.

SAMEDI 8 JUIN. — 15 h., *Que viva Mexico*, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, *la Poursuite infernale*, de J. Ford ; 20 h. 30, *la Vie privée de Sherlock Holmes*, de B. Wilder ; 22 h. 30, *Voyage à deux*, de S. Donen ; 0 h. 30, *Don't look back*, de D.A. Pennebaker.

DIMANCHE 9 JUIN. — 15 h., *Naissance d'une nation*, de D.W. Griffith ; 18 h. 30, *la Scandaleuse de Berlin*, de B. Wilder ; 20 h. 30, *Rosemary's Baby*, de R. Polanski ; 22 h. 30, *l'Eden et après*, d'A. Robbe-Grillet ; 0 h. 30, *Frankenstein*, de J. Whale.

LUNDI 10 JUIN. — Relâche.

MARDI 11 JUIN. — 15 h., *Anna Christie* de C. Brown ; 18 h. 30, *Ophelia*, de Cl. Chabrol ; 20 h. 30, *Roméo et Juliette*, de F. Zeffirelli ; 22 h. 30, *The Group*, de S. Lumet.

RUE D'ULM (033-11-17)

MERCREDI 5 JUIN. — 19 h. 30, *la Dernière Caravane*, de D. Daves ; 21 h., *Sirocco*, de C. Bernhardt.

JEUDI 6 JUIN. — 19 h. 30, *Au loin une voile*, de V. Legoshin ; 21 h., *Manon*, d'H.-G. Clouzot.

VENDREDI 7 JUIN. — 19 h. 30, *le Dernier Milliardaire*, de R. Clair ; 21 h., *Juliette ou la Clé des songes*, de M. Carné.

SAMEDI 8 JUIN. — 19 h. 30, *M. le Maudit*, de F. Lang ; 21 h., *les Frères des Toda*, d'Y. Ozu.

DIMANCHE 9 JUIN. — 19 h. 30, *Walk Over*, de J. Skolomowski ; 21 h., *les Nuits blanches*, de L. Visconti.

LUNDI 10 JUIN. — 19 h 30, *Adieu, Léonard*, de P. Prévert ; 21 h., *l'Etrange Monsieur Victor*, de J. Grémillon.

MARDI 11 JUIN. — Relâche.

Les exclusivités

AFRICA EROTICA (Fr.-It.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-26).

AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36).

AMERICAN GRAFITTI (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 6e (033-50-91), Studio République, 11e (805-51-97).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98).

LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), George-V, (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).

LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (225-19-73).

LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Murat, 16e (288-99-75).

DYNAMITE JONES (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52), La Clef, 5e (337-90-90).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Vendôme, 2e (073-97-52) jusqu'à jeudi.

GENERAL LO AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All. v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.f.) : Sèvres, 7e (734-63-88), Royal-Passy, 16e (527-41-15).

NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).

PATAQUESSE (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE PIEGE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

PORTIER DE NUIT (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

QUI A TUE TANTE ROO (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA RACE DES SEIGNEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48).

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA REPUBLIQUE EST MORTE A DIEN BIEN PHU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SAUVEZ LE TIGRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

SERPICO (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Lux-Bastille, 11e (343-79-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Fauvette, 13e (331-60-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Maxeville, 9e (770-72-87).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) (jeu.) : La Clef, 5e (337-90-90), Arlequin, 6e (jeu.) (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

UN NUAGE ENTRE LES DENTS (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Elysées-2 SF, 8e (225-67-29), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), PLM-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).

LA VIE SUPERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Omnia, 2e (231-39-36), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxeville, 9e (770-72-87), Vezelay, 13e (589-28-57), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Montréal-Club, 20e (607-16-81).

Les grandes reprises

OUT ONE SPECTRE : Seine-Studio, 5e (325-92-46).

LES VISITEURS DU SOIR : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

Les séances spéciales

LE SOURIRE VERTICAL : La Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h., 24 h.

PUNISHMENT PARK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h., 24 h.

TEX AVERY FOLIES (v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), 12 h., 24 h.

TO BE OR NOT TO BE (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

QUI A TUE TANTE ROO ? (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

POUR L'EXEMPLE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

VOYAGE EN GRANDE TARTARIE : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

Les festivals

CINE BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE. — Dominique, 7e (551-04-55), mer. : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon (v.o.) ; jeu : la Charge de la brigade légère (v.o.) ; ven. : Deep end (v.o.) ; sam. : Fellini Roma (v.o.) ; dim. : Frenzy (v.o.) ; lun. : Abattoir 5 (v.o.) ; mar. : les Chiens de paille (v.o.).

HOMMAGE A JACK NICHOLSON (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50).

FESTIVAL GRETA GARBO (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50).

CINE BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE. — New-Yorker, 9e (770-63-40), mer. : Klute (v.o.) ; jeu : Kes (v.o.) ; ven. : le Conformiste ; sam. : Mort à Venise (v.o.) ; dim. : l'Attentat ; lun. : Panique à Needle Park ; mar. : la Dernière Séance.

FESTIVAL DE FILMS SUR LA MOTO, composé de courts et de longs métrages, à des horaires différents. — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15).

AMERIQUE LATINE (v.o.). — André-Bazin, 13e (337-74-39), mer., 20 h., 22 h., séances gratuites : Chronique d'une femme du monde ; jeu., ven., sam. : la Grande Ville (v.o.) ; dim., lun., mar. : le Sel de la terre.

Les films nouveaux

CONVERSATION SECRETE, film américain de F. Ford Coppola, avec G. Hackman. — v.o. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village 5e.

JIMY HENDRIX, film américain de J. Boyd. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e.

LE PROTECTEUR, film français de Roger Hanin, avec B. Cremer, J. Berto, R. Hossein. — Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI, film allemand de R. Werner-Fassbinder. — v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e.

TOUTE NUDITE SERA CHATIEE, film brésilien d'A. Jabor. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Méry, 17e.

WOODY ET LES ROBOTS, film américain de et avec Woody Allen. — v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Mayfair, 16e (525-27-06), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA, film mexicain de Felipe Cazals. — v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Hollywood-Boulevard.

A PARTIR DU 7 JUIN

FRANCE S.A., film français d'Alain Corneau, avec M. Bouquet. — Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25).

LETTRES

Entretien avec Georges Balandier

(Suite de la première page.)

« En considérant les choses ainsi, j'étais complètement à côté du sujet. Les Lébou — c'est le nom du peuple en question — me l'ont montré très rapidement. J'ai, en effet, découvert que ce peuple de pêcheurs, relativement peu nombreux, était profondément marqué par une longue histoire, jalonnée d'apports religieux nouveaux (l'Islam), de tentatives politiques plus ou moins réussies (le passage d'une sorte de royauté à une sorte de République). Bref, je me trouvais confronté à une société qui essaie de répondre à ses problèmes, qui tente de se définir à nouveau, et où les hommes sont continuellement en action. Ce n'était pas du tout un beau domaine bien constitué à l'intérieur de frontières qui l'auraient préservé.

» Ceci a été pour moi décisif et a déterminé toute la suite de mes interrogations des cultures africaines. Il fallait passer d'une anthropologie du figé, du fixé, du non historique — celle que l'on avait tenté de m'enseigner — à une anthropologie du mouvement, c'est-à-dire de l'actuel, du problématique.

● *N'aviez-vous pas eu affaire à un « terrain » particulier, privilégié, dont les caractéristiques ne seraient pas universelles ?*

— Pas du tout. Lorsque, par la suite, j'ai eu à travailler en d'autres *lieux de l'Afrique, notamment en* Guinée, en Côte-d'Ivoire, en Afrique centrale, l'impression première que j'avais tirée de mon séjour sénégalais s'est trouvée confirmée. Dès lors, il n'était plus possible, à nos yeux, de répartir les sociétés en deux « paquets », comme on le faisait encore. On distinguait, d'un côté, celles que l'industrie, la science, la technologie, ont saisies, où apparaissent les classes, l'inégalité, le débat social et, du même coup, le mouvement historique : ce sont les sociétés que nous habitons. Et puis, de l'autre côté, on regroupait toutes les sociétés extérieures à l' « Occident », celles où l'unanimité peut être atteinte et où interviennent des mécaniques sociales si subtiles et si parfaites que tous les aléas de fonctionnement s'y trouvent *réglés*.

» En fait, *une première série d'enquêtes*, de 1946 à 1952, m'avait donné une tout autre image des choses. Il m'est apparu que *toutes* les sociétés vivent « sous condition », qu'elles sont *toutes problématiques*.

● *C'est-à-dire ?*

— Eh bien, l'ordre social n'est pas un équilibre acquis qui se maintiendrait aisément, mais constitue un ordre menacé dont la perpétuelle rééquilibration constitue une tâche sans fin. Un bon exemple de ce processus, ce sont les rituels d'inversion sociales dans certaines sociétés africaines.

» Un de mes collègues britanniques, Max Gluckman, les a étudiés en Afrique orientale du Sud, notamment chez les Swazi. Il s'agit d'une *société à pouvoir fort et coercitif* (souverain, armée, appareil bureaucratique). Or, à certaines périodes, la société est, en quelque sorte, mise à l'envers. Toute une série de pratiques codifiées permettent l'agression verbale et symbolique du souverain, la contestation du pouvoir. Tout se passe comme si on produisait une subversion calculée de l'ordre existant. Et, quand a joué cette soupape de sûreté, l'ordre des choses reprend son cours, et chacun — inférieur ou supérieur — retrouve sa place.

» C'est un peu comme si on avait voulu montrer que l'envers de la société existante n'est qu'un abominable chaos, une non-société, un univers de la décivilisation. Et donc que l'ordre *présent* doit être maintenu. C'est là le propre de tout pouvoir *intelligent* : se contester rituellement pour mieux se consolider dans les faits.

● *Apparemment, ce type de mécanisme n'appartient pas seulement aux sociétés africaines. Les nôtres n'en fournissent-elles pas des exemples ?*

— Bien sûr que si. Puisque l'événement s'y prête, on pourrait se demander, par exemple, si une élection n'est pas un moyen de donner aux sujets l'impression qu'ils retrouvent leur entière liberté de choix, qu'ils ont la possibilité, s'ils l'entendent, de subvertir l'ordre existant. Pourtant, ce grand « rituel » n'aboutit, le plus souvent, qu'à la confirmation de l'ordre établi. Une fois créée l'illusion de la libre détermination constante, on repart pour 100 000 kilomètres d'histoire.

● *Sans recours ?*

— Certes non, car cette *récupération* de la contestation appartient à la logique du pouvoir. Mais elle ne saurait être seule en cause. Les rapports nouveaux qui se créent dans la société, les événements, viennent briser la continuité du processus. L'étude des pouvoirs africains montre comment, à partir d'un certain moment, les « soupapes de sûreté » fonctionnent de moins en moins bien, le rituel perd *de son efficacité, le jeu de l'illusion* est reconnu comme tel. Alors le changement se produit.

(Dessin de JULEM.)

● *Vous venez d' « éclairer » les unes par les autres sociétés industrielles et sociétés africaines. C'est la démarche même de votre livre, où sont constitués des « dossiers » anthropologiques sur des thèmes centraux de notre présent. Comment justifier cette démarche ?*

— Elle reçoit au moins deux justifications. La première tient à la rapidité des transformations subies par notre société. Et les changements sont si nombreux, si profonds, que, durant la longueur d'une vie, chacun d'entre nous n'est pas contraint d'habiter *une* société, comme il peut en avoir l'impression, mais plusieurs sociétés successives. Dès lors, il me semble que l'anthropologue, qui cherche à donner sens et interprétation à des sociétés qui lui sont étrangères, qui sont « dépaysantes », peut très bien devenir l'anthropologue de *sa propre société*, en considérant ce qu'elle a d'inédit et de déroutant.

» La seconde justification est moins triviale. Nous vivons actuellement une crise qui touche aux fondements mêmes de notre société. Tout ce qui encadrait la vie quotidienne, lui donnant son langage, ses conventions, ses normes, ses valeurs, est aujourd'hui remis en cause. Or, si *l'on suit l'enseignement marxiste* simplifié, la critique de notre société devrait se formuler en fonction du mode de production qui la régit et des antagonismes de classes qui lui sont inhérents.

» Pourtant, on peut s'apercevoir que *notre* société n'est pas seulement définie par le mode de la production matérielle. La protestation féminine, tout comme celle des classes d'âge « jeunes », nous font découvrir, sous-jacents au *débat* des classes sociales, deux autres débats essentiels : l'un porte sur les rapports entre société masculine et société *féminine* ; l'autre, sur les rapports entre société a d u l t e et société « jeune ». Pour faire entendre en quoi ces relations sont aussi fondamentales, aussi constitutives que celles des classes sociales, il me semble que l'anthropologue a aujourd'hui non un *privilège mais un droit légitime* d'intervention.

● *En ne considérant, si vous le voulez bien, que la relation homme-femme, le rapport des « classes sexuelles » pour reprendre le terme de vos analyses, comment l'anthropologie permet-elle de penser cette relation ?*

— A travers les mythologies africaines, comme celles des *Bambara* du Mali ou des *Fon* du Dahomey, il apparaît que la conception des rapports originaires de l'homme et de la femme inclut déjà des projets ou des modèles de société. Trois archétypes se dégagent de l'ensemble de ces mythes, sur l'origine du monde et des hommes.

» Le premier est celui de l'androgyne : au commencement de l'espèce humaine, il y a cet être à la fois homme et femme, qui est deux en un. A travers lui, c'est le modèle d'une société idéale et sans contradiction qui apparaît. Toutes proportions gardées, l'androgyne, ce serait, dans nos propres catégories, l'image de la société sans classes.

» Un second modèle est fourni par les mythes qui font état d'un couple originaire formé d'un frère et d'une sœur, un couple de jumeaux. A travers ce modèle, la société reconnaît, en quelque sorte, ses *coupures* et ses différences, mais l'unité due à la souche commune leur interdit de provoquer de graves bouleversements. Dans notre langage, on pourrait *retrouver* là le thème de la nation ou de la « grande famille », qui domine des coupures et des *inégalités par ailleurs reconnues*.

» Le troisième modèle, enfin, est donné par l'image du couple initial : un homme, une femme, différents et contraints à trouver leur complémentarité. Ce couple originaire ne reçoit de nulle part son unité. Elle est devant lui, à construire. On peut voir ici, à travers ce dernier mythe, s'esquisser une conception « réaliste » de la société, laquelle doit sans cesse fabriquer son unité, sans la recevoir du dehors.

● *Comment relier ces données africaines aux luttes qui s'engagent aujourd'hui pour la libération de la femme ?*

— Ce que montre ce « dossier » anthropologique, c'est d'abord que la femme est toujours située du côté le plus confiné, le moins socialisé de l'univers. Elle ne participe aux activités politiques, rituelles ou symboliques que de façon très *marginale*. Et cela est très *present* dans notre société également : la femme reste davantage liée à l'ordre de la maison, aux quatre murs de l'appartement, qu'au cadre plus vaste de la cité, de la nation. Si on la pense, de façon assez récente, comme une citoyenne, on la voit tout de même comme une citoyenne plus « conditionnée » que « conditionnante », etc.

» C'est bien parce qu'ils ont conscience de cette exclusion sociale que les mouvements féminins américains s'affirment moins concernes par la *lutte des classes (encore une affaire d'hommes)* que par l'obligation de définir autrement les rapports de deux sociétés inégales qui cohabitent sous le couvert d'une unité affirmée : la société des hommes et celle des femmes.

● *L'anthropologie donne-t-elle la « clef » — cause ou origine — de cette domination masculine ?*

— Je pense que cela déborde très largement son domaine. On peut simplement dire que les décisions prises pour socialiser la sexualité, sans que l'on sache clairement pourquoi, ont réglementé au profit des hommes le partage et la circulation des femmes, qui sont devenues du même coup *objets* de l'échange matrimonial et non *partenaires* de cet échange.

» Je pense que l'on touche ici à la *fois aux origines et aux racines les* plus profondes de la société. C'est ce qui explique la peur qui peut saisir lorsqu'on tente de repenser autrement les rapports des classes sexuelles. Et il semble même que, aujourd'hui, il y ait plus d'inquiétude dans nos sociétés à l'idée de remettre en cause le rapport homme-femme que le rapport entre classes sociales.

● *Vous suivez une démarche identique au sujet des classes d'âge. C'est à partir de ces éléments que se définissent les lois à l'œuvre dans toute société, ces Anthropo-logiques qui donnent leur titre à ces études ?*

— Plus exactement, c'est en considérant ces trois éléments que sont l'inégalité entre les sexes, l'inégalité entre les classes d'âge et l'inégalité entre les classes sociales, et en mesurant leur « poids » respectif dans une société donnée à un moment donné, que l'on peut produire une meilleure définition de cette société, la saisir comme une création continuelle et incertaine, et non comme un ordre fixé une fois pour toutes.

» C'est dire que j'ai peu à voir avec le courant de pensée structuraliste. Il m'apparaît avoir figé et « déshistoricisé » les choses au point que son discours est inactuel et dans une large mesure irréel. Il n'y a pas de « fatalité » à laquelle nous ne saurions échapper, et qui ferait de nous de faux sujets de l'histoire. Toute société porte en elle d'autres sociétés possibles. »

(Propos recueillis par Roger-Pol DROIT.)

ROGER BÉSUS SUCCÈDE A PIERRE BÉARN A LA TÊTE DU SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

Au cours de leur assemblée générale, tenue à l'hôtel de Massa, les écrivains ont renouvelé une partie des membres de leur comité syndical. Celui-ci a ensuite constitué son nouveau bureau : président, Roger Bésus ; vice-présidents, Roger Ikor et Adolphe de Falgairolle ; secrétaire générale : Simonne-Marie d'Erceville ; trésorier : Yves Cazaux. Membres : Pierre Béarn, Jean-Marie Dunoyer, Pierre Mariel, Jacques Perry, Jean Rousselot, Maryse Querlin, Michel Chrestien, Tristan Maya, et Jean et Michel Angebert.

L'intention du nouveau président est en même temps que de continuer l'action de son prédécesseur au plan social, d'accroître le nombre des membres du syndicat afin d'en renforcer l'autorité, puis de combattre pour que le livre soit reconnu, spécialement en une époque où il subit la concurrence des mass media, comme le véhicule majeur de la culture.

BRIDGE

VICTOIRE ITALIENNE DANS LA COUPE CINO-DEL-DUCA

Les Italiens Gianfranco Faccini et Sergio Zucchelli ont remporté le tournoi de bridge européen le plus richement doté, la Coupe Cino-Del-Duca.

Faccini et Zucchelli, qui avaient déjà gagné, au début de l'année, la Coupe du Sunday Times, *à Londres, ont totalisé 19 882 points. Ils remportent 3 millions de lires (24 600 francs environ) et une coupe en or.*

Une autre équipe italienne, Adriano Abate et Leandro Burgay, s'est classée deuxième, à 2 140 points, devant les Brésiliens Cagus-Assuncao et Ferreira-Ferreira, respectivement quatrième et cinquième.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA COMMANDE DE SIX TURBOTRAINS PAR LES ÉTATS-UNIS

Des devises au bout du rail

Le département des transports américain vient d'autoriser la société d'économie mixte Amtrak à commander six turbotrains français pour la somme de 110 millions de dollars (550 millions de francs). Une victoire pour l'industrie française du matériel ferroviaire.

Les constructeurs ferroviaires ont, semble-t-il — et depuis longtemps, — en France la main plus heureuse que les constructeurs aéronautiques toujours en mal de clients pour Airbus, Mercure et Concorde. Au cours des vingt dernières années, l'industrie ferroviaire a exporté deux mille cinq cents locomotives, deux mille voitures de voyageurs et trente-cinq mille wagons de marchandises, dans une soixantaine de pays, répartis sur tous les continents, de la Chine populaire à l'Espagne, de la Birmanie à l'Irak. La France occupe même le premier rang dans le monde pour le matériel de traction électrique.

Ce carnet de commandes bien garni provoque un afflux de devises dans les caisses du Trésor. Cette croissance spectaculaire des exportations — 300 millions de francs en 1969, 1 160 millions en 1972 — contribue pour 13 % au solde positif global de la balance commercial des produits industriels, ce qui place l'industrie ferroviaire au niveau de l'industrie aéronautique et de la construction navale.

La première « percée » remonte aux années 50 dans le domaine de la traction électrique, puis de la traction diesel. Ce fut, récemment, outre-Atlantique, le succès de la technique française d'adaptation de la turbine d'aviation à la traction ferroviaire. En juin 1973, la société des Ateliers du nord de la France (A.N.F.) et la société américaine Rohr Industries Inc. concluent un accord d'assistance technique pour la construction et la vente de turbotrains aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

L'amtrak, qui exploite depuis trois ans les services ferrés de voyageurs aux Etats-Unis, acquit en leasing en 1973 deux rames à turbine à gaz (R.T.G.) qu'elle mit à l'essai sur la ligne Chicago-Saint-Louis. Elle eût voulu immédiatement passer commande de quatorze turbotrains — au lieu de six, — afin d'équiper aussi la liaison New-York-Boston. Mais le département des transports s'est opposé pour le moment à cette demande. Il attend que la technique française fasse ses preuves auprès des passagers américains.

Cette offensive serait fragile si elle n'était pas soutenue de l'arrière, en clair si les commandes du marché français étaient insuffisantes ou irrégulières pour alimenter une chaîne de production et en tester la fiabilité.

Des turbotrains de la première génération circulent, depuis trois ans, entre Paris et Cherbourg. La S.N.C.F. dessert également avec des rames R.T.G. à partir de Lyon les villes de Bordeaux, Nantes et Strasbourg. Elle a enfin obtenu non sans peine, au mois de mars dernier, le feu vert des pouvoirs publics pour construire une voie ferrée nouvelle entre Paris et Lyon, sur laquelle elle mettra en service des trains à très grande vitesse (T.G.V.) qui, eux aussi, un jour ou l'autre, équiperont des réseaux étrangers.

Pour maintenir son dynamisme, l'industrie ferroviaire française a besoin de convaincre les pouvoirs publics des mérites du rail. Pour s'assurer hors des frontières des succès commerciaux, il faut en effet croire soi-même à la qualité du matériel que l'on vend avant d'en vanter à l'extérieur l'intérêt.

JACQUES DE BARRIN.

District parisien

LES SOCIALISTES DEMANDENT QUE L'ON RENONCE A LA VOIE EXPRESS RIVE GAUCHE

Le groupe socialiste du Conseil de Paris vient de faire connaître son hostilité au projet de voie express rive gauche, « qui va irrémédiablement gâcher un des plus beaux sites de Paris ». Il demande que le dossier soit repris et que l'essentiel des moyens disponibles soit consacré à l'amélioration urgente du métro, des autobus et des chemins de fer de banlieue. En outre, M. Claude Estier, conseiller de Paris, déposera au nom de ce groupe un projet de remise en cause de l'opération dès l'ouverture de la session d'été du Conseil, le jeudi 13 juin.

Les socialistes appellent les Parisiens à s'associer massivement à la manifestation organisée le mercredi 12 juin à 18 h. 30 sur le parvis de Notre-Dame par l'Association pour la défense et l'embellissement du site de Notre-Dame. A l'issue de cette réunion, une délégation, conduite par l'académicien Louis Leprince-Ringuet, sera reçue à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Dominati, président du Conseil de Paris. Elle lui rappellera qu'à l'occasion de la campagne présidentielle M. Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré que, dans le cadre d'un effort important en faveur des transports en commun, il était certain que ce projet devait être réétudié.

Ce mouvement de protestation s'organise et s'amplifie au moment même où l'on apprend que les travaux du tronçon central de l'ouvrage, qui devaient commencer dès le début du mois, ne seront entrepris qu'en septembre au plus tôt.

TRANSPORTS

L'ÉTAT GREC MENACE DE NATIONALISER LA COMPAGNIE OLYMPIC AIRWAYS

L'Etat grec est décidé à obtenir le contrôle total de la compagnie aérienne Olympic Airways en rachetant toutes les actions à M. Aristote Onassis, si ce dernier persiste à demander des facilités financières au gouvernement grec, rapporte le quotidien athénien « Hestia ». Selon le même journal, si Olympic Airways est nationalisée, le service de l'aviation civile, sous contrôle de l'Etat, sera chargé de son exploitation.

L'armateur Onassis a déjà demandé au ministère grec des transports que des carburants lui soient fournis à tarif réduit, que le déficit de l'année en cours — 46 millions de dollars — soit couvert par l'Etat et qu'un prêt de 16 millions de dollars lui soit accordé immédiatement, faute de quoi il dénoncerait l'accord le liant à l'Etat grec.

Du côté gouvernemental, on affirme que l'exploitation de la compagnie peut devenir rentable par la mise en œuvre d'un programme d'économies, notamment en ce qui concerne les salaires de certains employés, la publicité et les prestations à bord des avions. — (A.F.P.)

● *Paris-Rio en Concorde.* — Le supersonique franco-britannique Concorde-02 a décollé de l'aéroport Charles-de-Gaulle le mercredi matin 5 juin, à 7 h 12, pour effectuer sa première liaison aller et retour Paris-Rio-de-Janeiro dans la même journée. Ce voyage met fin à la série de dix vols consécutifs d'endurance au-dessus de l'Atlantique sud. Concorde-02 sera de retour à Paris vers 22 h 30. L'aller et le retour dureront respectivement environ six heures, avec une escale de cinquante minutes à Dakar.

P.T.T.

● LE PRIX DU TELEPHONE. — L'Office of Telecommunications du ministère du commerce des Etats-Unis a calculé que le téléphone américain coûtait plus de six fois moins cher que le téléphone français, et plus de deux fois moins cher que le téléphone allemand.

En 1971, l'ouvrier moyen américain a travaillé pendant vingt-six heures pour gagner une somme correspondant au coût d'une installation téléphonique, aux taxes de mise en service et au prix de ses communications urbaines et interurbaines. Pour bénéficier du même service, l'ouvrier suisse a dû travailler trente-cinq heures ; l'allemand, soixante-huit heures ; le japonais, cent soixante-quinze heures et le français cent soixante-dix-neuf heures.

● LA « PRIVATISATION » DE L'ADMINISTRATION. — La transformation du ministère des P.T.T. en secrétariat d'Etat inquiètent les syndicats. Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. appellent, dans un communiqué commun, leurs sections « à *réunir l'ensemble du personnel sur les lieux de travail. Tous les travailleurs des P.T.T. doivent en effet rester mobilisés, prêts à répondre à toute tentative de démantèlement du service public* ».

ENVIRONNEMENT

LES CHATEAUX D'EAU SONT-ILS PLUS ÉCONOMIQUES ?

Répondant à une question de M. Achille Peretti, député U.D.R. et maire de Neuilly-sur-Seine, sur « les châteaux d'eau qui déshonorent le paysage », M. Alain Peyrefitte, qui était alors ministre des affaires culturelles et de l'environnement, s'est expliqué, dans le « Journal officiel » du 28 mai.

Pour assurer la distribution de l'eau sous pression, les techniciens ont le choix entre trois procédés : la pression de l'air, le pompage, la pression gravitaire. Ce dernier implique la construction de châteaux d'eau. Ceux-ci, « qui ont bien souvent des incidences fâcheuses sur le paysage », sont également plus coûteux à édifier. Mais leur exploitation est économique, car ils consomment moins d'énergie que les deux autres techniques.

« Il semble difficile d'interdire systématiquement les châteaux d'eau », conclut malgré tout le ministre. Mais il ajoute : « Il apparaît nécessaire de veiller attentivement à la prise en compte de l'environnement. »

● LES NATIONS UNIES ET LES PIETONS. — Dans le cadre du programme des Nations unies pour l'environnement, la Fédération mondiale des villes jumelées (Cités unies, 13, rue Racine, Paris-6e) organise une conférence intercommunale du 10 au 12 juin à Bologne (Italie) sur « les problèmes de transport, de circulation, de stationnement, et le droit des piétons dans les grandes agglomérations ».

Toujours en Italie, mais à Palerme (Sicile), la F.M.V.J. réunira du 11 au 13 octobre les représentants de cent trente-deux villes situées dans les seize pays riverains de la Méditerranée pour définir les principes fondamentaux de la Charte de la sauvegarde et de la mise en valeur du Bassin méditerranéen adoptée, il y a un an, lors de la conférence de Beyrouth.

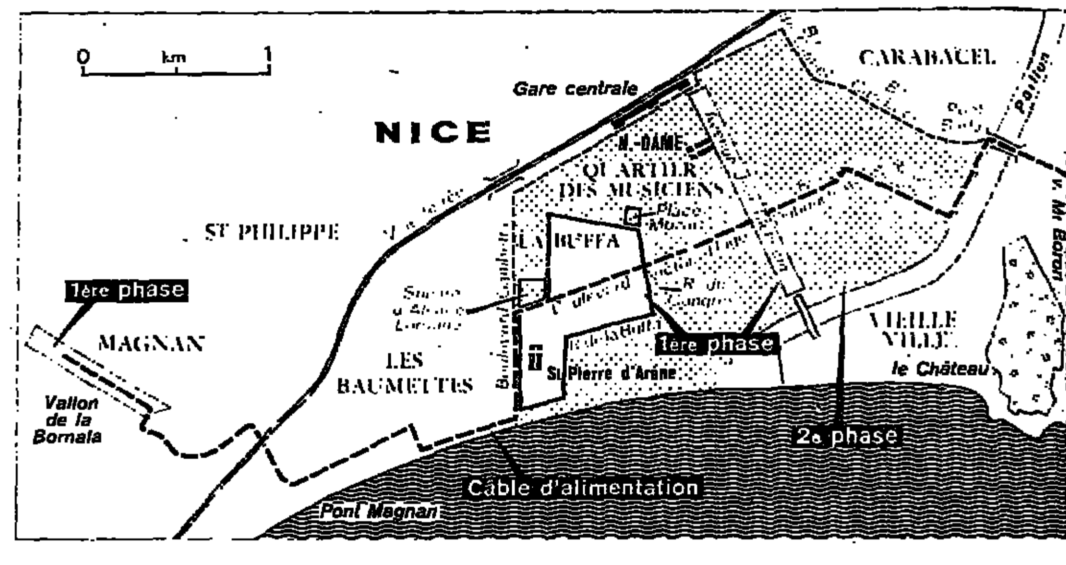
Provence - Côte d'Azur

Tout est prêt à Nice pour lancer la télédistribution

Une chaîne locale de télévision serait mise en place

Tout est prêt pour l'installation d'un réseau de télédistribution dans la ville de Nice. Son maire, M. Jacques Médecin, député réformateur, est parvenu, en juillet 1973, à faire retenir le chef-lieu des Alpes-Maritimes parmi les sept villes sélectionnées comme terrain d'expérience. La clientèle existe, une société d'ingénierie a été retenue, le matériel se trouve sur place, le quotidien « Nice-Matin » accepterait de participer à la chaîne locale de télévision qui devrait être créée et fait tout l'intérêt de l'expérience. Manque le feu vert du gouvernement.

Depuis trois ans, les études de marché ont mis en évidence l'intérêt de la population pour cette technique. La moitié des foyers interrogés se sont déclarés d'accord pour souscrire un abonnement. Cette proportion est satisfaisante selon les spécialistes.



Intéressés par la télédistribution, les Niçois sont également intéressants pour les annonceurs publicitaires. Leurs revenus élevés en font une « cible » de choix : 80 % des ménages niçois possèdent la télévision (73 % environ des ménages français sont dans ce cas) et le nombre élevé de personnes âgées (un quart de la population) accroît l'assiduité devant les récepteurs.

La télédistribution améliorera la qualité des images reçues, car la ville est adossée à des collines dont le relief tourmenté gêne la diffusion des émissions. La proximité de Télé-Monte-Carlo perturbe la réception de la première chaîne de l'O.R.T.F. L'antenne collective supprimera ces désagréments. Elle offrira de surcroît au téléspectateur le choix entre les trois chaînes françaises, Télé-Monte-Carlo, les deux chaînes italiennes, un programme télévisé local et six programmes radio en modulation de fréquence.

La municipalité a choisi la société Visiodis, filiale de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), comme responsable de l'ingénierie. Visiodis propose d'étendre le réseau au rythme de l'amortissement des matériels, c'est-à-dire en huit ans environ. L'antenne réceptrice se trouvera sur le mont Boron. Un câble reliera celle-ci à la station centrale, située dans l'hôtel du Louvre et chargée du traitement des signaux. Ils seront retransmis chez les téléspectateurs, toujours par câble souterrain. Les premiers secteurs à être raccordés à la station centrale seront la rue Jean-Médecin, le quartier des Musiciens et le vallon de la Bornala, qui ne peut recevoir pour l'instant les images de l'O.R.T.F. (cinq mille foyers). Dans une deuxième phase, sera « câblée » toute la partie comprise entre les voies de chemin de fer, le boulevard Carabacel, le Paillon, la promenade des Anglais et le boulevard Gambetta (trente mille foyers). L'objectif est de parvenir à un total de cinquante-cinq mille abonnés.

En principe, la pose des câbles ne nécessitera pas le creusement de tranchées importants. Dans nombre d'artères, le nouveau réseau pourra être placé sans difficulté dans les conduites existantes.

La participation de la presse locale

Tout est prêt également sur le plan financier. La société Visiodis prévoit de dépenser au total 60 millions de francs. La taxe de raccordement, que devront payer les usagers, s'élèvera à 100 ou 300 francs, auxquels il conviendra d'ajouter le paiement annuel d'un abonnement de 300 francs.

Sur le plan juridique, en revanche, la situation est encore confuse à cause de l'indécision des pouvoirs publics. Une société d'économie mixte sera créée par la municipalité, la société française de télévision (S.F.T.) et le quotidien local *Nice-Matin*. Le manque de moyens financiers de celui-ci et les réticences de l'O.R.T.F. et des P.T.T., actionnaires de la S.F.T., amèneront peut-être la ville de Nice à prendre plus de 50 % du capital de la société d'économie mixte.

Alors que tous les éléments semblent réunis, comment expliquer que depuis un an rien n'ait encore été entrepris ? « *Dans le cadre de la réglementation actuelle*, déclare M. Jacques Médecin, *le réseau de télédistribution revient aux P.T.T. au bout de quinze ans ; or, c'est précisément à ce moment-là qu'il commence à être rentable. Personne ne financera rien dans ces conditions.* » Le maire décrit ainsi les difficultés qui retardent le démarrage de l'opération : « *Il nous faut une chaîne de télévision locale de qualité pour réussir notre expérience. Nous devrons donc associer la presse écrite locale à ces émissions. Nice-Matin n'acceptera d'y participer qu'à condition de n'y pas perdre d'argent. L'affaire ne sera rentable que s'il y a des abonnés et de la publicité, deux conditions qui ne seront réunies qu'avec la diffusion d'émissions locales. La boucle est bouclée.* »

Pour rompre cet enchaînement de contradictions M. Médecin préconise : « *Premièrement, l'acceptation par les P.T.T. d'un contrat d'une durée de trente ans ; deuxièmement l'introduction sur la chaîne locale d'une publicité couplée avec celle des journaux ; troisièmement un texte de loi qui institutionnalise la participation de la presse locale.* »

« *Je crois à la télédistribution*, conclut M. Médecin, *pour assainir l'O.R.T.F. qui étouffe sous le centralisme et le monopole.* »

ALAIN FAUJAS.

● LA DATAR AU MINISTERE DE L'INTERIEUR. — Le *Journal officiel* du 1er juin publie le décret qui confie au ministre de l'intérieur, par délégation du premier ministre, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Les attributions de la DATAR ne sont pas modifiées.

AUTOMOBILE

Les augmentations de prix se multiplient dans tous les pays

Fiat a annoncé, le 4 juin, qu'elle augmentait immédiatement de 13,2 % en moyenne le prix de ses modèles, ainsi que ceux de sa filiale Autobianchi sur le marché intérieur. Cette majoration est la quatrième en dix-huit mois.

La firme italienne avait présenté une demande d'augmentation au gouvernement il y a deux mois, et devant l'absence de réponse des ministères concernés, a estimé que cette demande « *avait été automatiquement acceptée* ».

Il semble probable que son exemple sera bientôt suivi par les firmes Alfa Romeo et Leyland-Innocenti, filiale italienne de British Leyland. Le premier constructeur britannique a également annoncé, le 3 juin, une majoration de 9 % du prix de ses véhicules et de 12 % des tarifs de ses pièces détachées. Au Japon, enfin, la firme Honda Motor augmentera à partir du 1er juillet les tarifs de tous ses modèles de 12,1 % environ.

Les constructeurs français emboîteront-ils bientôt le pas à leurs concurrents étrangers ? Ils le souhaitent et rappellent que les hausses de prix accordées en janvier et en avril (soit 7 % au total depuis le début de l'année) ne couvrent pas la progression de leurs coûts, lourdement grevés par l'augmentation des matières premières. Pour l'heure, cependant, rien n'est fait. « *La décision dépend de la direction des prix*, dit-on chez Renault. *De nouvelles hausses sont inévitables avant la fin de l'année, mais nous ne connaissons encore ni leur date ni leur ampleur.* »

Renault présente un véhicule de recherche sur la sécurité

A l'occasion de la cinquième conférence technique internationale sur les véhicules de sécurité expérimentaux qui se tient à Londres du 4 au 9 juin, la régie Renault présente un véhicule de recherche, le B.R.V. (Basic Research Vehicle).

Contrairement aux E.S.V. (Experimental Safety Vehicle) du programme américain, qui avaient été conçus avant toute étude systématique des accidents, le B.R.V. de Renault résulte d'abord des recherches biomécaniques entreprises depuis plusieurs années par l'Association Renault-Peugeot en liaison avec des médecins spécialistes; les connaissances médicales ainsi acquises sur les effets des accidents et la gravité des lésions ont, pour une grande part, inspiré la technologie du B.R.V.

La voiture expérimentale, qui ressemble un peu à une Renault-12, ne paraît pas très éloignée de ce que pourrait être la voiture de grande série dans quelques années. Sa structure, conçue non pas en vue de la protection du véhicule mais de ses occupants, apporte des solutions intéressantes contre les effets des chocs frontaux (quatre forts longerons haut et bas à l'avant, cadre d'habitacle résistant, corps creux déformables) et latéraux (sièges fixés sur forte poutre transversale, portes à caissons). Les piétons ne sont pas oubliés : la hauteur du pare-choc avant (à amortisseur, absorbant les petits chocs) est au-dessous de l'articulation du genou d'un adulte ; le haut du capot, légèrement en retrait, est au-dessous du bassin. Les moyens de retenue ont également été étudiés (ceintures à vérins amortisseurs) ainsi que le rembourrage des surfaces intérieures.

Une analyse d'efficacité estime à environ 50 % l'« économie » de tués qu'apporterait l'usage des ceintures de sécurité avant sur les voitures actuelles. Cette proportion pourrait aller jusqu'à 84 % avec une voiture à structure renforcée (passagers indemnes dans un choc frontal à 65 kilomètres à l'heure), équipée de ceintures à vérins à l'avant et de ceintures trois points normales à l'arrière.

Laboratoire technologique, le B.R.V. a donné et donnera les moyens de savoir ce qui, industriellement, est faisable ou non — ce que la direction des recherches et développements de la Régie appelle la « faisabilité » — et à quel prix. Une étude théorique évalue à près de 14 milliards (en francs constants 1974) le coût, en dix ans, de l'équipement d'un parc de quatorze millions de voitures correspondant à la définition donnée plus haut (structure 65 km/heure). Mais ce n'est là qu'une extrapolation.

DANIEL CLAVAUD.

★ Une ceinture automatique de sécurité a été présentée par Ford à la conférence de Londres. Elle se boucle en fermant la porte et se déboucle en l'ouvrant. Un moteur électrique fait coulisser la boucle dans une glissière incorporée à la porte.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE
A VOCATION MULTINATIONALE, EFFECT. : 5.500

recherche pour son
USINE REGION EST, PRES METZ

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

E.N.S.I.C. ou EQUIVALENT

POUR

SERVICE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS

DE MATERIEL GENIE CHIMIQUE

Poste exigeant une expérience de 3 ans minimum dans domaine et fonctions similaires ou exploitation, entretien usine industrie chimique. Expérience Bureau d'Etudes même branche souhaitable.

POSSIBILITES D'AVENIR
pour candidat ayant de bonnes aptitudes d'étude, d'organisation et de commandement.

(Référence 412 A.)

Adresser C.V., photo et prétentions, n° 5.605, à : SPERAR, 75, Champs-Elysées - PARIS (8e), qui tr.

ENTIERE DISCRETION ASSUREE

Poste à créer

INGÉNIEUR CHIMISTE

diplômé École Nationale

Société française faisant partie d'un groupe multinational américain est chargée de la vente sur le marché français de la ligne de produits de la filiale italienne du groupe spécialiste en Europe de la production de MASTERBATCHES pour l'industrie des matières plastiques.

Nous voulons confier l'introduction de ces produits en France à un ingénieur diplômé ENS Chimie.

Il sera chargé avec l'appui des services commerciaux de recherche et de production de la filiale italienne, *de développer l'assistance technico-commerciale aux transformateurs de matières plastiques* (extrusion, injection, soufflage, calandrage), puis de créer une équipe pour élargir son action.

Ce poste de responsabilité est offert à un Français parlant couramment l'anglais (italien apprécié mais pas indispensable), ayant eu l'expérience pratique dans l'industrie des matières plastiques pendant au moins 4 ans et ayant si possible utilisé des MASTERBATCHES.

Après un stage dans l'usine italienne — résidence région parisienne — déplacements fréquents. La rémunération, intéressante au départ, pourra progresser rapidement en fonction des résultats.

sélé CÉGOS

Adresser lettre manuscrite et C.V. detaillé
sous référence M. 71.336
33, quai Gallieni — 92153 SURESNES.

SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE

LEADER DE SON MARCHE
EXPANSION : + 25 % PAR AN
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

située à 100 km au Sud de PARIS

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR

AU SEIN DU DEPARTEMENT

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

pour s'occuper du programme de recherche et mise en œuvre de nouvelles matières premières du type : viandes, abats, céréales, gélifiants, liants, etc., dans des produits en conserve, plats cuisinés et des aliments secs.

SI VOUS AVEZ :

- un diplôme d'une école d'ingénieur E.N.S.I.A., AGRO., I.N.S.A. ou êtes d'un niveau équivalent ;
- une expérience dans le domaine de l'évaluation physico-chimique des matières premières utilisées dans l'industrie alimentaire ;
- un esprit créatif et pratique dans la formulation de produits en conserve ou en biscuiterie ;
- une bonne connaissance de l'Anglais.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- un revenu annuel non inférieur à 60.000 F ;
- un système d'intéressement aux résultats ;
- un régime de prévoyance et de retraite très complet.

Adressez votre lettre de candidature avec C.V. détaillé et photo, à n° 50.332, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transm.

CROUZET Valence

recherche
pour section assurance qualité

ingénieur électronicien

familiarisé avec circuits logiques et analogiques intégrés ou non.

Activités dirigées sur la fiabilité d'équipements électroniques d'automatisme industriel et sur la création de méthodes et d'appareillage de contrôle.

Débutant accepté si dégagé des O.M.

(référence à rappeler 411)

- avantages sociaux importants,
- possibilité de logement

Adresser CV photo et prétentions au Service du Personnel - Boite Postale 138 26010 VALENCE - en rappelant la réf. du poste.

Pierre Lichau s.a.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
CENTRE OUEST 70.000 +

recrute

DEUX CONSEILLERS EN PROMOTION DE MOYENNES ET PETITES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

CHARGES :

- d'aider les entreprises de la Région POITOU-CHARENTE ;
- de définir et promouvoir leurs plans de développement.

Les candidats recherchés présenteront les caractéristiques suivantes :

- âgés d'au moins 30 ans ;
- de formation supérieure ;
- ayant une expérience de direction d'entreprise industrielle ;
- compétence en matière de gestion commerciale et financière ou en matière d'organisation et gestion de la production.

La fonction nécessite dynamisme, autonomie et engagement personnel.
RESIDENCE POITIERS

Sélection et adaptation à la fonction assurées par le
GEFAGI 89, avenue Kléber, 75784 PARIS CEDEX 16.

TOULOUSE Société de biens d'équipements lourds (bâtiments industriels) recherche un

ingénieur chef d'établissement

représentant de la Direction Générale, il aura dans l'immédiat la charge de diriger, coordonner et animer les différents départements de l'établissement (commercial, B.E., entreprise générale)

à terme, il devra prendre la responsabilité d'autres départements et le contrôle de gestion de l'ensemble de la société pour devenir l'Adjoint du Directeur Général

Ingénieur Grandes Ecoles, E.C.P., A.M., etc avec formation complémentaire financière et gestion. Poste d'avenir pour un homme de grande valeur possédant les moyens de ses ambitions.

Pour inf. compl. écrire sous référence 8107 Zm

ORES 54 Bis rue d'Alsace 31000 Toulouse

LE CABINET KESSLER

CONSEIL EN BREVETS D'INVENTION,
à vocation tant française qu'internationale, cherche

un ingénieur

pour son bureau de **TOULOUSE.**

Après une période de formation complète à PARIS, il conduit et développe, en liaison avec M. KESSLER, les activités de ce bureau. Il bénéficie du soutien logistique du siège. Ingénieur (ECP de préférence), débutant ou désireux de se reconvertir, il se sent attiré par une profession qui met en œuvre des connaissances techniques diversifiées, un esprit juridique et le sens des contacts.

L'anglais est indispensable et l'allemand souhaité.

Les Ingénieurs intéressés adressent leur candidature (ss réf. 2691 M) à Mme M.C. TESSIER.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Société industrielle
de CHAUNY

recrute

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

35 ans minimum

De formation grande école technique (chimie, pétrole) l'ingénieur technico-commercial devra posséder l'anglais, l'espagnol ou l'allemand afin d'assurer, à haut niveau, des contacts de suivis d'affaires dans le monde entier et principalement en Europe, sous forme de « missions ».

adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 1349

FONCTION COMMERCIALE
13, rue Paul Bert 75011 Paris
chargé du recrutement

MSL

73, bd Haussmann, 75008 PARIS - Tél. : 265-37-00.
11, pl. A.-Briand, 69003 LYON - Tél. (78) 62-08-33.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

120.000-150.000 F
Distribution BRETAGNE

Une Société Française (500 millions de francs de C.A.) spécialisée dans le domaine de la distribution par Magasins grande surface et Supermarchés, crée le poste de Secrétaire Général pour décharger le Président-Directeur Général de la partie administrative et financière. Dépendant directement de celui-ci, il sera chargé de prendre en mains l'ensemble des questions financières (études et analyses des résultats, prévisions d'exploitation et d'investissements, relations avec les banques, supervision du service comptable et du contrôle de gestion). En outre, il traitera les problèmes juridiques, fiscaux, d'administration générale ainsi que la politique du personnel. Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup. de Co, IEP, etc.), il justifiera d'une expérience analogue acquise de préférence dans le secteur de la distribution des produits de grande consommation.

Ecrire à Y. BLANCHON, réf. B 9.142.

Pour ce poste, adresser un bref curriculum vitae à Paris suivant la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans l'autorisation expresse donnée par le candidat à l'issue d'un entretien personnel avec le consultant.

Générale Alimentaire

5 divisions - 70 etablissements et filiales.
C.A. : 1 milliard 700 millions.
recherche pour sa Division « Condiments »

à DIJON

RESPONSABLE Gestion-Production

pour un ensemble d'usines fabriquant : moutarde, sauce, vinaigre et autres condiments. Sous l'autorité du Directeur Industriel, il aura pour mission :

— élaboration des budgets de production ;
— contrôle de gestion industrielle ;
— définition des programmes de fabrication et d'une politique des stocks ;
— mise en place et contrôle des procédures de fabrication ;
— mise en place d'un programme de réduction des coûts.

Le Candidat : un Ingénieur Grande Ecole, aura une expérience de fabrication de 4 ou 5 ans, complétée par une expérience d'organisation industrielle et de gestion, acquise dans un Groupe de produits de grande consommation.

Le poste doit déboucher sur des responsabilités de Direction de grosses unités dans la Division et dans le Groupe.

Adresser lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à

organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
PREDOMINANTE DANS SA BRANCHE

RÉGION SUD-OUEST

recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL

Futur Directeur des Ventes il devra sous l'autorité du Directeur Commercial :

— Participer à la réorganisation du réseau de distribution ;
— Animer les représentants et contrôler leur action ;
— Participer à l'élaboration de la politique commerciale ;
— Faire appliquer celle-ci sur le terrain.

FORMATION :

- E.S.C. ou similaire ;
- Expérience de la vente et de l'animation d'un réseau, de préférence secteur vins et alcools.

Résidence Sud-Ouest.
Déplacements fréquents en France.

Adress. C.V., photo et prét. à n° 8.530, « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Filiale française d'un groupe américain
constructions mécaniques
pleine expansion - 300 personnes
recherche
pour son usine près du bord de mer

chef du personnel

AGE 30 ANS MINIMUM

Compétences :

- expérience excellente des méthodes modernes de recrutement de promotion et de gestion du personnel,
- très bonne connaissance de la construction mécanique, de la législation du travail, de la formation professionnelle, de la sécurité,
- bonnes connaiss. de l'Anglais parlé.

Qualités :

- dynamique,
- apte aux relations humaines,
- innovateur dans les domaines d'actions sociales et d'information.

Rémunération annuelle brute : 60.000 F à 75.000 F.

Adres. CV, lettre manuscrite et photo à :
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02
qui transmettra (sous la référence 3469)

IMPORTANT GROUPE
DE SOCIETES DE TRANSPORT

recherche
pour son siège social

de GRENOBLE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

: si possible formation grandes écoles.
Connaissances en administration et gestion des entreprises souhaitées.

Ecr. avec C.V., à n° 19.368, HAVAS GRENOBLE.

La Direction du Financement Commercial
d'un très grand constructeur de biens d'équipement
recherche

UN RESPONSABLE CRÉDIT

dépendant du Directeur du Service
il contrôle les très importants crédits accordés à notre réseau commercial dans la région qui lui est attribuée.
Le poste comporte de nombreux contacts, des responsabilités, de fréquents voyages.
Il convient à un diplômé d'une Ecole supérieure de commerce ou licencié en droit, ayant quelques années d'expérience dans un service similaire d'une banque ou grande société.

Possibilités d'avenir intéressantes.
Lieu de travail : 120 km de Paris.
Ecrire HAVAS ORLEANS n° 8 789.



IBM

Division des systèmes
de Grande Diffusion
recherche pour la
PROVINCE

ingénieurs commerciaux

Hommes et Femmes

Ces ingénieurs sont responsables de la promotion de nos ordinateurs et de nos applications.

Les postes sont ouverts à tout candidat de formation supérieure ayant 24 ans minimum, libéré des obligations militaires. Les stages professionnels que nous leur proposerons seront adaptés en fonction de leurs dispositions et de leur expérience.

Les postes sont à pourvoir dans les Régions de :

LILLE - LYON - MARSEILLE
TOULOUSE - BORDEAUX - NANTES

Les qualités de contact personnel et le sens de la négociation au plus haut niveau seront appréciés au même titre que les compétences techniques.

Adressez votre candidature sous référence DSGD1 à

IBM FRANCE
Monsieur BOHL
2, rue de Marengo
75001 Paris



SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
ÉTABLISSEMENT DE VERNON

recherche

pour responsabilité de l'intégration des systèmes numériques (Hardware) et du développement du Software utilisateur lié à ces systèmes.

INGÉNIEUR

Grandes Ecoles ou formation équivalente ayant une expérience dans les lanceurs et si possible dans les équipements qui permettent leur contrôle, possédant des connaissances approfondies sur les systèmes informatiques.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
S.E.P., Service du Personnel, B.P. 802
27207 VERNON



BORDEAUX
Entreprise de constructions métalliques et générales

ingénieur T.C.E

- étude et conception des structures (béton ou acier) • chiffrage des projets et négociations commerciales • organisation et contrôle des chantiers • gestion administrative et financière des marchés. Formation supérieure (T.P.A.M) avec expérience chantiers et B.E. et vocation généraliste. Poste d'avenir pour candidat d'envergure.

Pour inf. compl. écrire sous réf. 8109 D m

ORES 54 bis rue d'Alsace 31000 Toulouse



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi



emplois régionaux

صكنا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

LA SOCIETE DES PRODUITS INDUSTRIELS ITT
(1800 personnes) - Fabrication et Commercialisation de composants électroniques et d'instruments de mesure.

Pour développer la **FONCTION MARKETING,** nous recrutons un SPECIALISTE

études de marchés (MARKETING RESEARCH)

LES OBJECTIFS :
- Déterminer les profils de produits (demandes potentielles clients, présentation, possibilité de distribution...)
- Fournir les spécifications techniques, prix.

LES MOYENS :
- Les ingénieurs commerciaux des différentes divisions et le support logistique européen,
- Les contacts à niveau élevé avec les industries . . .

A moyen terme, le candidat retenu animera au sein de chaque unité une équipe de spécialistes.
Cette fonction peut s'orienter naturellement vers des Etudes Economiques par secteurs de marché.

LE PROFIL IDEAL :
Une formation technique (ingénieur grande école) complétée par une expérience d'au moins 5 ans dans un poste analogue. La connaissance des composants électromécaniques (relais, circuits imprimés, commutateurs...) et de l'instrumentation serait un élément très favorable.
ANGLAIS COURANT.

Lieu de travail : BAGNEUX (92). Quelques déplacements à prévoir.

Nous vous prions d'adresser votre C.V. en indiquant la rémunération souhaitée, à M. V. LAURENT, S.P.I. ITT,
1, av. Louis Pasteur
92223 BAGNEUX

ITT

plein emploi

Participez à la formidable croissance du créateur des mini-ordinateurs P.D.P.
CA 1971 146 M $ - CA 1972 188 M $ - CA 1973 266 M $
- Vous vendez ou vous voulez vendre des mini-ordinateurs dans le secteur industriel.
- Vous êtes dynamique, imaginatif et méthodique.
- Vous êtes prêt à répondre à 90 % des questions techniques de vos clients.
- Vous êtes diplômés d'études supérieures, de préférence en informatique ou électronique.
- Vous parlez l'Anglais couramment.
- Vous êtes l'un des :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

que nous recherchons.
Lors de nos entretiens, seront mis à l'épreuve :
. votre réelle connaissance du hardware ordinateurs et périphériques
. votre expérience software
. votre volonté de réussir
. votre capacité pour les contacts humains, la prospection et la vente

Adresser votre C.V. détaillé sous référence I.A.4 au Responsable du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS Tél. : 687.23.33
Dicrétion d'honneur assurée.

digital

Canon

dans le cadre de son expansion recherche pour sa Direction Comptable et Financière

Audit interne

Niveau expertise comptable
Formation supérieure. Sérieuses références

Il s'agit d'une création de poste offrant de larges possibilités d'avenir pour candidat de valeur

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
Canon - B.P. 40, 93151 Le Blanc-Mesnil

ARCT

Premier Constructeur Mondial dans sa branche, recherche dans le cadre du développement de son Département des Etudes

ingénieur innovation

Il sera responsable des études, des essais et de la mise au point des prototypes relatifs à des problèmes entièrement nouveaux pour le matériel de pointe de la société.

Il aura sa propre équipe. Il disposera des services des prototypes et des essais, et bénéficiera de l'aide des autres départements de l'Entreprise.

Il devra être un Ingénieur mécanicien confirmé.

L'aptitude à imaginer des solutions nouvelles sera déterminante.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo à Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier 42300 Roanne.

HAVAS CONTACT

Après plusieurs années de brillante carrière au sein de la société, l'actuel Directeur Général doit quitter son poste pour raison de famille et notre Groupe en pleine croissance cherche pour sa filiale solidement implantée sur le marché français

DIRECTEUR GENERAL

ayant forte personnalité, familier avec les techniques modernes de gestion, animateur de talent, capable de négocier à l'échelon le plus élevé dans l'entreprise industrielle ainsi que de motiver et stimuler une équipe de plus de 150 ingénieurs, techniciens et délégués s'adressant directement aux entreprises utilisatrices.

Notre entreprise est considérée comme leader mondial dans un secteur industriel à potentiel illimité et en rapport étroit avec les exigences de l'écologie et de la conservation des ressources naturelles.

Si vous avez 35 ans, jouissez d'une formation universitaire ou équivalente avec le sens du marketing et désirez vous intégrer dans une équipe de management européenne dynamique, soumettez votre offre à :

Hans D. Winzer, Directeur Général

CASTOLIN S.A.
CH - 1025 - Saint-Sulpice / Lausanne.

FILIALE SOCIETE INTERNATIONALE
mondialement implantée, fabriquant et commercialisant ses produits de haute qualité technologique utilisés dans la composition de matériel propre aux industries de pointe, recherche pour son Siège proche banlieue Ouest :

ingénieur commercial

Formation ingénieur télécom.; A. et M., IDN ou grande Ecole d'électricité ou d'électronique.

Il aura pour mission la prospection et la négociation de contrats auprès des industries électrotechniques et électroniques profession.

Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable (formation assurée en Europe et USA)

Nous pensons que le candidat intéressé doit faire la preuve de sa compétence technique et de son dynamisme commercial.

Sa promotion est assurée, en France ou à l'étranger. Les conditions de travail et les perspectives de carrière sont susceptibles de satisfaire le plus exigeant.
Salaire élevé, nombreux avantages dont voiture de fonction.

La Société est en constante progression dans l'augmentation du C.A. comme dans la diversification des produits grâce à des Centres de Recherche extrêmement efficaces aux U.S.A. et en Europe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à Mr. MILLE — 8, Square de la Dordogne, 75017 - PARIS

C.I.T. ALCATEL
DEPARTEMENT TRANSMISSION
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

25 ans minimum. Il devra posséder une expérience de quelques années dans le domaine de la téléinformatique.

ANGLAIS COURANT.

CE POSTE EXIGE :
— initiative ;
— dynamisme ;
— facilité de contact ;
— sens de l'argumentation

CHAMP D'ACTIVITE METROPOLE.

Adresser C.V. et prétentions sous le numéro 50.718, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

---

crédit immobilier

Importante Société de Crédits, la première dans sa branche, recherche pour son siège à PARIS

UN RESPONSABLE DE ZONE CREDITS PROMOTEURS

Homme d'études et de contacts, il aura à animer, conseiller et diriger une équipe. Il devra posséder pour cela une bonne expérience des crédits promoteurs (minimum 3 ans).

La rémunération ne sera pas inférieure à 70.000 F.
Écrire avec C.V. détaillé, sous référence 383/M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

GROUPE IMMOBILIER
de moyenne importance
recherche
afin de compléter son équipe de direction

UN RESPONSABLE FINANCIER

La moyenne d'âge du groupe se situe à 35 ans.
Le candidat devra avoir une expérience et une introduction dans les milieux bancaires. Il sera chargé d'établir les C.E. prévisionnels des 17 sociétés du groupe, de contrôler les gestions et en particulier les trésoreries, d'établir les plans à court, moyen et long termes des emprunts nécessaires à la bonne marche de nos entreprises. Il contrôlera également les cellules comptables.

Ce poste pourrait convenir à un chef comptable ouvert et dynamique.

Ecrire avec CV manuscrit et photo à
PARFRANCE n° 2001
4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transm.

Société Multinationale en très forte expansion : 40 % an met en place de grands systèmes informatiques et recherche

1) ANALYSTES PROGRAMMEURS

de Haut Niveau
formation maîtrise ou équivalent,
connaissances T.P. et Bases de Données appréciées.

2) PROGRAMMEURS

formation D.U.T. ou équivalent.

Env. C.V. et photo à HAVAS CONTACT, 136, bd Haussmann - 75008 PARIS, n° 42858.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉNAGER DANS L'EST DE LA FRANCE SOUHAITE INTÉGRER

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

EXCLUSIVEMENT A.M.
Situation d'avenir débouchant sur hautes responsabilités.
Faire offre à : Jacques SIGNOLET
22, rue de Meilbourg, 57100 Thionville-Garche

---

ingénieur

ARTS ET MÉTIERS OU E.N.S.I.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PAPIERS,

Groupe papetier connu pour ses techniques avancées dans la fabrication des emballages (C.A. : 228 millions), recherche un ingénieur, 28 ans minimum, pour seconder le Directeur d'une de ses usines située en proche banlieue Nord de PARIS.

Ce poste convient à un ingénieur ayant au moins deux ans d'expérience en gestion d'ateliers et analyse des coûts de production. La promotion est très ouverte au sein du groupe.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 1917/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21.00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Société Française de Mécanique de Pointe

leader dans sa branche
(19.000 personnes — 1,8 Milliard F/an)
recherche
pour une de ses principales Divisions
RÉGION PARISIENNE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

(Ingénieurs grandes écoles ou formation commerciale supérieure) possédant expérience de la vente à l'exportation d'équipements industriels de haute technicité.

Leurs missions se situeront sur les Marchés internationaux.

Ils seront responsables :
- de la mise en œuvre des études de-marchés ;
- des stratégies à développer dans le cadre des marchés relevant de leur action directe ;
- de la conduite des négociations commerciales et de leur aboutissement ;
- de l'établissement des contrats et de leurs modes de financement ;
- du suivi des affaires.

Ces postes concernent des candidats capables d'assurer des contacts à tous niveaux, ayant le sens de la négociation et des affaires, aptes à de fréquents déplacements.

Anglais exigé - Langue supplémentaire appréciée.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétentions à CAPIC, 18, r. Volney, Paris (2e), sous référence 74062.

SPERRY UNIVAC

Dans le cadre du renforcement de ses équipes de vente
RECHERCHE

Ingénieurs Commerciaux (référence 1)

Grande Ecole ou Formation Supérieure, *ayant à leur actif une expérience de la vente de grands systèmes universels.*

Ingénieurs Commerciaux (référence 2)

Grande Ecole ou Formation Supérieure, *ayant deux ou trois ans d'expérience de la vente d'ordinateurs de gestion et attirés par la commercialisation de grands systèmes universels.*

La formation complémentaire sur nos matériels sera assurée par nos soins.

Postes à pourvoir à PARIS, LILLE, RENNES.

Ecrire avec C.V., prétentions en rappelant la référence du poste à SPERRY UNIVAC 3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX. Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion assurée.

jacques borel international

Vous savez diriger une équipe
Vous êtes peut-être même, un spécialiste de la restauration.

DIRIGEZ UN RESTAURANT ou un groupe de restaurants

après formation dans notre Société aux techniques de gestion moderne de la restauration.

Homme ou femme, votre candidature nous intéresse, si :
- vous voulez décrocher des responsabilités, et un travail passionnant,
- vous aimez gagner de l'argent.
- vous êtes ambitieux.

Postes à pourvoir à Paris, Région Parisienne ou sur autoroutes.
(taux d'expansion annuel Jacques Borel International : 49 %).

Adresser d'urgence votre curriculum vitae sous référence 6052 à

OP organisation et publicité 2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT GROUPE DE L'INDUSTRIE MÉCANIQUE

à vocation internationale
C.A. supérieur à 2 Milliards de Francs
20.000 Personnes
recherche
pour son SIÈGE SOCIAL à PARIS

UN CHEF DE DÉPARTEMENT

« ÉTUDES GÉNÉRALES DE PROBLÈMES DE PERSONNEL »

Formation supérieure : scientifique ou gestion
Age souhaité : 40 ans minimum
Directement rattaché au DIRECTEUR des AFFAIRES SOCIALES du GROUPE

Il aura pour mission :
- de procéder à des études de synthèse sur des sujets relevant de la politique du personnel ;
- de contrôler l'application de cette politique ;
- de coordonner plus particulièrement l'étude et le suivi des problèmes importants de personnel concernant les filiales.

Le responsable de ce poste-clé, à vocation fonctionnelle, devra agir comme un créateur au niveau de l'élaboration des décisions concernant la politique de personnel du groupe.

Ce poste ouvre des perspectives intéressantes pour un candidat de valeur et entraine un niveau de rémunération motivant.

Ecrire en envoyant C.V., prétentions et référ. à CAPIC, 18, r. Volney, 75002 Paris, s. réf. 74061

Medtronic

Rapidly expanding multinational firm - a leader in the biomedical field (cardiac pacemakers and neurological stimulators)

Seeks

2 NURSES or LABORATORY ASSISTANTS

for international clinical evaluation studies.

Ideal candidates should be :
- experienced in the medical field.
- fluent in at least two languages (English/German or English/French).
- willing to travel extensively.
- willing to live in Paris.
- free rapidly.

We offer a good salary, travel expense compensation.

Please forward C.V., photo and salary requirements under ref. nº 6 075 to.

OP organisation et publicité 2, RUE DE MARENGO, 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

Pour faire face à notre expansion, nous recherchons

INGÉNIEURS DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS AM - ICAM - CNAM

ayant une formation pratique en fabrication électromécanique, *capables d'assurer rapidement la* responsabilité complète des postes suivants :

- RÉFÉRENCE 102 M RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS NOUVEAUX
- RÉFÉRENCE 103 M BUREAU D'ÉTUDES
- RÉFÉRENCE 104 M PRÉPARATION, MÉTHODES, OUTILLAGES.

Évolution rapide et certaine pour des candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé à Monsieur le Chef du Personnel

VULCANIC 1, Avenue Kléber à NOGENT S/MARNE 94130

amer

Importante Société recherche Responsable de ses ETUDES ET RECHERCHES

capable d'animer bureau d'études et laboratoire

Ingénieur diplômé de GRANDE CLASSE

- **Minimum 35 ans, sérieuses références.**
- **Excellent praticien de la mécanique.**

Fabrication en grande série d'appareils très élaborés proche banlieue Paris-Nord. C.A. 200 millions.

Rare opportunité pour candidat de valeur.

Adresser curriculum vitae manuscrit avec photo et appointements souhaités, à Mr B. GUILLONNEAU. 48, av. Pierre-Brossolette, 95500 GONESSE, qui tr

Importante Société Immobilière

recherche pour région PARISIENNE

INGÉNIEUR BATIMENT

diplômé E.T.P. ou équivalent.

Il sera chargé :
- de l'organisation et de la mise au point des opérations ;
- du déclenchement et du suivi des différentes phases d'avancement de travaux T.C.E. ;
- de la coordination des interventions des Architectes, Entreprises et Services de la Société.

Il est demandé :
- une expérience d'au moins 3 ans dans un secteur opérationnel ;
- des capacités de contact à haut niveau.

Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous référence 5.986, à

OP organisation et publicité 2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER PARIS ET RÉGION PARISIENNE

recherche

Acheteurs

Adjoints Chef Service Foncier
60.000 à 90.000 F/AN

Ils devront :
- rechercher et négocier des terrains à bâtir ;
- étudier dans chaque cas :
  - les conditions d'utilisation du terrain ;
  - les types de produits réalisables ;
  - le montage financier du programme ;
- assurer les relations nécessaires avec l'administration, les collectivités locales et les organismes aménageurs.

Ils auront :
- le sens de la finalité commerciale de leur action ;
- au moins quelques années d'expérience en matière d'achat de terrains à bâtir ;
- une bonne connaissance :
  - du marché immobilier et des prix ;
  - des filières de recherche de terrains ;
  - du droit de la construction ;
- une formation supérieure (niveau licence souhaité).

Ces postes de large autonomie impliquent une grande disponibilité.

COMES

Envoyer C.V. détaillé, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, sous la référence 1.071.

BREVATOME

recherche pour son service de

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN ECP-MINES-AM-ENSME-ENSEEIHT...

possédant compétences et intérêts axés essentiellement sur la MECANIQUE ou le GENIE INDUSTRIEL, mais aussi solides connaissances Techniques polyvalentes, particulièrement chimie, électricité, métallurgie... Quelques années expérience professionnelle dans société d'engineering ou dans une activité de recherche appliquée sont souhaitées. Lecture Technique Anglais ou Allemand nécessaire.

FORMATION ASSUREE - ACTIVITE AUTONOME AU SEIN D'UNE PETITE EQUIPE - GRANDE DIVERSITE DES DOMAINES TECHNIQUES A TRAITER.

Une réunion d'information sur la profession et la société est prévue.

Ecrire avec C V et prétentions sous référ. 2070,

CORT 65, av. Kléber, Paris (16e). DISCRETION ASSUREE.

JEUNES GENS

vous avez terminé vos études
- Sciences Economiques (option gestion d'entreprises).
- Commerciales Supérieures.

Si vous :
- Etes attirés par les contacts humains ;
- Recherchez une activité dynamique ;
- Avez des aptitudes à convaincre ;
- Souhaitez « faire » votre situation dans la Région Parisienne.

la

Banque Populaire
SUD DE PARIS

Vous propose :
- Dans le dessein de renforcer son encadrement — d'assurer votre formation pour devenir

un

Responsable d'Exploitation

Les candidats sont invités à écrire à :
B.I.C.S.
Direction du Personnel
55, avenue Aristide-Briand
92120 MONTROUGE.

ALUMINIUM PECHINEY

recherche

UN JEUNE CADRE COMPTABLE

Débutant ou ayant déjà 1 ou 2 ans d'expérience.

Formation supérieure, grande école commerciale ou expertise.

Après une première période de formation tant au Siège (Paris) qu'en usine (province), il se verra confier la responsabilité des Services Comptables d'une usine ou d'une filiale à l'étranger.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le cadre du Groupe.

Adresser C.V. détaillé à DRP - ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac, PARIS 8ème.

Division Pharmacie

Importante Société
PRODUITS CHIMIQUES

recherche pour département
REACTIFS et PRODUITS LABORATOIRE

CHEF DE VENTES EXPORT

EST EXIGE :
- Formation universitaire ou Grandes Ecoles ;
- Expérience quelques années vente Réactifs ou Appareillages analyse clinique ;
- Anglais courant.

EST OFFERT :
- Poste à créer à Paris devant évoluer rapidement vers responsabilité de l'ensemble des ventes du Département.

Adresser C.V. détaillé et photo sous réf. 6.072 à :

OP organisation et publicité 2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

Banque Privée en expansion

recherche pour son Siège Social Paris (8e)

CADRES classe V ou VI

pour inspection Services Centraux et Agences de province

Les candidats devront avoir le sens de l'organisation, des connaissances administratives et comptables approfondies d'une banque spécialisée dans le crédit immobilier.

Adress. C.V. et photo, nº 3163, AXIAL Publicité, 91, Fbg-Saint-Honoré, Paris (8e), qui transmettra.

Agence de Publicité moyenne importance recherche CHEF DE FABRICATION

confirmé, connaissant à fond tous les moyens d'impression et de reproduction
Presse - Edition

Il nous faut un homme (ou une femme) :
- ayant le goût du travail bien fait ;
- qui sache obtenir des délais raisonnables et précis.

Expérience en agence de publicité indispensable.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
M. SLAMA EDIMAR
12, place Léon-Deubel, PARIS-16e.

The Chase Manhattan Bank N.A.

RECHERCHE UN **gérant de portefeuilles**

Il sera chargé, sous la responsabilité du Directeur du Département :
- de gérer les portefeuilles privés et institutionnels français et internationaux,
- de développer la clientèle existante et potentielle.

Le candidat recherché devra avoir :
- une expérience sérieuse dans ce domaine,
- une bonne connaissance des bourses étrangères, en particulier américaine,
- une excellente maîtrise de la langue anglaise,
- une formation supérieure.

Ecrire à M. DIETRICH, Directeur du Personnel, The Chase Manhattan Bank 41, rue Cambon 75001 PARIS.

plein emploi

CADRE SUPÉRIEUR

TRAITEMENT DES EAUX
recherché par
SOCIETE MOYENNE EN DEVELOPPEMENT ACCELERE

Expérience plusieurs années dans différentes disciplines de l'eau exigée tant sur le plan traitement qu'en ingénierie.

La fonction doit prendre une grande importance dans la société si le titulaire répond aux exigences de la charge. Connaissance ANGLAIS courant indispensable et technique très appréciée.

Adresser lettre de candidature et C.V. manuscrits avec photo et prétentions à :
R. PINARD, 40, rue Cardinet, 75017 PARIS.

BANQUE DE DÉPOTS PRIVÉE

recherche

GRADÉ DE BANQUE

Classe III ou IV

- Ayant fait tour de banque ;
- Désireux de s'orienter ou de se perfectionner dans un Service Commercial ;
- Jeune et dynamique ;
- Très bonne présentation exigée.

Envoyer curr. vitae manuscrit., photo et prétent. sous REFERENCE 508 M à O.C.B.P. 66, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS (9e).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

SAFT Groupe C.G.E.

Nous vous proposons à la Direction Technique de notre Département «ACCUMULATEURS» le poste

ingénieur applications

- Vous assurerez toutes les relations nécessaires entre la Direction Technique (dont vous dépendrez), la Direction Commerciale et certains clients ou licenciés.
- Vous apporterez le soutien technique nécessaire aux hommes de vente au moment de la négociation ou de la mise en place d'applications à haute technicité.

POUR REUSSIR, il vous faut :
- une très solide formation d'ingénieur
- si possible une première expérience dans le domaine de l'électronique ou de l'électrotechnique
- un goût et une aptitude prononcés pour les contacts, alliant une grande disponibilité au sens de la négociation
- une maîtrise parfaite de l'Anglais.

Adressez-nous votre candidature sous référence A15-25 en précisant la rémunération souhaitée

SAFT DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300 LEVALLOIS PERRET

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
(leader européen dans sa branche)
RECHERCHE
Excellent promoteur des ventes
partageant ses ambitions
pour poste de

délégué régional

Bassin parisien

possédant :
- une formation secondaire,
- une bonne présentation,
- le sens des responsabilités et de l'organisation,
- une forte capacité de travail,
- quelques années d'expérience,
- l'aisance des contacts au niveau des Architectes, Collectivités, Entreprises, Négociants en matériaux...

Nous offrons :
- bonne rémunération,
- frais,
- voiture de Société.

Adresser :
C.V. détaillé, photo, niveau salaire actuel. Discrétion absolue.

VELUX-FRANCE S.A.
Direction Générale - Marketing
B.P. 12 - 91420 MORANGIS
référence à spécifier 74 06 06

---

directeur département immobilier

120 000 F +

Groupe bancaire et immobilier privé PARIS

Notre Directeur Général souhaite confier le développement et la gestion des activités financières de notre banque à un homme de 32 ans minimum, de formation supérieure, ayant acquis une réelle expérience des financements immobiliers chez un promoteur ou dans une banque spécialisée.

Il sera aidé dans son action par l'appartenance de la banque à un groupe qui a déjà pris une place importante dans le secteur immobilier. Un vrai "professionnel" trouvera de réelles possibilités de développement personnel.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 1888/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

FOSTER WHEELER FRANÇAISE
recherche

UN INGÉNIEUR

Spécialiste Machines Tournantes

ayant minimum 3 ans d'expérience engineering entretien ou fabrication compresseurs centrifuges et turbines.
Sera chargé établissement spécifications techniques et participera contacts extérieurs échelle internationale avec constructeurs machines et clients
ANGLAIS INDISPENSABLE

Adresser C.V. détaillé et prétentions à Service du Personnel,
31, rue des Bourdonnais - 75021 PARIS CEDEX 01.

UN GRAND GROUPE DE NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE - articles de haut standing - cherche pour le marché français, son

directeur commercial

Classe, réussite prouvée dans la conduite d'une force de vente de produits de luxe, lui ont fait un nom dans sa profession.

Il prend en main la direction commerciale (administration, secrétariat, vendeurs, deux départements - 25 collaborateurs) pour une meilleure efficacité.

C'est un cadre de formation supérieure ESSEC, Sup. de Co. ou équivalent, de 35 ans minimum, qui possède convenablement l'anglais.

Il est responsable de la réalisation des objectifs du Plan de Développement à l'élaboration duquel il participe.

Sa rémunération annuelle est élevée. Elle est liée à la réalisation des objectifs. Le poste est basé à Paris.

Les Directeurs intéressés adressent leur candidature (ss réf. 2687 M) à Thierry PIQUE.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Une importante Société fabriquant et distribuant des matériaux de second œuvre pour le Bâtiment recherche pour son siège situé à PARIS et pour l'un de ses 4 départements.

DIRECTEUR DES VENTES

afin de lui confier la responsabilité de la direction, de l'animation et de la gestion d'une équipe de délégués commerciaux implantés sur l'ensemble du territoire.

En position de Manager de sa gamme de produits, il devra définir les objectifs de vente à partir d'une analyse détaillée des résultats et du marché, objectifs qu'il négociera avec sa Direction Générale. Il sera capable par ailleurs d'élaborer et de présenter un plan de Marketing complet, en étroite relation avec les services Publicité et Marketing du Groupe à l'échelon Européen.

Le candidat retenu sera âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (ESSEC, E.D.H.E.C., E.S.C.) et devra posséder si possible quelques années d'expérience du marché de l'isolation ou du chauffage ou de l'air conditionné ou du froid.

Connaissance de l'anglais absolument indispensable.

Env. C.V. photo et rémunér. act. sous réf. 137 MI.



Cabinet J.-C. MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS



T-VT

Filiale de THOMSON-CSF, spécialisée dans le traitement et la Visualisation des Informations
40, rue de la Grange-Dame-Rose,
92 MEUDON-LA-FORET

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ayant expérience contact avec grandes administrations pour promotion matériels de grande diffusion.
Activité en pleine expansion. — Poste à créer.

Adr. C.V. détaillé, photo et prét. à T-VT, Service du Personnel, 40, rue de la Grange-Dame-Rose, B.N. n° 34. — 92360 MEUDON-LA-FORET.
DISCRETION ASSUREE.

G.I.T. ALCATEL
DEPARTEMENT TRANSMISSION
recherche
pour PARIS puis ORLÉANS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Cet ingénieur doit avoir de bonnes connaissances des matériels et des installations de télécommunication.
Il a l'expérience des règles et des codes des marchés publics
Il aime les déplacements et les contacts avec la clientèle.
ANGLAIS COURANT.

Adresser C.V. et prétentions à C.I.T. ALCATEL, Serv des Relat Humaines, 33, r. Emeriau, Paris-15e

---

SOCIÉTÉ DE CONSEILS EN INFORMATIQUE
recherche
en vue de leur embauche
et de leur formation à la profession
d'INFORMATICIEN
(Programmation et évolution vers l'analyse)

JEUNES GENS

Dégagés des obligat. militaires, libres rapidement.
Niveau : 2 - 4 années d'études supérieures.

Sans aucune formation en informatique

Adresser lettre de candidature + C.V. dét. + photo en précisant la date de disponibilité, No 51.015, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

C.A.M.P.
Société de Construction d'appareils mécaniques de précision recherche

INGENIEUR D'ETUDES

Mécanicien ou électro-mécanicien
(Arts et Métiers - Mécanique Besançon ou équivalent),

ayant si possible quelques années d'expérience dans une industrie de machines enregistreuses ou comptables.

Des connaissances en électronique sont désirables.

Incorporé dans l'équipe du Bureau d'Etudes à Paris, il aura à contribuer aux essais, études, mises au point des prototypes et de séries d'appareils nouveaux.

Adresser C.V. sous référence 20 515, à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON - 75009 PARIS

Important
GROUPE BANCAIRE
recherche

ATTACHÉS de DIRECTION

pour exercer à Paris ou en Province des fonctions de
Créditman

Il est demandé aux candidats :
- *deux ou trois années de pratique bancaire, exercée de préférence dans l'exploitation et l'étude des risques,*
- *une bonne connaissance des techniques de financement des Biens d'Equipement et du crédit-bail mobilier,*
- *une solide formation, acquise au plan universitaire*

(Droit, Ecole de Commerce)
ou professionnelle
(I.T.B. ou C.E.S.B.)

Il leur est offert des possibilités rapides de promotion et de responsabilités dans un secteur d'activité en plein développement.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 868 10 rue de la Paix, 75002 Paris

ENTREPRISE OUTRE-MER
AFRIQUE FRANCOPHONE
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS

A.M. - E.E.G. - T.P. (engins) ou équivalent
3 à 5 ans minimum d'expérience
- *POUR SERVICE ÉLECTRIQUE : centrale et réseaux.*
- *POUR SERVICE ÉLECTRO-MÉCANIQUE connaissance air comprimé, matériels et engins chantier T.P.*

Envoyer curriculum vitae et photo ss réf. 3.174, à AXIAL Publ., 91, fbg Saint-Honoré, Paris-8e, qui tr.



Le Dirigeant d'une FABRIQUE de PAPIERS, spécialisée dans l'emballage, dépendant d'un important Groupe Européen, recherche son successeur.

directeur général

Cet homme coiffe l'ensemble des activités techniques, commerciales, achats, gestion.
Il lui faut la formation, l'expérience du milieu et de la fonction lui permettant de devenir rapidement opérationnel et le patron de cette affaire.
Rémunération très motivante.
Lieu de travail : Grande Ville Universitaire de l'Ouest près mer.
Pour inf. compl. écrire sous réf. 6601 A m

ORES 11 Bd Guist'hau 44000 Nantes

SOGELERG
INGENIERIE GENERALE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Formation type E.S.E. ou E.N.S.E. Grenoble, pour études réseaux de transport, distribution et installation haute tension.
Connaissance de l'anglais exigée.

PROJETEUR ÉLECTRICIEN

Minimum 5 ans dans cette catégorie. spécialisé dans les schémas et installations électriques de postes H.T., de Centrale et installations industrielles importantes

Banlieue SUD : proximité Halles de RUNGIS

Ecrire avec références et prétentions à :
M. SASS SOGELERG, 25, rue du Pont-des-Halles, Chevilly-la-Rue - Cédex D 802 - 94536 RUNGIS.

PRISE DE PARTICIPATIONS

UNE BANQUE D'AFFAIRES, filiale d'un des premiers groupes financiers de France, crée un poste d'Adjoint au responsable de gestion d'un portefeuille de participations.

- La fonction consiste à conduire toutes les opérations (recherches, études, analyses, etc.) qu'impliquent la prise de participations et la gestion de celles-ci, notamment à soumettre des propositions, à en négocier les termes avec les parties intéressées, puis à en suivre les résultats en exerçant au besoin une fonction de conseil des filiales. Le poste sera confié à un candidat de formation supérieure, ayant une très bonne connaissance des questions financières acquise dans la gestion d'entreprise, la banque ou le Conseil de Gestion économique et financière. Il serait bon que ses fonctions précédentes lui aient donné l'occasion d'une activité de négociation et l'entraînement aux jeux complexes des opérations financières en général.
- Une connaissance des secteurs agricoles et alimentaires à l'échelle nationale et internationale serait également appréciée.
- Ce poste est à Paris et nécessite des déplacements en province de courte durée.

Discrétion et réponse assurées.
Envoyer c.v. sous réf 53650 à Havas Contact 166, bd Haussmann 75008 Paris

---

gestion du personnel et relations sociales

Un groupe industriel important d'études et d'installations (une vingtaine d'établissements - 6 000 personnes - 500 ingénieurs et cadres) crée au sein de la direction du personnel un département gestion et relations sociales.

Directement rattaché au Directeur du personnel du groupe, le responsable de ce département assurera la gestion du personnel et les relations sociales du siège (proche banlieue PARIS) et des chantiers situés en France et à l'étranger qui lui sont rattachés. Il participera en outre à la définition de la politique du personnel et à la coordination des différents établissements dans ces mêmes domaines.

Ce poste convient à un homme ayant une expérience confirmée de la fonction personnel acquise à la fois au niveau de la définition d'une politique et au niveau de l'exploitation (usine ou chantiers) et qui cherche maintenant à développer ses compétences à un niveau de plus haute responsabilité.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 1905/M.
Le secret des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)

IMPORTANTE FILIALE D'UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recherche pour une de ses usines (1.000 personnes) située dans la BANLIEUE EST PARIS

LE FUTUR RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DES RELATIONS HUMAINES

(Recrutement, Formation, Administration du personnel, Hygiènes, Sécurité)

EXPERIENCE INDISPENSABLE :
Homme 30 ans minimum ayant occupé un poste similaire pendant plusieurs années.

SOUHAITE :
Industrie alimentaire. Connaissance de l'anglais.
LE RESPONSABLE DE CE POSTE DEPENDRA DIRECTEMENT DU DIRECTEUR DE L'USINE.

Adresser C.V. et photo à No 7.788 :
COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE
fabriquant et distribuant
PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

C.A. consolidé de 600 millions H.T.

recherche :

1) JEUNE CADRE COMPTABLE

3 à 4 ans d'expérience
E.S.C. - B.P. ou EQUIVALENT

2) PROGRAMMEUR COBOL

1 à 2 ans pratique
EXPERIENCE SIEMENS APPRECIEE.

Candidatures Débutants I.U.T. examinées.

Envoyer curriculum vitae manuscrit à PUBLIALE, n° 60.277 - B.P. 153.02, 75062 PARIS - CEDEX 02, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

Nous recherchons pour PARIS et pour la région de NICE :

3 COLLABORATEURS

DE PLUS DE 27 ANS

ayant réussi dans la vente de services
(produits financiers, assurances, etc.)
Intéressés par les OBJECTIFS :
- Salaire : 60 000 F.
- Position cadre.
- CARRIERE dans notre Banque.

Ils seront chargés de développer une clientèle de standing.

Ecrire à S.I.C., 78, rue d'Anjou, 75008 PARIS qui transmettra. — Discrétion assurée.

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

MATRA

Direction Contrôle Général
recherche un jeune

CADRE COMPTABLE

adjoint au responsable de la comptabilité analytique, il l'assistera dans la mise en place d'un nouveau système de comptabilité analytique.
Le poste conviendrait à un diplômé (ESC option finances comptabilité ou DESC) ayant par une expérience d'environ 4 ans une bonne maîtrise de la comptabilité générale et analytique et des connaissances informatiques en tant qu'utilisateur.
Adresser lettre manuscrite CV et prétentions à
MATRA Direction des Affaires Sociales BP N° 1 - 78140 VÉLIZY

IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES
en expansion rapide
recherche pour son Siège Social

CADRE Confirmé

ayant une solide expérience des opérations
CAISSE et PORTEFEUILLE
L'intéressé sera secondé par un encadrement déjà en place.
Il existe de réelles perspectives d'avenir.
Envoyer C.V. sous référence 6.128 à :
OP organisation et publicité 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra

---

DESSINATEURS
PROJETEURS
PROJETEURS CALCULATEURS
INGENIEURS ETUDES

Expérimentés en Constructions Métalliques et Grosse Mécanique pour ETUDES ET REALISATIONS DE PLATES-FORMES MARINE.
Anglais exigé pour Ingénieurs.
POSTES A POURVOIR A PARIS.
Avantages divers.
•
Envoyer C.V. et prétentions à PUBLIPRESS (sous Réf. N° 1580) 31 Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS

STI
RECHERCHE
dans le cadre de la mise en œuvre de systèmes avancés et de réalisation de packages de gestion de base de données avec définition de réseaux téléinformatique :

SPÉCIALISTES DE TRÈS HAUT NIVEAU

Très sérieuses références exigées.
Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à S.T.I., 20, rue de la Baume, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
recherche
POUR POSTE DE CADRE
POUR SECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE APRÈS FORMATION
HOMME 25 ANS MINIMUM
ayant des aptitudes pour l'organisation administrative et, de préférence, une expérience de l'assurance.
Adresser candidature sous N° 86.902B à : **BLEU** PUBLICITE, 17, rue Lebel, VINCENNES, qui transmettra.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
Constructeur en Mini-Informatique
recherche pour PARIS et PROVINCE

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

MISSION :
Prospection - promotion - vente sur marché :
— télécommunications ;
— transmissions de données ;
— saisies de données ;
— petite gestion scientifique de mini-ordinateurs, temps réel.

PROFIL :
Expérience commerciale minimum de 2 ans.
Connaissance approfondie des mini-ordinateurs et applications.
Connaissance du marché informatique, habitude des actions de pénétration clientèle et négociations à haut niveau.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, photo, en précisant niveau de rémun. actuelle sous n° 50.832, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

La S.A.R.E.F.
Société spécialisée en AMENAGEMENT URBAIN. Rattachée à un important groupe immobilier.
recherche
CHARGE D'ETUDES
pour prendre la direction de son service Etudes.
Il sera chargé d'animer ce service dont le rôle est l'étude générale et le montage juridique et financier d'opérations complexes d'urbanisme ainsi que leur programmation.
Le poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant au moins 5 ans d'expérience dans une fonction similaire.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Secrétariat Général, 50, av. Daumesnil, Paris-12e.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
offre dans une de ses usines situées dans la
REPUBLIQUE DU SENEGAL
une bonne situation à
JEUNE INGÉNIEUR
format. AM, INSA ou similaire.
Outre de bnes connaissances en mécanique, une expér. diversifiée dans entretien, planning, gestion stocks, etc., et un goût pour la formation du personnel seraient appréciés.
Il sera répondu à toute lettre manusc. accompagnée d'un C.V. détaillé, adressée à **B.E.O.** (réf. 5891), 3, rue Téhéran, Paris-8e. Discrétion assurée.

ENTREPRISE SPECIALISEE EN TRAVX D'INSTALLATION
— Electricité ;
— Tuyauterie.
recherche
— Ingénieurs ;
— Conducteurs de travaux.
Ecrire à S. A. E., 4, boulev. Mohamed V, ALGER.

VOUS AVEZ
UN PRESIDENT
pour prendre en charge le destin national ;
pour encadrer votre destin personnel.
MAIS QUI FERA LE RESTE
SINON VOUS ?
Lorsque les règles d'un jeu ont été inventées, conçues, expérimentées, proposées aux suffrages, il faut encore des joueurs pour les appliquer. Et on trouve de bons et de mauvais joueurs. De bonnes et mauvaises équipes.
LE JOUEUR SE FAIT LUI-MEME
Par son choix, son éthique, sa technique, sa tactique, sa passion, son comportement, sa maîtrise, ses résultats.
Par sa personnalité, son équilibre, son ouverture, son adaptabilité. Par sa fraîcheur, sa spontanéité, sa liberté.
MAIS IL Y A CEUX QUI REFUSENT LE JEU. CEUX QUI VEULENT JOUER SANS ACCEPTER LES REGLES. CEUX QUI N'ACCEPTENT MEME PAS DE LES EXAMINER.
Nous comprenons que ceux-là refusent notre offre. Le plus souvent, ils les refusent toutes. Cela leur évite de se lever et d'agir.
AUX AUTRES
HOMMES JEUNES OU JEUNES FEMMES
âgés d'au moins 21 ans, libérés obligations militaires (pour les hommes, évidemment), de formation secondaire ou post-secondaire, libres de tous engagements professionnels à partir du 10-6-74,
NOUS OFFRONS
NOTRE APPUI LOGISTIQUE
Pour une carrière : avec un profit précis dans une industrie tertiaire échappant aux contraintes et aux variations de la conjoncture économique (nous ne sommes pas des consommateurs d'énergie ou de matière première).
Avec une ouverture promotionnelle exceptionnelle dans la vie professionnelle actuelle.
Par une entreprise : puissance et qualité novatrice de première grandeur. Département de création récente en plein développement. Produits sans concurrence sur le marché.
Pour une intégration : harmonieuse par le jeu cumulé d'une formation rémunérée, d'une bourse d'intégration couvrant les 3 premiers mois d'activité de rémunérations moyennes mensuelles après stage, rapidement progressives à partir de 3.000 F jusqu'à 10 000 F après 3 ans d'exercice.
Vacances août (4 semaines) rémunérées - Se présenter le 6-6, de 9 h. 30 à 19 h., 21, rue Vivienne, Paris (2e), 3e étage.

Impte SOCIETE DE SERVICES rech. REGION PARISIENNE VENDEURS confirmés
25 a. minim., bne prés. de base. Fixe 30 000 + frais + intéress. Les candidats valables peuvent espérer une rémunération de 100.000 F. Parmi eux sera choisi un animateur de ventes.
Adresser C.V. manuscrit à : N° 8.501 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Association internationale de chantiers de jeunes recherche UN DIRECTEUR pour son secrétariat français. Expérience d'animation et de gestion dem. Adresser C. V. et prétentions à C. B., 5, rue des Immeubles-Industriels, 75011 PARIS.

CABINET DE MARKETING en expansion rapide et continue, spécialiste des techniques de pointe, recherche :

UN ATTACHÉ

Celui-ci assistera l'un des trois membres de son comité de direction dans ses actions de consultant.
Agé de 26 ans minimum, le candidat retenu devra pouvoir faire état d'une expérience à la fois :
— dans une agence de publicité (2 ans environ) ;
— et chez un annonceur (2 ans également).
Il devra être capable de prendre en main la réalisation des actions conçues dans le cadre d'un marketing-mix.
— Esprit d'équipe - goût de l'initiative - solidité dans le travail - aisance et fermeté dans les contacts - formation supérieure souhaitée.
Possibilité d'évolution de la fonction.
Adresser à Alain H. LEROY, VEPRO Marketing, 38, rue Boissière, 75116 PARIS.
— Lettre manuscrite indiquant ce que vous attendez de ces nouvelles responsabilités et vos atouts pour réussir.
— Joindre également photo, curriculum vitae et prétentions.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE DE MARINE PARIS
recherche
JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
POUR GESTION DE SON SERVICE MAINTENANCE
Expérience Télécomm. et Electrotechnique, formation I.A.E. souhaitées
ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE : poste évolutif suivant aptitudes techniques et humaines.
Adresser C.V., photo et prétentions, à n° 50.264, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Offre à INGEN. ORGANISAT. libre temps partiel, particip. à diagnostics et trav. entreprise moy. import. région Paris. Adr. réf. C.V. et photo. Discrét. assur. Ecr. N° 8.511, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante Société quartier SAINT-LAZARE, recherche pour son service Sinistres
LICENCIES EN DROIT
dégagés des obligat. militaires.
— Stage de formation rémun. ;
— Postes actifs et intéressants ;
— Avantages nombreux ;
— Primes ;
— 40 heures sur 5 jours.
Adr. C.V. et prét. à n° 8.396, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire - 75011 Paris.

IMPORT. GROUPE DE PRESSE rech. SECRETAIRE DE REDACTION. Ecr. M. VIAL, 76, bd Serurier, 75019 PARIS, qui tr.

Sté d'Assurances 8e recherche
1 GESTIONNAIRE D'ASSURANCES DE GROUPE
NIVEAU A.M. 3
Capable d'animer une équipe de gestion tant pour l'organisation administrative que par les calculs techniques.
Connaissances informatiques souhaitées.
Possibilités vacances 1974.
Se présenter : 9, rue de Vienne. Ne pas téléphoner.

PETITE FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE U.S.
GERANT LES SERVICES A PARIS (8e) DU Q. G. EUROPEEN DE CE GROUPE, recrute
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (E)
ASSISTANT DIRECT DU CHEF COMPTABLE
Adjoint de l'Accounting Manager, TIENDRA (avec une 1/2 pers.), TOUTE LA COMPTABILITE de cette Société française, y compris comptes de résult. mensuels et toutes déclarations.
— FEMME ou HOMME AGE INDIFFERENT.
— FORMAT. COMPTABLE solide : B.P. ou équivalent.
— AYANT TENU (en titre ou en adjoint) une COMPTABILITE GENERALE COMPLETE.
— Connaissances du plan comptable U.S. et de l'anglais très appréciées.
Lettre manusc., C. V. détaillé, rémunér. et photo s/réf. 2.030 à
SC sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

Atel. de composition à façon, prox. grandes gares, ch. URGT RESPONSABLE SERVICE PHOTOCOMPOSITION de NUIT
Son essai de 3 mois se fera serv. de jour. Ecr. réf., C.V., prétentions sous n° 14.486, à **J.R.P.** 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui trans.

Important constructeur français appareil chauff. électrique rech. DIRECTEUR COMMERCIAL
30 a. min., animateur, gestion. haut niv., diplôm. A.M., VIOLET ou équiv., ayt sens ccial aigu. Rémun. import, poste de resp. CENAF Sélection, RIC. 98-39.

Importante société recherche :
LICENCIE EN DROIT
MASCULIN, en vue inspection technique. Promot. cadre, stage rémunéré au siège social. Env. candid. manuscrite avec C.V. et photo à n° 8.390, PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire 75011 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE GENERALE de BATIMENT recherche pour son siège social Banlieue SUD
INGENIEURS D'AFFAIRES
ayant quelques années d'expérience formation E.T.P., I.N.S.A. ou Similaire.
Ec. av. C.V. n° 51644, Contesse, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Impte Société française phytopharmacie recherche pour son service développement
INGENIEURS AGRONOMES
susceptibles d'assurer l'animation des actions promotionnelles et des contacts importants avec les organismes officiels. Expérience similaire appréciée. Très nombreux déplacements.
Adr. C.V., photo perdue, prétent. s/réf. 2.377 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT recherche pour son Agence EST-PARISIENNE (Région Melun)
COMPTABLE PRINCIPAL
ayant 5 années d'expérience bâtiment.
Ecr. avec C.V. manusc., photo, prét. à N° 51052, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPT BUREAU D'ETUDES recherche pour PUTEAUX
CHEF METREUR T.C.E. BATIMENT
Hautement qualifié pour poste responsabilité service métré, expér. et connaissance approfondie quantitatifs, descriptifs, établissement et contrôle situations, contrôle budgétaire, étude de prix, etc.
UN PROJETEUR CHEF DE GROUPE
Format. B.A. - BATIMENT ayant bonnes connaissances T.C.E. pour étude conception et coordination plans d'exécution.
2 PROJETEURS B.A. - BATIMENT
ayant connaissances T.C.E.
Adr. C.V. dét. et prétentions à n° 50.977, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Impte Sté de Services crée à Paris un poste de responsabilité qui sera confié à une
SECRETAIRE COMMERCIALE
— Parfaitem. sténodactylo.
— Minimum 23 ans.
— Excellente présentation.
— Capable de gérer entièrement son service.
— Grande habitude contacts téléphoniques.
— Salaire 2.500 F mensuel.
— Vacances assurées.
Env. lettre manuscrite, C.V., + photo (retournée) sous n° 6.595, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

INTER INFORMATIQUE TRAVAIL TEMPORAIRE recherche
PERSONNEL tout NIVEAU en **COMPTABILITE**
Se présenter avec références, 81, RUE REAUMUR (2e) 236-32-07 — 236-32-24 236-27-24 — 236-04-63 236-06-86
178, RUE MONTMARTRE (2e) 231-17-63 — 508-45-67 236-26-59 — 236-25-07

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS MECANIQ.
recherche pour son département SUCRERIE A PARIS
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
— Diplômé des industries agricoles et alimentaires ;
— Ayant 2 à 3 ans d'expér. ;
— Connaissance de l'anglais appréciée.
Ecr. av. C.V. dét., photo, prét., n° 51.330, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Import. entrepr. travx électric. rech. INGENIEUR ELECTRIC. diplôm. adjoint à chef de dépt électricité industr. bâtiment. — CENAF Sélection, RIC. 27-46.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS, recherche
POUR PROJET HAUT NIVEAU TECHNIQUE
ANALYSTES ORGANIQUE
PROGRAMMEURS
— 2 à 3 ans d'expér. minim.
— Connaiss. temps réel appréc.
— Format. spécifique assurée.
Adresser C.V., photo et prétent. SOUS REFERENCE OS 11
ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT 18, rue Tronchet, 75008 PARIS.

Groupe chimique important NEUILLY SABLONS recherche
Pour sa direction des services juridiques et fiscaux
UN CADRE
Dont la MISSION sera :
Sous la responsabilité du chef de service, traitement d'un certain nombre de problèmes fiscaux au niveau d'une grande entreprise industrielle, y compris supervision des impôts locaux.
Dont le PROFIL est le suivant :
— Technicien de la fiscalité ayant une expérience d'au moins 5 ans dans une entreprise ou un cabinet fiscal ;
— Connaissances en droit et en comptabilité souhaitées.
5 X 8, 13e mois, restaurant entr. Avant. socx. Vac. d'été assurées. Adr. lettre manuscr., C.V. dét. et rémunération souhaitée à : 667 Créations Dauphine, 41, av. Friedland, Paris (8e), qui trans.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recherche
INGENIEUR ANALYSTE
(Grande Ecole - D.E.A. ou équivalent)
EMPLOI :
— Télétraitement et mini-ordinateurs.
CONNAISSANCES :
— Langage assemblage et ANGLAIS souhaité.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions au : C.N.E.T., Département I.T.D./C.E.S., 38, av. Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux.

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche
TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN
niveau B. T. S.
Formation : CIRCUITS LOGIQUES pour maintenance appareillage de laboratoire.
Résidence : PARIS
Voiture indispensable
Contacts fréquents avec la clientèle
Situation intéressante et d'avenir pour ELEMENT DYNAMIQUE
Avantages sociaux
Env. C.V., photo, références et prétentions, s/n° 4.965, à **SIPEP** 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS

SUNDERLAND POLYTECHNIC
Department of Social Sciences and Languages
LECTURERGRADE II
£ 2515 - £ 3243.
FRENCH
Applications are invited for the post of Lecturer Grade II in French. The person appointed will be expected to teach French language and institutions to degree level. A special interest in French history (modern), politics, or philosophy would be an advantage. The post would be particularly suitable for a native speaker.
The appointment is tenable from September 1st, 1974, or such other date as may be arranged.
Further particulars, and an application form, can be obtained from the Personnel Officer, Sunderland Polytechnic, Chester Road, Sunderland, SR1 3SD.
England, and should be returned within two Weeks of the appearance of this advertisement.

MORENO S.A. Europe
Conseil Direction (moyenne importance) recherche pour PARIS
PSYCHOLOGUE DIPLOMÉ
— minimum 28 ans ;
— 2 à 3 ans de vie professionnelle industrie ou cabinet ;
— exigences du poste : mobilité, disponibilité, vocation du service, personnalité en puissance de leader.
Poste pouvant aller vers responsabilité d'agence.
Adr. C.V. man. dét. avec photo et salaire annuel à :
MORENO CONSEIL Réf. : OR 7 140 R
17, r. Courmeaux, 75060 Paris Cedex
8, cité d'Hauteville, 75010 Paris

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
QUARTIER ÉTOILE
recrute
COLLABORATEUR JURISTE
FORMATION et EXPERIENCE :
— Niveau doctorat en droit ou équivalence.
— Connaissance de la législation sociale, des questions de personnel et de relations de travail.
FONCTIONS :
Adjoint direct du Directeur de Service
• Participer à des réunions et des commissions très diverses.
• Etudier en pleine responsabilité certaines affaires et les conduire à leur terme.
• Rédiger des articles et participer à l'élaboration des plaquettes et des documents d'information, faire des exposés en public.
• Entretenir des relations multiples avec les partenaires de la Profession au plan national, et avec les pouvoirs publics et les administrations, etc.
• Travailler en permanence dans un cadre d'équipe.
Adr. C.V. détaillé à M. Jacques GENEVAY, L.P.A., 11, square Jasmin. — 75016 PARIS.

ALSTHOM



80.000 F/AN +
A.M. ou équivalent - ANGLAIS - ESPAGNOL souhaité.
POSTE D'AVENIR.
Cette première mission consiste à diriger la réalisation et la gestion d'un contrat de remise en état d'une petite unité thermique.
Information Carrière SVP.11.11
Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11 11 de 9 heures à 18 heures
Réf. 341
37, rue du Général Foy 75008 Paris

SOCIETE DE SERVICES PARIS-9e recherche
CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF
35 ans minimum
Nous vous demandons :
— un sens des contacts humains et des responsabilités ;
— une expérience confirmée en transmission et en électronique ;
— d'être capable de gérer votre propre budget.
Nous vous offrons :
— une position stable au sein d'un groupe dynamique ;
— des perspectives intéressantes de développement technique à mettre en œuvre ;
— une rémunération en fonction de votre qualification.
Adresser votre C.V. manuscrit et vos prétentions n° 480 251 à REGIE-PRESSE, 85, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

URGENT
2 PROGRAMM.
MARK IV
Confirmés également sur un autre langage.
Tél. pour R.-V. : 206-47-47.

IMPORTANTE SOCIETE D'INFORMATIQUE
Banlieue NORD
recherche d'urgence
ANALYSTE-CONCEPTEUR
— possédant 3 ou 4 années d'expérience ;
— habitude des contacts clientèle ;
— connaissance Matériel I.B.M. 3e générat., syst. DOS et OS.
Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions sous référence 6.013 à : ORGANISATION ET PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

LA JEUNE DIVISION
COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
EXCLUSIVITES G.B. et US (débuts très prometteurs) d'UNE STE COMMERC. FRANÇ. filiale d'un groupe TRES IMPT. EN PRODUITS METALLURGIQUES recrute pour région parisienne
DEUX INGÉNIEURS COMMERCIAUX
POUR VENTE DE PLUSIEURS LIGNES DE COMPOSANTS ACTIFS PERSONNELS
INDISPENSABLE :
— INGENIEUR ELECTRONICIEN ou niveau ;
— EXPERIENCE PRATIQUE DE L'UTILISATION ET DE LA VENTE DES COMPOSANTS DE POINTE ;
— CONNAISS. DU MARCHE.
Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire, photo ss réf. 2.005 à :
SC sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE MACHINISME AGRICOLE
recherche
CHEF SERVICE
ORGANISAT. COMMERCIALE
qui doit :
— Assurer le service du plan de développement du réseau de concessionnaires ;
— Prendre la responsabilité d'une équipe d'animation et d'organisation commerciale du réseau.
Expérience souhaitée dans le domaine du machinisme agricole et dans la fonction organisation commerciale.
Formation supérieure souhaitée. Age 35 ans minimum.
Env. C.V., prétent. et photo à n° 51.721, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ENTREPRISE près CHAMPS-ELYSEES recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR Homme ou Fme
Pouvant étoffer une petite équipe développant des applications de pointe sur 375/125 en DOS/VS
Le poste conviendrait : à un (e) EXCELLENT (E) PROGRAMMEUR, ayant 3 ans d'expérience minimum, une pratique approfondie de l'ASSEMBLEUR / DOS, d'au moins un langage évolué, et du goût pour la pédagogie.
SALAIRE INTERESSANT LIE A L'EXPERIENCE.
Ecrire avec C.V. détaillé à n° 50.232, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour le
SECRETARIAT GENERAL de son Siège Social
de PARIS
CADRES
Formation JURIDIQUE : Doctorat ou licence orientée sur le droit des sociétés ou assurances.
Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Connaissance langue anglaise souhaitée.
Ecr. à n° 50.532, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INGENIEUR QUALITE
RESPONSABLE :
— De l'analyse et synthèse des codes et normes sous l'aspect contrôle.
— De la vérificat. conformité des spécifications aux cahiers des charges.
— De l'analyse appel d'offres sous l'angle qualité.
— De l'établissement spécification contrôle.
Nombx contacts avec départem. métallurgie et mécanique. Doit être rigoureux et méthodique
Langue anglaise nécessaire.
Expér. en soudage et essais non destructifs très apprée.
Adres. C.V. sous référ. AQ 352 à GAUTRON PUBLICITE, 29, r. Rodier, 75009 Paris, qui trans.

SOCIETE INTERNATIONALE EN EXPANSION
Produits de Beauté
recherche pour Unité de production Paris Banlieue
CADRE
30 ans min. pour créer poste
CHEF DE SERVICE
Organisation, méthode, contrôle des coûts.
Les candidats devront justifier d'une bonne formation générale, connaissance de l'Anglais lu et écrit, expérience industrielle dans poste similaire comme responsable ou adjoint.
Des qualités d'organisation, le goût des responsabilités, le sens des contacts humains permettront aux candidats intéressés d'évoluer.
Adr. C.V. et prétentions sous N° 4.527 à LEVI-TOURNAY 5, cité Pigalle, 75009 Paris, q. tr.

ENTREPRISE DRAGAGE-FONDATIONS SPECIALES
recherche pour situation de 1er plan
INGENIEURS DE TRAVAUX
CONFIRMES
Centrale E.T.P.-A.M.-E.N.C.P.
Adresser C.V. à S.T.O. : 11, rue Géricault, 75016 Paris, qui transmettra.

Société immob., recrute près de l'Etoile, très introduit auprès d'investisseurs institutionnels et particuliers :
ATTACHE DE DIRECTION
capable de mener à bonne fin des opérations important., qual. nécess. formation universitaire, goût du contact, obstiné, bien organisé. Expér. ds le domaine souhait. fixe plus intéressement possib. d'avenir import. p. élément raisonn. ambit. Adr. C.V. et prét. à OPP, 12, r. de l'Isly PARIS-8e, N° 638.

POUR PARIS-XVe
COMPTABLE
2e échelon
expérimenté, âge indifférent, connaissant anglais, contrôle gestion, établissement de budgets.
Adr. C.V. et prétentions à : Horwath et Horwath France, 2, rue du Louvre, Paris (1er).

THOMSON C.S.F.
recherche
ATTACHÉ(E) DE PRESSE
Connaissances techniques dans le domaine de l'électronique.
Anglais indispensable.
Possibilité de voyages fréquents à l'étranger.
Ecrire ou téléphoner à : Service du Personnel, 173, bd Haussmann. — Tél. : 359-14-80.

Société en développement recherche pour son siège proche banlieue
GESTIONNAIRE
35 ans minimum, adjoint au directeur général. Niveau ingénieur ou équivalent. Connaissances comptables et financières chargé des études : Install. nouvelles, financement. Rentabilité, organisat. générale. Traitement informatique.
Ecr. avec C.V., photo et prétentions : P. CHARLES, 1, square Gay-Lussac, 92600 ASNIERES.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
recherche pour sa Direction Administrative et Financière Régionale
1) REGION ESSONNE :
UN CADRE
Formation SUPERIEURE (Droit Ecole de Commerce pr négociation et rédaction contrats de la direction des « lanceurs ».
3 à 4 ans d'expérience domaine marchés publics souhaités.
Anglais apprécié.
Référ. DAFR/ANT.
2) TOULOUSE :
UN CADRE
pr gestion des matériels au sein département « approvisionnements Transports ». 5 ans exp. min. gestion mécanisée et connaissances systèmes nomenclature.
Référ. DAFR/SG.
Adr. C.V. dét., prétent., en indiquant référ., à DIVISION DU PERSONNEL 18, avenue Edouard-Belin, 31055 - TOULOUSE Cedex.

Société Internationale Import-Export. Articles sport. Siège Paris. Chiffre d'affaires 25 millions, ch. pour compléter équipe jeune et dynamique
DIRECTEUR FINANCIER
Responsable de gestion : Trésorerie, court et moyen terme, comptabilité générale et analytique. Contrôle de gestion, mise en place système informat.
Anglais parlé/écrit obligatoire. Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions au n° 15.420, J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui tr.

DIVISION INGENIERIE Alimentaire dépendant d'un important groupe financier recherche
CHEF DE PROJET
Pour :
— Coordonner les études et les travaux ;
— Réaliser le contrôle budgétaire des investissements ;
— Assurer les relations avec les maîtres d'ouvrages.
Il est demandé :
— Une formation d'ingénieur ou technicien supérieur Génie civil ;
— Une expérience professionnelle acquise en bureau d'études et sur chantiers ;
— La connaissance de l'anglais, la connaissance du froid industriel est souhaitée.
Il est offert :
— Un poste comportant une large autonomie ;
— Des possibilités d'évolution de carrière intéressante ;
— Un salaire en fonction de l'expérience professionnelle.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée) à n° 1790, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 2e, q. tr.

Importante Société d'installations électriques préfabriquées, leader dans ce domaine, recherche :
COLLABORATEUR
pour son service administratif Notions comptables souhaitées.
5 × 9. Rest. entr. Avant. socx.
Ecrire avec prétentions et C.V. STE CLEMANCON - OCTOPUS Réf. G 194 - 23, rue Lamartine, 75429 PARIS. — CEDEX 09.

IMPTE STE PRIVEE
recherche
AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN
possédant BTS
Pour travaux dans le domaine des calculateurs et circuits périphériques associés.
Anglais souhaité
Nationalité française exigée
Lieu de travail : VELIZY - VILLACOUBLAY
Transport assuré par car
Ecr. av. C.V., prét., ss n° 51.065 LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS B.P. 40 - 78140 VELIZY - VILLACOUBLAY.

BANQUE PRIVEE EN EXPANSION
recherche
POUR SON SIEGE SOCIAL QUARTIER CHAMPS-ELYSEES
— **CODIFICATEURS (TRICES)**
— **EMPLOYES (EES) ADMINISTRATIFS (TIVES)**
sachant rédiger et ayant des connaissances comptables.
— **EMPLOYES (EES) DE BUREAU**
ayant des connaissances bancaires et comptables.
Avant. sociaux. Restaur. entrepr.
Adr. C.V., photo à ARCHAT, 34, bd Haussmann, Paris (9e) (s/référ. L. 137), qui transmet.

SOCIETE MACHINES-OUTILS
recherche
EMPLOYE TECHNICO-COMMERCIAL
Niveau BTS ou Bac. technique, parlant et écrivant
L'ALLEMAND
ayant notions tournage, décolletage pour poste sédentaire.
Envoyer C.V. et prétentions à : M. PEISSON, Etablissements HORSTMANN, Boîte Postale 41, 91122 PALAISEAU.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
rech. pr sa Division Secteur Terrien
UN INGENIEUR DIPLOME
4 à 5 ans d'expérience
Pr étude et conception antennes et circuits hyperfréquence de systèmes spatiaux.
Quelques années d'expér. de ce secteur d'activité sont préférables.
1 AGENT TECHNIQUE
DUT ou équivalent
2 ans d'expérience en hyperfréquences souhaitables.
Pr étude, conception et réalisation de circuits hyperfréquences.
Lieu de travail : BRETIGNY-S.-ORGE (91) jusqu'en juillet 74, puis TOULOUSE.
Adr. C.V. dét. et prétent. à : Division du personnel, 18, avenue Edouard-Belin, 31055 - TOULOUSE Cedex.

Importateurs de matériels de Génie civil cherche
TECHNICO-COMMERCIAL
35 ans minimum, connaissant particulièrement la clientèle de la région paris. et les matériels NIVELEUSES - ROULEAUX - GRUES hydrauliques ts terrains.
Salaire mensuel net : 3.500 F.
Indemnité de déplacement journalière 30 F. Voiture fournie. Engagement imméd. Env. C.V. à n° 8.525 « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRES IMPTE STE DE METALLURGIE FINE rech. pour son Service JURIDIQUE PARIS (8e)
UN COLLABORATEUR
Il sera chargé d'assurer le Service Financier des titres de la Société et de différentes formalités juridiques de Société.
Il faut avoir un bon niveau (Bac.), ainsi qu'une expér. d'un à deux ans d'un poste équivalent, soit dans une banque, soit chez un agent de change.
Adr. C.V. manuscrit, réf., photo, à n° 51.458 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.tr.

proposit. com. capitaux

Cabinet immobilier pr. OPERA. Install. moderne, ch. COLLABORATEUR (TRICE) disposant voiture. De préférence ex-clerc de notaire, pour association avec apport capitaux. Réf. exigée. Situation d'avenir. Tél. : 280-19-61 de 9 h. à 12 h. et 14 h. à 19 h. pr rendez-vous.

Ch. pers. désir. placer arg. ss int. imméd. pr acq. en copropr. belle propr. agric. 270 ha dans l'AVEYRON. - Ecr. Monsieur le propr., Chbre 15, 35, avenue Bugeaud 75116. - Etrgers, Interm., Agces s'abstenir.

IMPORT. Société Transports internationaux région Sud-Est, parc 18 véhicul. semi-remorques estimée 1.200.000. rech. associé (s) ayt conn. sérieuses transport, poste directeur à pourvoir, participat. minimale 200.000 F. Ecrire HAVAS NICE n° 0343. Vends Mercedes SLC sept. 72 et 300 SEL 69 - Tél. (66) 86-13-59.

Notre Société dispose d'un **MAGASIN EXCEPTIONNEL** quart. Champs-Elysées, 400 m², que proposez-vous. - 225-19-59.

représent. offre

— Vous habitez un pays d'Afrique, du Moyen-Orient, des Antilles ou désirez-vs vs y installer.
— Vous recherchez un emploi à temps plein ou à mi-temps.
— Vous êtes femmes de fonctionnaires.
— Vous êtes sensibles à une bonne rémunération.
Devenez délégués exclusifs de sociétés de réputation mondiale : GALLIMARD, Robert LAFFONT PARIS-MATCH, QUILLET.
Adress. votre C.V. et une photo à une importante Société internation. d'Edition et de Diffusion. Ecr. n° 8.526 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PLACK' SERVICE FRANCE Support fr. sérieux et en pleine expansion, rech. 10 REPRES. Se prés. 270, r. St-Honoré (1er).

autos-vente

une occasion garantie par Mercedes est toujours une bonne occasion.
+ de 1.000 voitures toutes marques.
CENTRALE OCCASIONS REGION PARISIENNE
350-54-40 - 755-70-75

Part. vend 204 Break 71 Embrayage et pneus neufs Prix à débattre Tél. : 461-95-01, après 18 h.

Part. à part. Morris 850 1971. Parfait état. - 333-43-70, 19-22 h.

Vends Mercedes 350 SLC sept. 72 et 300 SEL 69. Tél. (66) 86-13-59.

emplois féminins

ENTREPRISE Z.I. CLAMART
recherche
ASSISTANTE
AU
Chef du Personnel
Elle prend en charge de façon autonome :
— le fichier du personnel et les statistiques qui en découlent ;
— les relations avec les organismes professionnels et l'accueil du personnel ;
— la préparation des réunions de révision de salaire.
Ce poste pourrait convenir à une secrétaire désireuse d'évoluer.
Adresser C.V. et photo sous référence 6032 à :
OP organisation et publicité 2, RUE MARENGO - 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

Société Américaine de Travail Temporaire
Kelly Girl
recherche : Dactylos, Sténos Dactylos
ANGLAIS APPRECIE
Nombreux avantages
Très hauts salaires
Agence Opéra 5, rue du Helder 9e 770.95.43
ou
Agence Montparnasse : Tour Maine-Montparnasse 5e étage 538.74.30 ou 73.50

SECRETAIRE DE DIRECTION SERVICE TECHNIQUE
SOCIETE INTERNATIONALE QUARTIER BOURSE
Je cherche une secrétaire depuis plusieurs mois.
Nous pouvons pet-être collaborer si vous êtes :
— Dynamique ;
— Bilingue anglais ;
— Capable d'initiatives ;
— Ordonnée.
Rémunération intéressante pour personne compétente. Vacances assurées. Poste à pourvoir très rapidem. Tél. aux hres bureau : 508-51-23, M. DUBOSQ et à partir de 20 heures au 744-67-10.

Urgent. BONNE STENODACT. EMPLOYEE BUREAU
40 h. sem., 13e mois, 5 semaines congés payés. Sal. ens. départ 1.500 F. Promotion poss. Augmentation sal. indexée s/fonct. publique. Possib. être libre août. Ambiance dynamique et agréable. Réfectoire. Se prés. merc., jeudi, F.F.H.B., de 17 h. à 19 h., 18, rue de la Glacière, Paris-13e.

Société pleine expansion rech. pour son Directeur général SECRETAIRE STENODACTYLO expér., 25 a. min., esprit d'init. Travail varié. — RIC. 98-39.

Organisation professionnelle cherche pour siège parisien J.F. SCIENCES PO ou DROIT, ayt goût pr rédaction. Connais. en droit du travail souhaitées. Adr. C.V. à Marie Del Castillo, 12, r. Devéria, Paris-20e, qui tr.

POUR VANVES SECRETAIRE PETIT STANDARD. — 644-80-40.

SECRETAIRE DE DIRECTION SERVICE TECHNIQUE
SOCIETE INTERNATIONALE QUARTIER BOURSE
Je cherche une secrétaire depuis plusieurs mois.
Nous pouvons peut-être collaborer si vous êtes :
— Dynamique ;
— Bilingue anglais ;
— Capable d'initiatives ;
— Ordonnée.
Rémunération intéressante pour personne compétente.
Vacances assurées.
Poste à pourvoir très rapidem.
Téléphoner heures bureau 508-51-23, M. Dubosq et à partir 20 h. 744-67-10.

Ambassade cherche secrétaire, anglais, français, bonne dactylo, Neuilly. Envoyer C.V. et photo, n° 415, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté quartier Opéra recherche : SECRETAIRE-DACTYLO connaissant anglais, allemand, pour personne sérieuse, aimant initiatives et contacts. Poste de confiance. 8 h. 30 × 5, 13 mois. Avant. socx. Prétentions, photo et C. V., sous le n° 833, à : UNI PRESSE, 26, rue du 4-Septembre, Paris-2e, qui transmet.

SECRETAIRE STENO bilingue anglais. — RIC. 98-39.

Import. Sté IMPORT-EXPORT George-V recherche
STENO DIRECTION
Bilingue anglais.
Téléph. pour rend.-vs 256-01-32.

TELESYSTEMES
recherche pour sa direction commerciale
SECRETAIRE
PRINCIPALE CONFIRMEE
Sténodactylo, anglais, 5 ans d'expér. Format. commerciale.
SECRETAIRE STENODACTYLO
3 ans d'expérience. Anglais. Lieu de travail : Paris (7e). Cantine. Avantages sociaux. Vacances assurées.
Envoyer C.V. à : TELESYSTEMES, 10, rue de Verdun 92100 BOULOGNE.

GUERLAIN
recherche jeunes
VENDEUSES
parlant anglais et
AIDE-CAISSIERE
Se présenter 93, rue de Passy, 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h.

TELESYSTEMES
recherche pour sa Direction administrative
DACTYLO CONFIRMEE
machine I.B.M. Boule électr. Lieu de travail : Boulogne. Cantine. Avantages sociaux. Vacances assurées. Envoyer C. V. à
TELESYSTEMES, 10, rue de Verdun, 92100 BOULOGNE.

SECRETAIRE DACTYLO bilingue français-anglais, même débutante, à partir début août. 40 h. hebdomad. — Ecrire avec C. V. et prétentions HOPITAL AMERICAIN, B.P. 109, 92202 Neuilly-sur-Seine.

O. R. T. F. recherche AGENTS DE LABORATOIRE Agées de 18 ans minimum, avec C.A.P., photo ou références professionnelles. Téléph. à 551-31-00.

SOCIETE INDUSTRIELLE de première importance dans son secteur d'activité recherche pour sa DIRECTION DU PERSONNEL située en banlieue Sud-Est de Paris
SAINT-MAUR (94)
SECRETAIRE-STENODACTYLO
EXPERIMENTEE
— De formation de base B.T.S. ou diplômes universitaires équivalents, il lui sera demandé d'assurer après adaptation le secrétariat complet (courrier, constitution et suivi de dossiers, statistiques, mise à jour de fichiers, etc.) d'un responsable de service.
— Sens de la méthode, sociabilité et initiative indispensables.
— Vac. 1974 possibles en juillet.
Env. C.V. man., photo, prétent. n° 50.133, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SECRETAIRE STENO bilingue anglais. — RIC. 98-39.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

— Diplômé d'Etudes Supérieures de Doctorat de Droit des Affaires.
— Doctorat d'Etat de Droit du Travail en fin d'élaboration.
J.H. 25 ANS
recherche situation cadre
DIRECTION DU PERSONNEL
Paris région ouest.
Ecrire : E. Rembaud, 4, rue Champ-Lagarde, 78000 VERSAILLES - Tél. 951-42-45.

SPÉCIALISTE IMMOBILIER
40 ans, 10 ans de DIRECTION GENERALE de stés de promotion (juridique, fiscal, administr., financier, technique et commerc.). Réf. et réussite de premier plan en collectif, indiv., hôtel et bur. Rech. poste très haut niveau Paris ou Sud-Ouest.
Ecrire sous N° 51.571 :
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEF DES VENTES
E.S.S.E.C. 71 ch. P.M.E. si poss. Paris, banlieue. Libre 1er-10-74. Ecr. n° 8.496, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
35 ans, 7 années expérience direction vente, après vente, gestion administration dans entreprise internation. biens équipement recherche direction commerciale ou direction générale P. M. E. région Provence-Côte d'Azur. Ecrire n° 7.782, COFAP, 40, rue de Chabrol, PARIS (10e).

RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL
30 ans, réf. import. ds fonction, récept. clients et fourniss., courrier, téléph., gest. et suivis des commandes et stocks, pièces détachées, produits chim. industr. électroniq., ch. emploi simil., initiatives, responsabilités. Ecr. n° 51.400, P.A. S.V.P., 37, rue du Génér.-Foy, Paris-8e ou 961-48-95.

Jne hom. 32 ans, dynam., bonne éducation, excellente présentat., bilingue anglais, not. allemand. Réelle compétence animation, organisat. voyages et tourisme. 10 ans expér. ds import. sociétés internationales, agent de trafic et d'opérations Afrique noire, responsable service avions et excursions, très sérieuses références profession. et morales contrôlables, ch. poste stable dans société affrétant charters et organisant excursions et voyages. Libre de suite. — Ecrire n° 51.274, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Cadre confirmée FORMATION CONTINUE recrutement analyses, maîtrise psycho-sociale et spécialisation industrielle cherche pour septembre poste responsabilité service personnel ou important cabinet conseil. Ecr. n° T 57.236, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui trans.

Hme 38 ans, 10 ans d'expérience technico-commercial ds domaine produits chimiques, sens des responsabilit. et goût marqué pour contacts humains rech. situation d'avenir dans la promotion de produits industr. Adres. proposit. sous réf. 1.577, à P. Lichau S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ANIMATRICE, 4 ans d'exp. fin cycle CAPASE, ch. poste à caract. socio-éduc. ou socio-cult. Ecr. N° 8.524 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME D'IDEES d'initiatives et d'expérience commerciale.
(54 ans. Très dynamique) CONTACT EXCEPTIONNEL cherche emploi Rhône-Alpes. Ecr. N° 8.523 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE
H., 31 ans. Doct. en droit. 3 a. enseignement sup. intérim. contentieux immob., ch. poste. Ecr. N° 6.490 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 29 ans, célibataire. Libre voyager. Très bonne présentat., parl. couram. anglais, grec, portug., espag., italien. Sens organisat. et responsab., excel. vendeuse, grande habitude des contacts humains sur le plan international et commercial. Ouverte à toutes les suggestions. Ecr. N° 8.490 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 27 ans, licenciée en droit, not. angl., espag., expér. 3 ans administ., ch. situat. Paris, min. 1.800 F net mens. Lib. mi-août. Ecr. n° 441, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

M. 47 ans, demeurant région Paris sud
CADRE ADMINISTRATIF
chargé du recrutem. importe. Sté indust., posséd. pratique problèmes de gest., libéré suite suppres. de poste, rech. situat. en rap. avec aptitudes. Excell. réf. morales, profess. et patronales. Libre immèd. Pour 1er entretien, écr. n° 51.528 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DIRECTEUR FINANCIER
H.E.C. 49 ● 48 ans ● ICG 72
cherche
POSTE DE DIRECTION
RESPONSABILITÉ Service FINANCIER
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DISPONIBLE 1er JUILLET
Ecrire n° 48.780, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra. — PARIS (1er), qui transm.

DÉPARTEMENT MARKETING
JEUNE CADRE (25 ans)
LICENCE GESTION + E.D.C.
Nombreux stages dont stage aux ETATS-UNIS
recherche
poste ASSISTANT CHEF DE PRODUITS
France ou étranger.
Ecrire (68) Lebeuf, 8, place de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transmettra.

Toulon, 45 ans, bne culture générale, conn. Anglais, Allem. Capable assimiler rapidement. Actuellement cadre commercial. 10 ans succès vente tous niveaux. Second œuvre bâtiment. Cherche poste responsabilité. Région toulonnaise. Ecrire : Havas Montpellier, 193.444.

Dir. Sté après-vente, 40 ans. Tech. Electronicien, 15 a. exp. mach. compt., caisses enreg., ch. place à responsab. région SUD-EST. Ecr. HAVAS 34.4[illegible] MARSEILLE.

J. F., 26 a., lic. droit DES Sc. Po. Tril. fr., ang., esp. Exp. profes., ch. poste Presse, relat. ext., gest. et format. personnel, étud. ttes. proposit., responsab. contacts, créativ. 42, rue des Boulangers, 75005 Paris, t. Do la Laurencie.

J. F., 22 ans, parfait. trilingue français, anglais (maîtrise), espagnol (licence), assez bonnes connaissances allemand, italien. Cherche poste traductrice. Aimant les relations publiques. Disponible à partir du 1er juillet. Mlle BENAQUIN, 39, rue des Entrepreneurs, PARIS-15e.

Homme, 34 ans, mécanographe, comptable, facturier, passerait paye éventuel., ch. pl. stable. Ecr. N° 452 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans, assistant administratif dans société aéronautique diplômé ESLSCA Paris, anglais, cherche poste d'avenir dans secteur administ. ou commercial. Ecr. N° 453 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR AGRO
7 ans exp. tract., mach. agric. hydraulique, Anglais, Espagnol. Cherche poste responsabilité. Etud. ttes prop. Ecr. N° 480.311 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

44 a. bne présentat., ser. réf. cherch. secrétar. Direct. (Sténotyp. Dac.) ou poste responsab. Paris 3100 X 13 X 40 Intérim s'abst. Ecr. N° 12.074 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

Cadre commercial, homme, 32 ans. diplômé Institut Etudes Politiques, I.A.E., certificat marketing, anglais courant, expérience vente, animation, libre de suite, cherche poste gestion commerciale-marketing Paris ou région parisienne. Ecr. n° 8.425, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 23 a., dég. O.M. E.S.C. ang. all. Jeune cadre cher. emp. sect. banc ou para banc. Fr./Etrang. Ecr. N° 459 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. ch. emploi week-end aide-comptable, caissière, mécanographe ou travail de bureau. Ecr. n° 6.491, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 28 a., D.E.A. phys., 2 a. expér. ccial en instrum., conn. anglais, étudie tte proposit. sect. phys., physico-chimie, Paris et banlieue. Libre rapidement. Ecr. N° 392 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne femme GLOBE-TROTTER licenciée ès lettres, longue exp. journalisme internat. Parl. franç., all., angl., port., russe. Cherche POSTE DE RESPONSABILITE TOURISME. Ecr. N° T. 057259, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 31 a., dipl., sc. éco. et trad., ch. sit. presse ou rech. scient., langue maternelle franç., allem. Bases italien, anglais. Référ. FAVRE, 34, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS.

Direct. Administrat. et Financ. 46 a., DECS, CSOGE, exp. des problèmes de gestion ; compt., financ., administr., rech. poste ds entreprise moyenne région parisienne. Rém. act. 95.000. Libre 3 mois. Apr. accord faire proposition détaillée. Ecrire : N° 0422 « Le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Comptable 2e échelon 3 ans. 8 ans expér. niveau B.P., ch. place stable 14e arrondissement. Ecrire N° 51.388, P.A. S.V.P., 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

E.S.C. début., 26 a., lib. O.M., anglais, espagnol, allem. parlés et écrits, recherche poste resp. sce ccial, exp., France ou étr. Ecr. n° 0.434, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

PAIE CPT BIJOUX, or, brill. 24, r. Fg-Montmartre, 1er étage.

ACHAT-VENTE TOUS BIJOUX Or, brillants, argenterie. 22, rue Danielle-Casanova. - M° Opéra.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

deux roues

A vendre HONDA CB 450 1971 - Excell. état - Prix Argus Tél. h. burx ; 793-69-80, p. 460.

L'immobilier

propriétés — propriétés — propriétés

BOUGIVAL
BEL. MAIS. STYLE MANSARD Salon, s. à M., 7 chbres, 3 bns, tt cft, parf. état, terr. 1.200 m², pavillon de gardien. 602-57-90.

MEUDON-CLAMART
Résidentiel - 600 m² de terrain Villa ultra-moderne ds les arb., living, bureau, 4 chbres, patio intérieur, terrasses, vue, calme. Prix : 700.000 francs. Cabinet MARCEAU : 720-22-30.

REGION DAMPIERRE FERME AMENAGEE
Séjour, 4 chambres, 2 bains, GARAGE, site pittoresque. A. DUSSAUSSOY « NADEL », 073-97-27 — 073-36-93.

SOLOGNE Région LAMOTTE-BEUVRON
180 ha., dont 25 ha. culture, chasse, magnif. étg 6 ha., RdV 6 pièces - Garages - CHASSE EXTRA, LIBRE SUITE. Cabinet LA SOLOGNE ROMORANTIN. Tél. : 76-02-92.

A VENDRE
FOUESNANT - 29. Sur route du Cap-Coz. Propriété comprenant maison habitation ayt : 8 pces, cuisine, lingerie, 2 salles de bns, 2 w.-c., chaufferie, débarras, garage, jardin. Contenance : 790 m2. S'adresser à Me Jean LE GOFF, notaire à Pleuven, 29170 - FOUESNANT.

Pour **PARTIC. ou PROMOT.**
vend, cause majeure, mieux qu'un immeuble, mieux qu'un lotissement. Risque nul. Rentab. élev. justif.
11 HA. 30' PARIS, joli parc, château compl. caravaning de luxe toutes autorisations. Pleine prospérité. Renseign. à n° 5.542 SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Quartier résidentiel, 5 mn. RER. MAISON comprenant living dble, bureau, 5 chb., garage, jardin. Tél. : 522-81-30, poste 530.

domaines — domaines

A ALBI
MISE EN VENTE GRE A GRE
IMPORTANT ENSEMBLE IMMOBILIER
Superficie 1 ha 1
43, rue de la Mothe, ALBI
Situation exceptionnelle en bord de Tarn
Comprenant :
— Grande maison de maître, libre, 10 pièces, cuisine, salle d'eau, etc., avec parc, jardin, garages et dépendances.
— Immeuble d'habitation, donné en location.
Pour tous renseignements et offres, s'adresser à :
HOUILLÈRES d'AQUITAINE
2, rue du Gaz - 81400 CARMAUX
Téléphone (63) 76-52-60, postes 202 ou 208

pavillons

BOIS-LE-ROI
Maison bonne constr. récente à termin. : entr., séj. + 3 ch. (+ 2 poss.), s. de b., gde cuis., terrasse, chf. cal mazout, garage 2 voit., s.-sol, terr. clos, envir. 800 m². Prix 250.000 F, facilités.
GALLIEN : 422-28-41.
6, r. des Sablons, Fontainebleau.

LAGNY 20' gare Est. 77-THORIGNY, maison de ville, prox. gare, comm., excel. état : entrée, cuis., séjour, 3 ch., cab. toil., gren., gar. 2 voit., ch. cent. fuel. Px 130.000. Téléphoner le soir : 430-20-42.

villas

Prox. ETANG DU PUITS
(SOLOGNE)
5 VILLAS neuves
4 et 6 pièces principales, chauffage central. Electricité. Intégré B.C.L. 41, rue des Sablons, Fontainebleau. — Tél. : 422-36-60.

COTE D'AZUR
Pieds dans l'eau. Exceptionnel. Port privé. Site résid., vue impr. Pinède. Splendide PROPRIETE style prov., exp. sud, 350 m² habit., constr. pierr. appar., tr. belles finit., cuis., liv. 45 m², chemin. pierr., 4 ch. + STUD., bns, chff. centr., gar., dépend., parc 1.000 m². Prix 700.000 F. Agence MOLLARD, 35, les Arcades du Port, SANARY (VAR). Téléphone : (94) 74-25-03.

ST-REMY-SUR-AVRE (28), 9 km de Dreux, part. vend BELLE VILLA, const. réc., sur 1.500 m2, comprenant : 2 chbres, salon-séjour, salle d'eau, cuis. équip., dépend, tout cft, chauf. central fuel, téléph., gar. Située bordure forêt, vue imprenable. Ts comm. à proximité. Tél. : (37) 46-93-35.

pensions

Jne homme, 32 a., 1 m 80, rech. poss. de séjour 2-3 semaines dans famille ou chez jnes gens pour apprendre le français, contre paiement.
Veuillez vs adresser ss n° 19.609 à Objektwerbung, Judengasse 17, A - 5020 SALZBURG.

fermettes

Vraie fermette, 5 p., tt cft, chauff. cent. mazout, 1.500 m² jard., tél., 65 km. Paris-Ouest. Parf. ét., 270.000 F. 555-01-29.

villégiatures

Finistère-Sud - Bord de mer. Loc. mblées villas, chaumières. Agce du Littoral 29115 Guilvinec.

Vacances en famille à BARCARES (Méditerranée). - Pension complète - Club d'enfants Animation - Tarif dégressif. Renseignements à RENOUVEAU 2, r. Trésorerie, 73000 Chambéry.

ESPAGNE. A louer à CALPE belle villa. — Tél. : 604-16-20.

LOCATIONS VACANCES juillet, août, septembre, ttes catégories. G A M. SAINT-RAPHAEL, 20 r. Provence. — Tél. : (94) 95-18-18.

ROSAS - ESPAGNE Hôtel grand standing 2 semaines 640 juin, 880 août. Tél. : 285-38-32

BANUYLS-SUR-MER Villa F 5, pieds ds l'eau. Conf. Juillet. - Estienne, 66500 Prades. Tél. : 249

Loue juillet 2 villas tout confort - 9 personnes. Station BEG - MEIL 1 km 500 plage - Jardin - Calme Tél. après 20 h. au : 94-95-58.

Loue, côte Atlantique (Espagne), appt tt cft, bord plage, 5 pers. Juillet (1.300 F), Août (1.500 F). Event. sept. - Tél. à partir de 18 h. 30 : 589-28-75.

COSTA BLANCA, bel appt 6 pers. sur plage, avec piscine, tennis. Libre : juin, juillet, août. Ecrire HAVAS DIJON n° 14.773.

MAROC - A louer apparts tout conft, port, plage, golf, tennis. Tél. : 766-24-22

Bassin d'Arcachon : Andernos-les-Bains, à louer villa, juil. : gd séj., 2 chbres, cuis., salle d'eau, w.c., tt. cft., garage, gd jardin avec chênes et pins. Tél. après 19 h. : 781-94-57.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc,
près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking.
2 A 5 PIÈCES
Prix définitif - Crédit 80 %
LIVRAISON 1974
APPARTEMENT MODELE : Lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.
PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS
Téléphone : 553-21-39.

INVESTISSEURS
15e ARRDT - STUDIOS
Tél : 924-75-16
ou sur place
62-64, RUE DE JAVEL.

METRO CHARENTON-ECOLES
Reste disponible deux 4 PIECES habitables JUIN 74
J.-M. ESNAULT
34, bd Malesherbes, 8e. 266-39-40.
VISITE DES APPARTEMENTS
5 et 7, rue Saint-Pierre.
Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi : 14 h. à 17 h.

appartem. vente

Paris

16e RUE LONGCHAMP
Appartement très luxueux 90 m² entièrement décoré : 470.000 F. Ag. s'abstenir. Tél. : 231-31-80.

Mo DUROC
APPARTEMENTS 200 m²
2e et 4e étage avec asc., chff. immeuble. Tél. : 874-75-51 et 52.

Mo RUE DU BAC
Dans bel imm. bourgeois très confortable. APPT 240 m². En vaste réception, 5 chambres. 995.000 F ◆ SENEZE. Tél. : 331-68-80.

MONTAIGNE. 150 m² à rén., gde classe. 742-74-70 et 266-49-55.

A deux pas PL. DES-VOSGES, beau grand studio, tout confort, vue sur fontaine de Jarente : 138.000 F. 237-68-09 et 326-14-63.

PRES COLLEGE DE FRANCE LUXUEUX STUDIO. ODE 95-10. CALME - SOLEIL.

3 P., tt cft, étage élevé. LESCURE, 57, rue des Pyrénées.

AV. DAUMESNIL. Près Bois : E. imm. P. de T., 3 P., cuis., tt cft, ref nf, 3e, asc., s/av. et jard. 245.000 F. T. : 628-79-48.

19e, près (Eglise Pantin), prop. vd dans immeuble restauré : studios, gd stdg, plac. except. Téléphone : 885-59-97 et 57-32.

VAL-DE-GRACE - MOUFF. P. à P., raviss. pet. 3 P., tt cft, 5e, ss asc., calme, soleil, jardin, cheminée. 195.000 F. 336-39-83.

16e IENA - Bel imm. pierre de taille. 4-5 p., tél., 4e étage. Prix 550.000 F. - LAB. 13-09.

15e PORTE DE VERSAILLES Imm. récent. Gd studio tt confort, 50 m² + terras. 30 m², 9e ét. Px 235.000 F. LAB. 13-09.

9e Gd 2 p., ent., cuis., bns, wc. 139.000 F. - LAB. 13-09.

9e GD 5 P. SUR JARDIN
Dans bel imm. pierre de taille. 140 m². 420.000 F. - POSS. PROF. LIBERALE. - 567-54-56.

6e Très beau studio. Prix intéressant. - 633-38-94, matin.

16e VICTOR-HUGO - Appt de récept., 8 pièces, 265 m², 1er ét. Px 900.000 F. LAB. 13-09.

14e Vue impren. s/parc. Imm. réc. Appt 5-6 p., 177 m² + 80 m² terras. + studio séparé + 2 boxes. Px 850.000 F. LAB. 13-09.

PL. CIEL - Carrefour ODEON SOLEIL. VUE PANORAM. 40 m² séjour + 2 ch. + petite ch. TEL. 2 entrées. - ODE. 42-70.

Région parisienne

7e GARE ST-LAZARE. Bel appt 160 m², 4e, ss asc., terras., vue panoram. 485.000 F. - 704-88-18.

bureaux

78, CHAMPS-ELYSEES
Bureaux à céder. Location et bail. Libres de suite. Tél. : 256-10-30 et 359-45-23.

PROPRIETAIRE LOUE 2 IMMEUBLES DE BUREAUX rénovés - climatisés :
Xe, près gare : 1.500 m² ;
XIe, près Bastille : 3.200 m².
Bail grat. 3, 6, 9. Prix très intéressant. — Tél. : 225-66-10.

BASTILLE
Immeuble commercial bon état
ENTIEREMENT LIBRE **900 M²**
A louer sans pas-de-porte. Ecrire à no 74.681, I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris-8e.

appartem. achat

Ch. appart., 4/5 Pièces, RIVE GAUCHE. - DEGOVE, H.E.C., 37e ANNEE. — SUF. 80-53.

locations non meublées

Offre

BD VOLTAIRE. Imm. nf, 2 P., tt cft, park., 900 F. LAB. 13-09.

DIDEROT. Charmants stud. et 2 P., caract., kitch. éq., s. d'E., de 550 à 850 F. TÉL : 704-88-18.

ST-PLACIDE. Charmt 3 Pièces, 70 m², TEL. 1.600 F. 704-88-18.

immeubles

NEUILLY Mo SABLONS
Propriét. vd bel imm. à usage bureaux, 1 locat. 1er ord. Rapp. 480.000 F au 1er-7
Prix 4.800.000 F. - 747-50-64.

hôtels-partic.

Bourg-la-Reine. Idéal pr famille artistes, vds mais. 300 m², soit : 2 atel. 100 et 35 m² + sal. 40 m², 3 ch., 2 s. de b. Espace, lumière, ét. excell., jard. DAN. 63-98, après 18 heures.

locaux commerciaux

17e Loue BOUTIQ. 650 F/mens. 204-64-50, le matin.

pavillons

BOIS-COLOMBES PR. B. Pav., entr., sél., sal., 3 ch., bns, wc, chf. cl. cuis., s.-sol, coq. jard. : 205.000 av., 42.000 F. 757-15-85.

propriétés

BORD SEINE - CROISSY
Propriété de caractère :
7 Pces, 2 S. de B., mais. gard., garage, parc. Très élégant. CIABA : 728-66-66.

A 12 kilomètres de Paris :
affaire exceptionnelle rarissime
Propriété de 7.405 m² dont un étang de 6.124 m², très beau parc. Prix 1.000.000 F. Renseignements : 871-11-03.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Part. vend élégant manoir sur 6.300 m², r.-de-c. et 1er étage, 300 m², gd stdg. 460-81-46, soir.

Près LYCEE **ENGHIEN**
Luxueux plain-pied 200 M2 + 200 m² ss-sol. Jardin 1.100 m². Prix justifié. - 989-31-74.

Près AUNEAU
80 km Paris. Agréable maison campagne ou résid. princip. Bel. contrée. 3 gdes pièces, cave, garage + 1 pièce, cour, jardin 3.500 m², 135.000 F, crédit 80 %.
CHARON 2, av. Gl-Leclerc RAMBOUILLET
Tél. 483-12-67 - TUR. 26-76

OISE NORMANDE
Splend. fermette impecc., village agréable, orée bois. Sél., cuis., 3 ch., bains, eau, élect., chauff. central, grenier, dépend. Jardin 1.000 m². Ts cces, SNCF prox. Prix 145.000 F, crédit 80 %.
CHARON Le Gros-Poirier R.N. 1.
Tél. : 445-04-27 ou TUR. 26-76.

terrains

CREDIT TOTAL avec mensuel. 675 F, lux. terr. à BAT., entièr. viabil. 1.800 m², très bx arbres, permis constr., forêt Orléans. Prix 50.000 F. Tél. : 278-02-49.

LES HOUCHES. Pr. rom. méc., magnif. terr. 1.200 m² viabilis., tr. belle vue, accès par route : 79.000 F. AVIS, 40, rue Joseph-Vallot, Chamonix. T. : 53-05-68.

fermettes

Vallée de la Levrière, 80 km. Paris, b. mais., entr., sél., sal., bur., linger., 4 ch., moquette, bns, tél., ch., gar., jardin, pr. riv. Px 203.000 F. AVIS, 8, Fg-Cappeville, Gisors, Tél. : 405.

appartements vente

Paris

RUE DE ROME (près)
bon imm., 2 p., cuis., s. d'eau, wc. Impeccable, calme.
MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Panorama sur SACRE-CŒUR. Imm. récent. DUPLEX 6e étage, 2 ch. + liv., cuis., wc. bains + cab. toil., terras. 20 m², gar. Prix 410.000 F - T. 229-44-61.

RARE. Près N.-D.-de-LORETTE Magnif. appt 4 p., 140 m², très gd cft, bs, tél. + ch. service + park., 385.000 F. 225-35-57.

7e QUAI VOLTAIRE
(50 mètres). Ds très bel imm. rénové, grand et beau STUDIO stdg, interphone, poutres, tout cft, caractère, placards. Mais étage élevé sans ascenseur. - Conditions intéressantes. Propriét. 325-25-25 + 56-78.

20e GAMBETTA
A SAISIR. URGENT.
1 STUDIO et 1 CHAMBRE Tt cft, refait neuf, moquettés, cuisine équipée. Location immédiate assurée. Propriétaire : 325-56-78 + 99-99.

20e NATION (près)
Dans bel imm. rénové 100 %
TRES BEAUX STUDIOS
certains avec grande terrasse privée. Equipements luxueux. Très clairs. Livraison immédiate. Extraordinaire pour placement.
GIRAP, 325-25-25 + 56-78.

9e. - 2, AVENUE FROCHOT Dans allée privée sur verdure, APPART. DE CARACT., 160 m², dont un atelier de 100 m² + 2 ch., jeudi de 13 à 18 h. 744-31-74.

SAINT-GEORGES
Immeuble de caractère, clair, bon 5 p., confort, belle chbre service. Facilités.
MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PALAIS-ROYAL. Dans imm. ancien, studio, conft, cuis., s. de bs, chauff. Vis. jeudi, de 14 à 17 h., 24, r. Molière, 2e ét. gche.

MONGE. 2 p., entr., c., wc, bs, avec 25.000 F - 278-59-94.

R. DU PT-NEUF, 5e, ascens., 3 p. cuis., s. de bs., chauff. cent., ref. neuf. Tél. 887-97-81.

Près Montsouris. Imm. P. de T. 3 p., 60 m², cft, 210.000. 589-49-34.

16e. 6 p., 168 m², 2 services, tout cft. 895.000 F - 527-51-84.

14e. Studio tout confort, loué 550. 66.000 - F.A.C., 337-69-59.

Aven. Marceau. Chbre service. 35.000 F- F.A.C., 337-69-59.

SQUARE LAMARTINE
récent, grand standing, étage élevé, ravissant 3 pièces, décoration raffinée, parking.
AUDOLI - 525-27-08.

6e. Mo DUROC, propr. vd dir. 3 p., cuis., bs, tél., 2e étage sur cour, jard., imm. anc. Px tot. 250.000 F. Agces s'abst. Tél. le mat. entre 9 et 10 h ou le soir après 19 h. : 567-74-63.

AVENUE DE SUFFREN
Gd sél. + 2 ch., 100 m2, park., imm. réc., 630.000 F. 331-41-08.

PANTHEON. Appart. jeune et sympath., beau séjour + ch., calme, gde cuis., bs, nombx rangem., cave, tél., libre suite, 250.000 - MED. 84-58.

JASMIN
Raviss. appt 6-7 P., 2 bains, PLEIN SOLEIL - CALME
190 m². EICHER, BAL. 42-07.

PART. VEND DIRECT.
3 pièces, cuisine équipée, bs, immeuble 1960, tt confort, soleil. 279.000 F. VU URGENCE. S'adresser Coiffure, 73, rue Bobillot (13e) - 589-59-47.

PARLY II
Part. vd b. 3 P., type II, 4e ét., vue dégag., proxim. tennis, piscine, commerce. Prix 190.000 F. Téléphone : 954-61-78, le matin.

PRES PARC MONCEAU
APPARTEM. DE RECEPTION 314 m², salon, S. à M., bureau, 3 ch. (dont 2 indép.), exclusiv. FRANK ARTHUR : 924-07-69.

AVENUE FOCH
Bel imm., gd liv. + 1 chbre, tt conft. tél., 70 m². — 770-79-69.

PORTE DAUPHINE
Récent grand standing, étage élevé, sur jardin intérieur : 3 Pièces, 97 m², 2 sanitaires, parking. - AUDOLI : 525-27-08.

MALESHERBES
Immeuble très grand standing, étage élevé, luxueux 4 Pièces + 2 sanitaires, terrasse, soleil + chambre de service + box. PRIX ELEVE JUSTIFIE. AUDOLI : 525-27-08.

MONTMARTRE
Plaire vend dans tr. bel imm.
PIERRE DE TAILLE
APPT 48 M² 2 pces cuis., sal. bns, entr., w.-c.
ENTIEREM. REFAIT NEUF chauff. central individ. au gaz
129.000 F R.-de-ch. sur cour, pet. jardinet 10 m².
Idéal placem. Poss. loc. 950 ms. Me voir mercr. 5, jeudi 6 juin, 17-19 h., 53, R. CUSTINE (18e).

VENTE EN NUE-PROPRIETE USUF. CONSERV. p. dame 87 a. REPUBLIQUE. B. imm. pierre, 5 pces 125 m², 3e ét., sans asc., tt cft indiv.+chb. serv., 300.000.
R.E.F. 137, boul. Haussmann. ELY. 82-85.

7e EXCELL. PLACEM. Magn. studio, kit. équ., salle bns, w.-c., moquet. Immeub. caract. 125.000 F. 273-35-25.

15e EXCELLENT PLACEM. Chambres confort à partir de 39.000 F. 273-35-25.

MUETTE Catégorie exceptionnelle
étage élevé, vue panoramique, balcon - terrasse soleil, 3 pces 70 m². Audoli - 525-27-08.

8e Pr. Montaigne. Imm. stand., 6e étage, calme soleil.
6 P. 160 m², tél., 2 ch. serv., 2 caves. Exceptionnel, 750.000 F. Tél. 266-60-74 hb.

XVe Lim. XVIe Imm. récent. STUDIO ET 2 PIECES. Etage élevé, parking, tél. Créd. 80 %. COTIMO, SUF. 42-06.

PARIS 9e près Square et Ecole
STUDIOS et 2 PIECES, balcons. Depuis 130.000 F (Prix définitifs)
I.F. 41, av. de Friedland (8e) 359-27-11 - BAL. 93-69.

16e - Rue des VIGNES 8e ét. Séjour + 2 chbres, 80 m² + terrasse 90 m² + box. 526-48-40

MARAIS Immeuble XVIIe classé, s/cour pavée
Appt caractère 60 m², reft neuf, soleil. 185.000 F. - 225-35-57.

TOUR 15e 4 pièces. 30e étage.
550.000 F - TÉL. 522-62-14.

13e Living + 4 chbres tt conft Imm. récent CALME, SOLEIL, URGT. Prix 185.000 F. 580-01-20, préf. matin.

12e PROX. BOIS VINCENNES
Propriétaire vend :
— 2 pièces, libres ou occupés.
— 3 pièces, occupés.
8, rue de Madagascar
Ts les jours 14-19 h, ou 345-71-46

TROCADERO Immeuble catégorie except.
Lux. 3 P. 100 m2. Tél. PROFES. LIBER. 573.700 F. - JAS. 51-84.

FELIX-FAURE - Imm. récent 2 exposit., sur jardin. LIVG + 2 CHB., 70 m² environ. Calme. Ensoleillé. - SUF. 42-15.

Région parisienne

LE PECQ (limite Le Vésinet) vue imprenable, soleil, 5' RER, bon immeuble, 4 p. tout cft, possible 2 p. supplémentaires. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Nogent-sur-Marne. 10' RER, 6 P., 120 m², tt cft, tél., gar., 240.000 F - 589-49-34.

SURESNES. Part. vend appart. libre 1er étage, 4 p. princip., bel immeuble. - 970-60-84.

NEUILLY-NORTIER CHEZY
Très beau 4 p., gd cft, balcon, sur fr. beau jardin, calme, soleil Px 475.000. Versal, LAM. 01-50.

NEUILLY SAINT-JAMES
TRES BEAUX APPARTS
Du studio au 7 pièces.
Pour personnes raffinées.
Calme - Soleil - Parc ou jardins privatifs - Terrasses. Chambres ou studios pour invest. S/place ts les jours, sf mardi et dim. - 747-82-24 et 722-99-35.

SEGONDI 874-08-45/46
SAINT-CLOUD LES COTEAUX
dans résid., gd stand. Tr. bel appt raffiné. 6 P. pr., cuisine équipée. Plusieurs sanitaires, 150 m², balcon, loggia, 3 park., chbr. pers., 15 h. à 18 h., jeudi, 7, rue BORY-D'ARNEX.

SEVRES-V.-AVRAY 7' Gare Imm. 1966
Sél. + 2 ch. 80 m² + balc. 13 m², 266-56-50.

locations meublées

Offre

R. Duroc, VIIe, bel appt meublé 3-4 ch., tt cft - 261-51-81, p. 436.

locations non meublées

Offre

Mo LA MOTTE-PICQUET
STUDIO. Kitchenette, S. de B., placards. 700 F. - ELY. 69-85.

PARIS XIXe
3 pièces, tout confort + parking 1.130 T.C.C. mensuel. Libre le 1er juillet 1974. Téléphoner à M. CANALE, 566-78-34, poste 39-35.

PUTEAUX, ds bel imm. mod., vue très dégagée sur Seine et Paris, 3 pces, cft, téléph., park. 1.800 F + ch. Tél. le matin à SEGECO — 522-69-92.

Gobelins, studios tout confort, 700 F. Impec. F.A.C. 337-69-59.

PORT-ROYAL, neuf jam. habité, gd stud., cuis. éq., bns. S./VERDURE. RARE 750 F — 555-73-54.

92 - SCEAUX, pr. métro, dans sup. imm., gd standing, studios, 2 et 5 pièces. Tout confort. Gar. A partir de 650 F — 255-74-66.

XVIe, boulevard Flandrin., 2 pces, étage él. 1.000 F + ch. Téléph. : 266-56-50.

VINCENNES, face au parc, ds imm. gd stand., lux. appt 4 pces av. jard. et terrasse, s. d. bns en marbre, sal. d'eau, cuis. éq., liv. 45 m2, moq., rideaux doub. rideaux, tapisserie toile, 3.500 F Ch. comp. — 265-29-19, poste 334.

JOUY-EN-JOSAS
Bel appt 4 pces dans résidence stand., jard., park., tél., en part. meublé, cuis. équip., plac. privée Téléph. : 265-29-19, poste 334.

AUTEUIL, 2 appts 4/5 pièces, stand. 2.300-2.500 — 526-48-63.

Aven. MONTAIGNE, gd stand., 130 m2 env. 2.300 F + charges. Repr. just. 20.000 - LAM. 77-66.

GARCHES Près GOLF SAINT-CLOUD. Immeuble neuf, jamais hab. ds parc boisé
2 p., park., loggia, tél., 720 F
3 p., park., id. pr., tél., 1.200 F
4 p., park., id. pr., tél., 1.400 F
5 p., park., loggia, tél. 1.560 F
LE CLAIR S.A., 966-33-05.

16e ALMA, LUXUEUX 4 P., cuis., 2 bains, TEL., service, 2.200 F. - 755-82-04.

OPERA Dans bel immeuble ancien, P. de taille. Gd Appt de 337 m² entièrem. refait, prof. libérale uniquem., au 3e étage, ascenseur. - Loyer annuel hors charges, 120.000 F. UFFI - 522-82-98.

MAIRIE 14e. JOLI APPART., 2 p., 40 m², balc. Vraie cuis., 900 F+charg. 522-62-14.

Demande

Ch. Garches/St-Cloud-Vaucresson belle maison, très gde récept., 5-6 chbres, 2 bns, 240 m², Jardin. Contacter : Mlle Volto. 073-42-42.

appartem. achat

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, partic. achète directement comptant 1 à 2 pièces - TRE. 20-67.

PAIE COMPTANT 3-4 P. 16e ou BOULOGNE
Agences s'abstenir - 266-32-85.

Pr. fils étudiant, ach. comptant chbre bonne Paris - TRE. 23-55.

terrains

LES BAUX-DE-PROVENCE
Site unique, protégé. Bx-Arts. Part. vd terrain 5.100 m². Permis de construire, 250 m². Vue imprenable. Affaire rare.
TEL. (15) 90-97-50-10 ou écr. : Me Codaccioni, notaire à MOURIES (13).

NORMANDIE, 50 KM Deauville, 70 lots boisés à bât. viab. de 2.000 à 5.000 m², très beau site, depuis **10 F** LE M2
805-70-65 ou (16-32) 41-60-92.

bureaux bureaux bureaux

335 M2 DE BUREAUX A LOUER
Sans pas-de-porte - Sans commission
RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ
Métro : Saint-Philippe-du-Roule et Miromesnil
Immeuble de grand standing
7e étage - Excellente distribution - Salle de conférences - Archives - Parkings - Standard particulier - 5 lignes groupées + 2 lignes directes
LIBRE IMMÉDIATEMENT
Pour renseignements et visite :
Bail Investissement - Tél. : 265-23-33 et 89-44
Mlle Saunier ou Mme Rey

UNIVERSITE Vends occupés bureaux (147 m² env.) Possibilités récupérer. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

O.R.T.F. Imm. nf. Bureaux et locaux profess. 40-58-75 et 100 m², bail ou propriété. DORARD. 525-77-22.

ETOILE 650 F le m², 140 m², téléphones, parking. - 5, AVENUE DE LA GRANDE-ARMEE ou renseignements ANJ. 49-85. **COURTOIS**

République. Cession bail, bur. 93 m². Tél. : 858-46-55.

17e - Toute propriété ou location 8.000 M2 de BUREAUX
◆ **NEVEU** ET CIE 525-08-73

79, RUE MIROMESNIL
ANGLE RUE LISBONNE
A LOUER BUREAUX
ENTIEREMENT ET LUXUEUSEMENT RENOVES
RESTE DISPONIBLE
— 2e étage .... 203 m²
— 3e étage .... 192 m²
— 4e étage .... 190 m²
— 5e étage .... 206 m²
ARCHIVES EN SOUS-SOL
PARKING A PROXIMITE
D. FEAU S.A. - LAB. 13-09, 132, Haussmann.

16e - 550 M²
H. P., tél., parks. Prix intéress. LOC. sans pas de porte exclus. Téléphone : 770-44-12.

BUREAUX NEUFS
A LOUER
150 m²
métro Miromesnil
Tél. : 256.11.10

constructions neuves

LA CELLE-SAINT-CLOUD
SECTEUR ULTRA RÉSIDENTIEL
10 VILLAS
TRÈS GRAND STANDING
sur mesure - Terrains boisés de 800 à 1.200 m2
EN TOUTE PROPRIETE.
Tél. : 707-08-48 ou 587-33-75 et sur rendez-vous.

XVe. 2 PETITS IMMEUBLES près Métro.
78, rue de la Procession. 6 appts de 2/3/4 pièces.
30, rue Jacques-Baudry. 12 appts. de 2 et 3 pièces.
PARKINGS EN SOUS-SOL. Aménagement luxueux (cuisines équipées, etc.). Chauffage élect. intégré.
Sur place ts les jrs. 14 h. 30/19 h., sf dim. 22, rue Jacques-Baudry, ou tél. 266-56-50.

PORTE DOREE
300 mètres Bois de Vincennes 146, rue de Picpus
Très bel immeuble gd standing
— 2 à 6 P. livr. incessamment.
— Studios livr. 3e trimestre 75.
I.F. 41, av. de Friedland (8e) 359-27-11 - BAL. 93-69

immeubles

ISSY-LES-MOULINEAUX
Immeuble neuf. 18 STUDIOS. 1.500.000 F + C.F. 527-51-84.

Paris-XVIIe. Parc Monceau. Vente immeuble 1925, libre. Construct. 1er ordre. En sté. An., 45 studios + 43 s. de bs. et 2 toil., sur s.sol. Rez-de-ch. et 7 étages. Ascens. Tt. conft. Cour avec garage, 3 voitures. M. A. Chauméry. Expert, 94, r. St-Lazare, Paris-9e. Tél. mat. 874-22-98. Sur rendez-vous.

ALFORTVILLE
192, RUE PAUL-VAILLANT-COUTURIER
Propriétaire vend immeuble, 13 locataires, 1 commerce libre R. + 3 SUR RUE R. + 1 SUR COUR-JARDIN. S/pl., jeudi 6, de 9 à 18 heures.

AUBERVILLIERS
Imm. bon état, 1.050 m² utiles, 2 appts libres. rapp. 70.900 F à revoir. Px 900.000. 522-75-96.

fonds de commerce

Sté vend pas-de-porte, excellent placement pour Drugstore. Grande licence. Bonne affaire. Sur place : 9, r. des Boulangers, Paris-5e. Tél. : 633-17-79.

Chaville. Bail à céder. Fd de comm. ou burx. 210 m². Tél. : 926-74-95, après 17 h.

P. à P. vend PARFUMERIE avec clientèle. Soins esthétiques. 734-97-29.

locaux commerciaux

A VENDRE
brut de décoffrage :
PARIS (16e)
4 bis, rue de l'Assomption
LOCAL 100 m², rez-de-chaussée + réserve atten. - Façade 11 m
LIVRAISON IMMEDIATE
PARIS (14e)
angle 21, rue Tombe-Issoire et 26, rue Emile-Dubois
LOCAL 93 m² rez-de-chaussée + 2 sous-sols 170 m².
LIVRAISON AUTOMNE 1974
Renseignem. : TRANSCOMINT, 1, place Boieldieu. RIC. 56-70.

Rue Royale, local gd stdg 250 m² avec parking Cession de bail. EUROPA — SOL. 24-10.

A louer usage commerc. ou ind LOCAL dans Z. I. 100 km Paris 2 km sortie autor. Paris-Orléans Surface 750 m2 au sol, 150 m2 bureaux en étage sur terrain 4.000 m2, entrée camions tous tonnages, Téléph., sanit. Ecrire HAVAS ORLEANS No 8797.

ORLEANS (Centre)
(près place du Martroi)
Locaux commerciaux (de 20 à 110 m2) à vendre ou à louer.
Propriétaire :
M. MARTIN, Dr en Droit, 17, r. Godot-de-Mauroy - 75009 Paris.

17e A LOUER
Bel hôtel partic. Cclal. 850 m², lux. amén., 450.000 F annuel. Téléphone : 259-39-46.

20e 200 mètres INNO-NATION
MURS DE GRANDES BOUTIQUES. Pressing et Chaîne confection. Bien placées. Bail expiré. Très bon placement à moyen terme pour personne avisée.
Propriétaire : 325-56-78 + 25-25.

8e MONCEAU-COURCELLES 120 m², rez-de-chaussée, téléphones, parkings, brut de décoffrage, 64.000 F l'an.
◆ Renseign. ANJ. 49-85 **COURTOIS**

hôtels-partic.

VIe Site Historique et classé H.P. « Hors du Temps » 300 m², calme, cour-jard., park. Px él. « Pour gens de goût ». 742-02-44.

16e, rue de la TOUR, très Bel. H. Part. Parf. ét., surf. dévelop. 400 m² + jard. 100 m², R.-ch. + 3 étages. 13 pces. tt. cft. Part. pr profess. libérales. Px. 2.250.000 F. Exclusivité. P. PLISSON. Conseil immobilier, 222, bd Raspail (14e). 325-26-06.

BOULOGNE BOIS JARDIN TERRASSE.
Récept., 4 chb., 3 s. bs., gar., serv. 1.600.000. 527-51-84.

maisons de campagne

20 km de Grenoble.
Maison Charron, restaurée meublée. 4 pces., cuis., conf. Delaunay, 1, place Convention, 38.130 Echirolles.
Tél. (76) 09-80-55, hres burx.

LA VIE ÉCONOMIQUE

FOIRES ET SALONS

L'EXPOSITION FRANÇAISE DE PÉKIN

On ne vend pas à la Chine, ce sont les Chinois qui achètent...

L'exposition industrielle française de Pékin va fermer ses portes le vendredi 7 juin. De nombreux visiteurs chinois s'y sont rendus : on cite le chiffre de deux cent mille. Le millier d'industriels et de techniciens français, qui ont présenté sur 22 000 mètres carrés 12 000 tonnes de matériels de pointe et de machines en quelque cent cinquante-cinq stands, ont fait la preuve de leur haute technicité dans les domaines scientifique, médical, aéronautique et spatial, des télécommunications, de la mécanique, de la construction électrique et de l'électronique. Stimulateur cardiaque, respirateur artificiel, lanceur européen Ariane, Airbus, procédé SECAM de télévision en couleurs, ordinateur IRIS 80, etc. n'ont pas nécessairement trouvé acquéreur dans l'immédiat. Mais la plus grande exposition industrielle que la France ait jamais tenue à l'étranger a été, outre une manifestation de prestige, l'occasion pour l'industrie française d'entamer des négociations nouvelles et diverses avec les « corporations » chinoises. Il se pourrait qu'elle se prolonge ultérieurement en Chine par plusieurs « mini-expositions » professionnelles spécialisées.

De notre envoyée spéciale

Pékin. — Dans le grand hall d'attente du plus pur style néo-stalinien, sous l'immense portrait du président Mao et face à la demi-douzaine de Boeing fraîchement livrés qui se préparent à leurs premiers essais sur l'aérodrome, industriels et techniciens français devisent, à propos de l'exposition qui s'achève, sur les mérites comparés de la force morale et de la supériorité technique. N'est-ce pas un *paradoxe* que, entre deux partenaires, celui qui dispose d'une avance technologique et de la plus grande puissance industrielle ne se trouve pas en position de force ? Experts et commerçants de chez nous ne contestent finalement pas l'évidence : « *On ne vend pas à la Chine, ce sont les Chinois qui achètent.* »

Cela tient sans doute au fait que le client est roi lorsqu'il est bon négociateur ; cela est dû aussi à des particularités bien chinoises. La Chine se veut d'abord indépendante, et le *fait* qu'elle commence depuis peu d'entrouvrir ses portes à quelques fournisseurs et visiteurs étrangers, qu'elle souhaite se réinsérer normalement dans le système diplomatique international, qu'elle témoigne une amitié particulière envers la France, n'y change rien. Les partenaires de la Chine sont ses invités : le visa d'entrée, à lui tout seul, est déjà une sorte d'invitation qui se formule et s'accepte, ou non.

L'économie chinoise marche, dit-on à Pékin, sur deux jambes : la principale reste l'agriculture ; l'autre, l'industrie, *joue* un rôle de moteur dans l'essor du pays. C'est pour développer des secteurs prioritaires comme la fabrication des engrais, l'industrie chimique, les équipements électroniques, ou progresser dans les domaines stratégiques comme le nucléaire que la Chine fait appel à l'étranger. Le nombre de centrales électriques (classiques) qu'elle achète chaque année (416 mégawatts en 1972, 725 en 1973, et un important programme cette année) prouve que la consommation d'énergie augmente à vitesse rapide. Toutefois rien n'oblige Pékin à commander une usine de plus : surtout pas la concurrence.

La France a plus besoin de vendre que la Chine d'acheter

Mais un monde sépare les uns des autres. La promiscuité entre étrangers et Chinois est soigneusement évitée. La Chine a des restaurants pour les Chinois et des restaurants chinois pour les autres. On ne vit pas dans les mêmes lieux ; même après plusieurs années de séjour à Pékin, il est exclu de pénétrer dans l'intimité d'un foyer chinois. Les enfants des fonctionnaires et diplomates français à Pékin n'apprennent pas à parler le chinois faute de pouvoir établir un contact suivi avec les enfants du cru. L'Occidental qui s'adresse en chinois à l'un de ses hôtes déclenche chez lui un réflexe de surprise qui ressemble fort à du désagrément. La barrière de la langue étant des plus sûres, c'est comme s'il ne jouait pas le jeu.

Tout cela vient des traditions de la Chine, l'« *Empire du milieu* », ou, comme son nom l'indique, le « *dessous du ciel* » (le reste se trouvant dès lors à la périphérie). La réponse de l'empereur de Chine à la première missive de George III, roi d'Angleterre, illustre bien la chose : « *Les tentatives étrangères ne m'intéressent pas... Il vous sied, ô roi, de respecter mes sentiments et de témoigner d'une plus grande fidélité et loyauté dans l'avenir, afin d'assurer désormais paix et prospérité à votre pays par une soumission perpétuelle à notre trône.* » Les décrets des souverains chinois continuaient d'ailleurs encore, au début du vingtième siècle, à porter en tête la formule : « *Gouvernant le monde entier...* »

Plus réaliste, la Chine d'aujourd'hui se borne à vouloir gouverner chez elle. Peut-être au prix d'une certaine xénophobie : on est étonné lorsque des bandes d'enfants, dont l'aîné ne doit guère dépasser six ou sept ans, se mettent spontanément à vous huer avec conviction dans les vieilles rues de Canton, criant : « *C'est un étranger !* », en y ajoutant des épithètes qui témoignent, semble-t-il, d'un niveau précoce de conscience politique.

Dès lors, on se demande quelles réactions peut susciter une manifestation comme une exposition étrangère... Faut-il se référer à l'interprétation chinoise de la visite à Pékin du président Nixon ? Demandez à un Chinois s'il a été étonné de la réconciliation à Pékin entre le chef de l'État américain et les autorités chinoises, il vous répondra : « *Non, c'est l'échec de sa politique qui l'a obligé à venir faire amende honorable.* » Les visiteurs chinois de l'exposition industrielle française peuvent penser que la France a plus besoin de vendre que la Chine d'acheter... Et c'est d'ailleurs bien vrai.

Le progrès du niveau de vie

La République populaire est l'un des rares pays capables, grâce à d'immenses ressources naturelles, de vivre entièrement sur eux-mêmes. Chose d'autant plus facile que ses habitants ont dépassé le seuil de la pauvreté au-dessous duquel l'appel à l'aide extérieure est une tentation forte, sans atteindre encore le niveau de vie au-dessus duquel la privation de certains biens — même superflus — est mal tolérée. Comme le disent les brochures officielles traduites pour les étrangers, « *la Chine est un pays en voie de développement et le niveau des salaires est encore peu élevé ; mais le chômage a été résorbé depuis longtemps, les prix sont stables et les articles de première nécessité sont bon marché* ».

Le salaire mensuel moyen varie de 50 à 60 yuans (135 à 162 F) et est majoré en fonction de l'ancienneté (et non de la qualification) ; il a augmenté de 50 % depuis 1962. Les travailleurs ne dépensent guère plus de 3 à 5 % de leur salaire pour se loger. Il y a au moins deux sources de revenus par foyer puisque les femmes ont un emploi. 1 kilo de farine coûte l'équivalent de 97 centimes, 1 kilo de riz 75 centimes ; le porc vaut près de 5 F le kilo (plus cher que le bœuf et le mouton), les légumes environ 25 centimes. L'État prend à sa charge la totalité des frais médicaux des travailleurs et la moitié de ceux de leur famille. En 1972, les médicaments coûtaient 80 % moins cher qu'en 1950, assurent les autorités. Les enfants peuvent être exonérés de frais d'études (6 à 13 F par semestre).

Il n'existe aucun impôt sur le revenu. Des bataillons de bicyclettes sillonnent les rues de Pékin. Si le « costume Mao » reste de rigueur, ceux des dirigeants sont plus gris que bleus et particulièrement bien coupés, tandis que des blouses de couleur permettent aux jeunes filles de briller lorsqu'elles tombent la veste, surtout dans le Sud. Enfin, on commence à voir des jeunes gens le transistor à l'oreille ; la télévision a fait dans le pays une entrée encouragée par l'administration. En 1973, pour la première fois, la Chine a exporté du pétrole...

Un marché prometteur mais difficile

Pour les hommes d'affaires occidentaux, le marché chinois — si difficile soit-il — s'annonce encore plus prometteur que celui du Japon. « *Il y a eu un temps où l'Occident, ici, c'était la France* », se souvient M. Étienne Manac'h, ambassadeur de France à Pékin. « *Nous aurions dû nous manifester dès 1969, juste après la révolution culturelle.* » Aujourd'hui les grandes puissances sont toutes présentes en République populaire.

A la foire de Canton en 1972, se trouvaient déjà deux mille six cents Japonais et environ huit cents Occidentaux, dont une trentaine de Français et autant de citoyens des États-Unis. Le nombre de ces derniers augmente et « *la marée américaine est une marée montante* ». Aussi les négociateurs chinois qui représentent les huit sociétés nationales ayant le monopole du commerce extérieur (les « corporations ») jouent-ils à merveille de cette concurrence et de leur arbitraire.

« *A prix égal, nous préférons traiter avec les Français* »..., a dit aimablement le vice-ministre chinois du commerce extérieur à un groupe d'industriels qu'il a reçus pendant l'exposition. Mais presque tous ceux qui ont déjà travaillé avec Pékin le constatent : le prix, s'il est tiré au maximum parce que les interlocuteurs connaissent parfaitement les meilleures conditions internationales, n'est que le dernier élément de la discussion. Il est précédé d'un important déballage technique qui laisse son souvenir, que la commande suive ou non.

Quinze mille Chinois ont défilé chaque jour à l'exposition industrielle française après son ouverture. On a été étonné, sur les stands, de voir le nombre de personnes qui passent et repassent, posant à plusieurs reprises des questions différentes et faisant preuve de hautes connaissances techniques. Tous les produits présentés, choisis en accord avec l'administration chinoise (*le Monde* du 23 mai), relevaient de domaines de pointe. Et les cent cinquante conférences qui ont été données, choisies par les futurs clients parmi cinq cents sujets d'une grande technicité, ont soulevé un réel intérêt. Tel expert, par exemple, s'est vu obligé de tenir réunion sur réunion jusque tard dans la nuit à la veille de son départ.

De patientes négociations

Techniciens et commerçants français se sont finalement sentis honorés de rattraper le temps perdu, même si nul n'est reparti avec la joie d'un merveilleux contrat ou la certitude d'une nouvelle clientèle sûre. Pour ceux qui ont le mieux réussi dans l'immédiat, de longues négociations vont commencer. Telle entreprise de construction électrique, qui a remporté quelques beaux contrats ces deux dernières années, raconte que pour obtenir sa dernière commande elle a dû entretenir sa délégation sur place pendant dix mois ; elle eut quatorze représentants à Pékin à un certain moment. Le record de patience a été attribué à l'un de ses techniciens, qui n'en démordit pas pendant sept mois et demi (y compris le soir de Noël).

Les échanges franco-chinois ont doublé en dix ans. Il n'est pas impossible qu'ils doublent encore en trois ans... si les autorités chinoises le veulent. Pour cela, il faudra savoir vendre en acceptant de tenir le petit rôle. Cela a parfois du bon. Un fabricant de camions, qui fournit la Chine depuis plusieurs années, raconte qu'ayant longuement négocié un prix pour la fourniture de deux cents véhicules, il s'apprêtait à pousser un « ouf ! » de soulagement lors de l'ultime réunion lorsqu'il s'entendit dire par le chef de la délégation chinoise : « *Nous sommes d'accord sur ce prix, mais vous m'en livrerez deux mille...* » Boutade ? C'est un signe, au moins, qu'il faut s'attendre à tout.

JACQUELINE GRAPIN.

LES ÉCHANGES FRANCO-CHINOIS

La France a été l'un des premiers pays occidentaux à reconnaître la République populaire de Chine en 1964, et le président Pompidou a été le premier chef d'État européen à rendre visite au président Mao Tse-toung et au premier ministre, M. Chou En-lai. Mais si elle occupe une place de premier rang dans les relations politiques avec la Chine, la France ne vient qu'au septième rang parmi ses partenaires commerciaux, après le Japon, les États-Unis, Hongkong, la République fédérale allemande, la Grande-Bretagne et le Canada.

Les achats de la France à la Chine ont augmenté de 23 % en 1973 et restent supérieurs (avec 104 millions de dollars) à ses ventes. Il s'agit essentiellement de produits agricoles, de cuir et de textiles. Ses exportations vers la République populaire ont augmenté de 33 % en 1973, atteignant 75 millions de dollars. Mais ce fort taux de croissance vient compenser un niveau d'échanges anormalement bas précédemment. Quatre catégories de produits (aciers, aluminium, chaudières et matériel pour chemin de fer) ont encore représenté 70 % du total des ventes françaises l'année dernière. Une dizaine d'autres postes accusent toutefois une croissance qui permet d'espérer un courant régulier : engrais, textiles, appareils optiques, etc. D'autre part, d'importants contrats pour la fourniture de gros équipements ont été conclus au cours des douze derniers mois pour une valeur de 650 millions de dollars.

PETITS PRINCIPES DE GRANDE NÉGOCIATION

A la descente d'avion la délégation chinoise attend son invité. Toute allusion, même voilée, à l'objectif commercial de la visite est du plus mauvais goût. En revanche, il n'est pas impoli de laisser son thé lorsqu'on vous en a déjà servi plusieurs tasses.

La première réunion se passe au siège de la « corporation » cliente, mais, où que ce soit, il n'est pas question d'arriver une minute en retard. Une sonnette annonce l'heure du déjeuner : il ne faut jamais proposer de prolonger les discussions au-delà. Tout ce que vous dites est noté et vous est rappelé si l'un de vos spécialistes donne plus tard une information légèrement différente. Si l'entretien tourne court pour une raison ou une autre, il n'est pas rare de devoir mijoter pendant cinq jours à l'hôtel avant d'entendre parler du rendez-vous suivant. Il faut alors penser à autre chose.

Il est exclu de compter vendre au-dessus du prix mondial le plus bas. « Les Chinois feignent d'ignorer les effets de l'inflation mondiale et poussent le vendeur dans ses derniers retranchements, comme s'ils en connaissaient exactement les limites », dit-on. Les correspondances échangées par les circuits de télex avec les sièges sociaux occidentaux ne sont pas secrètes. Le client chinois est bon payeur et fidèle : il faut en tenir compte. Il ne demande pas de crédit, mais tend de plus en plus à accepter le système du « paiement différé » partiel.

Quoi qu'il arrive, le chef de la délégation chinoise vous fera gentiment un cadeau. En retour, évitez de lui offrir une cravate (les Chinois n'en mettent pas) ou un tableau moderne (hermétique).

LE JAPON VA CONSTRUIRE UNE ACIÉRIE EN CHINE

Le Japon vient de conclure avec la Chine un contrat de près de 250 millions de dollars (1,2 milliard de francs) pour l'extension du complexe sidérurgique de Wuhan, en Chine centrale. Ce contrat est le plus important jamais signé entre les deux pays et le premier dans le secteur de la sidérurgie.

Seize compagnies japonaises, dont Nippon Steel, Mitsubishi Heavy Industries, Ishikawajima - Harima Heavy Industries, Toshiba et Hitachi, vont construire un laminoir à chaud dont la production s'élèvera à 3 millions de tonnes en 1977 et un laminoire à froid d'une capacité de 70 000 tonnes.

AFFAIRES

LE CONFLIT A PROPOS DE LA C.I.I.

M. Huvelin se prononcerait pour une dissolution du holding formé par la C.G.E. et Thomson

M. Paul Huvelin, ancien président du Conseil national du patronat français, a communiqué, durant le week-end de Pentecôte, à M. Ambroise Roux, président de la Compagnie générale d'électricité, et à M. Paul Richard, président de la Compagnie Thomson-Brandt, ses conclusions quant au différend qui oppose les deux groupes sur la politique suivie par la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.). Dans son arbitrage, M. Huvelin estime fondées les objections soulevées par la C.G.E.

Sur quoi porte le différend ? Au-delà des divergences sur de nombreux secteurs, notamment le téléphone, le groupe de M. Roux a des griefs précis qui concernent essentiellement l'informatique. Les accords définissaient ce secteur comme un domaine commun où les deux groupes devaient collaborer dans le cadre de la C.I.I. *sous le leadership* de Thompson, qui l'exerçait à travers la holding Fininfor. Celui-ci, créé pour la circonstance, regroupait les participations (62,8 % au total) des deux géants dans la C.I.I. Le capital de Fininfor était réparti à raison de 52 % à Thomson et de 48 % à la C.G.E.

Or, la politique menée par la C.I.I. sous la direction de Thomson et sous l'impulsion de la délégation à l'informatique n'est pas du goût de la C.G.E. Cette dernière était opposée aux accords UNIDATA signés en juin 1973 entre la C.I.I., Philips et Siemens (*le Monde* du 31 janvier). Une opposition que « *nous avons fait connaître à maintes reprises* », précisait-on rue de La Boétie. Mais « *on n'a pas tenu compte de nos avis* ». « *Nous estimons qu'on n'avait pas le droit d'engager la C.I.I. dans UNIDATA sans prendre en considération nos objections d'actionnaires minoritaires.* »

Jugeant l'affaire grave, le groupe dirigé par M. Roux a donc demandé la dissolution de Fininfor et, par là, le retour au statut précédent. Cela lui permettrait de retrouver sa place d'actionnaire direct au conseil de la C.I.I. dont elle détiendrait alors environ 30 %. C'est sur une telle formule que la C.G.E. demanda, en novembre 1973 — peu de jours avant la dénonciation par Thomson des accords de 1969. Celui-ci avait été choisi par les deux groupes en mai 1969 pour arbitrer un éventuel différend. — à M. Huvelin de se prononcer.

L'ancien président du C.N.P.F. estime que Thomson n'a pas tenu suffisamment compte des objections de la C.G.E. Aussi se prononce-t-il pour la dissolution du holding Fininfor, conformément au vœu exprimé par la C.G.E.

A la C.G.E., on se montre discret sur cet arbitrage qui n'en constitue pas moins une satisfaction d'amour-propre. Chez Thomson on tient à faire remarquer que le groupe n'a jamais rien fait « *sans la bénédiction des pouvoirs public* ». De toute façon, précise-t-on, l'arbitrage de M. Huvelin n'est qu'un avis qui n'a pas de valeur *juridique*.

Une première question se pose maintenant. Fininfor sera-t-il dissous ? Et dans cette hypothèse quelle forme prendra la collaboration entre les deux groupes au sein de la C.I.I., qui a besoin d'un appui industriel ? M. Huvelin aurait à cet égard formulé diverses recommandations qui pourraient servir de point de départ à une nouvelle coopération entre les deux groupes.

Seconde question : Quelle sera la politique suivie par la C.I.I. et notamment qu'en sera-t-il de l'expérience UNIDATA ? M. Huvelin ne se prononce pas, semble-t-il, sur la philosophie de ces accords auxquels la C.G.E. était opposée. Le nouveau gouvernement reprendra-t-il à son compte les décisions prises, il y a quelques semaines seulement par MM. Messmer et Pompidon, décisions qui constituaient une approbation sans réserve des accords entre C.I.I., Philips et Siemens ?

J.-M. Q.

LA BANQUE MONDIALE AUGMENTERAIT LE TAUX DE SES PRÊTS AUX PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

Washington (A.F.P.). — La Banque mondiale va sans doute augmenter les taux d'intérêt des prêts qu'elle consent aux pays sous-développés, en raison du coût plus élevé qu'elle doit payer pour se procurer des ressources. La Banque, qui emprunte sur les marchés financiers de plusieurs pays, va payer 8 % par an d'intérêt en moyenne pour les nouveaux emprunts contractés auprès de pays producteurs de pétrole, qui disposent maintenant de ressources abondantes. Or, les prêts que la Banque fait avec cet argent aux plus riches des pays en voie de développement portent actuellement un taux d'intérêt de 7,25 %.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts faits par la Banque est passé de 6,58 % en 1972 à 6,72 % en 1973. Il dépassera sans doute 7 % cette année. En revanche, le taux d'intérêt symbolique (0,75 %) des prêts consentis aux plus pauvres des pays sous-développés par l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque, ne seront pas touchés puisque l'argent qui sert à ces prêts ne provient pas d'emprunts mais de dons.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Du bon usage de l'ordinateur...

La porte Saint-Martin à 5 heures du soir. La plupart des automobilistes ont depuis longtemps renoncé à gagner quelques mètres. La bousculade des employés de bureau dans le métro vient à peine de commencer. Un vacarme continu enveloppe l'atmosphère gorgée de gaz d'échappement. Les rares flâneurs que n'a pas découragés cette ambiance ont le regard attiré par de larges affiches en papier kraft tendues au-dessus d'une boutique de mode sur la façade d'un immeuble du boulevard : « Cinquième jour de grève. Occupation des locaux. Au premier étage, les travailleurs. Au deuxième, les patrons. »

Sur le palier du premier étage, en effet, un petit groupe de jeunes grévistes, pantalons de coutil bleu jeanette et tee-shirts, commentent avec animation les derniers rebondissements du conflit. Depuis le 29 mai, comme la plus grande partie des deux cents employés de la société Gestelec, spécialisée dans le traitement informatique à façon, ils ont cessé le travail. « Ras le bol généralisé », *explique l'un d'eux.* « Cadences impossibles », *ajoute une « perfo-vérif ».* « Locaux insalubres », *renchérissent les autres.*

La visite de cet ancien appartement a, de fait, tout lieu d'alarmer : pièces sombres, peintures sans âge, sanitaires exigus, circuit électrique inquiétant. Un auto-collant avertit d'ailleurs malicieusement les visiteurs : « Port du casque obligatoire »... *Récemment alertée, l'inspection du travail a promis d'intervenir.*

Un travail « inhabituel »

Retranchée, avec quelques « jaunes », *à l'étage supérieur, la direction avait décidé de faire transporter une partie des perforatrices dans d'autres locaux de la société. Les grévistes, résolus à empêcher l'opération, n'ont pas eu besoin de s'y opposer, car les déménageurs, rappelés par leur entreprise, qui a jugé que ce travail* « n'était pas habituel », *sont repartis, visiblement soulagés, dans un tonnerre d'applaudissements. Mais, appuyée par trois cars de police, une autre entreprise a pu néanmoins effectuer le transfert dans la nuit de mardi à mercredi.*

« A l'étage des patrons », *on est peu disert. Tout droit sorti d'une caricature de Daumier, le directeur, M. Guez, explique longuement, par l'entrebâillement de la porte, qu'il ne veut rien dire.*

Il semble pourtant que les contacts ne soient pas rompus. Plusieurs propositions et contre-propositions ont été faites de part et d'autre. Si une nouvelle grille des salaires a été acceptée par la direction, les négociations butent encore sur l'usage de l'I.B.M. 3, enjeu du conflit et recours ultime, qui trône, incongru dans ce décor d'un autre âge. Le service qui sert cet engin, centre nerveux de l'entreprise, est menacé dans son existence, la direction ayant fait savoir qu'elle envisageait sa suppression.

Pour plus de sûreté, les grévistes ont transféré tous les programmes de fonctionnement de la machine enregistrés sur bandes magnétiques, qui sont allés rejoindre ailleurs les dossiers donnant les instructions d'utilisation de l'appareil.

Chez Lip, on vendait des montres ; chez Darboy, on imprimait tracts et affiches : les grévistes de Gestelec proposeront-ils bientôt aux passants des Grands Boulevards leur horoscope traité par ordinateur ?

B. L. G.

LE « TOUR DE FRANCE » DE M. NEUSCHWANDER

La première montre à quartz Lip sera commercialisée en octobre

De notre correspondant

Besançon. — Les seize personnes, composant désormais l'état-major industriel et commercial de la nouvelle société Lip, ont pris le départ mardi soir 4 juin, à Besançon, à bord du train forum, qui doit faire un tour de France et s'arrêter dans vingt villes, la dernière étant Paris-Auteuil, où le train Lip sera à quai les 26 et 27 juin.

Avant le lancement de cette opération commerciale, M. Claude Neuschwander avait reçu le matin les horlogers-bijoutiers détaillants de la région Franche-Comté, puis les journalistes, pour une conférence de presse, et enfin les personnalités civiles et militaires de Besançon.

Il a déclaré qu'au cours de 1974, 148 000 montres sortiraient des ateliers Lip, la nouvelle direction escomptant en mettre 600 000 sur le marché en 1975. Dès l'automne d'ailleurs, elle présentera au Salon de Paris, qui se tient au mois de septembre, sa nouvelle collection qui sera composée de cent quatre-vingts modèles au lieu de trois cents auparavant. Enfin, M. Neuschwander indiqua que la première montre à quartz française, qui fut une montre Lip, serait commercialisée en octobre, à un prix inférieur à 1 000 F.

Le nouveau directeur de Lip précisa encore qu'il n'était pas question pour la firme de changer ni la qualité des montres ni l'éventail des prix où elle se situait avant la crise (entre 150 et 500 F).

Enfin, M. Neuschwander indiqua que dans l'usine, quatre cent dix personnes sont actuellement employées (*le Monde de l'économie* du 14 mai). Lip est donc en avance sur le plan de Dole, souligna-t-il, mais il reste encore quatre cents personnes à réintégrer, dont une cinquantaine de cadres, soixante employés et quelques professionnels, pour lesquels bien des problèmes se poseront à la fin de l'année. M. Neuschwander laissa entendre qu'il ne serait peut-être pas possible de réengager la totalité des huit cent dix personnes concernées par les accords de Dole le 1er janvier 1975.

CLAUDE FABERT.

SITUATION TENDUE AUX ACIÉRIES DU BREUIL

(De notre correspondant)

Chalon-sur-Saône. — Situation tendue aux aciéries du Creusot-Loire, au Breuil (Saône-et-Loire), où depuis le vendredi 30 mai dans la soirée, toute activité a cessé. Le personnel — environ deux cent cinquante ouvriers — est présent sur les lieux de travail, mais la plupart des ouvriers continuent le débrayage.

L'entrevue, qui a eu lieu mardi 4 juin entre la direction et les syndicats, s'est soldée par un échec. Une délégation du personnel devait se rendre à Paris, au siège de la société, ce mercredi 5 juin.

EMPLOI

Selon une enquête de l'IFOP réalisée pour la C.G.T.

La majorité des jeunes ouvriers sont peu qualifiés et mal employés

« *Parce qu'il convient d'attirer l'attention du mouvement syndical sur la masse des plus jeunes dans les entreprises* », la C.G.T. vient de réaliser en collaboration avec l'IFOP une enquête auprès d'un échantillon représentatif de mille cinq cents jeunes ouvriers et ouvrières du secteur industriel, âgés de seize à vingt-quatre ans.

La sous-qualification, la sous-classification — sur cent titulaires d'un C.A.P., trente-deux seulement ont été embauchés comme ouvriers professionnels — le chômage, les bas salaires... sont le lot des jeunes ouvriers de seize à vingt-quatre ans. 31 % d'entre eux n'ont aucun diplôme d'enseignement général, 55 % aucun C.A.P. ou diplôme technique. Beaucoup ont déjà connu plusieurs employeurs : 28 % deux employeurs, 27 % trois ou davantage. Faiblement qualifiés, ils sont vulnérables et 12 % ont déjà été chômeurs. Leurs salaires sont particulièrement bas. Au moment de l'enquête (octobre-novembre 1973), 76 % des jeunes ont déclaré toucher des salaires inférieurs à 1 500 F.

Dans le choix de leur métier, les jeunes ouvriers sont très faiblement influencés par les centres d'orientation professionnelle (7 %). Le rôle des parents et des amis reste déterminant. Ce sont eux qui, le plus souvent, leur trouvent leur premier emploi. Les services de la main-d'œuvre n'interviennent que dans 4 % des cas.

Le sondage révèle que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, un grand nombre de jeunes apprécient le métier qu'ils exercent. Ainsi, 77 % se déclarent satisfaits de leurs horaires, alors que près de la moitié travaillent plus de quarante-cinq heures... « *Pour une raison de fierté personnelle, les jeunes n'auraient-ils pas le réflexe de présenter leur sort sous un jour heureux ?* », se demande la C.G.T. On constate en effet, par ailleurs, une forte adhésion aux revendications syndicales sur le relèvement du salaire minimum, la semaine de quarante heures et l'amélioration des conditions de travail.

Si les ouvriers de seize à vingt-quatre ans sont convaincus qu'un changement politique, économique et social est nécessaire, beaucoup d'entre eux choisissent une lutte individuelle. L'adhésion aux syndicats est faible : 27 %, mais croît avec l'âge. Les jeunes vivant dans leur famille sont les plus rarement syndiqués. Quoi qu'il en soit, l'enquête montre que, en cas d'élections professionnelles, les jeunes ouvriers voteraient plutôt pour la C.G.T. : 31 %, mais les abstentions et sans réponses sont nombreuses : 46 %.

C'est auprès de ces jeunes que la C.G.T. compte intensifier son action. Le 14 juin prochain se tiendront les Assises nationales de la jeunesse. Les thèmes principaux seront : le droit de vote à dix-huit ans et l'éligibilité au même âge dans le cadre des élections professionnelles (délégué de personnel, comité d'entreprise).

Pour la C.G.T., « *si tous les jeunes de dix-huit ans avaient pu voter, on peut être en droit de penser que M. François Mitterrand aurait été élu.* » Elle ne veut pas l'oublier.

● RECTIFICATIF. — Le prix de journée remboursé par la Sécurité sociale pour une unité de soins intensifs de prématurés est de 500 francs par jour et non de 2 000 francs comme nous l'avons écrit, par erreur, dans *le Monde* du 5 juin dans l'article consacré à « *l'injection dans les hôpitaux* ». C'est le prix de revient réel d'une journée et non son prix de remboursement qui, selon le professeur Minkowsi, doit être estimé à 2 000 francs.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COLLOQUES ET CONGRÈS

M. Perrin est élu président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture

M. Louis Perrin a été élu, ce mercredi, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.), par 49 voix contre 43 à M. Gérard de Caffarelli, président de la F.N.S.E.A. M. Perrin occupait jusqu'ici les fonctions de secrétaire général de l'A.P.C.A. Président de la chambre d'Eure-et-Loir, il succède à M. Collet, qui, battu dans la Loire, ne pouvait solliciter le renouvellement de son mandat à la tête des compagnies consulaires.

C'est dans les sous-sols de l'immeuble de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.), salle Olivier de Serres, que les quatre-vingt-treize présidents départementaux fraîchement élus ou réélus (les derniers scrutins ont eu lieu il y a moins d'une semaine) s'étaient réunis pour leur première session 1974. Un ordre du jour important : l'élection du président des compagnies consulaires qui succèdera à M. Collet. Ce dernier, battu dans la Loire par M. Duclos, ne peut en effet solliciter le renouvellement de son mandat.

Tout en préparant sa « rentrée » (on prête à M. Collet l'intention de relancer la Fédération française de l'agriculture) (F.F.A.) qui, à l'aile droite de la paysannerie s'oppose à la F.N.S.E.A., il avait désigné un dauphin : M. Louis Perrin (Eure-et-Loir), jusqu'à présent secrétaire général de l'A.P.C.A. Egalement vice-président de la Fédération des exploitants au titre des organisations spécialisées, celui-ci est le seul à avoir officiellement posé sa candidature.

Jusqu'à la dernière minute, une certaine effervescence a régné pour savoir qui lui serait opposé.

La candidature de M. de Caffarelli, battu lors de la succession de M. Bondelle en 1971, avait été encouragée par certains dirigeants de la F.N.S.E.A.

Cette nouvelle péripétie de la rivalité qui oppose les états-majors parisiens des chambres d'agriculture à la fédération des exploitants, s'est donc réglée dans les sous-sols de l'avenue George-V. Après le renouvellement de la moitié du collège exploitants dans les compagnies départementales, il s'agissait en effet de compter au niveau national les voix des deux tendances.

Le moment était propice, car le renouvellement a été important : trente-trois présidences départementales ont changé de main, dont treize en raison de l'âge limite atteint par leurs précédents titulaires. Or, il semble que les candidats liés à la F.N.S.E.A. aient largement profité de cette situation. On note, en effet, parmi les « nouveaux », le secrétaire général de la Fédération, M. Cormorèche ; un vice-président de la centrale paysanne, M. Fréjus Michon ; le responsable des questions de montagne, M. Duclos ; le président de la confédération française de l'agriculture, M. Fauconnet.

Quelques partants de marque d'un autre côté : M. Deleau, qui abandonnera prochainement la tête de l'association des producteurs de blé, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat dans le Pas-de-Calais ; M. Viel, vieux rival de M. Debatisse dans le Puy-de-Dôme, a dû laisser son siège à M. Bidault ; M. Sordel, sénateur de la Côte-d'Or, a décidé de se consacrer essentiellement à la présidence de l'Union des coopératives agricoles céréalières (U.N.C.A.C.).

Le MODEF et la F.F.A. sur la touche

Le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) et la F.F.A. resteront, pour leur part, sur la touche, n'ayant pu gagner de présidences départementales en dépit d'un nombre assez important de suffrages recueillis lors du renouvellement des membres de chambres (*le Monde* du 13 mars 1974).

Au total, ces « entrés et sortis » provoqueront, à n'en pas douter, une évolution dans la manière d'être de la solennelle assemblée permanente. On pourra en prendre une première mesure avec la nouvelle composition du comité permanent général, sorte de conseil d'administration de l'A.P.C.A. qui se réunit une fois par mois. Il y aura au moins douze nouveaux membres sur les vingt-neuf qui le composent. Et pour la première fois, l'attribution des sièges, qui se fait par région, pourrait donner lieu à des affrontements, notamment pour les départements de Rhône-Alpes. Même réflexion en ce qui concerne le bureau (un secrétaire général, deux secrétaires adjoints, trois vice-présidents), dont deux membres au moins ne seront pas reconduits, MM. Chaigne et Sordel.

Ces divers scrutins achevés, les présidents d'apprêteront à recevoir jeudi le nouveau ministre de l'agriculture, M. Bonnet, qui, retour du Luxembourg, pourra prendre un premier contact « *avec les représentants des intérêts de l'agriculture* ». — A. G.

● L'AMICALE DES RENTIERS VIAGERS, dans un communiqué publié mardi 4 juin, indique que « *la nouvelle poussée de l'indice officiel des prix (1,6 % pour le mois d'avril) commande que soit mise d'urgence à exécution la révision des rentes viagères* » annoncée par M. Valéry Giscard d'Estaing dans une lettre du 15 mai adressée à cette amicale, lors de la campagne présidentielle.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 7/8	11 7/8	9	10	10	11
1 mois	10 3/4	11 1/4	9 1/4	9 3/4	8 1/4	8 3/4
3 mois	11 3/8	11 7/8	9 1/4	9 3/4	9 1/8	9 5/8
6 mois	11 1/2	12	9 5/8	10 1/8	9 7/8	10 3/8

ÉNERGIE

LA HAYE DEMANDERAIT LA LEVÉE DE L'EMBARGO LORSQUE S'ENGAGERAIT LE DIALOGUE EURO-ARABE

La Haye (*A.F.P.*). — Les Pays-Bas pourraient éventuellement poser comme condition préalable à l'ouverture de la seconde phase du dialogue envisagé entre l'Europe et le monde arabe la levée de l'embargo du pétrole à leur encontre, croit-on savoir de source généralement bien informée.

La première phase de ce dialogue doit constituer en une série de sondages effectués par le président en exercice de la C.E.E. La France doit assumer cette responsabilité à partir du mois de juillet. Lors de la seconde phase, les représentants européens et arabes se réuniront au sein de commissions mixtes, parfois à l'échelon des ministres des affaires étrangères. C'est à ce stade que la Hollande objecterait au maintien du boycottage.

Le gouvernement néerlandais, qui a cependant pris note avec satisfaction de la décision de l'Algérie de reprendre sa liberté d'action dans ce domaine, attend avec patience la prochaine réunion des ministres arabes du pétrole au Caire, le 10 juillet.

LA LIBYE MAINTIENDRA SON EMBARGO PÉTROLIER A L'ÉGARD DE WASHINGTON

M. Ezzedine Mabrouk, ministre libyen des hydrocarbures, a annoncé lundi 3 juin à l'issue de la conférence des ministres arabes du pétrole, que son pays maintiendrait l'embargo pétrolier contre les Etats-Unis. A ce propos, le quotidien libyen « Al Fateh » écrit que cette décision est motivée par le fait que les Etats-Unis « n'ont pas modifié jusqu'à présent leur attitude à l'égard de notre ennemi sioniste et élaborent tous les plans susceptibles de garantir la sécurité d'Israël et son maintien dans la région. »

A Washington on indique dans les milieux spécialisés que cette décision n'aura aucune conséquence sur les approvisionnements américains. L'Arabie Saoudite s'est en effet engagée, lors de la levée de l'embargo arabe en mars dernier, à augmenter sa production dans des proportions suffisantes pour que les Etats-Unis puissent retrouver des approvisionnements normaux.

TIERS-MONDE

M. SENGHOR DEMANDE QUE LES PAYS DU PROCHE-ORIENT PARTICIPENT A L'ASSOCIATION EURAFRICAINE

Dakar (A.F.P.). — Le président du Sénégal, M. Léopold Sedar Senghor, a, en ouverture de la conférence des quarante-quatre pays en voie d'être associés au Marché commun, souligné l'unité des pays face aux « incertitudes » des Neuf.

M. Senghor a demandé qu'une place soit faite, au sein de l'Association eurafricaine, aux pays du Proche-Orient, et souligné que la recherche d'un meilleur équilibre économique entre nations inégalement développées dépendait d'une nouvelle division du travail industriel.

D'autre part, le président sénégalais s'est prononcé en faveur des associations de type régional ou interrégional entre les pays industrialisés et les pays du tiers-monde, ainsi qu'en faveur de solutions pratiques reposant sur le « perfectionnement » des unions déjà existantes. Il s'est également déclaré favorable à la mise en place d'un système de garanties des recettes d'exportations et a relancé l'idée d'une indexation des prix des matières premières sur ceux des produits industriels.

SECTEUR PUBLIC

LE GOUVERNEMENT DÉCIDE DE MAJORER LE TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES

(Suite de la première page.)

Un des points essentiels concerne les traitements de début de carrière, qui varient actuellement, selon les zones, entre 1 182 et 1 234 F par mois, soit à peine plus que le SMIC (1 128 F pour une durée hebdomadaire moyenne de quarante-trois heures). Les dirigeants des sept fédérations de fonctionnaires, qui devaient se réunir à nouveau ce mercredi après-midi, ne paraissaient plus envisager d'arrêt de travail dans l'immédiat mais entendaient obtenir des mesures très rapides — sous forme éventuelle d'un acompte immédiat uniforme — en faveur des fonctionnaires du bas de la hiérarchie.

Faits et chiffres

● IMPORTANT CONTRAT ENTRE MONTEDISON ET L'U.R.S.S. — Un protocole d'accord a été signé, le 4 juin à Milan, entre le groupe chimique italien Montedison et l'office d'Etat soviétique Soyouzchi-Mexport. Montedison fournira à l'U.R.S.S. des produits chimiques de base et raffinés, et s'engage en contrepartie à acheter des produits chimiques intermédiaires. L'accord prévoit des échanges d'une valeur globale de 300 millions de francs environ au cours des cinq prochaines années.

Montedison avait signé, en septembre 1973, un accord prévoyant la vente à l'U.R.S.S. de sept grandes usines chimiques. — (*A.F.P.*)

● PENHOET ACQUIERT 5 % DU CAPITAL DE TRAILOR. — La société Penhoët a pris une participation d'environ 5 % dans le capital de Trailor Holding. Penhoët contrôle plusieurs entreprises, dont les Chantiers de l'Atlantique et la Société industrielle et financière des Ateliers et chantiers de la Loire. Trailor, dont les actions ont été introduites à la Bourse de Paris en novembre 1973, est une filiale à 85 % de la compagnie américaine Pullmann.

● COMMANDE DE TURBOTRAINS FRANÇAIS PAR LES ETATS-UNIS. — Le département du transport américain a autorisé l'Amtrak (société d'économie mixte qui exploite les services de trains de voyageurs aux Etats-Unis) à acheter six turbotrains du type RTG (rame à turbine à gaz) à la société française Ateliers du Nord de la France (A.N.F.).

● AUX ACIERIES DU FURAN A SAINT-ÉTIENNE, où les quatre cents ouvriers horaires, en majorité des travailleurs immigrés, ont débrayé depuis le 17 mai, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont renforcé mardi 4 juin les piquets de grève

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

crédit foncier de france

S.A. au capital de 300 millions de F
R.C. Paris 54 B 2364

REMBOURSEMENT DES BONS A CINQ ANS

pour le développement du marché hypothécaire

TRANCHE A - JUIN 1969

Les opérations de remboursement, qui doivent intervenir à partir de la date anniversaire de la souscription, débuteront le **17 juin 1974.** Pour les intérêts, fixes et complémentaires, dus au titre des 3 dernières années, les porteurs de bons, compte tenu des dispositions fiscales en vigueur depuis le 1er janvier 1974, peuvent désormais renoncer au prélèvement libératoire de l'impôt *sur le revenu (taux actuel de 1/3)* et opter pour le régime d'imposition de droit commun. Ils sont donc invités à **se renseigner auprès du Crédit Foncier de France ou de l'un de ses intermédiaires agréés :**

— les Comptables du Trésor, la Banque de France et ses succursales, la Caisse Centrale des Banques Populaires et l'ensemble des banques populaires ;

— les Notaires et Directeurs départementaux du Crédit Foncier de France pour les bons dont ils ont assuré le placement ;

de manière à faire connaître leur choix 10 jours minimum avant la date d'échéance.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan indien)

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à Paris le 27 mai 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le total du bilan s'élève à 1 218 475 285 F contre 1 081 568 305 F fin 1972.

Le compte de pertes et profits fait apparaître, après amortissements et provisions, un solde bénéficiaire de 6 670 134 F contre 6 147 736 F l'année précédente.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible ressort à 11 141 460 F.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement à dater du 1er juillet 1974 contre remise du coupon n° 14, un dividende de 17,85 %, soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 11,85 %. Ce dividende s'établit à 17,85 F net et assure un revenu global de 26,77 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,92 F.

Le report à nouveau s'établit à 6 178 671 F.

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à Paris le 27 mai 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le total du bilan s'élève à 1 141 millions 882 938 F au lieu de 921 millions 132 184 F et les résultats nets de l'exercice ressortent à 11 437 721 F.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'établit à 13 892 087 F.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à dater du 1er juillet 1974, contre remise du coupon n° 4, un dividende de 8,40 %, soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 2,40 %. Ce dividende s'établit à 4,20 F net et assure un revenu global de 6,30 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,10 F.

Après affectation d'une somme de 6 000 000 de F, l'ensemble des réserves se trouve porté à 50 000 000 de F. Le report à nouveau est de 2 millions 758 543 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1973 de la Banque nationale de Paris « Intercontinentale » et de ses filiales (Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie, Banque nationale pour le commerce et l'industrie (Océan Indien), Banco Fiduciario de Panama et Société financière pour le commerce et l'industrie) s'établit à 4 490 828 449 F.

ROUSSELOT S.A.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 25 avril 1974, a arrêté définitivement les comptes de l'exercice 1973 à un bénéfice net de 19 908 087 F pour la société et 29 816 061 F pour le groupe.

Le conseil propose à l'assemblée ordinaire, convoquée pour le 28 juin, un dividende de 9,50 F (+ avoir fiscal) payable le 2 septembre 1974 pour le coupon n° 26.

Cette distribution, conforme aux recommandations gouvernementales, est bien modeste puisqu'il faut rappeler que le bénéfice consolidé est de 42,10 F par action pour les actionnaires de Rousselot S.A.

En conséquence, le conseil signale dans son rapport à l'assemblée qu'il étudiera la possibilité de mettre en paiement, en janvier 1975, un dividende intérimaire important.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre est en hausse de plus de 40 % tant pour la société que pour le groupe, et les résultats enregistrés au cours de cette période sont en substantielle augmentation.

Le groupe, en 1974, va intensifier son programme d'investissements pour le situer entre 50 et 60 millions de francs.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL demande sa cotation à Londres

Au cours d'une conférence de presse tenue à Londres le 4 juin, M. Jacques Borel, entouré des membres de son comité de direction, a confirmé que le groupe Jacques Borel International avait déposé officiellement le 31 mai dernier son dossier de demande de cotation auprès des autorités du Stock Exchange à Londres. Les banques chargées de l'introduction sont la Banque de l'Union européenne et Hill Samuel & Co Ltd, avec l'aide des Brokers Rowe & Pitman ; les premières transactions au Stock Exchange pourraient commencer dans les prochains jours.

Cette opération marque une étape importante pour le groupe Jacques Borel International. Après s'être implanté commercialement dans la plupart des pays d'Europe continentale au cours des cinq dernières années, le groupe aborde ainsi les grands marchés financiers étrangers.

Le groupe se propose dorénavant de poursuivre, parallèlement à l'internationalisation de ses activités, une politique d'internationalisation plus vaste de son capital dont la cotation au Stock Exchange de Londres constitue la première étape.

SOCIETE BANCAIRE ET FINANCIERE

Convoquée par M. Selman Selvi, président du Directoire, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société bancaire et financière, 36, rue Marbeuf à Paris, s'est réunie le 29 mai 1974.

A l'unanimité les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1973, donné quitus aux anciens administrateurs et aux directeurs de leur gestion et suivi les recommandations du Directoire d'affecter le bénéfice net aux réserves.

Celui-ci s'élève à 222 397,91 F après amortissements, dotations à des *provisions exceptionnelles* hors exploitation et impôts. Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1973 est de 2 672 295,41 F (en 1972 : 775 873,04 F). Le total du bilan atteignait au 31 décembre 1973 175 805 100,08 F (en 1972 : 323 087 223,65 F), tandis que les postes hors bilan s'élevaient à 186 878 000 F (en 1972 : 69 979 000 F).

SINVIM

L'introduction des actions de la SINVIM à la Bourse de Paris est fixée au mardi 11 juin prochain.

Il sera mis à la disposition du marché 312 500 titres, soit 25 % du capital social, au prix d'offre de 180 F par action.

ÉTABLISSEMENTS G. LEROY

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 31 mai 1974, sous la présidence de M. Pierre Mecse, président-directeur général, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973, qui se solde par un bénéfice net de 9,18 millions de francs, en progression de près de 39 % par rapport à l'année précédente. Le cash flow après impôts s'élève à 42,15 millions de francs, en augmentation de 73,5 % sur 1972.

Au niveau du groupe, le bénéfice net consolidé atteint 10,4 millions de francs et le cash flow consolidé 47,69 millions.

L'assemblée a décidé la distribution aux 546 300 actions d'un dividende de 9,50 F, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,75 F pour former un revenu global de 14,25 F. Au titre de l'exercice 1972, il avait été de 13,50 F et ne s'appliquait qu'à 455 250 actions. Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet prochain, soit directement aux actions nominatives, soit contre remise du coupon 31 ou du certificat délivré par la SICOVAM pour les actions au porteur.

Dans son rapport, le conseil d'administration précise que 1973 a été une année importante pour les Établissements Leroy, puisque l'essentiel du programme d'investissement décidé en 1971 y a été mené à bien. Le total de l'effort entrepris depuis trois ans s'est élevé à près de 104 millions de francs, l'année 1973 représentant à elle seule près de 56 millions de francs.

Parmi les principales réalisations, il faut noter l'usine d'Auxerre, officiellement inaugurée depuis quelques jours, dont les premiers panneaux ont été produits et vendus dès janvier 1974, l'accroissement des capacités de déroulage, la poursuite de l'automatisation des principales usines et l'extension de l'implantation commerciale.

Les différents secteurs d'activité du groupe : exploitations forestières au Gabon et en République Centrafricaine, panneaux de contreplaqué et panneaux de particules et emballages, ont contribué aux résultats favorables.

L'année 1973 a vu se poursuivre l'effort de vente à l'étranger, entrepris depuis quelques années. L'exportation représente maintenant 13,5 % du chiffre d'affaires contre 3 % il y a cinq ans. Au cours de la seule année 1973, le chiffre d'affaires à l'exportation a progressé de 49,7 %.

En raison de la conjoncture actuelle, il est difficile de faire des prévisions précises sur les résultats à attendre de l'exercice 1974. Toutefois on peut d'ores et déjà noter que, pour le premier trimestre 1974, le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 144,46 millions de francs, marquant ainsi une progression de 42,6 % sur la période correspondante de l'exercice précédent.

AMREP

L'assemblée générale ordinaire du 30 mai 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Les produits financiers perçus par la société en 1973 au titre de l'exercice 1972 s'élèvent à 4 760 729,31 F contre 3 561 202,43 F. Cette hausse résulte en grande partie de l'amélioration du dividende versé par la principale filiale d'AMREP, l'U.I.E. (Union industrielle et d'entreprise).

Le bénéfice net ressort à 3 800 000,88 F contre 2 591 853,16 F en 1972.

Le dividende fixé à 7,34 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 3,67 F, sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1974 contre remise du coupon n° 24.

L'année dernière, la société avait versé un dividende de 7 F (plus avoir fiscal de 3,50 F).

COMPTES CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 386,5 millions de francs contre 313,1 millions de francs en 1972. Le bénéfice net consolidé s'inscrit à 5,79 millions de francs (intérêts minoritaires déduits) contre 4,79 millions de francs après 5,45 millions de francs d'amortissements et de provisions contre 7,14 millions de francs au titre de l'exercice précédent.

Au cours de son allocution, le président, M. André Miller, a précisé que le carnet de commandes était complet jusqu'à la fin de l'été 1975 et déjà bien rempli jusqu'au printemps 1976

BIC S.A.

Une action gratuite pour cinq

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 4 juin 1974, sous la présidence de M. Marcel Bich, a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

En 1973, la société a procédé à des investissements pour un total de 100 800 000 F, sans avoir fait appel à aucun crédit à moyen ou long terme.

La société a poursuivi sa politique d'expansion et de diversification. Elle a pris une part importante du marché des briquets jetables et consolidé sa position dans le domaine du feutre.

Répondant à une question d'un actionnaire, le président Marcel Bich a indiqué que le chiffre d'affaires de la société Bic était, à fin mai 1974, en progression d'environ 65 % par rapport à la période correspondante de 1973.

L'assemblée a fixé le dividende par action à 6,30 F, soit un revenu global de 9,45 F avec l'impôt déjà versé au Trésor.

A l'issue de cette assemblée, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a autorisé le conseil à porter le capital social à 180 millions de francs par incorporation de réserves et attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes.

Au cours de l'assemblée, il a été précisé que cette attribution d'actions gratuites interviendrait avant la fin de l'année.

Toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité.

Alsthom et ses filiales ont reçu plus de 7 milliards de francs de commandes de matériels et d'équipements nucléaires

Allocution du Président Glasser lors de l'Assemblée Générale du 30 mai 1974

Au cours des premiers mois de 1974, ont été confirmées et complétées les commandes d'une importance exceptionnelle qui nous sont confiées par l'ÉLECTRICITÉ DE FRANCE pour la réalisation de son vaste programme d'équipement en énergie nucléaire.

Les commandes, avec les options qui y sont attachées, s'élèvent au total à plus de 7 milliards de francs toutes taxes comprises. Elles comprennent, d'une part, les 8 réacteurs nucléaires de 1 000 MW, enregistrés par notre filiale SOGERCA, auxquels il faut ajouter la participation à la centrale nucléaire franco-suisse de KAISERAUGST, d'autre part 22 groupes turbo-alternateurs nucléaires de 1 000 MW enregistrés successivement par ALSTHOM.

Avec ces commandes, nous comptons désormais parmi les plus grands constructeurs de turbines à vapeur et d'alternateurs thermiques européens, en même temps que nous prenons place dans le domaine d'avenir particulièrement prometteur des réacteurs nucléaires.

Par ailleurs, notre effort à l'exportation s'est poursuivi avec succès depuis le début de l'année. Nous avons reçu une commande importante de groupes bulbes (plus de 200 millions de francs) pour une centrale hydraulique aux États-Unis. Elle marque la première pénétration, sur un marché d'accès difficile, d'une technique française originale.

Notre Groupe est le chef de file du grand équipement hydraulique d'AGUA VERMELHA au Brésil. ALSTHOM et ses filiales fourniront des matériels et des équipements dont le montant total s'élève à près de 500 millions de francs.

Enfin, tout récemment en Corée, nous avons signé le contrat d'une centrale thermique complète, comprenant 2 groupes de 300 MW, pour un montant voisin également de 500 millions de francs.

Si l'on tient compte en outre des très importantes commandes de locomotives et de voitures de chemin de fer, enregistrées en 1973, et de celles qui sont d'ores et déjà acquises en 1974, l'ensemble de ces fournitures, tant pour la France que pour l'exportation, assurera un haut niveau d'activité dans la plupart de nos établissements pour plusieurs années.

Elles exigeront un vaste programme d'investissements qui se développera au cours des prochains exercices. Nous lancerons ce programme grâce aux crédits et emprunts que nous sommes en mesure de mobiliser.

Ces perspectives très favorables n'effacent pas pour autant les difficultés actuelles que nous traversons :

— d'abord, l'augmentation du coût des matières premières, en premier lieu celui du pétrole, l'inflation généralisée dans le monde occidental et les variations monétaires incessantes. Ces événements apportent directement et indirectement un trouble sérieux dans les conditions de production et aussi dans toutes les relations commerciales,
— ensuite, les préoccupations que nous donne la situation de certaines de nos filiales, en particulier UNELEC, qui enregistre des pertes sérieuses, et RATEAU, qui vient de subir une grève poursuivie pendant 3 mois dans des conditions particulièrement regrettables et dont le redressement exigera un effort financier substantiel de notre part,
— enfin, les résultats particulièrement décevants de l'exercice qui nous obligent à ne pas servir cette année de dividende. Comme l'explique le Rapport du Conseil, la cause en est dans les aléas exceptionnels que nous avons rencontrés essentiellement dans quelques grandes affaires d'ensemble à l'exportation. C'est une contrepartie fâcheuse au dynamisme de notre action sur le plan international qui nous a toutefois permis de nous élever au niveau des plus importants constructeurs mondiaux de gros matériel électromécanique et d'avoir ainsi la dimension nécessaire pour lutter à armes égales sur des marchés qui sont de plus en plus ouverts à la compétition.

Notre tâche, qui sera poursuivie avec la plus grande énergie, est maintenant d'assurer, dans le plus proche avenir possible, le redressement financier qui est indispensable, tout en maintenant les positions internationales que nous avons acquises.

L'exercice 1973 Alsthom

Le montant des commandes enregistrées par ALSTHOM en 1973 atteint 2 136 millions de francs, hors taxes, (progressant de 16 % sur 1972), la part exportation représentant 43 %. Les facturations se sont élevées à 1 707 millions de francs, hors taxes, marquant une progression de 21 %.

Pour l'ensemble d'ALSTHOM et de ses filiales, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 4 272 millions de francs en 1973, contre 3 574 millions en 1972. Il correspond à 2 532 millions de francs de fournitures sur le marché français et 1 740 millions de francs à l'étranger.

L'Assemblée générale ordinaire du 30 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui, après constitution d'une provision exceptionnelle de 100 millions de francs, destinée à faire face aux risques afférents à certaines grandes affaires en cours, essentiellement à l'exportation, et susceptibles de se manifester lors des exercices ultérieurs, ont fait apparaître un Résultat négatif de 108 885 730 F.

Elle a décidé d'apurer ce dernier à concurrence de 8 885 730 F par imputation sur le report à nouveau et de 100 millions de francs par prélèvement sur les Réserves.

CREDIT LYONNA

EUROPARTENAIRES :

RESULTATS DE L'EXERCICE 1973

LE BILAN

Le total de notre bilan au 31 décembre 1973 s'élève à 112 764 millions au lieu de 92 733 à la fin de l'exercice précédent, en accroissement par conséquent de 21,6 %. Cette progression est nettement inférieure à celle qu'avait connue l'exercice 1972 puisque entre le 31 décembre 1971 et le 31 décembre 1972 le total de notre bilan avait enregistré une avance de 27,2 %.

LES RESULTATS

L'année 1973 a été marquée par une croissance exceptionnellement rapide pour l'économie française, mais le développement de l'activité bancaire a été freiné par les mesures adoptées par les pouvoirs publics. Quant aux taux d'intérêt, la poursuite, tout au long de 1973, de leur évolution en hausse a constitué un facteur a priori propice à la rentabilité des emplois des banques.

Or, notre produit net bancaire n'a progressé, par rapport à 1972, que de 11,4 %. Cela tient d'abord à ce que nous avons dû recourir massivement en 1973 au marché monétaire français pour y couvrir les très importantes réserves obligatoires mises à notre charge, alors que les taux sur ce marché, atteignaient des niveaux record. Cela résulte aussi de ce que nos emplois sont beaucoup moins sensibles qu'auparavant aux variations des taux d'intérêts en raison de la part croissante des concours consentis à taux fixe : le rendement de nos crédits n'a pas suivi, et de loin, l'augmentation des conditions de banque.

La progression de nos charges d'exploitation — à l'exception des frais de personnel qui ont augmenté de 21,4 % — a pu être contenue à un rythme inférieur à celui de l'an passé si bien que le résultat d'exploitation est en léger progrès : il s'établit à 344 millions au lieu de 324 en 1972.

Le résultat net accuse une avance d'un montant un peu moindre : il atteint 145 millions au lieu de 135 en 1972.

LE PRODUIT NET BANCAIRE

Les intérêts perçus, y compris la commission d'endos, sont passés de 5 020 à 7 707 millions, soit une progression de 53.5 %. Cette augmentation des intérêts que nous avons encaissés s'analyse en une avance de 35,7 % des capitaux moyens de toute nature mis en œuvre au cours de l'année et en une hausse de leur taux de rendement moyen qui est passé de 6.52 % en 1972 à 7,37 % en 1973.

Les commissions qui étaient de 717 millions en 1972, s'établissent à 808 millions en 1973. Cette progression de 12.6 % est le résultat d'une augmentation de 17,8 % des commissions de banque et d'un léger recul des commissions sur titres (−1,4 %).

Les taxes sur le chiffre d'affaires récupérées en 1973 se sont élevées à 73 millions, contre 63 l'exercice précédent.

Les intérêts que nous avons payés ont pratiquement doublé en 1973. De 2 599 millions en 1972, ils sont passés à 4 967 millions (+91,1 %). Leur évolution a donc été presque deux fois plus rapide que celle des intérêts encaissés (+53,5 %).

Cette importante progression de notre charge d'intérêts s'explique en quasi-totalité par la hausse continue des taux enregistrée en 1973 sur le marché monétaire. Or, nous avons été conduits précisément à y recourir beaucoup plus largement que l'an passé du fait de l'augmentation de notre déficit de trésorerie d'exploitation et surtout, comme cela a déjà été noté, de l'alourdissement des réserves obligatoires.

Les frais financiers liés aux opérations de recouvrement, de refinancement, et de change augmentent très fortement et passent à 112 millions en 1973 contre 53 en 1972.

Le produit net bancaire ressort pour 1973 à 3 509 millions, en progression de 11,4 % par rapport à 1972.

EN MILLIONS DE FRANCS

	1972	1973
Produits bancaires ...	5 800	8 588
Intérêts perçus	5 020	7 707
Commissions	717	808
Récupération Taxe ...	63	73
Frais bancaires	2 652	5 079
Intérêts versés	2 599	4 967
Frais financiers	53	112
Produit net bancaire .	3 148	3 509

LES PRODUITS TOTAUX

Les produits autres que bancaires sont en sensible amélioration. C'est le cas en particulier des produits de notre portefeuille-titres, dont la progression s'explique par les intérêts perçus sur les obligations acquises courant 1972 dans le cadre des nouvelles dispositions concernant le « portefeuille minimum de créances à moyen terme et d'obligations ». Les produits totaux s'inscrivent ainsi à 3 628 millions, en progrès de 13,3 %.

LE BENEFICE D'EXPLOITATION

L'ensemble des Frais de Personnel augmente de 21,4 % atteignant 1 947 millions contre 1 604 l'année précédente.

La réduction des 3/4 du prélèvement exceptionnel sur les banques a compensé en grande partie l'augmentation des autres charges enregistrées au poste Impôts et Taxes, dont la hausse en définitive est, en 1973, relativement modérée : + 14.8 %.

Les autres charges d'exploitation, y compris les travaux, fournitures et services extérieurs, passent de 687 millions à 765 millions; leur croissance s'est donc considérablement ralentie : elle ressort à 11,3 % alors qu'elle avait atteint, en 1972, 38 % par rapport à 1971. A prix constants, ces charges n'ont donc pratiquement pas progressé en 1973.

La charge d'intérêts de notre emprunt obligataire émis en juin figure au compte d'exploitation pour 25 millions (pour une année pleine elle s'établit à 44 millions).

La dotation aux amortissements s'établit à un niveau nettement moins élevé que l'an dernier : 191 millions contre 281. Ceci ne tient pas à un ralentissement du développement de notre réseau commercial et de nos investissements administratifs, mais à une modification de nos règles d'amortissements. Déjà, en 1972, il avait été décidé d'amortir les constructions et acquisitions d'immeubles sur leur durée probable d'utilisation alors qu'antérieurement la quasi-totalité de nos investissements était amortie intégralement dès l'année d'acquisition. En 1973, c'est l'ensemble des investissements, sauf les éléments incorporels, qui sont amortis selon cette nouvelle méthode plus conforme à la réalité économique. Cependant les dépenses d'investissement réalisées en 1973 mais relatives à des opérations engagées au cours des exercices antérieurs ont été et continueront d'être amorties selon les règles anciennes.

La dotation nette aux comptes de provisions d'exploitation avait été l'an dernier de 79 millions. Elle se situe cette année à un niveau plus élevé : 92 millions. Cela résulte essentiellement de la constitution d'une provision de 14 millions pour dépréciation des valeurs de portefeuille. Il est à noter que les moins-values sur notre portefeuille d'obligations, et qui sont largement inférieures aux plus-values constatées sur d'autres titres, n'ont pas été provisionnées. En 1972, c'est une reprise de provision pour dépréciation de 13 millions qui avait été opérée.

En définitive, le bénéfice d'exploitation s'inscrit à 344 millions contre 324 millions en 1972.

LE BENEFICE DE L'EXERCICE

Les profits sur exercices antérieurs comprennent principalement des produits bancaires (intérêts, commissions et divers) relatifs à l'exercice 1972 mais non encore comptabilisés à la fin de cet exercice ainsi que les rentrées sur créances amorties. Ils atteignent 67 millions au lieu de 41 millions en 1972.

Les profits exceptionnels, qui s'élèvent au total à 44 millions, sont essentiellement constitués des profits sur cessions d'immobilisations et sur cessions de titres de filiales et participations.

Les reprises de provisions utilisées (20 millions) sont la contrepartie du paiement en 1973 des sommes dues au titre de la participation, charge qui se retrouve au débit du compte de pertes et profits.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion figure pour un montant de 20 millions, somme versée au cours de l'exercice.

Les dotations aux provisions hors exploitation comprennent :

— la dotation à la provision pour réserve de participation calculée d'après les résultats de l'exercice 1973, qui sera versée en 1974, et qui s'établit à 13 millions,
— la dotation à la provision pour investissements égale à 80 % de la participation versée en 1973, soit 16 millions au lieu de 35 l'an dernier,
— enfin une dotation de 45 millions pour couvrir divers risques hors exploitation.

Les pertes sur exercices antérieurs (intérêts, commissions et frais) s'inscrivent à 48 millions et les pertes exceptionnelles (principalement sur cession de titres) à 26 millions.

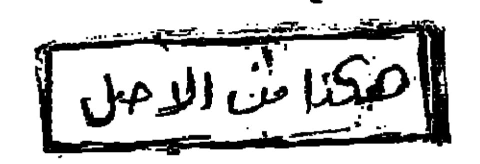
L'impôt sur les bénéfices est en baisse par rapport à 1972 puisqu'il sera de 163 millions (dont 143 en métropole) contre 179 (dont 166 en métropole) l'exercice précédent.

En définitive, le bénéfice de l'exercice s'établit en hausse légère par rapport à l'année dernière : 145 millions en 1973 au lieu de 135 millions en 1972.

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE

DEBIT	1972	1973
FRAIS BANCAIRES	2 651 568 582,71	5 079 451 770,59
Intérêts versés aux comptes de banques et autres entreprises admises au marché monétaire	847 138 052.00	1 782 161 174,00
Charges de trésorerie	353 127 629.00	1 296 829 452.00
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	1 399 849 187,00	1 929 235 790.00
Autres charges bancaires	51 445 714.71	71 225 354.59
FRAIS DE PERSONNEL	1 603 876 820,01	1 947 408 838,44
IMPOTS ET TAXES	226 519 043,14	260 103 366,19
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	358 242 083,00	406 673 981,05
Crédit bail mobilier - loyers payés	53 640.00	336 456.00
Crédit bail immobilier - loyers payés	9 798 107,01	4 585 017,00
Autres travaux, fournitures et services extérieurs	348 390 335,99	401 752 508.05
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	329 219 285,24	358 227 735,00
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL	54 680,23	2 899 469,48
INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES	—	25 055 555,55
DOTATION DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	280 515 858,61	191 396 269,46
EXCEDENT DES PROVISIONS CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES	79 016 378,74	92 290 244,59
BENEFICE D'EXPLOITATION	324 273 425,44	343 654 894,48
	5 853 218 137,12	8 706 960 124,83

CREDIT	1972	1973
PRODUITS BANCAIRES	5 799 737 654,85	8 587 944 540,05
Intérêts perçus sur les comptes de banques et des autres entreprises admises au marché monétaire	785 270 656.00	1 657 466 000,00
Produits des opérations de trésorerie	211 554 569.00	428 580 063,00
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	3 190 665 902,93	4 382 268 493,49
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	1 137 730 274.00	1 582 988 877,33
Autres produits bancaires	474 516 252.92	566 641 106,23
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	37 368 775,27	92 175 587,98
PRODUITS PERÇUS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL	113 702,34	4 184 728,70
PRODUITS ACCESSOIRES	15 998 004,66	22 655 268,10
EXCEDENT DES PROVISIONS REPRISES SUR LES PROVISIONS CONSTITUEES	—	—
PERTE D'EXPLOITATION	—	—
	5 853 218 137,12	8 706 960 124,83



LYONNAIS

BANCO DI ROMA - BANCO HISPANO-AMERICANO - COMMERZBANK

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

DEBIT	1972	1973
Participation des salariés aux fruits de l'expansion (sur résultats exercice précédent)	34 906 008,00	19 645 936,00
Pertes sur exercices antérieurs	20 729 436,00	48 068 997,00
Pertes exceptionnelles	27 924 446,92	25 764 238,69
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	54 706 008,00	73 516 749,00
Impôts sur les bénéfices	178 754 319,27	162 793 032,00
Bénéfice de l'exercice	135 390 840,61	144 654 228,78
	452 411 058,80	474 443 181,47
CREDIT		
Bénéfice d'exploitation	324 273 425,44	343 654 894,48
Profits sur exercices antérieurs	41 080 979,81	67 469 551,20
Profits exceptionnels	52 056 653,55	43 518 735,79
Reprise de provisions utilisées (provisions pour participation des salariés sur résultats exercice précédent)	35 000 000,00	19 800 000,00
	452 411 058,60	474 443 181 47

BILANS AUX 31 DECEMBRE 1972 ET 1973

MONTANT (en francs et centimes)

ACTIF	Exercice 1972	Exercice 1973
CAISSE, INSTITUTS D'EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX	8 210 975 626,49	13 873 246 979,31
BANQUES ET ENTREPRISES NON BANCAIRES ADMISES AU MARCHE MONETAIRE :		
a) Comptes à vue	2 544 093 772,25	4 224 075 550,98
b) Comptes et prêts à échéance	20 405 383 437,77	24 133 413 575,50
BONS DU TRESOR ET VALEURS REÇUES EN PENSION OU ACHETEES FERME	6 146 524 456,03	7 242 935 521,03
CREDITS A LA CLIENTELE - PORTEFEUILLE :		
a) Crédits à court terme	18 833 272 152,71	19 381 820 358,58
b) Crédits à moyen terme	7 836 220 388,81	4 434 049 688,67
c) Crédits à long terme	5 214 257 901,06	8 656 051 628,27
CREDITS A LA CLIENTELE - COMPTES DEBITEURS	13 744 049 508,90	15 885 788 884,93
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	4 720 384 109,99	6 329 794 817,29
DEBITEURS DIVERS	685 432 956,16	1 788 710 067,06
DEBITEURS PAR ACCEPTATIONS	2 179 719 685,32	2 358 770 806,88
COMPTES D'OPERATIONS SUR TITRES	428 843 768,60	950 257 704,17
TITRES DE PLACEMENT :		
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	862 300 745,09	1 157 194 851,89
b) Autres titres de placement	174 003 080,41	250 071 561,69
TITRES DE FILIALES ET PARTICIPATIONS	500 822 772,00	638 180 780,76
IMMOBILISATIONS	236 387 690,38	469 815 942,49
ACTIONNAIRES	—	—
PERTES DES EXERCICES ANTERIEURS	—	—
PERTE DE L'EXERCICE	—	—
TOTAL DE L'ACTIF	92 732 672 051,97	112 764 178 699,50

PASSIF	Exercice 1972	Exercice 1973
INSTITUTS D'EMISSION, BANQUES ET ENTREPRISES NON BANCAIRES ADMISES AU MARCHE MONETAIRE		
a) Comptes à vue	3 505 991 720,98	9 136 708 213,33
b) Comptes et emprunts à échéance	19 908 173 755,13	25 606 834 332,80
COMPTES D'ENTREPRISES ET DIVERS :		
a) Comptes à vue	13 113 091 268,42	12 629 578 094,19
b) Comptes à échéance	4 174 411 276,63	5 279 042 643,53
COMPTES DE PARTICULIERS :		
a) Comptes à vue	13 384 533 509,31	14 632 780 040,99
b) Comptes à échéance	2 336 615 015,03	2 351 449 618,03
c) Comptes d'épargne à régime spécial	9 567 154 212,64	11 686 711 694,47
BONS DE CAISSE	9 172 926 430,26	12 384 812 177,70
COMPTES DE REGULARISATION, PROVISIONS ET DIVERS	8 586 439 231,76	11 256 674 691,14
CREDITEURS DIVERS	5 350 233 592,06	3 389 314 110,47
ACCEPTATIONS A PAYER	2 179 719 685,32	2 358 770 806,88
COMPTES D'OPERATIONS SUR TITRES	370 510 545,12	356 349 442,37
OBLIGATIONS	—	500 000 000,00
RESERVES	463 511 322,98	556 848 136,73
CAPITAL	480 000 000,00	480 000 000,00
REPORT A NOUVEAU	3 969 645,74	3 656 268,09
BENEFICE DE L'EXERCICE	135 390 840,61	144 654 228,78
TOTAL DU PASSIF	92 732 672 051,97	112 764 178 699,50

HORS BILAN	MONTANT (en milliers de francs)	
ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL MOBILIER	84	334
ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER	128 327	31 995
VALEURS DONNEES EN PENSION OU VENDUES FERME	11 558 668	16 750 047
CAUTIONS ET AVALS POUR LE COMPTE DE LA CLIENTELE	7 808 210	10 331 053
OUVERTURES DE CREDITS CONFIRMES	5 571 121	7 518 628
AUTRES ENGAGEMENTS	2 501 350	913 575

AFFECTATION DU BENEFICE

Le bénéfice de l'exercice s'élève à F 144 654 228,78 au lieu de 135 390 840,61 en 1972.

Sur ce bénéfice de	144.654 228,78
il doit être prélevé en faveur de la réserve légale	7 233 000,00
il reste	137 421 228,78
montant qui, ajouté au report à nouveau de l'exercice 1972	3 656 268,09
forme un total disponible de	141 077 496,87
sur lequel nous proposons la répartition suivante :	
— distribution aux actions d'un dividende de	62 400 000 00
— répartition aux parts bénéficiaires de somme qui, ajoutée à l'intérêt minimum, permettrait de maintenir la répartition à 2 F brut par part;	1 262 512,21
— attribution au Conseil d'Administration à titre de tantièmes	50 000,00
— dotation aux réserves (y compris la réserve des plus-values à long terme)	74 000 000,00
Le solde serait à reporter à nouveau.	3 364 984,66

Si cette répartition est adoptée, le dividende distribué au titre de l'exercice 1973 sera de F 13 par action — au lieu de F 8,54 au titre de l'exercice 1972 — auquel s'ajoutera un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 6,50, formant un dividende global de F 19,50 par action. Rappelons que le dividende versé à l'Etat au titre des exercices 1970, 1971 et 1972 a atteint respectivement 21 Millions, 30 Millions et 41 Millions de F.

Quant aux réserves du Crédit Lyonnais, elles seront portées de F 556 848 136,73 à F 638 081 136,73 et les fonds propres de l'Etablissement, après répartition du bénéfice de l'exercice atteindront F 1 121 446 121,39 à savoir :

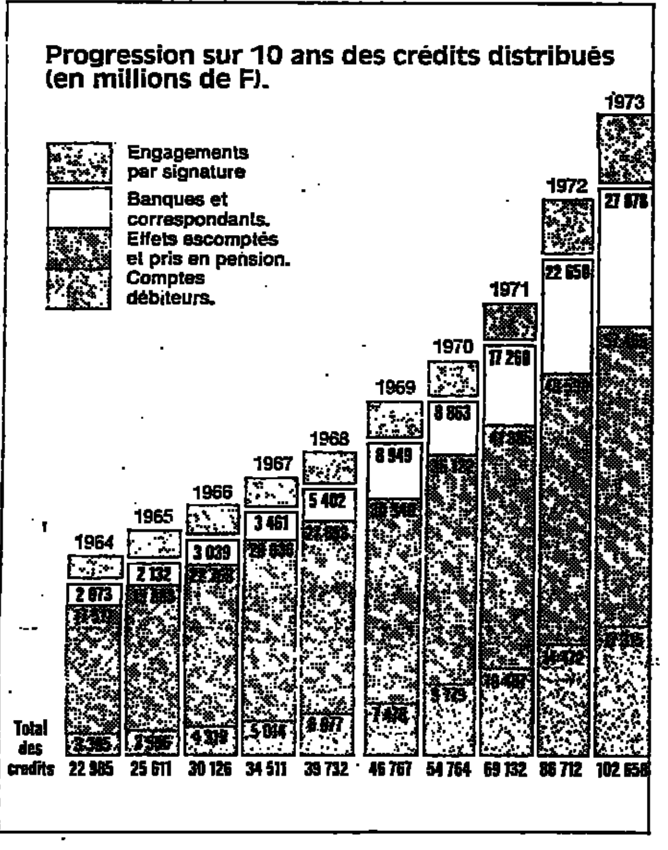
Capital	480 000 000,00
Réserves	638 081 136,73
Report à nouveau	3 364 984,66

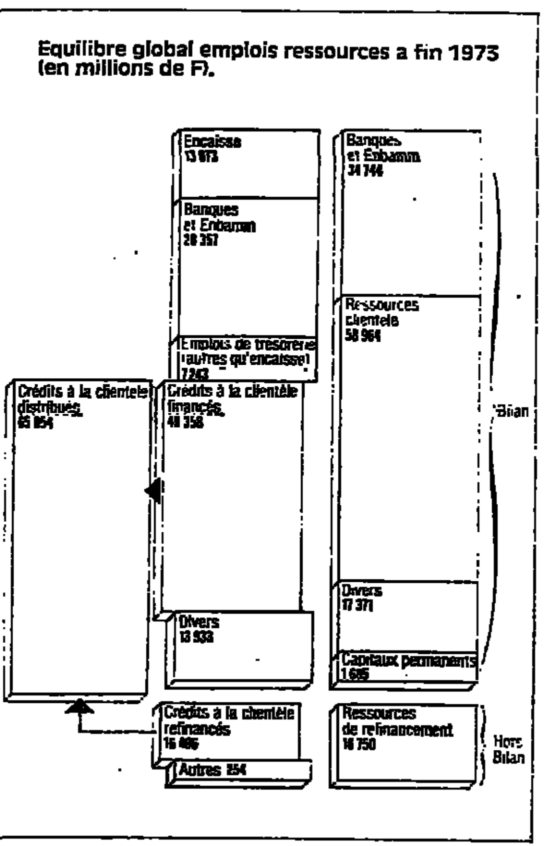
Progression sur 10 ans des dépôts gérés (en millions de F).

Dépôts 1964-1968 : Comptes de chèques (y compris comptes sur livrets). Comptes courants. Banques et correspondants. Bons et comptes à échéance fixe.

Dépôts 1969-1973 : à vue ; à terme ; d'épargne

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Total des dépôts	18 701	20 437	24 961	28 822	30 392	38 237	47 118	62 999	79 944	100 168
Refinancement	2 452	3 146	3 250	3 671	6 460	7 759	7 188	7 479	11 559	16 750
Total des ressources d'exploitation	21 153	23 583	27 311	31 693	36 852	45 996	54 298	70 478	91 503	116 918





BILAN CONSOLIDE AU 31/12/73

PRINCIPES & METHODES DE CONSOLIDATION

Afin de fournir une image plus complète du groupe, il a été établi un bilan consolidé du Crédit Lyonnais et de ses principales filiales et participations, tant françaises qu'étrangères.

Les règles retenues pour l'établissement de ces documents sont celles préconisées par le Conseil National de la Comptabilité et la Commission des Opérations de Bourse, règles qui avaient déjà été respectées pour l'établissement du bilan consolidé les années précédentes.

ORGANIGRAMME DU GROUPE (sociétés consolidées)

FILIALES

CREDIT LYONNAIS

■ SOCIETES FRANÇAISES

● SOCIETES ETRANGERES

PARTICIPATIONS

Un certain nombre de Sociétés n'a pas été pris en consolidation :

- ☐ Si la part du Crédit Lyonnais est inférieure à 33 %.
- ☐ Si elles ne prolongent pas directement l'activité principale de l'établissement.
- ☐ Si le montant de leur bilan n'est pas d'une importance significative à l'échelle du groupe.

L'organigramme n'indique que les principales liaisons entre les sociétés du Groupe.

Les chiffres représentent le pourcentage effectivement contrôlé par le Crédit Lyonnais.

Les quatre sociétés dont les noms sont suivis d'un astérisque dans l'organigramme et qui sont des participations multiples ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

ACTIF

CAISSE, INSTITUTS D'EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX	14 134 781 808,31
BANQUES ET ENTREPRISES NON BANCAIRES ADMISES AU MARCHE MONETAIRE :	
a) Comptes à vue	3 769 282 348,80
b) Comptes et prêts à échéance	23 308 805 078,11
BONS DU TRESOR ET VALEURS REÇUES EN PENSION OU ACHETEES FERME	7 390 887 688,77
CREDITS A LA CLIENTELE-PORTEFEUILLE :	
a) Crédits à court terme	20 253 265 103,99
b) Crédits à moyen terme	4 539 723 827,74
c) Crédits à long terme	9 676 156 623,13
CREDITS A LA CLIENTELE-COMPTES DEBITEURS	16 703 657 159,94
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	1 105 301 667,93
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	7 158 328 192,00
DEBITEURS DIVERS	1 847 169 312,33
DEBITEURS PAR ACCEPTATIONS	2 534 888 092,07
COMPTES D'OPERATIONS SUR TITRES	858 225 223,60
TITRES DE PLACEMENT	1 429 813 058,41
TITRES DE PARTICIPATIONS	
• Prises en équivalence	95 644 105,93
• Non consolidées	681 066 088,49
TITRES DE FILIALES NON CONSOLIDEES	104 571 744,98
IMMOBILISATIONS	751 043 444,70
TOTAL DE L'ACTIF	116 440 610 569,23

PASSIF

INSTITUTS D'EMISSION, BANQUES ET ENTREPRISES NON BANCAIRES ADMISES AU MARCHE MONETAIRE :	
a) Comptes à vue	9 338 854 859,21
b) Comptes et emprunts à échéance	25 649 538 567,15
COMPTES D'ENTREPRISES ET DIVERS :	
a) Comptes à vue	13 342 368 387,99
b) Comptes à échéance	5 482 526 044,17
COMPTES DE PARTICULIERS :	
a) Comptes à vue	15 142 879 487,82
b) Comptes à échéance	2 553 155 892,64
c) Comptes d'épargne à régime spécial	11 794 390 102,84
BONS DE CAISSE	12 562 344 928,76
COMPTES DE REGULARISATION, PROVISIONS ET DIVERS	11 483 830 105,63
CREDITEURS DIVERS	4 180 647 338,05
ACCEPTATIONS A PAYER	2 534 906 867,13
COMPTES D'OPERATIONS SUR TITRES	358 484 847,49
OBLIGATIONS	500 000 000,00
PLUS-VALUES DE CONSOLIDATION :	
• Sur participations prises en équivalence	66 461 466,81
• Sur filiales intégrées globalement	216 477 346,13
RESERVES	556 848 136,73
CAPITAL	480 000 000,00
REPORT A NOUVEAU	3 656 268,09
INTERETS MINORITAIRES	41 771 192,89
BENEFICE DE L'EXERCICE	171 488 929,60
a) Part revenant au Crédit Lyonnais : 162 060 787,25	
b) Part revenant aux tiers : 9 428 142,35	
TOTAL DU PASSIF	116 440 610 569,23

HORS-BILAN (milliers de F)

VALEURS DONNEES EN PENSION OU VENDUES FERME	16 705 192
CAUTIONS ET AVALS POUR LE COMPTE DE LA CLIENTELE	9 528 881
OUVERTURES DE CREDIT CONFIRMES	7 584 150
AUTRES ENGAGEMENTS	944 318

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

De plus en plus chers, les engrais risquent aussi de devenir rares

L'Inde peut se trouver privée de 8 millions de tonnes de blé

A la fin d'avril, le prix moyen des engrais avait augmenté de 38 % en un an. Certains paysans ont du coup envisagé de réduire leur fumure, car ils n'ont pas la possibilité de répercuter la hausse de leur coût de production dans les prix de vente. Inquiets, les industriels ont entrepris une campagne de propagande pour rappeler le rôle indispensable des engrais dans le développement des cultures. Une chose est d'ores et déjà certaine : les pays sous-développés pâtiront une fois de plus d'une évolution sur laquelle ils n'ont aucune prise.

Le prix des matières premières entrant dans la fabrication des fumures simples ou composées — phosphore, azote, potasse — s'est littéralement « envolé » depuis un an :

● L'ACIDE PHOSPHORIQUE est produit à partir du souffre et du phosphate. Livré à Rotterdam, le soufre, qui entre environ pour 25 % dans le prix de revient de l'acide phosphorique, est passé de 25 dollars à 53 dollars la tonne en douze mois: Et les phosphates, qui représentent un peu moins de 40 % du prix de l'acide phosphorique, arrivent dans les ports européens entre 50 dollars et 52 dollars la tonne, depuis que le Maroc a décidé d'en porter le prix de la tonne de 14 dollars à 42 dollars à la production. Les phosphates américains se payent 26 dollars la tonne, mais Washington a décidé d'en stopper l'exportation pour assurer l'approvisionnement de 10 millions d'hectares nouvellement mis en culture. Enfin, les scories provenant de l'industrie métallurgique, qui sont toujours utilisées dans la fertilisation phosphatée en France, viennent d'être augmentées de 22 %.

● L'AZOTE des nitrates ou de l'urée est produit pour moitié à partir du naphta et pour moitié à partir du gaz naturel. Le premier, produit intermédiaire de l'industrie pétrochimique, est passé de 280 francs à 430 francs la tonne en février et à 530 francs la tonne fin mai ; le prix du second a été relevé de 40 % pour les usages industriels.

● LA POTASSE, enfin, part des ports canadiens au prix de 46 dollars la tonne, auxquels s'ajoutent 20 dollars de fret pour l'Europe. Fin 1972, elle ne valait pas plus de 34 dollars à la tonne à Vancouver. Ayant constaté que le prix de la production française était inférieur de 35 % au prix de la potasse canadienne vendue en Europe, les mines domaniales ont obtenu un relèvement de 24 % de leurs tarifs.

L'addition est lourde : les prix ont augmenté de 60 à 70 % pour les engrais phosphatés, de 25 à 30 % pour les engrais azotés et potassiques, de 35 % pour les engrais composés. Une hausse générale supplémentaire de 10 % est possible dans les semaines à venir, pour tenir compte de l'augmentation du prix de l'énergie.

Les agriculteurs ont diversement réagi à ce renchérissement de leurs coûts de production (les engrais représentent en moyenne 6 à 7 % du revenu brut d'exploitation mais de 12 à 15 % de celui des exploitations céréalières ; 1 tonne d'engrais coûte selon sa composition de 500 à 1 000 francs environ).

Le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), proche du parti communiste, et les paysans-travailleurs estiment que ce renchérissement est *« la conséquence d'une pénurie organisée par les monopoles »*. Les plus avertis des paysans ont préféré *« anticiper de nouvelles hausses »* : les achats sont de 15 à 20 % plus importants qu'habituellement à la même époque, à tel point d'ailleurs que chez les fabricants les stocks ne représentent pas plus d'un mois de consommation. Enfin, certains agriculteurs ont envisagé soit de changer l'orientation de leur culture, pour tenir compte des augmentations (les dépenses d'engrais représentent en moyenne 8 % du prix du blé, 20 % de celui du maïs), soit de restreindre le volume de la fumure.

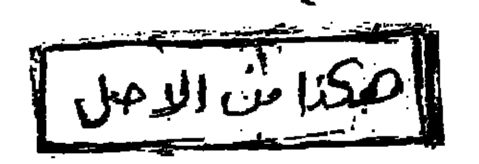
Les industriels ont vu là le danger : devoir baisser leurs ventes. Or celles-ci ont dépassé 15 millions de tonnes au cours de la dernière campagne, soit un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards de francs. Leur contre-attaque a donc pris la forme d'une campagne d'explication. En 1972, ont-ils rappelé, la France a produit 112 millions de quintaux de blé ; dix ans plus tôt elle n'en récoltait que 95 millions sur des surfaces plus importantes ; diminuer la fumure reviendrait donc à faire baisser la production, compromettant ainsi le revenu des exploitants plus que ne le ferait l'augmentation des charges de production liée à l'enchérissement de la fumure : débat d'experts en agronomie.

Pour ce qui est des phosphates, les ressources provenant des scories ne peuvent guère s'accroître à court ou à moyen terme.

En bref, pour répondre aux difficultés actuelles, il est vraisemblable que ce secteur, dominé par six grandes firmes — l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.), la Société chimique de charbonnages (S.C.C.), la Générale des engrais S.A. (GESA), Pierrefitte-Auby, Gardinier et la Société chimique de la Grande-Paroisse, — connaîtra de nouvelles mutations. Les préoccupations nationales ne doivent d'ailleurs pas masquer la toile de fond, qui est plus dramatique : le doublement du prix des engrais sur le marché mondial risque de stopper la « révolution verte » — céréales à fort rendement, avec fumure intensive — dans les pays pauvres. Ceux-ci ne pourront pas « payer », en effet, la nouvelle facture. Les experts de la FAO estiment qu'une tonne d'engrais livrée aux pays en voie de développement correspond à la production de 8 à 10 tonnes d'aliments. Or on prévoit déjà que l'Inde manquera de 900 000 tonnes d'engrais en 1974. Rapporté en équivalent-blé, cela représente un manque à produire d'environ la moitié de la production française.

ALAIN GIRAUDO.

M. Joël CREPY, ingénieur en Chef Informatique à la CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS SALARIES, nous prie de faire savoir qu'il n'a rien de commun avec M. CREPY, signataire de l'appel des Informaticiens paru en page 12 du « Monde » du 17 mai 1974.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 JUIN

Calme et résistant
Baisse de l'or

La semaine a débuté sur une note extrêmement calme à la Bourse de Paris.

L'activité, déjà faible à la veille du long week-end de la Pentecôte, s'est encore ralentie, et les valeurs françaises ont, dans l'ensemble, très peu varié. Vingt ont baissé et treize ont monté.

Bref, c'est toujours l'expectative. Les opérateurs attendent que soient définies les grandes lignes de la nouvelle politique économique et monétaire de la France. Dans l'ignorance des mesures qui seront prises, et se refusant à anticiper, ils procèdent ici et là à quelques ajustements de position dont on ne saurait tirer le moindre enseignement pour l'avenir.

Recul de B.C.T., Locindus, U.C.B., La Hénin, Eurafrance, Moët, Olida, Viniprix, Auxiliaire d'entreprises, Ciments français, Générale d'entreprises, Kléber, J. Borel, Nouvelles galeries, LMT, Moulinex, Radiotechnique, Signaux, T.R.T., Clin-Midy, U.T.A.

Progrès de Crédit foncier de France, Sefimeg, Chargeurs, Ciments Lafarge, Hutchinson, Générale de fonderie, Perrier, Galeries Lafayette, Téléphones Ericsson, Penarroya, Aquitaine, Cotelle.

Le seul fait un peu marquant a été la nouvelle baisse de l'or. Le lingot a perdu 765 F à 25 230 F et le kilo en barre 475 F à 25 450 F. A l'exception du napoléon, qui a relativement bien résisté à 252,40 (après 253,70 F) contre 256,40 F, les pièces ont subi de lourdes pertes, notamment le « double eagle » de 20 dollars (— 7,3 %). Les affaires, cependant ont été peu actives et le volume des transactions a fortement diminué, revenant de 31,24 à 19,88 millions de francs.

Les valeurs étrangères se sont redressées en de nombreux endroits, les plus favorisées étant les américaines et les pétroles internationaux. Nouveau recul des mines.

LONDRES

Stimulé par la nouvelle hausse de Wall Street, mais aussi par l'espoir d'un relâchement des contrôles sur les dividendes, le marché poursuit son avance. Mercredi, peu après l'ouverture, l'indice des industrielles avait progressé de 5,5 points. Fermeté des pétroles et des banques. Reprise modérée des mines d'or. Bonne tenue des Fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 156 50 contre 154 50

VALEURS	CLOTURE 4/6	COURS 5/6
War Loan 3 1/2 %	25 3/4	25 3/4
Beechams	219 ...	226 1/4
British Petroleum	464 ...	458 ...
Shell	200 ...	204 ...
Vickers	111 ...	108 ...
Imperial Chemical	223 ..	228 ..
Courtaulds	96 ...	96 3/4
De Beers	258 ...	262
* Western Holdings	23 1/4	23 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	145	154
* West Driefontein	30 1/2	31 1/2

(*) En livres

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/6	5/6
1 dollar (en yens)	282 70	281 95

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	...
Effets privés	....	12 7/8 %
Moyen terme	.	4 1/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Bénéfice net consolidé pour 1973 : 612 millions de francs (+ 39 p. 100), soit 23,63 F (+ 37 %) par action. Les investissements se sont élevés à 2 271 millions de francs (+ 26,4 %). Ils ont été autofinancés à hauteur de 1 407 millions de francs (+ 14 %). Dividende global de 11,10 F contre 10,50 F. Pour le premier trimestre 1974, les ventes nettes du groupe ont atteint 4 746 millions de francs, soit une progression de 27,4 % en valeur absolue et de 25,2 % à structure comparable. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées aux départements emballages (+ 48,7 %), construction (+ 32 %), canalisation et mécanique (+31,4 %).

J. BOREL INTERNATIONAL. — La société a déposé le 31 mai la demande d'introduction de ses actions à la Bourse de Londres.

SONY. — Le président de la société vient d'indiquer que le bénéfice net de l'exercice 1974 n'augmentera pas de 10 % comme prévu initialement, en raison de l'alourdissement de la charge fiscale causée par la création en mars d'un impôt supplémentaire provisoire.

NEW YORK

Nouvelle avance

Le mouvement de reprise déclenché lundi par la baisse des taux d'intérêt s'est poursuivi mardi à Wall Street. Mais il s'est toutefois très sensiblement ralenti sur des ventes bénéficiaires assez importantes enregistrées durant la seconde moitié de la séance. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 828,69, soit à 7,43 points au-dessus de son niveau de la veille.

Le volume des transactions a augmenté : 16,04 millions de titres ont changé de mains contre 12,49 millions.

La réapparition d'une offre, sinon abondante du moins importante, est généralement attribuée aux déclarations recueillies dans certains milieux bancaires, et selon lesquelles il ne fallait pas escompter une généralisation de la baisse des taux d'intérêt tant que ne se manifesteront pas des signes patents de renversement du courant inflationniste et de ralentissement de la demande de crédit.

Sur 1 795 valeurs traitées, 1 150 ont monté, 321 ont baissé et 324 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 167,87 (+ 3,41) ; services publics, 74,77 (+ 0,38).

VALEURS	COURS 3/6	COURS 4/6
Alcoa	41 1/2	43 1/8
A.T.T.	46 1/4	46 1/2
Boeing	16 7/8	17 1/4
Chase Manhattan Bank	39 1/4	40 1/4
Du Pont de Nemours	162 1/2	163 3/8
Eastman Kodak	108 5/8	118 5/8
Exxon	75 1/4	75 5/8
Ford	52 3/8	52 5/8
General Electric	49 ...	49 1/8
General Foods	23 3/4	23 7/8
General Motors	51 3/4	51 7/8
Goodyear	17 ..	17 ...
I.B.M.	219 ..	228 1/2
I.T.T.	22 1/2	21 3/4
Kennecott	35 5/8	36 1/4
Mobil Oil	43 1/2	43 3/8
Pfizer	35 1/2	38 5/8
Schlumberger	102 1/2	105 ...
Texaco	27 ...	26 1/2
U.A.L. Inc.	28 1/4	28 5/8
Union Carbide	41 1/2	42 5/8
U.S. Steel	42 1/2	43 1/8
Westinghouse	15 3/4	16 1/8
Woolworth	15 3/4	15 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	31 mai	4 juin
Valeurs françaises	91,4	91,4
Valeurs étrangères	95,3	95,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,8	76,8

BOURSE DE PARIS — 4 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	41 60	...
5 %	66 90	...
5 % 1920-1980	132	...
3 % amort. 45-54	73 80	...
4 1/4 % 1963	98 30	...
4 1/4-4 3/4 % 63	84 80	...
Emp. N. Eq. 5% 65	95 70	...
Emp. N. Eq. 6% 66	94 60	...
Emp. N. Eq. 6% 67	91 20	...
Empr. 7 % 1973	91 70	...
E.D.F. 6 1/2 1950	...	...
— 5 % 1960	92 50	...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	327 .
— parts 1959	... ..	326 .
Ch. France 3 %	.. ..	99 50
Abeille-I.G.A.R.D.	569 .	569 ..
Abeille (Vie)	... ..	317 ..
A.G.P.	418 ..	418 ..
Concorde	378 .	392 ..
Epargne France	375 ..	370 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	99 ..	100 ..
Foncière (Vie)	392 .	387 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (I.A.R.D.)	378	378 .
France (Vie)	515	494
Préservatrice S.A.	325 50	324 50
Prévoyance	721	730 .
Protectrice A.I.R.	258	253 .
Alsacienne Banque	349	349
Banque Dupont	... ..	281
Sté B. et Partic.	398	385 .
Banque Worms	178	177 ..
C.F.E.C.	575	575 .
C.G.I.B.	127 90	130
Cetelem	127 50	127 50
Cofica	80	80 .
C.A.M.E.	* 13 30	o 11 ..
Créd. gén. indust.	. .	147 .
(M.) Crédit Mod.	110	110 .
Crédit Universel	234	225 .
Financière Sofal.	155	156 .
Fluextel	125 ..	127 50
Foncia-Crédit	212 .	221
Fr. Cr. et B. (Cie)	88	88 10
France-Bail	o255	258 .
Génér. occident.	283	289 .
Hydro-Energie	.	75
Immobanque	138	148 50
Interbail	140	142
Locafinancière	131	138 .
Lyon-Alemand	135	135 .
Soc. Mars. Crédit	260	260 .
Séquanaise Banq.	321	315 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SLIMINCO	162 .	169 .
Sté Cent. Banque	75 .	75 10
SOFICOMI	140 .	140
Sovabail	151	161 .
UCIP-Bail		134
Ufiner	320	308
Unibail	139	138
Un. Ind. Crédit	160 50	160
Fonc. Chât.-d'Eau	690 ..	690
(M) S.O.F.I.P.	193 ..	193
Fonc. Lyonnaise	780	775
Immob. Marseille	1050	1050 .
Midi	608	600
Rente Foncière	820 ..	810
S.I.L.I.C.	303	303 .
Voitures à Paris	400	395
Cogifi	124 60	125
Foncina	112	112
Gr. Fin. Constr.	117 20	117 20
Immindo	...	114
Imminvest.	93	93 ..
Cie Lyon. Im.	106	102
Sagimo	106	107
UFIMEG	100 .	99 60
U.G.I.M.O.	114	114
Union Habit.	133 90	129 10
Un. Imm. France	122	122
Acier Investiss.	103	103
Gestion Sélect.	205	205
Invest. et Gest.	124 50	124 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Parisienne Plac.	... .	176 ..
Placem. Inter.	105	105 .
Sofragi	266 10	283 .
Abeille	226	229 .
Applic. Hydraul.	1065	1065 .
Artois	94 10	93 50
Centen. Blanzy	360	368
(Ny) Centrest	..	125 ..
(Ny) Champex	117	117 .
Charg. Réun. (p.)	....	3100 ..
Orléans	89 30	93 .
(Li) Dév. R. Nord	133	135 .
Electro-Financ.	285	286
Fin. Bretagne	44 30	44 30
Fin. Haussmann	45 60	46 .
Financière Iéna	160	160 .
Gaz et Eaux	401	401 .
La Mure	88	87 ..
Lebon et Cie	236	240 .
(Ny) Lordex	...	115 .
Cie Marocaine	30 10	30 20
O.V.A.I.M.	58 90	58 20
OPB-Paribas	186 50	187
Ouenza	32	34 .
Providence S.A.	305	305 .
Révillon	522	542
(Ny) Sade	123	128
Santa-Fe	57	57
Soffo	84 70	82
Sofinex	640	633

MARCHÉ A TERME

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
498	4,50 % 1973	485	473 ..	471 60	473 10
1030	C.N.E. 3 %	1045	1024 ..	1024	1024 .

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
640	Cie Gle Eaux	628	631	629	627 .
106	Electro-Méc.	101 50	102 10	102 10	100 20
265	Eng. Matra	265	269	269	274 30
220	E. J. Lefebvr	208	210	209	214

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours
138	Paris-France	138 50	137 .
135	Part. Etudes	135	134
165	Patern. S.A.	165 60	164 50
70	Pechelbronn	73	73

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.

... pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 816	4 881	4 82
Canada ($ can. 1)	5 107	5 069	5 01
Allemagne (100 DM)	194 150	194 400	193 25
Belgique (100 fr.)	12 370	12 390	12 25
Danemark (100 krd.)	83 320	83 400	82 50
Espagne (100 pes.)	8 590	8 555	8 44
Grande-Bretagne (£ 1)	11 750	11 718	11 71
Italie (100 lires)	0 760	0 761	0 71
Norvège (100 krs.)	90 ..	89 700	90 50
Pays-Bas (100 fl.)	184 300	184 900	184
Portugal (100 esc.)	19 880	19 880	19 90
Suède (100 krs.)	113 870	113 ..	113 25
Suisse (100 fr.)	163 950	164 300	164 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/6
Or fin (kilo en barre)	25925 ..	25100 ..
Or fin (kilo en lingot)	25995	25230 ..
Pièce française (20 fr.)	256 40	252 40
Pièce française (10 fr.)	202 .	194 50
Pièce suisse (20 fr.)	270 .	257 80
Union latine (20 fr.)	283 .	233 ..
Souverain	244	232 90
Pièce de 20 dollars	1299 80	1200 40
Pièce de 10 dollars	656 40	635 ..
Pièce de 5 dollars	387 50	365 ..
Pièce de 50 pesos	1083 ..	1060 ..
Pièce de 10 florins	228 ..	216 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G H

EN BOLIVIE

Échec du soulèvement d'un régiment blindé à La Paz

La Paz (*Reuter*). — Une tentative de coup de force a eu lieu en Bolivie dans la nuit du 4 au 5 juin. Le communiqué du ministère de l'intérieur annonçant l'événement assure que cette tentative a été « *écrasée* ». Des éléments d'un régiment blindé stationné près de la capitale, à la base d'El Alto, ont pris d'assaut le palais présidentiel en l'absence du général Banzer, chef de l'Etat, actuellement dans le sud du pays. Un char a pénétré dans le palais en abattant l'un de ses murs.

Peu avant l'annonce de l'échec du soulèvement, les mutins avaient diffusé une proclamation à Radio-Altiplano. Les troupes loyalistes ont immédiatement réagi, obtenant en une heure la reddition des rebelles.

Ce soulèvement fait suite à une vague d'arrestations dans les milieux de gauche (*le Monde* du 3 juin). Alors que la grève se poursuit dans les universités, le gouvernement a fait appréhender mardi 3 juin une vingtaine d'étudiants. Le président de la confédération nationale des diplômés universitaires, qui demandait leur libération, a été également appréhendé. Des informations, aussitôt démenties par le pouvoir, avaient fait état la veille d'une révolte au collège militaire de Cochabamba. Le ministère de l'intérieur a également démenti qu'un élève ait été tué lundi au cours de heurts avec les forces de l'ordre. Au pouvoir depuis août 1971, le général Banzer a déjà dû faire face à une révolte d'ouvriers agricoles qui s'est soldée par treize morts. En avril dernier, les forces armées s'étaient prononcées en faveur d'un « changement du système de gouvernement » et avaient protesté contre l'élection présidentielle prévue pour mai 1975.

Le Maroc pourrait relever à nouveau le prix de ses phosphates

L'Office chérifien des phosphates pourrait relever à nouveau son prix de vente, qui passerait de 42 dollars à 63 dollars la tonne à partir du 1er juillet prochain. En novembre dernier, ce prix de vente avait déjà triplé à 42 dollars la tonne contre 14 dollars, le nouveau tarif n'étant valable que pour le premier semestre 1974. Les Marocains avaient justifié cette hausse massive par le fait qu'en 1973, à 14 dollars la tonne, le prix de leur phosphate se retrouvait au même niveau qu'en 1952, soit une perte des deux tiers, compte tenu de l'érosion monétaire. Un triplement ne faisait que rétablir la situation dans l'état où elle se trouvait près de vingt ans auparavant. Le nouveau relèvement, s'il était confirmé, correspondrait à la fois à la nécessité où se trouvent les Marocains de financer leurs investissements dans l'extraction des phosphates et de compenser l'inflation mondiale.

Il serait facilité par la conjoncture sur le marché international, où les Américains, dont la concurrence féroce avait maintenu les prix très bas pendant des années, ont eux-mêmes relevé fortement leurs tarifs, sous l'effet d'une demande accrue aux Etats-Unis. La tendance s'est renversée au bénéfice du Maroc, devenu le premier exportateur mondial de phosphates avec près de 12 millions de tonnes, ses réserves étant estimées à la moitié des réserves mondiales (75 milliards de tonnes). Si la hausse des tarifs fait l'affaire des producteurs elle ne pourra qu'accélérer celle des engrais, dont les conséquences deviennent inquiétantes (voir page 46).

[Le Togo, qui s'est assuré en février dernier la maîtrise totale de sa production et de ses exportations de phosphates, s'alignerait vraisemblablement sur le Maroc. En effet, lorsqu'en novembre dernier les Marocains avaient décidé de tripler le prix de leurs phosphates, les dirigeants de Lomé s'étaient immédiatement rangés derrière eux, décidant notamment la création d'un Office togolais des phosphates (O.T.P.), organisme analogue à l'Office chérifien des phosphates.]

Le numéro du « Monde » daté 5 juin 1974 a été tiré à 588 908 exemplaires.

Sur le marché des changes

BAISSE DU DOLLAR ET DU FRANC

Le franc baissait mercredi matin par rapport au deutschemark, qui valait 1,95 F contre 1,94 F la veille. Le dollar cédait également du terrain, notamment à Francfort, où il s'établissait à 2,50 DM contre 2,51 1/2 DM, tandis qu'à Paris il s'effritait à 4,86 F contre 4,87 F.

L'or se raffermissait sur le marché de Londres à 156,25 dollars l'once contre 153 dollars, puis 154,50 dollars mardi.

A Romans

PERSPECTIVES D'ACCORD DANS LE CONFLIT DE LA CHAUSSURE

La direction et les délégués syndicaux de la Société nouvelle romanaise, réunis le 4 juin pendant plus de quatre heures en présence du directeur régional de l'emploi, sont parvenus à mettre au point un texte d'accord. Ce texte reprend les points principaux du projet élaboré le 30 mai (*le Monde* du 1er juin), modifiés sur quelques détails à la demande des syndicats. Le principe d'une embauche progressive des soixante-quinze travailleurs qui occupent actuellement l'usine semble acquis. Vingt d'entre eux commenceraient à travailler le 10 juin, vingt autres le 17. Le reste, soit trente-cinq salariés, réintégreront la S.N.R. au fur et à mesure que des commandes de sous-traitance pourront être trouvées.

La direction de l'entreprise a informé de cet accord la Fédération de la chaussure, qui s'était engagée dans l'accord signé avec les syndicats en août dernier à fournir à la S.N.R. les commandes nécessaires à sa mise en route. M. Kirschmann, directeur de la société, rencontrera à nouveau les syndicats le 6 juin afin de leur soumettre un plan d'embauche précis, établi en fonction des commandes nouvelles prévues.

Le secrétariat général du parti radical conteste l'existence d'une tendance favorable à la gauche

A la suite de la création au sein du parti radical d'une tendance favorable à la gauche intitulée « Combat radical-socialiste » (*le Monde* du 1er juin), M. Jean Bertran, délégué national du parti radical, nous précise au nom du secrétariat général de sa formation :

« *La décision de soutenir la candidature de Valéry Giscard d'Estaing a été votée par le comité directeur par 70 voix contre 18. Parmi les dix-huit minoritaires, plusieurs nous ont fait savoir qu'il n'était pas question pour eux de se désolidariser du parti, ni du président Jean-Jacques Servan-Schreiber, auquel ils ont envoyé leurs félicitations.*

» *Les instigateurs d'une tendance intitulée « Combat radical-socialiste » font état, paraît-il, de la présence à leurs côtés « des représentants de trente-quatre fédérations départementales ». Prétendre qu'un tiers de nos fédérations n'est pas d'accord avec nos instances nationales relève de l'affirmation gratuite ou de la fantaisie si l'on n'en fournit pas la liste.* »

Le secrétariat de M. Hovnanian, membre du comité directeur du parti radical et animateur de la nouvelle tendance avec M. Catesson, secrétaire général adjoint de la formation valoisienne, nous indique que les fédérations qui se sont prononcées en faveur de M. Mitterrand et qui soutiennent la nouvelle tendance sont celles des départements suivants : Ain, Aisne, Ariège, Alpes-Maritimes, Cher, Creuse, Charente-Maritime, Doubs, Eure, Finistère, Gard, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Isère, Landes, Loire, Loire-Atlantique, Loiret, Lozère, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Saône-et-Loire, Deux-Sèvres, Somme, Tarn, Vendée, Val-de-Marne et Val-d'Oise.

Jeudi 6 juin

L'ACADÉMIE FRANÇAISE REÇOIT M. JEAN D'ORMESSON

C'est jeudi 6 juin, à 15 heures, qu'aura lieu sous la coupole de l'Institut la réception à l'Académie française de M. Jean d'Ormesson, élu au siège précédemment occupé par Jules Romains. M. Thierry Maulnier accueillera le nouvel académicien.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Erich Honecker*, premier secrétaire du parti socialiste unifié est-allemand (SED), est arrivé mercredi matin 5 juin à Varsovie pour une visite officielle de quatre jours en Pologne.

● *En Espagne*, la direction de la société automobile Authi, filiale de Leyland, a décidé, le mercredi 5 juin, de suspendre sans salaire les mille sept cents ouvriers qui sont en grève à l'usine de Pampelune depuis plus d'une semaine.

Ces mille sept cents ouvriers représentent 80 % des employés de la société. Ils réclament une augmentation mensuelle de 6 000 pesetas (495 F) alors que la direction ne leur en offre que 2 300. — (*A.P.*)

● *La délégation de la Loire-Atlantique du Mouvement pour l'avenir du peuple français* fondé par M. Christian Fouchet, député de Meurthe-et-Moselle (non-inscrit, ex-U.D.R.) estime : « *Depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing la vie politique française tourne au cirque et à la représentation à grand spectacle. Ce n'est pas ce changement que le peuple français attendait.*

» *Le nouveau gouvernement, assemblage de délégations qui n'avaient cessé hier encore de s'opposer, n'aura plus aucune raison de se réclamer du gaullisme, même si M. Chirac prétend encore le faire, lui qui vient de recevoir le prix de sa trahison.*

» *Nous entrons effectivement dans une ère nouvelle de la politique française : celle des velléités et des illusions.* »

● *Le prix des « U »*, d'un montant de 1 000 F, vient d'être attribué à Victor Haïm pour *Abraham et Samuel*, créé en novembre dernier par la Comédie-Française au Petit-Odéon. Sa dernière pièce, *Comment harponner le requin*, sera créée le 12 juin au Festival du Marais et inaugurera une nouvelle salle, le Théâtre Essaïon.

● « *Histoire d'A...* ». — Ce titre à succès est, cette fois, utilisé par les attachés d'administration centrale pour raconter leur histoire. Ce corps de fonctionnaires placés dans la hiérarchie immédiatement après les administrateurs civils issus de l'Ecole nationale d'administration se plaint de son sort. Les attachés constituent sans doute l'armature indispensable de la fonction publique. Ce sont eux qui ont remplacé les « rédacteurs », mais ils se jugent aujourd'hui brimés dans leur avenir et écrasés dans la hiérarchie. La plaquette qu'ils publient sous le titre d'*Histoire d'A. A comme attaché*, retrace leurs revendications et propose quelques solutions.

★ Association générale des attachés d'administration centrale, 93, rue de Rivoli, 75001 Paris.

● *Une conférence de M. André Appel*, nouveau président de la Lorraine, sera donnée ce mercredi 5 juin, de 19 heures à 20 h. 30, sur le thème : « Nouvelles ouvertures à la Fédération luthérienne mondiale », au DEFAP, 102, boulevard Arago, 75014 Paris.